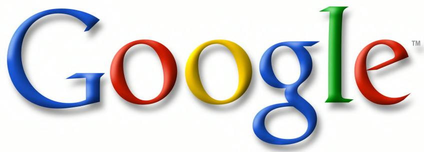
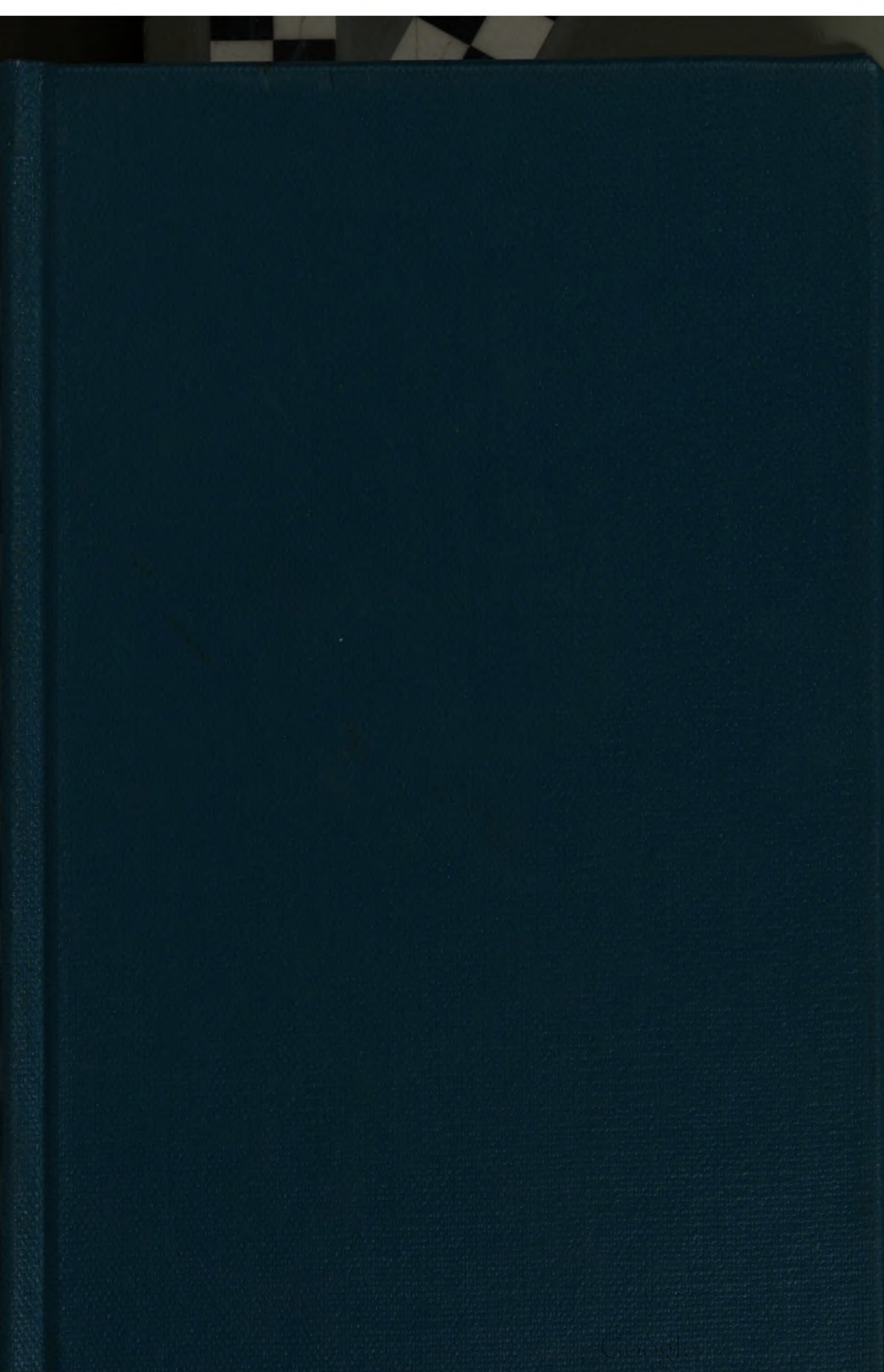
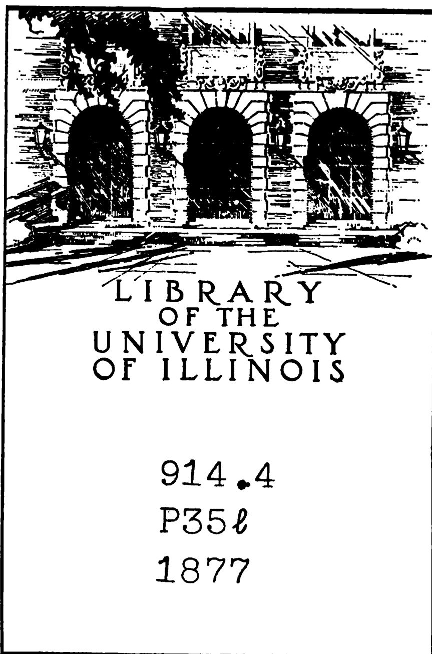






à M. Dupuy
l'auteur
Peiffer

LÉGENDE TERRITORIALE
DE
LA FRANCE

POUR SERVIR

A LA LECTURE DES CARTES TOPOGRAPHIQUES

PAR

M. PEIFFER
CHEF D'ESCADRON AU 32me RÉGIMENT D'ARTILLERIE

DEUXIÈME ÉDITION ENTIÈREMENT REFONDUE

Avec figures intercalées dans le texte
et 18 planches tirées en lithographie et en chromolithographie



CH. DELAGRAVE
Éditeur de la Société de Géographie de Paris
58, RUE DES ÉCOLES, 58

LÉGENDE TERRITORIALE

DE

LA FRANCE

Tout exemplaire de cet ouvrage non revêtu de ma griffe sera réputé contrefait.

979-76. CORBEIL. — TYP. ET STÉR. DE CRÉTÉ.

LÉGENDE TERRITORIALE

DE

LA FRANCE

POUR SERVIR

A LA LECTURE DES CARTES TOPOGRAPHIQUES

PAR

M. PEIFFER

CHEF D'ESCADRON AU 32[me] RÉGIMENT D'ARTILLERIE

DEUXIÈME ÉDITION ENTIÈREMENT REFONDUE

Avec figures intercalées dans le texte
et 18 planches tirées en lithographie et en chromolithographie



CH. DELAGRAVE
Éditeur de la Société de Géographie de Paris
58, RUE DES ÉCOLES, 58

1877

PRÉFACE

Si j'eus pris à tâche il y a vingt ans de faire la légende que j'offre aujourd'hui au public, il m'eût fallu pour accomplir ce travail une érudition que je n'ai jamais possédée ; mais depuis une quinzaine d'années les travaux de MM. de Coston (1), de Gourgues (2), Houzé (3), Joanne (4), Lehericher (5), Lepage (6), Mannier (7), Maury (8), Quicherat (9), Reclus (10), de Rochas (11), ont jeté une vive lumière sur la topographie de la France ; c'est en m'aidant de leurs écrits, de la carte du dépôt de la Guerre, de nombreux renseignements demandés par correspon-

(1) *Étymologie des noms de lieux de la Drôme.*
(2) *Dictionnaire topographique de la Dordogne.*
(3) *Étude sur la signification des noms de lieux.*
(4) *Dictionnaire des communes de France et la Collection des Guides.*
(5) *Philologie topographique de la Normandie.*
(6) *Statistique de la Meurthe.*
(7) *Études étymologiques, historiques et comparatives sur les noms de lieux du département du Nord.*
(8) *Les Forêts de la Gaule.*
(9) *Formation française des noms de lieux.*
(10) *La Terre.*
(11) *De l'utilité d'un glossaire topographique.*

dance à des ecclésiastiques ou à des maires que j'ai pu arriver à un travail fort incomplet sans aucun doute, mais qui peut-être pourra avoir son utilité jusqu'au jour où une plume mieux autorisée que la mienne se chargera de réunir tous les accidents topographiques qui sont propres à notre pays.

E. PEIFFER,

Chef d'escadron au 32e régiment d'artillerie.

ERRATA

Page 41, au lieu de *embacs*, lisez : *embucs*.
Page 42, au lieu de *jusant*, lisez : *jusan*.
Page 97, 3e ligne de renvoi (1), au lieu de *gu en v et w*, lisez : *gu au v et w*.

LÉGENDE TERRITORIALE

DE LA FRANCE

POUR SERVIR

A LA LECTURE DES CARTES TOPOGRAPHIQUES.

Une des parties de l'instruction générale que la dernière guerre a signalée comme très-négligée en France, c'est l'étude de la topographie, par suite le peu d'importance que l'on attache aux cartes qui présentent les détails du terrain.

On semble aujourd'hui revenir de ces errements et vouloir propager l'emploi des cartes topographiques; cette mesure ne peut être que profitable même à ceux qui ne seraient pas appelés à faire la guerre le cas échéant, et, comme pour ce genre de travail on choisira naturellement les cartes de la France, on aura l'avantage de faire connaître d'une manière plus intime les détails du pays.

Lire une carte topographique n'est pas seulement évaluer les distances qui séparent les localités les unes des autres ou reconnaître les longitudes et les latitudes relatives de deux endroits différents; pour ce genre de renseignements, les cartes ordinaires de moindre échelle sont suffisantes; lire une carte topographique c'est saisir la

configuration du terrain d'après des ombres conventionnelles en s'aidant de points cotés (1) convenablement choisis et des cours d'eau.

Sur les cartes topographiques les mouvements de terrain, que le terrain soit déprimé, que le terrain soit exhaussé, sont rendus par des hachures ou traits tirés dans le sens des lignes de plus grande pente et la différence des niveaux écrite en chiffres fait apprécier s'il y a relativement dépression ou exhaussement.

Les hachures sont d'autant plus accentuées que la pente elle-même du terrain est plus prononcée en exhaussement ou dépression; ce qu'il importe c'est donc de saisir les nuances des hachures.

Quelques exercices de lecture doivent suffire pour être à même de se servir des cartes topographiques sans qu'il soit besoin d'en connaître les détails de construction.

Les cartes topographiques présentent toutes une grande lacune, c'est de n'avoir point de légende. Sur toute carte, dans un coin laissé vide par le dessin, se trouve l'explication des signes conventionnels employés; on indique comment seront représentés une route nationale ou départementale, un canal, un chemin de fer, etc. Cette légende qui n'est que l'explication des *motifs topographiques* (2) est la même pour toutes les cartes; quelle que soit leur échelle, mais ce qui n'a jamais été fait pour les cartes qui donnent les formes du terrain

(1) La *cote* d'un point est sa hauteur au-dessus du niveau de la mer; sur la carte d'État-Major elle est exprimée en mètres.

(2) *Motif topographique :* un pont, un canal, un chemin de fer, un croisement de routes, etc., tout ce qui existe sur le terrain par le fait du travail de l'homme.

Accident topographique : la mer, un cours d'eau, une montagne, une roche, etc., tout ce qui est le fait de la nature.

Point remarquable : tout ce qui s'aperçoit distinctement sur le terrain : un clocher, un vieux télégraphe, un arbre isolé, une croix d'*ex-voto*, un signal posé à dessein, etc., enfin tout objet qui de loin saute à l'œil.

c'est la légende des *accidents topographiques ;* or les accidents topographiques ne sont pas les mêmes dans toutes les parties de la France et parfois tout en restant les mêmes ils changent de nom en changeant de pays.

Ainsi, le cours d'eau rapide qu'à peu près partout en France on nomme un torrent, s'appelle dans les Pyrénées tantôt un *gave*, tantôt une *neste*, et dans les Vosges un *rupt :* tout le monde ne le sait pas !

La route qui établit la communication entre deux



Col ou défilé.

plaines séparées par une chaîne de montagnes ou de collines passe par les points les moins élevés entre deux monts; elle va en montant d'abord, puis à un certain point la pente change et la route descend; le point culminant de cette route dans les Vosges, les Alpes, les Cévennes, etc., s'appelle un *col* et dans les Pyrénées un *port*, où une *hourquette* (1) : tout le monde ne le sait pas !

(1) *Hourquette* est pour *fourquette* par suite de l'échange fréquent dans

Rien de plus facile que de faire voir où l'on peut être conduit par ce défaut de légende : nous avons dans les Basses-Pyrénées une petite ville qui nous appartient depuis deux siècles, elle nous a été cédée par l'Espagne lors du célèbre traité des Pyrénées (1659), c'est **Saint-Jean-Pied-de-Port**; eh bien, si à cent personnes qui ne connaissent pas les Pyrénées on demandait ce que peut être Saint-Jean-Pied-de-Port, quatre-vingt-dix-neuf répondraient : autant qu'on en peut juger par son nom, c'est une petite ville bâtie sur l'Océan ! — Saint-Jean-Pied-de-Port est en pleine terre et située au pied du *port* qui ouvre le passage de France en Espagne par le Val Carlos, c'est-à-dire que dans toute autre chaîne de montagnes cette petite ville s'appellerait **Saint-Jean-Pied-de-Col.**

Lorsqu'on prend les cartes topographiques des cours du Rhône et de la Saône, le long de ces rivières on trouve répétés : *Losne-Saint-Martin*, *Losne-Saint-Jean*, *Losne...*, toutes n'ont pas un nom de saint; puis si on quitte ces rivières pour les parties rocheuses on lit : *la Balme Saint-Gervais*, *la Balme Saint-Marcel*, *la Balme Blanche*, *la Balme Verte,* il y en a pour tous les saints et pour toutes les couleurs; qu'est-ce que c'est qu'une *losne?* qu'est-ce que c'est qu'une *balme?* Tout le monde ne le sait pas !

Qu'est-ce que c'est qu'un *puy?*
— un *ballon?*
— un *crêt?*
— un *causse?*
— une *cluse?*

et tant d'autres que je ne connais pas et que tout le

le langage du Midi de l'*f* contre l'*h*. La *hourquette* ou *fourquette* est une dépression entre deux monts de forme pointue dont l'ensemble offre quelque analogie avec une fourche.

monde devrait connaître ou au moins pouvoir connaître, puisqu'on est appelé à les rencontrer sur les cartes du pays.

J'ai donc pris à tâche de donner l'explication des accidents topographiques qui sont propres aux différentes parties de la France de manière à pouvoir les comprendre lorsqu'on les voit soit sur la carte, soit sur le terrain.

Le principe de division administrative en France est le *département ;* à la tête du département est le préfet ; le département est subdivisé en *arrondissements* et à la tête de chaque arrondissement est un sous-préfet ; l'arrondissement lui-même est partagé en *cantons* et chaque canton comprend un certain nombre de *communes*.

Il n'est point de représentant de l'autorité à la tête du canton ; le canton a été créé surtout pour faciliter aux habitants du pays l'accomplissement de certains devoirs publics ; c'est au chef-lieu de canton que se font les élections pour les conseils généraux de département et les conseils d'arrondissement ; c'est au chef-lieu de canton que se fait le tirage au sort, que se tient le conseil de révision ; c'est au chef-lieu de canton que siége le juge de paix.

Le chef-lieu de département est en même temps chef-lieu d'arrondissement, chef-lieu de canton (1) et commune, et ainsi en descendant du chef-lieu d'arrondissement et du chef-lieu de canton. Le point de départ est donc la *commune*.

(1) Les chefs-lieux de département sont répartis en un certain nombre de cantons suivant leur importance, et chaque canton comprend des communes voisines de la ville préfectorale ; les dénominations les plus usuelles pour ces cantons sont empruntées aux quatre points cardinaux, *canton sud*, *canton nord*, *canton est*, *canton ouest*.

Toutes les communes ont un nom pour être distinguées les unes des autres; mais, comme le même nom peut être répété, on établit la distinction en complétant le nom propre par l'adjonction du cours d'eau voisin : **Bar-sur-Aube, Bar-sur-Seine ; Châlon-sur-Saône, Châlons-sur-Marne**, ou tout autre accident topographique (1) : **Rochefort-sur-Mer, Rochefort-Montagne**; d'autres fois le complément fait ressortir la position topographique par rapport à une localité plus importante par conséquent plus connue: **Montreuil-sous-Laon, La Ferté-sous-Jouarre**, ou encore **Mareuil-sur-Aï, Chapelle-sur-Crécy.**

Enfin, si n'ayant ni cours d'eau, ni mer, ni mont dans le voisinage et que voulant toujours rappeler la position topographique d'une petite localité par rapport à une autre localité plus importante, la configuration du sol soit telle qu'on ne puisse mettre la petite localité ni *sur*, ni *sous* la grande, on la met à côté au moyen de la syllabe *lès*, accent grave sur l'*e*, si on met bien l'orthographe (2) :

(1) L'adjonction du cours d'eau ou mont destiné à établir la distinction entre communes de même nom n'a pas toujours été faite de manière à faire ressortir clairement l'accident topographique : ainsi **Saint-Germain de la Coudre** (Orne) semble rappeler un terrain où croissaient des coudriers, il est baigné par la *Coudre;* on pourrait voir dans **Notre-Dame d'Elle, Saint-Georges de Renom** des compléments portant une empreinte qualificative, ils signifient que ces localités sont sur l'*Elle* ou le *Renom ;* **Cosne-sur-l'Œil** semble d'abord l'équivalent de **Cosne-l'Éveillé** ou **Cosne-le-Méfiant**, on eût évité cette interprétation en l'appelant Cosne-sur-Œil puisqu'il est sur le cours d'eau de ce nom.

Le *Mont d'or* près de Lyon, le *Devoluy*, montagne des Hautes-Alpes, le *Coiron*, chaîne volcanique de l'Ardèche, ont vu s'élever des villages sur leurs versants ; les noms de ces villages sont complétés par *au Mont-d'Or, en Devoluy, en Coiron :* **Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, Saint-Étienne en-Devoluy, Saint-Ginéis-en-Coiron.**

(2) Et on la mettrait mieux encore si on écrivait *lez.* Saint-Aubin près d'Elbeuf s'est mis à côté de cette dernière en latin par à peu près: **Saint-Aubin-Jouxte-Boulleng**, corruption de *juxtà Elbovium ;* Saint-Martin près Lisieux dont les habitants sont obligés d'arpenter 4 kilomètres toutes les fois qu'ils se rendent à cette ville s'est appelé **Saint-Martin de la Lieue**.

Longeville-lès-Metz, Vileneuve-lès-Avignon, Plessis-lès-Tours, toutes les grandes villes en ont.

L'histoire aussi se charge d'éviter la confusion entre villes de même nom, mais c'est par un surnom qui rappelle à l'une d'elles la ruine et la désolation : **Erize-Saint-Dizier, Erize-la-Brûlée ; Azay-le-Rideau, Azay-le-Brûlé ; Vitry-le-Français, Vitry-le-Brûlé,** et combien d'autres n'auraient pas besoin de fouiller bien en arrière de leur passé pour y trouver ce motif de *brûlé*, puisque nous l'avons vu nous-mêmes franchir la frontière avec l'invasion étrangère et venir jusqu'au cœur du pays donner la main à la guerre sociale ; puissent ceux qui viendront après nous n'en connaître jamais rien autre que le souvenir de l'histoire (1) !

Souvent des habitations groupées en petit nombre (2) et même des habitations isolées ont un nom propre comme des communes sans pourtant former une commune ; la plupart du temps elles en sont écartées, aussi les appelle-t-on en terme de statistique ou de topographie un *écart*. Pour tout ce qui ressort de la vie civile l'*écart* dépend de la commune sur le territoire de laquelle il est situé.

Le nom de l'*écart* dépend d'abord du caprice de celui qui l'a fait construire et parfois de son but ; si l'on voit sur la carte une habitation qui a nom **le Cheval-Blanc,**

(1) L'histoire n'a pas toujours rappelé d'aussi terribles souvenirs pour éviter la confusion : **Saint-Jean-du-Jambet, Criquetot-le-Mauconduit, Nogent-le-Rotrou,** et bon nombre d'autres ont rappelé par leur complément qu'ils eurent autrefois pour seigneurs les sires du Jambet, Mauconduit ou Rotrou ; Saint-Julien (Calvados), Montreuil (arrondissement de Château-Thierry), ayant besoin d'un complément distinctif se sont accolé les animaux qui figuraient dans les armoiries de leurs anciens seigneurs pour devenir **Saint-Julien-le-Faucon, Montreuil-aux-Lions.**

(2) Ce qui dans le langage ordinaire est appelé un hameau.

le Lion-d'Or, on devine sans peine qu'il s'agit d'une auberge qui a pris pour enseigne *Au Cheval-Blanc*, *Au Lion-d'Or ;* si l'écart s'appelle **la Poterie, la Tuilerie, le Moulin**, le nom lui-même indique l'emploi. Mais il arrive parfois que le nom n'est plus en rapport avec ce que l'on peut appeler la condition sociale de l'écart, parce que l'écart peut changer de destination sans changer de nom. Ainsi la poterie, la tuilerie, peuvent très-bien être transformées en belles habitations de plaisance, le moulin perdre ses ailes et n'être plus qu'une vieille masure, pourtant l'écart n'en continue pas moins de s'appeler **la Poterie, la Tuilerie, le Moulin**, bien qu'on n'y fasse plus ni pot, ni tuile, ni farine.

C'est que quand une propriété a été enregistrée sous un nom propre le nom ne peut changer quel que soit son emploi ultérieur; si en effet on arrivait à établir sous deux noms propres différents l'acte d'existence d'une propriété, elle pourrait sous chacun de ces noms être vendue à des personnes différentes.

L'écart très-souvent encore tire son nom du motif topographique qui l'a fait établir, quand il s'agit d'un pont, par exemple, le pont de Chennevières (Seine-et-Marne), et il ne faut pas croire que si l'écart a nom **le Pont-de-Chennevières** c'est qu'il a plu au premier débitant qui s'est établi de prendre pour enseigne, comme il arrive toujours, *Au Pont-de-Chennevières*, il ne peut pas prendre d'autre nom, le langage familier ne l'accepterait pas attendu qu'un pont est un point remarquable pour tout le monde : on se rencontre au pont de Chennevières ; il est vrai qu'on peut se rencontrer sur le pont ou à l'entrée du pont, mais si on dit : « Nous nous rafraîchirons au pont de Chennevières », il est clair que ce n'est pas avec l'eau qui coule dessous, mais bien avec celle qu'on trouvera dans l'habitation voisine.

Aussi tout écart avoisinant un pont le trouve-t-on s'ap-

peler : **le Pont-de-Chennevières, le Grand-Pont, le Petit-Pont, le Pont-de-Bois, le Pont-de-Pierre, le Pont-de-Fer,** si tel est dans le pays le nom donné au pont qui sert à traverser la rivière.

Parfois en un point d'une route émergent trois autres routes en éventail écartées de telle sorte que le *carrefour* (1) qui en résulte, vu dans son ensemble soit sur la carte, soit sur le terrain, offre quelque analogie avec la *patte d'une oie;* l'écart qui s'établit à ce carrefour souvent s'appelle **la Patte-d'Oie** ; mais, afin de se distinguer des autres pattes d'oie, il complète son nom en s'accolant celui de la localité la plus voisine ou la plus importante avec laquelle il est en communication par un des doigts de la patte : **la Patte-d'Oie de Gonesse** qui a joué un certain rôle à l'occasion d'un des combats livrés au Bourget.

Certains noms d'écarts témoignent que ceux qui nous précédèrent ont su faire ressortir sous une empreinte joviale le caractère de l'habitation qu'ils s'étaient préparée. Bâtissait-on sur un coteau d'un accès tant soit peu fatigant? c'était un **Mont-i-Faut** ; faisait-on acquisition

(1) Endroit où des routes se croisent ; aussi, dans bien des villages le carrefour voisin est-il appelé *la Croisée* ou *la Croisette.*

Les carrefours portent souvent dans leur nom l'empreinte de la forme qu'ils affectent ; on trouve sur les cartes plusieurs **Tournebride**, ce nom indique clairement une route qui vient ficher perpendiculairement dans une autre sans la traverser, si bien que le cocher pour continuer son chemin doit forcément *tourner bride* à droite ou à gauche. — *Rondpoint* s'applique aux carrefours dont le vide est circulaire. Dans quelques forêts le grand nombre de routes aboutissant à un même carrefour a fait songer aux rayons que lance une étoile, ainsi l'ont pensé ceux qui baptisèrent les avenues de la forêt de Saint Germain, car tous les carrefours y portent le nom d'*étoile*, *Étoile-Saint-Joseph*, *Étoile du Grand-Veneur ;* l'Arc-de-Triomphe des Champs-Élysées est construit sur l'emplacement d'une ancienne *étoile* de la forêt de Rouvray, aujourd'hui Bois-de-Boulogne. Dans le centre de la France on a substitué *carrouge* à carrefour; **le Carrouge** est un nom d'écart plusieurs fois répété dans l'Orléanais et le Berry.

d'un terrain ingrat, sans eau, en un mot manquant de tout? c'était un **Tout-y-Faut**, mais qu'on prétendait avoir transformé en un **Tout-y-Vient** lorsqu'il s'agissait de le revendre; l'habitation perchée sur un sommet semblait-elle défier tous les vents déchaînés? Pour ne pas retomber dans les **Quatre-Vents** déjà répétés à satiété, on l'appelait **Heurtevent, Heurtebise** (1), et lorsque descendant au vallon se rencontrait un moulin dont le meunier chaque nuit prêtait l'oreille cherchant à entendre si l'eau du ciel n'aiderait par les rûs voisins à remplir son réservoir, **Écoute-s'il-Pleut** (2) devenait le nom de ce moulin.

Les chemins de fer ont amené un nouveau nom d'écart avec *les gares* quand elles sont à une distance assez lointaine des villes qu'elles desservent comme à Laon, Fontainebleau, etc., les maisons élevées pour servir d'hôtels aux voyageurs ou d'habitations aux travailleurs forment une localité que le langage familier appelle **la Gare** ; le voyageur attardé qui ne trouve plus de voiture pour rentrer en ville couche à **la Gare** ; l'homme que son emploi ou travail journalier retient à la gare demeure à **la Gare** ;

(1) Les **Heurtevent** et les **Heurtebise** sont très-fréquents dans le nord de la France; toujours ils dominent le terrain environnant et ont pour origine des moulins à vent.

(2) Ce nom est répété trois fois sur la carte de France et on retrouve en outre à Boulogne-sur-Mer la *rue Écoute-s'il-Pleut* dont voici la légende:

Cette rue dans le principe n'était qu'une ruelle étroite par laquelle descendait le ruisseau collecteur qui portait à la mer toutes les eaux de la ville haute : au bas de la ruelle était un moulin qui ne marchait qu'autant que la pluie lui venait fortement en aide, aussi le meunier soucieux au moindre bruit qu'il entendait la nuit éveillait-il son garde-moulin au cri de *Écoute s'il pleut !*

Par dénigrement on appelait un *écoute s'il pleut* tout moulin dont le courant avait besoin d'être grossi par les eaux pluviales.

Comme noms analogues appliqués à des moulins on trouve dans le centre de la France et même près de Paris ceux de **Trompe-Souris** ou **Moque-Souris** probablement parce que le blé y est si rarement apporté qu'on s'y *moque* des souris.

aussi la gare de Fontainebleau signifie-t-elle à la fois le bâtiment où l'on attend les trains et l'ensemble des maisons bâties dans son voisinage — pour l'oreille seulement, car pour les yeux on doit écrire *la gare de Fontainebleau* s'il s'agit du bâtiment de service, et **la Gare de Fontainebleau** si on veut désigner l'écart.

Des portions de terrain qui ne se distinguent en rien des terrains voisins ni par une culture spéciale, ni par la configuration du sol, ont un nom propre comme des localités; ainsi chez moi (1) il existe deux grands terrains qui s'appellent l'un *les Gravières*, l'autre *l'Ambany;* ces noms propres sont un souvenir du servage.

A l'époque où le seigneur faisait cultiver ses terres par corvée (2), il les divisait par portions et assignait chaque portion à une famille. Pour distinguer ces portions on leur donnait un nom propre; ce nom *les Gravières* vient de ce que le sol était en quelques endroits plus ou moins graveleux, et le nom de *l'Ambany* est celui de la famille qui cultivait ce terrain.

Ces noms propres peuvent encore rappeler une culture transformée. Ainsi dans un pays il existe un lieu bas, n'offrant pas d'écoulement aux eaux pluviales, il y croît des joncs, des nénuphars, pour tout le pays c'est *le marais;* à côté est un terrain planté de saules pour la vannerie, pour faire des osiers, pour tout le pays c'est *la saussaie;*

(1) Heillecourt (Meurthe).

(2) Les serfs et vilains devaient à leur seigneur un certain nombre de services; parmi ceux-ci étaient des services agricoles, c'est-à-dire qu'ils devaient cultiver une certaine quantité de terres seigneuriales. Dans la Nièvre quelques-unes de ces terres sur lesquelles le seigneur faisait porter l'ensemble de ces corvées ont conservé le nom propre *la Corvée...*, le nom qui complète est celui de la localité voisine: *la Corvée de Cervennes, la Corvée de Prémery*, encore les habitants désignent-ils ces terrains par *la Corvée* sans ajouter de nom pour compléter. Les terrains qu'on appelle *la Corvée* étaient des portions non plus assignées en culture à une famille, mais des terrains cultivés par journées de travail des paysans et à tour de rôle, ce qu'on appelait *aller à la corvée*.

puis plus loin est un grand terrain qui ne produit rien si ce n'est des ajoncs, des genêts, pour tout le pays c'est *la lande;* mais on dessèche le marais et au lieu de joncs, de nénuphars on y fait venir les légumes les plus fins, les plus délicats, en un mot la culture maraîchère, pour le pays c'est toujours *le Marais;* on coupe les saules, on extrait les racines, on sème du blé, de l'avoine, pour le pays c'est toujours *la Saussaie;* et enfin on défriche la lande pour y faire venir du seigle, des pommes de terre, pour le pays toujours c'est *la Lande.*

La langue française non plus que le répertoire topographique n'ont d'expression pour désigner dans leur ensemble ces terrains qui ont des noms propres sans motif apparent; toutefois les titres de possession, les actes de vente ou d'acquisition ont consacré ces noms propres par la formule *au lieu dit;* on possède un demi-hectare de terre *au lieu dit* le Marais, on achète un hectare de terre *au lieu dit* la Saussaie, et l'on vend dix hectares de terre *au lieu dit* la Lande (1).

Les régiments d'artillerie de Rennes font leurs écoles à feu près de la petite ville de Saint-Aubin-du-Cormier, et le champ de tir a un nom propre, il s'appelle *la Rencontre;* il doit ce nom à un fait historique, c'est sur ce terrain que fut livrée la bataille de Saint-Aubin à laquelle le duc d'Orléans (depuis Louis XII) fut battu et fait prisonnier par La Trémouille qui commandait les troupes du roi Charles VIII; nous avons encore en France d'autres terrains qui ont reçu un nom propre par suite de faits de ce genre, mais ce nom se rapporte presque

(1) Le terme de *lieu dit* n'est pas exclusivement réservé pour les terrains sans habitations, on l'applique aussi aux habitations dont la destination peut changer, ainsi une affiche de vente ne porterait pas : Vente d'un hectare de terre situé à la Poterie, mais bien : vente d'un hectare de terre situé *au lieu dit* la Poterie.

toujours à des querelles intestines, des guerres de religion. En général, les souvenirs d'un pays rappelés par la topographie sont rarement de bons souvenirs.

Les chemins de fer ont aussi créé un nouveau genre de *lieu dit;* ce sont les passages à niveau quand ils sont en plein champ et c'est toujours le langage familier qui amène ce nom propre. Le fermier qui cultive des terres près de cé passage dit : « Je sèmerai du blé **au Niveau**; j'ai été gelé cette année **au Niveau** » ; ici encore, comme pour *la gare*, le fermier écrit **le Niveau** par **N.**, tandis que le garde-barrière, pour lequel le *niveau* ne saurait être autre chose que l'entrecroisement de la route et du chemin de fer, l'écrit par *n* (1), — quand ils l'écrivent.

Lorsque des noms propres sont appliqués à des portions de forêts, ces portions prennent le nom générique de *triage*, terme dont voici l'origine.

Pour former des villages dans les bois il fallut assurer aux colons attirés les moyens d'existence; outre le terrain nécessaire à la culture on leur accordait dans les forêts certains droits d'usage (2) indispensables à toute société comme le bois de chauffage, le bois de construction, etc. ; l'augmentation incessante des familles jointe à une faci-

(1) Excepté quand il couche au **Niveau**.

(2) Les anciens droits d'usage étaient :

L'*affouage*, droit d'usage qu'ont encore aujourd'hui certaines communes de prendre le bois nécessaire à l'entretien du foyer ; cette répartition est faite non pas par individu mais par famille, par foyer (*ad focum*).

Le *marronnage*, droit de prendre dans la forêt voisine le bois de construction nécessaire à la réparation des habitations et même pour faire des maisons neuves, mais non pas des maisons nouvelles.

Le *ramage*, droit de prendre dans la forêt du bois pour faire des clôtures dans le but de mettre la culture à l'abri des ravages du gibier.

Le droit de *gaudence*, droit de prendre chaque année pour faire merrain (douves de tonneau) un nombre de pieds d'arbres moyennant un prix déterminé. Ce droit n'existait que dans quelques pays vignobles.

Le droit d'*affouage* (bois pour le foyer) quelquefois ne s'étend qu'au *mort bois* qui est essentiellement différent du *bois mort*. Le *mort-bois* en

lité d'abattage qui n'était ni dirigée ni surveillée ne pouvait manquer d'amener une dilapidation préjudiciable aux intérêts de tous ; au lieu d'abandonner une forêt tout entière à la servitude des droits d'usage on ne laissa qu'une partie, en général le *tiers*, d'où le nom de *triage* donné à la portion de bois concédée en jouissance aux usagers et qui finit par devenir le nom générique de toute portion limitée de bois ou forêt.

Les noms des *triages* portent généralement une empreinte tirée des bois ; souvent ils représentent l'essence d'arbre dominante, **les Trembleaux**, **les Pleus** (peupliers), **la Frênaie**, etc.; quelquefois ils sont pris au vocabulaire forestier : **la Vente** (1), **la Grurie** (2); ou bien encore, mais plus rarement, ils rappellent les inégalités de servitude qui pesaient sur divers triages (**les Grands Usages**, **les Petits Usages**); aujourd'hui encore l'administration forestière appelle *triage* l'étendue de forêt confiée à la surveillance d'un garde forestier et distingue

terme forestier s'applique à tout ce qui croît dans les forêts et ne peut devenir arbre ; il comprend les arbrisseaux tels que les aulnes, saules, néfliers, cormiers, coudriers, sureaux, houx, etc., les bruyères, fougères et tous les autres végétaux inutiles qui poussent sans culture.

Le *bois mort* se dit du bois sec qui n'a plus de vie, qu'il soit debout, qu'il soit à terre ; les pauvres gens ont le droit d'aller ramasser ce bois dans les forêts. Les plaines sont soumises à une servitude analogue sous le nom de *glanage*, droit qu'ont les pauvres gens d'aller ramasser après l'enlèvement des récoltes ce qui toujours échappe à la quantité, à la condition de ne point se servir de râteaux.

Ces servitudes du bois mort et du glanage sont encore en vigueur de nos jours, car la loi de 1790 qui les a de nouveau consacrées, n'a jamais été abrogée.

(1) On appelle une *vente* toute portion de bois dont on vend la coupe. On trouve souvent des triages portant des noms tels que **les Ventes Guillot**, **les Ventes Lopinot**, parce que la coupe de ces triages fut autrefois vendue à Guillot, à Lopinot ; ce nom générique est devenu celui de quelques localités : **les Ventes Saint-Remy** (Seine-Inférieure), **les Ventes Dufour** (Sarthe).

Mais par cela même qu'une *vente* est payée, elle passe à l'état de *vendue*, d'où encore des noms de triages tels que **les Vendues** et même une commune de l'Eure **la Vendue-Mignot**.

(2) *Grurie*, droits que le roi a sur les bois du domaine d'autrui, amendes, paisson, glandée, chasse (Ordonnance de 1669).

les triages non pas par des noms propres, mais par des lettres alphabétiques ou des numéros d'ordre (1).

Les triages dans les forêts sont séparés par des *layes*, bandes plus ou moins larges tracées en faisant le vide par l'abattage des arbres; quelques localités tirent leur nom du voisinage de ces layes : **Laye, Lay-Saint-Christophe, Layon; Saint-Germain-en-Laye** est une localité bâtie dans la bande séparative de deux forêts.

Lorsqu'on ouvre une statistique départementale pour y chercher une petite commune comme Blancménil (Seine-et-Oise), je suppose, on lit dans le détail :

BLANCMÉNIL : 200 habitants, 43 feux, annexe d'Aunay, ancien grenier à sel de Saint-Denis, etc.

Feu ici signifie la famille et les serviteurs, l'ensemble de tout ce qui vit des aliments cuits au même foyer. Anciennement quand une famille par suite d'extension voulait former un nouveau *feu*, elle payait une redevance. Il y avait un impôt sur les feux qu'on appelait *fouage*, plus tard cet impôt prit le nom de *taille*, et aujourd'hui il n'est plus réparti par groupe de famille mais par individu sous le nom de *quote personnelle*.

Annexe est relatif à la paroisse ; quand une localité n'a pas de cure elle a une paroisse attitrée pour l'accomplissement des devoirs religieux, particulièrement de ceux qui se font avec une certaine solennité, le baptême, la première communion, le mariage, le service funèbre, elle est alors l'*annexe* de cette paroisse.

Grenier à sel de Saint-Denis ne veut pas dire que l'approvisionnement de sel nécessaire à Saint-Denis était en

(1) Triage A, triage B, triage C, ou triage n° 1, triage n° 2.

réserve à Blancménil, mais au contraire que Blancménil devait se pourvoir de sel à Saint-Denis, car anciennement le sel avant d'être livré au commerce était porté dans les *greniers à sel*, entrepôts établis sur divers points du territoire et où les marchands en gros venaient le prendre à un prix déterminé (1) pour le revendre soit aux consommateurs, soit à des détaillants connus sous le nom de *regrattiers ;* pour mieux contrôler la perception d'un impôt accablant auquel chacun cherchait a se soustraire malgré les peines les plus sévères, on assignait à chaque localité le *grenier* où elle devait renouveler son approvisionnement de sel.

Les noms de *ferme*, *cense*, *métairie*, se rencontrent fréquemment sur la carte de France : la ferme n'a pas besoin d'explication ; *cense, métairie*, signifient également la maison d'habitation d'une exploitation agricole et diffèrent de nom par suite d'origine.

La *cense* anciennement désignait une ferme appartenant à une abbaye ou seigneurie et cultivée héréditairement par la même famille, moyennant une redevance exemptant de tous autres impôts, redevance désignée sous le nom de *cense* ou *censaye*. Un décret de 1790 ayant déclaré remboursées toutes les rentes entachées de cense, les cultivateurs devinrent propriétaires des fermes qu'ils cultivaient au titre de censaye et le nom de *cense* est resté à l'habitation.

La *métairie* désignait une exploitation agricole dont le fermier partageait à moitié avec le propriétaire les

(1) Ce prix n'était pas uniforme et pouvait varier presque du simple au double, comme le prouvent des chiffres relevés en 1680 ; en cette année les *pays de petite gabelle* paient le sel 33 livres 10 sols le quintal (100 livres poids), et les *pays de grande gabelle*, 62 livres. Il y avait encore les *pays rédimés*, nom donné aux provinces qui s'étant rachetées de tout impôt sur le sel le payaient au prix de production.

fruits et la récolte en nature (1). Dans l'ouest de la France on appelle encore aujourd'hui *méteil* un mélange par moitié de froment et de seigle.

Pour extraire le sel de l'eau de mer on amène l'eau dans des bassins peu profonds afin de faciliter l'évaporation ; l'ensemble de ces bassins forme des *marais salants* (2). Les *étiers* sont les petits canaux qui amènent l'eau dans ces marais avec le flux de la mer, mais ce nom d'*étier* est appliqué également à des canaux pouvant porter bateau et conduisant de l'intérieur à la mer ; tel est l'*Étier de Méan* qui communique de la Grande Brière avec l'estuaire de la Loire.

Nos départements méditerranéens sont bordés d'une suite d'étangs que sépare de la mer une bande de plages variable en largeur, mais assez étroite dans son ensemble pour avoir reçu le nom de *cordon littoral ;* bon nombre de ces étangs sont assez profonds pour recevoir des bâtiments pêcheurs ou caboteurs qui y arrivent par les

(1) Ce mode de fermage est encore en usage pour les exploitations agricoles de la Double (Dordogne) connues sous le nom de *bordes* et le fermier en est appelé *bordier*. Dans la Touraine, le Limousin, la Provence, on désigne sous le nom de *borderie* (petite borde) une petite ferme généralement composée d'une maison, deux ou trois hectares de terre, pas de troupeau, quelquefois une vache, c'est ce que dans le Berry on appelle une *locature*.

Dans le département du Gers *bourdette* (petite borde) est le nom de toute exploitation agricole ; mais bon nombre de *bourdettes* (petites bordes) se sont accrues et valent mieux que certaines *bordes* de la Double.

(2) En avant des bassins d'évaporation est un *jas*, vaste réservoir plus profond que les bassins, destiné à conserver l'eau afin qu'elle y dépose ses impuretés et à remplacer l'eau des bassins à mesure qu'elle s'évapore ; sur les bords de l'Océan on profite de la marée haute pour remplir le *jas*.

La Méditerranée n'étant pas soumise au flux et reflux, les bassins des marais salants établis sur ses bords sont alimentés par des pompes ou norias mises en jeu par un manége auquel le plus souvent est attelé un âne.

Les anciens marais salants abandonnés et dont le voisinage est fort malsain sont assez souvent désignés sous le nom de *marais gâts*.

graüs, petits détroits par lesquels ces étangs communiquent avec la pleine mer.

Les *graüs* ont des noms propres pour la plupart indépendants des lieux voisins : **Graü-de-la-Franqui**, **Graü-de-Vendres** par lequel l'Aude débouche dans la Méditerranée, et le plus célèbre dit **Graü-du-Roi**, parce que Louis IX s'y embarqua avec son armée (1) lorsqu'il entreprit la septième croisade qui eut l'Égypte pour théâtre.

La partie des côtes qui s'étend de l'embouchure de la Gironde jusqu'à l'Adour était aux premiers âges du monde recouverte par la mer ; l'Océan a laissé en se retirant de vastes plaines de sable incultes et stériles, ce sont ces plaines qu'on appelle des *landes*. Ces sables des landes poussés par le vent du côté de l'intérieur envahissent sans cesse la bonne terre et pour opposer une barrière à cet empiétement on fait des plantations de pins sur les lisières ; le pin maritime est la seule essence d'arbre qui puisse croître dans ces sables, ces plantations sont appelées des *pignadas*.

Le sous-sol de ces landes (*alios*) (2) est imperméable et

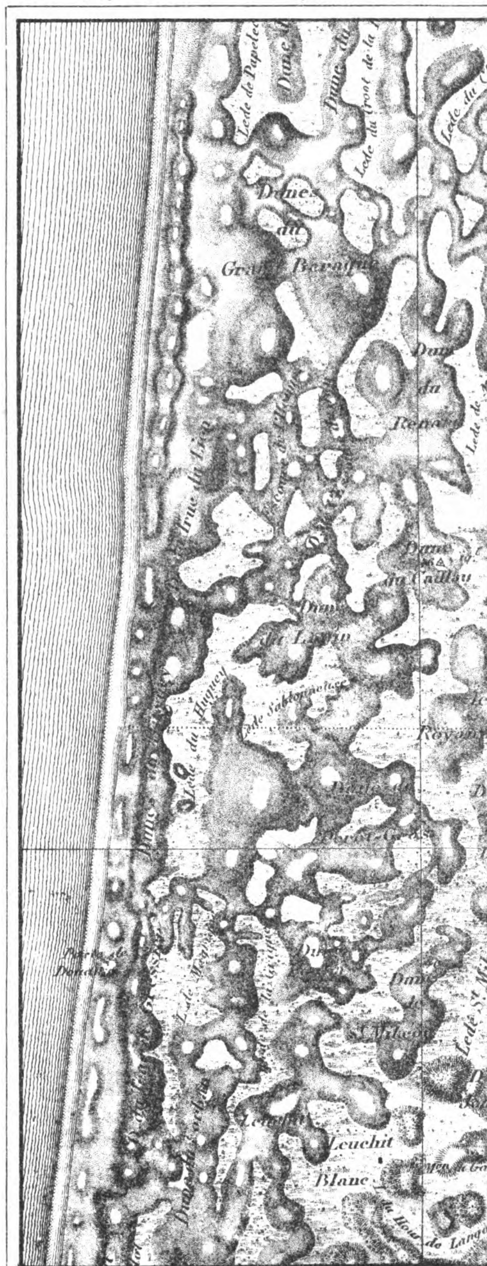
(1) La façon dont on parle de l'embarquement de saint Louis à **Aigues-Mortes** donne lieu de supposer que cette ville était anciennement sur la Méditerranée ; or la position topographique d'Aigues-Mortes n'a jamais changé ; les marais qui l'environnent et auxquels elle doit son nom (*Aquæ Mortuæ*) étaient alors des étangs navigables communiquant entre eux, et l'étang le plus proche de la mer (Étang du Repausset) communiquait avec la Méditerranée par deux *graüs*, le *Graü-du-Roi* et le *Graü de la Croisette*, ce dernier s'est ensablé au point de ne plus figurer sur la carte ; quant à la ville d'Aigues-Mortes elle communique aujourd'hui avec la mer par le canal connu sous le nom de *Grande-Roubine*. C'est à la jonction de ce canal avec la mer que se trouve le **Graü-du-Roi** devenu en même temps le nom propre de l'écart qui s'est formé à cette issue, écart destiné à devenir commune, car il compte près de 600 habitants.

(2) L'*alios*, couche imperméable à peu de profondeur au-dessous du sable des Landes, a été formé des sables inférieurs agglutinés par les matières organiques en dissolution dont les eaux se chargent pendant qu'elles séjournent à la surface avant l'infiltration. Pour que les plantations de pins réussissent il faut que cette couche soit préalablement percée.


HÉRAULT
AUDE
MER MÉDITERRANÉE
NARBONNE
COURSAN
Salles-d'Aude
Fleury
Vinassan
Armissan
Montagne de la Clape
Gruissan
Étang de Bages et de Sigean
Ét. de Gruissan
Ét. de Gamarre
Grau de Vendres
Redoute de Vendres
Grau de Pissevaque
Redoute de St Pierre
Redoute de Montolieux
Grau de Grazelle
Grau de la Vielle Nouvelle
Redoute de la Vielle Nouvelle
Fort de la Nouvelle
Grau de la Nouvelle
Sémaphore
Grau de la Jougrausse
La Palme
Grau de la Franqui
Redoute de la Franqui
Leucate
Étang de Leucate
SIGEAN
Treilles
Fitou
Garireux
Imp. Becquet Paris

Graus

P. Topogr.



Lede de Papelec
Dunes du Grand Barayne
Dune du
Renard
Dune du Caillay
Dune du Lapin
Lede du Huguey
Lede Sablonneuse
Royan
Passe de Donchas
Lede St Mi
St Milcon
Leuchit
Leuchit Blanc

après les grandes pluies ou après l'hiver, par suite du peu de pente du terrain, ces plaines sablonneuses sont parsemées de flaques d'eau qui obligent les *landais* à marcher sur des échasses. Les herbes éparpillées offrent encore quelque nourriture aux moutons, aussi la surface des landes est-elle parsemée de constructions isolées où l'on rentre les troupeaux; ces bergeries dont le corps est en charpente prennent le nom de *borde* ou de *parc*, suivant qu'elles sont recouvertes en chaume ou en tuile.

Les vents de la mer ont bouleversé les sables du rivage pour les amonceler sous forme de buttes auxquelles on a donné le nom de *dunes* (1). Bien que les *dunes* se retrouvent près de la plupart des plages qui bordent la France, nulle part elles ne sont aussi bien caractérisées que le long des landes girondines; aussi les plus importantes ont reçu des noms propres tels que la *Dune du Caillau, la Dune du Lapin*, etc...

Ces soulèvements du sable pour former les dunes ont laissé des excavations plus ou moins prononcées désignées dans le pays sous le nom de *lèdes* (2). Ces *lèdes*, remplies d'eau après la saison des pluies pour venir à sec pendant la chaude saison, sont d'un abord difficile par suite peu fréquentées; mais, comme il importe toujours de savoir où l'on est et qu'elles constituent des propriétés, on les a distinguées par des noms propres : *la Lède de Partillon, la Lède de Batejin*, etc. En deçà des *lèdes* sont des étangs

(1) Du celte *dun* qui veut dire hauteur.
Les *dunes* se retrouvent sur la plupart des anciens rivages abandonnés par la mer, mais elles ne dépassent guère deux à trois mètres ; sur les bords des landes baignées par l'Océan elles atteignent des hauteurs relativement considérables, ainsi la *Dune du Caillau* qui a servi de signal doit avoir une hauteur de 32 mètres, la *Dune de Saint-Mikeou* au sud de la précédente une hauteur de 26 mètres; la dune la plus remarquable de ces parages est celle dite le *Truc de la Truque* haute de 73 mètres et dont on peut faire l'ascension à cheval.

(2) On dit *lèdes* dans le département de la Gironde et *lettes* dans le département des Landes.

saumâtres dans lesquels les *crastes* (1), petits canaux d'écoulement creusés dans le sable, amènent les eaux des flaques éparses dont quelques-unes portent le nom pompeux de *lagunes;* crastes et lagunes ont des noms propres comme : *Craste de la Caussade*, *Craste Courtieux* ou *Lagune de Baudois*, *Lagune de la Rahouse.*

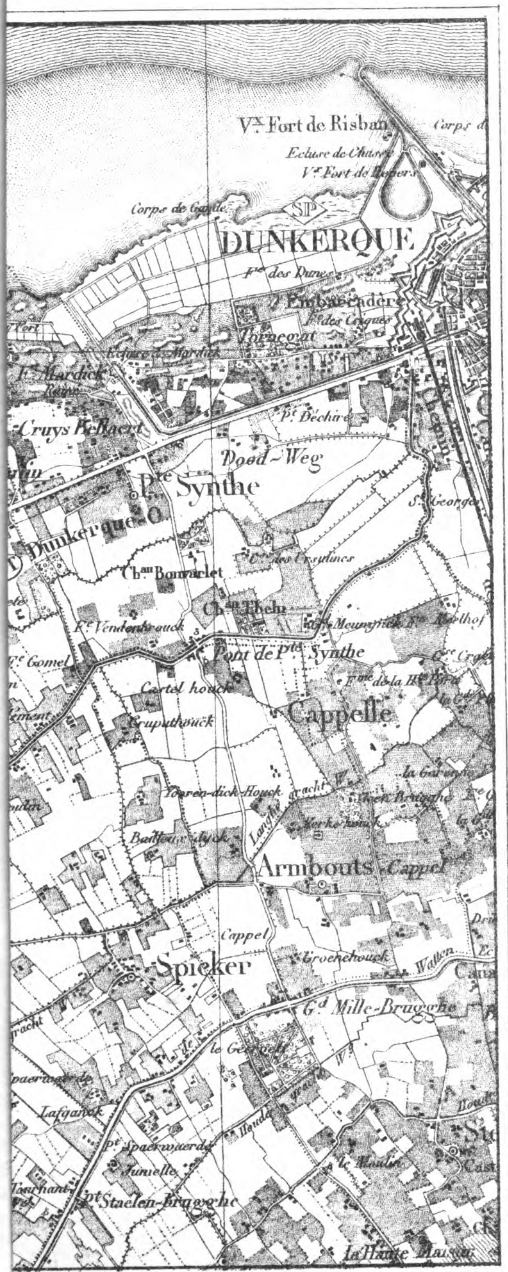
On a également appelé *landes* les portions de terres incultes et stériles qu'on rencontre dans certaines parties de l'ouest de la France, particulièrement en Bretagne.

La lande de Bretagne n'a pas le même caractère que la lande de la Gascogne, elle est plutôt tourbeuse que sablonneuse; sa surface est plate tandis que la lande de la Gironde est ondulée comme les reliefs qui donnent une idée de la mer par une brise légère; elle est moins rebelle à la culture, avec du labour et de l'engrais on en tire quelque parti bien qu'on n'ait jamais envié les surnoms de localités telles que Saint-Jacques-la-Lande ou Saint-Martin-en-Lande.

La partie du département du Nord située en arrière de la côte s'étendant de Gravelines à Dunkerque a été aussi recouverte par la mer, mais ces terrains conquis sur les *moëres* (2) sont loin d'être aussi ingrats que les landes de la Gironde. Les parties restées sablonneuses ont été préservées des bouleversements que pourraient occasionner les tempêtes par la culture de végétaux à racines expansives tels que le *peuplier des dunes* ou l'*oyat*, sorte de jonc maritime; quant aux *moëres* on a su en faire d'excellentes prairies par des saignées et des endiguements; ces saignées analogues aux crastes sont appelées des *wa-*

(1) Ces canaux d'écoulement sont aussi appelés des *barades*.

(2) Nom donné par les Flamands aux terrains marécageux : **les Moëres** est une commune du canton d'**Hondschoote** (déformation du hollandais, *hodenkot*, chenil).


Vx. Fort de Risban
Ecluse de Chasse
Vx. Fort de Revers
Corps de Garde
DUNKERQUE
Embarcadère
Tornegat
Fs. Mardick
Cruys Belbaert
Dood-Weg
Pte. Synthe
Dunkerque
Chau. Bonvarlet
Ch.au Ebelm
Pont de Pte. Synthe
Cappelle
Cartel houck
Cruputhouck
Armbouts Cappel
Cappel
Spieker
Groenehouck
Gd. Mille-Brugghe
Pt. Spaerwaerde
Jumelle
Pt. Staelen-Brugghe
la Haute Maison

tergands (1) et ont des noms propres aussi bien que les crastes : *Watergand Spaerwaerde*, *Watergand de l'Helte ;* cette portion du département déchiquetée par les *watergands* a reçu le nom de *Pays des Watteringhes* (2).

Nous avons en France, dans la partie méridionale, de grandes étendues de terrain qui sans être appelées des landes ne valent guère mieux, ce sont les *causses.*

Le *causse* est un plateau auquel on arrive par des pentes douces ; son sol est caillouteux, brûlé par le soleil en été et quelquefois couvert de neige en hiver (causses de la Lozère) ; pas de cours d'eau ; les herbes qui croissent dans les interstices des pierres offrent quelque pâture aux chèvres et aux moutons et encore la végétation est parfois si maigre (Causse du Bastit) que les moutons obligés de tondre les menus herbages de très-près pour en saisir quelque peu, en ont les lèvres usées au point de laisser les dents à découvert. Sur quelques causses la terre végétale qui sépare les rochers est assez développée pour qu'on y puisse faire venir du blé ou des pommes de terre ; çà et là des *mas*, granges où on parque le troupeau et où habite le berger qui a son lit dans un coin de la bergerie ; le grenier du mas abrite la récolte.

Les *causses* prennent le nom de la commune la plus

(1) On eût mieux fait d'écrire *watergang*, orthographe donnée par la *Carte du Pays Reconquis* éditée au XVII[e] siècle, on se fût parfaitement conformé à l'origine flamande *water*, eau et *gang*, allure (écoulement).

(2) Il suffirait d'un watergand envasé pour gêner l'écoulement des watergands avec lesquels il communique ; afin d'assurer le bon entretien de ces canaux on a réuni par groupes les watergands solidaires les uns des autres et chaque groupe constitue un **Watteringhe.**

Les Hollandais, qui, les premiers, ont conquis leur pays sur les eaux, appellent *polders* les grands terrains plats entourés de digues élevées pour les protéger contre les inondations de la mer ; *polder* a pris rang dans notre répertoire topographique, les habitants de Noirmoutiers ayant appliqué ce nom aux terres qu'ils ont, à l'exemple des Hollandais, enlevées aux caprices de la mer.

voisine : *le Causse de Mende*, *le Causse de Montbel*, *le Causse de Sabadel* ; sur ce dernier *causse* on n'a pas reculé devant le travail d'y porter de la terre à dos de mulet pour y faire venir de la vigne. Quelques localités prennent leur nom du voisinage de cet accident : **Causse d'Agenais, Causse de la Selle, Causse Bégon**, etc.

La chaîne des Cévennes présente un assez grand nombre de collines dont le sol est analogue à celui des causses ; ces collines étaient autrefois plantées de *garrics* (nom patois du chêne dans le Languedoc), aussi les appelait-on des *garrigues* (1) ; les chênes ont disparu, mais le nom de *garrigue* est resté à ces collines dénudées et par suite a été appliqué même aux collines trop ingrates pour avoir jamais pu être ombragées par des *garrics*.

Les garrigues n'ont pas de cours d'eau, on y met de la vigne, des figuiers, des oliviers, le chêne s'est même conservé sur celles du Lot ; mais on ne saurait disconvenir que cette végétation dans son ensemble est languissante et rabougrie bien que les *garrigues* des environs de Nîmes soient parsemées de *mazets*, petites maisons de campagne qui n'ont point formé de communes mais seulement des écarts (2) ; quant aux *garrigues*, elles ont

(1) *Garric* est le nom du chêne qui croît spécialement sur ces collines, chêne de mauvaise venue, autrement le chêne de belle venue qu'on rencontre dans la plaine a conservé le nom de *chêne*. D'après ceci une *garrigue* est donc une chênaie ne contenant que des chênes rabougris.

(2) **Mazet, les Mazets** sont des noms très-répétés dans le Gard, l'Ardèche, l'Hérault, ainsi que **Mazel, les Mazeaux, les Mazes** communes ou écarts des mêmes départements ; ces noms se rapprochent trop de *mazure* pour qu'il soit nécessaire de s'étendre sur leur signification.

En descendant vers la Méditerranée les maisons de campagne ont quitté leur humble nom de *mazet* pour celui de *bastide* (bâtisse neuve), qui désigne en Provence toute habitation de plaisance, quelle que soit son importance ; ce nom y est répandu à profusion et les cartes topographiques signalent plus de cinquante communes **la Bastide** depuis la Gironde et le Vaucluse jusqu'aux Pyrénées et à la Méditerranée. Du côté des Hautes-Alpes et de la Drôme ce nom de **la Bastide** est devenu **la Bâtie** (bâtisse).

fourni leur apport à la nomenclature territoriale, témoin **Garrigues, la Garrigue** (1), noms de communes plusieurs fois répétés.

Ce nom de *garrigue* d'abord réservé aux collines plus ou moins incultes des Cévennes est descendu dans la plaine jusqu'aux Pyrénées pour désigner des terrains incultes ou stériles ; quelques-unes de ces *garrigues* de la plaine n'étaient pas tellement ingrates qu'on ne pût par la culture en tirer quelque parti et voici le procédé mis encore aujourd'hui en pratique à l'occasion :

On trace des bandes dont on enlève le gazon par mottes ; on ramasse toutes les broussailles que l'on fait bien sécher, puis on étend ces broussailles sèches auxquelles on joint, s'il est nécessaire, des fagots de petit bois sur ces bandes découvertes de manière à présenter une couche combustible suffisante ; on couvre avec les gazons desséchés la partie terreuse en dessus et on met le feu ; la combustion achevée on laboure (2).

Les terrains ainsi défrichés prennent le nom d'*artigues*, et de là des localités comme **Artigat, Artigue, Artiguedieu, Lartigue.**

Dans le centre de la France sont des plateaux analogues aux causses et se prêtant très-bien à la culture du seigle, d'où le nom de *Ségalas;* les communes qui s'appellent **Ségalas, Ségalassière,** doivent leur nom au voisinage de ces plateaux.

Anciennement en France il existait de vastes terrains incultes, sans pourtant être stériles, *terrains où ne passaient jamais la charrue ni la faux*, on les appelait des *varennes* et servaient de remise au gibier. C'est de ce nom qu'on a fait *garenne*. Si ces terrains restaient incultes c'est

(1) Et aussi **la Jarrige.**
(2) Ce procédé est connu sous le nom d'*écobuage*.

qu'on jugeait de prime abord que le produit ne serait pas en rapport avec le travail, aussi les localités du nom de **Varennes, la Varenne,** sont-elles pour la plupart environnées de terres médiocres (1), et ce nom bien que porté par plus de quarante communes en France passerait inaperçu si Louis XVI n'eût été arrêté à **Varennes-en-Argonne** lorsqu'il chercha à fuir la France en 1790.

C'est de *varenne* qu'on a formé *garenne*, nom qui pour nous désigne un endroit où l'on entretient des lapins, mais qui sous les rois carlovingiens désignait de vastes terrains dont la chasse était réservée et même s'étendait à la pêche puisqu'il y avait des rivières tenues en *garenne*. Les rois et les seigneurs seuls en possession du droit de chasse étendaient sans cesse leurs garennes même sur les terres d'autrui pour s'assurer des chasses plus belles et plus variées; aussi les lieux où la chasse n'était point interdite devinrent si rares qu'on fut amené à les désigner par un nom particulier, celui de *venabula* (2), origine de **Vénables** (Seine-Inférieure) et d'un écart du même nom dans l'Eure.

Aujourd'hui encore en Bretagne on donne le nom de *garenne* à des portions de lande séparées par des murs en terre ou des fossés et dont les ajoncs coupés et broyés sont employés à la nourriture des chevaux.

Les parties marécageuses des forêts de l'ouest de la France furent autrefois désignées sous le nom de *brières*. Non loin de l'embouchure de la Loire est la *Grande-Brière*, vaste terrain de vingt kilomètres de long sur à

(1) Le Glossaire du centre définit : *Varenne*, terre sablonneuse; celui du Poitou : *Varenne*, terre légère.

(2) *Venabula*, c'est-à-dire *chassable* qui n'est pas français mais fait comprendre suffisamment la pensée.


Chedelot
la Piais
la Guermais
le Gac
Pile
la Glenais
Mine à Plomb
Géraudais
la Tournaie
la Menagerais
la Maguerais
la Guesne
la Gautrais
la Dignée
le Bois Laurent
Mn. Noulot
le Bois au Moine
les Pretaux
la Brousse
le Laubry
la Hoissais
la Dienée
Caloyau
la Crepelais
Lambaudais
la Tricardai
le Ruaud
le Bois Jaubert
Cansac
la Gravière
la Chevalerie
Pré-au-Loup
l'Angle
la Close des Genêts
la Close Galet
le Bastard
la Brousse
Reignac
la Hardière
Belle oreille
la Bizardière
la Chaussée Denion
Trémodene
Drelif
Lavenac
Tregaineau
Lormois
le Tilloux
la Conilonnaie
l'Etang
Pinard
la Caratel
Canais
le Ht. Village
le Village
la Mare Busson
les Bossennes
Canal

peu près autant de large; c'est une immense tourbière dans l'intérieur de laquelle sont restées quelques mottes solides, espèces d'îles entourées sinon d'eau mais de ce terrain pâteux et sur lesquelles ont été établies quelques constructions; les *brierons* qui les habitent ont pour principale occupation d'exploiter la tourbe de cette *brière*.

Différentes *brières* de l'Ouest ont formé les noms propres de plusieurs localités avoisinantes, **Brières-les-Scellés, Seichebrières, Saint-Mars-la-Brière.**

Une surélévation de terrain qui atteint des proportions considérables prend le nom de *mont* (1), et la continuité des monts constitue soit une chaîne de montagnes, soit une chaîne de collines suivant l'importance de ces monts. Dans les pays habités l'habitude de voir ces monts et plus tard la nécessité de les distinguer les uns des autres leur a valu un nom propre; chaque mont a son nom, nom donné primitivement d'après le caractère et ensuite par le hasard. Quand on dit le *Mont-Blanc*, c'est une allusion aux neiges qui le recouvrent; le *Mont-Rose*, parce que ses neiges prennent une teinte rosâtre lorsque le soleil les éclaire, tous deux sont dans les Alpes; le *Mont-Perdu* non pas tant à cause de sa cime élevée qui se perd dans les nuages que par suite des difficultés qu'eurent à surmonter ceux qui les premiers en firent l'ascension (2), il est dans les Pyrénées. D'autres fois on appelle le *mont* par

(1) Ou *Monceau* ou *butte* ou *motte* selon que la surélévation est plus ou moins prononcée; c'est là l'origine des noms de lieu comme **Monceau, Buttot, la Motte** ou **la Mothe.**

(2) La première ascension du *Mont-Perdu* ne fut faite qu'en 1802 par Ramond et il n'y arriva qu'après trois tentatives; la difficulté de reconnaître le chemin pour arriver à la cime du mont qui reste caché pour ceux qui en font l'ascension a motivé ce nom de *Mont-Perdu.*

son nom tout court, l'*Obiou* dans les Hautes-Alpes, le *Canigou* dans les Pyrénées. Si le mont se termine en forme pointue il prend le nom de *pic* : *Pic de l'Ours* dans les Alpes, *Pic de Perdiguère*, *Pic d'Ossau*, *Pic d'Arran*, les Pyrénées en regorgent. Si le mont restant pointu devient plus effilé encore, ce n'est plus un pic c'est une aiguille : *l'Aiguille de Venosc*, *l'Aiguille du Greppo*, *l'Aiguille de l'Argentière*, toutes dans les Alpes ; les Pyrénées n'en signalent point.

Souvent encore lorsque le mont de loin semble reproduire la forme d'un objet qui nous est familier, on lui

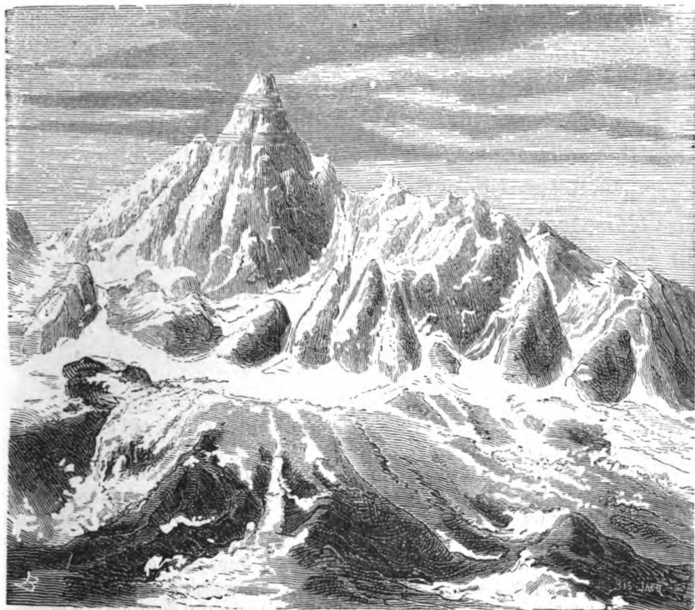


Pic du Midi.

donne le nom de cet objet, comme *le Casque* dans les Pyrénées, *le Casque de Néron* près Grenoble parce que les crêtes nues et arrondies de ces monts dessinent assez bien le cimier d'un casque. Un autre nom beaucoup plus souvent répété est celui de *dent* : *la Dent du Chat*, *la Dent*

du Loup (1), et si l'on ne veut pas d'un animal on donne à cette dent le nom d'une des localités bâties à sa base ou sur un de ses versants : *la Dent de Nivoley* en Savoie, *la Dent de Crolles* près Grenoble.

Les monts de la chaîne des Vosges présentent dans leur ensemble des pentes plus douces qu'on ne les ren-



Aiguilles du Mont-Blanc.

contre dans les autres chaînes de montagnes ; ils sont terminés par des formes boursouflées en ampoule et peut-

(1) Les habitants de la Suisse appellent ce genre de monts des *cornes* (horn), *Barenhorn*, corne des Ours.

Ils n'ont point fait de distinction entre les monts pointus plus ou moins effilés et les désignent sous le nom générique de *piz* (pour *spitze*, pointe) dans les cantons parlant le patois germanique et de *pizzo* dans les cantons voisins de la Lombardie.

être est-ce par rapprochement qu'on leur a donné le nom générique de *têtes* (1): *Tête de Sceux*, *Tête du Boucheux;* les chaînons de ces têtes en se rencontrant ont fait surgir aux points de leurs croisements des monts plus élevés que les têtes et pourtant à pentes moins raides, se rapprochant encore mieux que les têtes de la forme d'une demi-boule, les habitants les ont appelés des *ballons* (2) : le *Ballon de Thann*, le *Ballon de Servance*, etc.

Les Vosges n'offrent point ces sites pittoresques des autres chaînes de montagnes dont les cimes sont des rochers abruptes aux anfractuosités remplies de neige en tout temps. Leur forme exclut la présence des pics, des aiguilles, des cascades hardies auxquelles les Alpes et les Pyrénées doivent leur vogue. Les sommets des *ballons* et des *têtes*, trop faibles d'altitude pour conserver la neige en été, sont couronnés par de beaux pâturages qui commencent à la hauteur où cesse la végétation arborescente; ces pâturages sont connus sous le nom de *hautes-chaumes* (3).

(1) Et *Kopf* (tête) dans la partie des Vosges qui a conservé l'idiome germanique : *Barenkopf* (tête d'ours).

Tête se retrouve comme nom générique de différents monts à forme arrondie dans les Alpes : *Tête de Chalanbel*, *Tête de Praorzel* dans l'Isère. Sur le territoire de l'arrondissement d'Yssengeaux s'élèvent des monts de forme analogue, aussi les a-t-on également appelés *têtes*, mais dans le patois du pays : *Suc de Raillières*, *Suc de Peyrame*. Peut-être est-il plus exact d'interpréter *suc* par *sommet de tête* puisque le Glossaire roman d'Honorat traduit *suc capelade* par tête chauve et que d'après du Fouilloux « on reconnaît les vieux cerfs quand ils ont la meule (base du bois) près du *suc* de la tête. »

Suc est encore employé dans le patois d'Auvergne pour les surélévations de terrain plus ou moins prononcées; le *Suc de Redon* (Cantal) est coté 1,582 mètres.

(2) La partie française des Vosges n'a jamais compté que cinq ballons.

(3) Du celte *chem* qui signifie mont; par extension on appelle *chaumes* dans la chaîne des Vosges les pâturages situés sur les versants. Dans le centre de la France ce nom de *chaume* est employé pour désigner le champ de blé ou d'avoine dont la récolte est enlevée, mais dont le sol n'a pas encore été labouré ; c'est l'état hérissé du champ après la moisson.

Le *chaume* à proprement parler est la paille dont on a séparé le grain (témoin le nom de *chaumière* appliqué aux habitations couvertes en

Têtes et ballons des Vosges



Crêts et Combes du Jura

Sur les hauts plateaux du Jura s'élèvent les *crêts*, chaînes de petites montagnes qui partagent ces plateaux en vallées creuses et irrégulières ; chaque crêt a son nom : le *Crêt du Nû*, le *Crêt des Arcets*, le *Crêt de la Neige*, tous inscrits sur la carte de France, et les vallées s'appellent des *combes* (1).

Les *combes*, en général, n'ont pas de cours d'eau, mais par suite des pluies, par suite de la fraîcheur qui toujours règne dans les régions élevées et aussi de la nature du sol, ces combes sont d'excellents pâturages; des communes s'y sont donc formées et un assez grand nombre d'entre elles tirent leur nom de leur position topographi-

paille) ; il faut rappeler qu'aux premiers âges les champs de blé n'étaient pas fauchés ras de terre comme aujourd'hui ; on coupait les épis et par suite le champ présentait véritablement du chaume (paille longue) que l'on abandonnait sur pied au bétail ; cette façon de récolter était encore en usage, il y a quelques années, en certains endroits de la Bretagne.

Chaumont est un nom de lieu fréquemment répété, dans lequel on a vu le plus souvent l'abréviation de **Chauve-Mont ;** cette interprétation ne doit pas s'étendre à tous les *Chaumont* car bon nombre sont bâtis sur un sol dont la nature n'admet pas le qualificatif de *chauve ;* c'est que l'on a accolé le mot latin *mont* au mot celte *chem* qui a la même signification et on a ainsi transformé en nom propre ce qui était un nom générique (Voir à l'Appendice *Tautologie*).

Chem ne parait pas avoir été en usage dans le midi de la France, car le plus méridional des *Chaumont* est dans l'Isère ; vers les Pyrénées, le mot *cucq* semble y avoir suppléé (**Cucq**, Lot-et-Garonne, Tarn ; **Cuqueron,** Basses-Pyrénées), et comme *chem* on l'a accolé à *mont* pour former **Cumond** (Dordogne), **Cumont** (Tarn-et-Garonne) ou son anagramme **Montcucq** (Lot).

(1) En bas latin *cumba* désignait une dépression du sol d'une certaine étendue et ne s'appliquait pas seulement aux vallées résultant de la présence des crêts, mais aux autres vallées élevées, aux plateaux concaves qu'on peut rencontrer dans les chaînes de montagnes et aux dépressions en pays de plaine ainsi que le témoignent **Combs-la-Ville** (Seine-et-Marne) près de la Seine, **Bourg-Combe** (Ille-et-Vilaine) que le langage a transformé en **Bourg des Comptes.**

Combe est devenu *comme* dans le langage bourguignon et *coume* dans celui des montagnards pyrénéens, de là des localités comme **Coume-Caoude** (Ariége), **Coume-Longue** (Haute-Garonne) qui sont situées dans des combes.

Dans quelques parties du centre de la France les terrains creux prennent le nom de *cros* et les localités bâties dans ces creux en ont quelquefois pris le nom : **Cros** (Gard), **le Cros** (Hérault), **Cros de Montvert, le Cros de Géorand,** etc.

que comme **la Basse-Combe, la Haute-Combe, Belle-Combe, Combelle**, etc.

Les torrents qui descendent des crêts par l'orage ou la fonte des neiges prennent le nom de *ruz*, c'est le mot ruisseau qu'on a abrégé pour mieux faire saisir le parcours borné de ces petits cours d'eau instantanément formés.

Aux premiers âges du monde certains chaînons des Alpes et du Jura reposant sur un sol encore mal affermi se sont rompus par suite de l'inégale résistance du terrain; les morceaux de ces massifs allongés replacés bout à bout par leur propre poids sur le terrain mouvant qui depuis s'est solidifié pour emboîter les bases de ces monts contigus et les forcer à l'immobilité, ont laissé un intervalle entre leurs bouts qui établit un passage de plain-pied entre les plaines séparées par ces chaînons. Ce passage est appelé une *cluse* et toujours au fond de la cluse il y a un cours d'eau. Quelques localités établies dans ces gorges ont pris le nom de l'accident topographique : **la Cluse** (Hautes-Alpes), **Cluses** (Haute-Savoie), **la Cluse et Mijoux** (Doubs) situé dans la *cluse* ouvrant le passage à la route et au chemin de fer qui relient Pontarlier à Neufchâtel (Suisse) en passant sous les feux du fort de Joux; la *cluse* de Nantua ouvrant le passage à la route de Lyon à Genève, route qui longe le lac de Nantua, traverse la ville et passe dans l'intérieur du fort l'Écluse, lequel défend l'entrée extérieure de la cluse en battant à la fois la route et le chemin de fer qui en débouchent.

Les terres qui recouvrent les monts, sous l'action de la pluie et de la fonte des neiges, sont sans cesse entraînées du sommet vers la base et quelquefois elles sont arrêtées dans leur éboulement par des rochers qui apparaissent avec des faces verticales comme de grands pans de mur;



La Cluse du fort l'Ecluse

les grottes percées dans ces rochers sont dans la partie méridionale de la France appelées des *balmes* (ou *baumes*) et ce nom de *balme* est quelquefois donné à ces murs verticaux bien qu'ils ne soient pas toujours percés de grottes. Les *balmes* ont prêté leur nom à bien des localités voisines : **la Balme** (Isère), près de la grotte dite *la Balme*, une des sept merveilles du Dauphiné qui fut, dit-on, le repaire du trop fameux Mandrin ; **Balme d'Épi, Balme de Sillingi, les Balmelles**, etc. **Baume-les-Dames** (1),



Cirque de Gavarni.

une sous-préfecture du Doubs qui doit son surnom à un ancien couvent de dames nobles ; **Baume-les-Mes-**

(1) Ce complément de *les Dames* (**Berthaucourt-les-Dames**) ou *aux Dames* (**Bouxières-aux-Dames**) indique toujours qu'il y eut autrefois dans la localité un établissement religieux où n'étaient admises que des

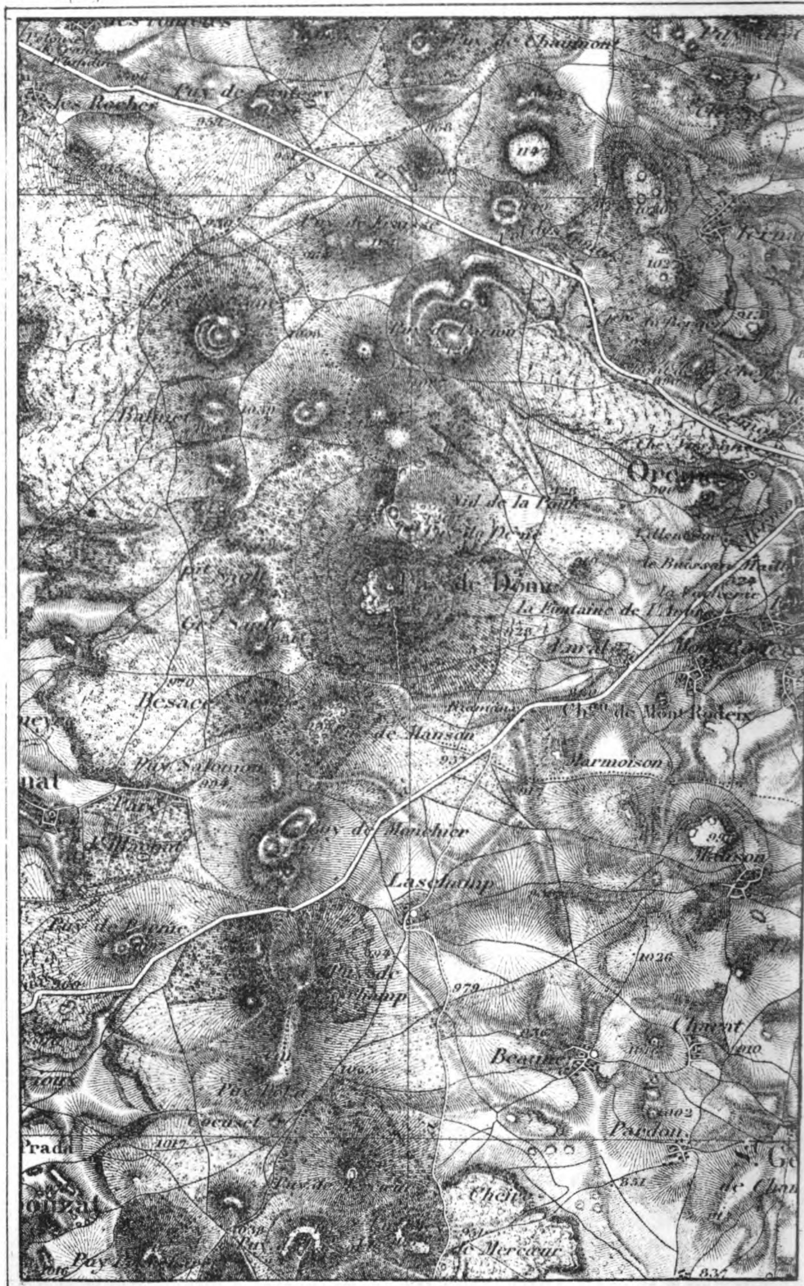
sieurs, beaucoup moins important que Baume-les-Dames, n'en doit pas moins son nom au même accident topographique (1) et pour avoir eu autrefois une abbaye de Bénédictins.

Ces rochers verticaux ne soutiennent pas toujours les monts comme une grande muraille convexe, quelquefois ils enveloppent un vaste espace en hémicycle et superposés les uns sur les autres forment des étages de gradins tellement élevés que le troisième étage atteint les cimes des monts environnants; ces gradins vus dans leur ensemble rappellent un immense *cirque*, c'est aussi le nom que prend cet accident topographique : le *Cirque de Gavarni*, le *Cirque de Marboré*, le *Cirque d'Estaubé*, tous dans les Pyrénées, seule chaîne de montagnes où les cartes topographiques signalent cet accident.

Tout le monde sait ce que c'est qu'un volcan, car il n'est personne qui n'ait vu reproduit par la gravure le Vésuve ; c'est un cône, une pyramide comme on voudra l'appeler, percé dans sa hauteur d'un tube par lequel s'échappent des matières enflammées, des matières en

personnes pouvant faire preuve de noblesse, à moins que cette expression *les Dames* ou *aux Dames* n'ait été amenée par corruption de langage ; c'est ainsi que près Metz la localité **la Grange-aux-Dames** était anciennement la grange où l'on apportait la dîme, son nom était donc **la Grange aux Dîmes,** la façon de parler du pays en fit **la Grange-aux-Dêmes** puis **aux Dames** par homophonie.

(1) Les balmes ou grottes sont des cavités souterraines que le hasard a formées ; mais on en rencontre qui ont été faites par la main de l'homme alors qu'il vivait à l'état de *troglodyte* (vivant dans les grottes) et celles-ci sont creusées dans une couche tendre du terrain ; on les appelle *creuttes* dans le voisinage de Laon, *boves* dans les cantons de Braînes et de Vailly et *crouttes* dans Seine-et-Marne. **Les Creuttes** (faubourg de Laon), **Boves** (Somme), **La Bovelle** (Aisne), **Crouttes** (Aisne), **Tannières** (Seine-et-Marne), sont des localités qui doivent leur nom à la présence de ces grottes creusées pendant l'Age de pierre et encore habitées aujourd'hui.



Chaîne des puys d'Auvergne

fusion (la *lave*) et beaucoup d'autres choses plus ou moins bien connues.

Que par la suite des siècles le volcan vienne à s'éteindre, la partie supérieure tombera dans le tube et s'abaissera de la quantité nécessaire de pierres, de terres qu'il aura fallu pour combler ce tube. Il se formera donc en haut de ce cône une plate-forme circulaire avec un rebord, plate-forme inclinée de la circonférence au centre et présentant dans son ensemble l'aspect d'un cirque de voltige. Cet accident très-fréquent en Auvergne y est appelé un *puy;* il y a la *chaîne des puys* qu'on devrait appeler plutôt la ligne des puys puisque les *puys* n'y sont pas contigus comme dans une chaîne de montagnes; chaque puy a son nom, le *Puy-Montchié*, le *Puy de la Voche;* le chef-lieu du département de la Haute-Loire doit son nom à un accident topographique de ce genre il s'appelle **Le Puy**; et puis le plus remarquable de tous, celui qui a donné son nom au département dont Clermont est le chef-lieu, le *Puy-de-Dôme* (1).

Les crevasses que l'on rencontre à la surface du sol sont parfois accompagnées d'une dépression qui passerait inaperçue si le sous-sol n'était l'objet d'une exploitation houillère. L'écorce du globe est formée, comme chacun sait, de couches de nature et d'épaisseur différentes: la première couche est toujours la terre labourable à moins qu'elle ne fasse complétement défaut, les autres couches

(1) *Puy* vient d'un mot celte *puech* (hauteur), c'est un nom générique très-répandu indiquant un mont isolé ou se détachant nettement dans une chaîne, aussi le trouve-t-on appliqué dans les Alpes, les Pyrénées, les Cévennes et autres chaînes moins importantes. C'est parce que les volcans éteints de l'Auvergne se présentent sous forme de monts solés qu'on les a appelés des *puys* (Voir *puech*, à l'Appendice).

peuvent être de la pierre, du sable, de la houille et quand c'est de la houille on l'exploite.

Pour exploiter la houille on perce des galeries, des tunnels dans le massif de la couche et c'est le charbon provenant du déblai de ces galeries qui est livré à la consommation ; mais il peut arriver qu'à l'extrémité d'une galerie le charbon cesse tout à coup parce qu'en cet endroit le terrain s'est séparé en deux et qu'une partie a *failli* (1).

On se trouve donc en face d'une couche de tout autre nature que du charbon de terre, et, pour reprendre le travail, il suffit de descendre ou de monter quelques degrés ; cette crevasse accompagnée d'une chute de terrain se nomme une *faille*. Dans les environs de Metz les failles sont fréquentes ; une des localités voisines en tire son nom, elle s'appelle **Failly** (2).

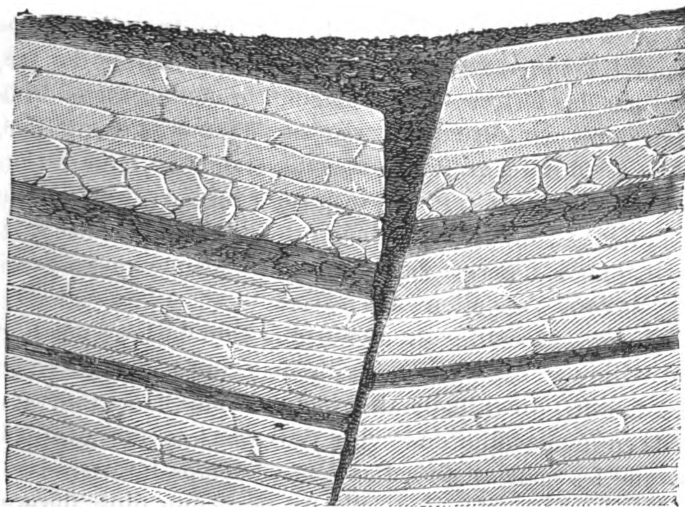
Ce sont les *failles* qui à la suite de grandes pluies causent ces inondations subites dans les galeries de mines, inondations qui font tant de victimes. L'eau emmagasinée dans la crevasse trouvant une issue lorsqu'on perce la paroi qui la retient, s'échappe, comme le fait l'eau d'une écluse par la vanne qu'on lève, pour envahir l'intérieur des galeries.

Ce vieux verbe *faillir* a été employé de la manière la plus heureuse pour faire ressortir la position topographique de Montereau (Seine-et-Marne). Des villes de ce nom, il y en a trois en France : la plus connue est celle où s'est livrée la bataille de 1814, bataille connue elle-même non pas tant par ses résultats que parce que la gravure l'a popu-

(1) De *faillir* qui signifie tomber ; n'est plus employé qu'au figuré : un homme qui a *failli*, une maison en *faillite*.

(2) Cette origine du nom de Failly ainsi accréditée dans le pays cadre très-bien au point de vue topographique; mais il y a lieu de croire, comme on le verra plus loin, que ce nom rappelle plutôt les hêtres.

larisée en y représentant Napoléon Ier pointant une pièce de canon ; cette ville est située au confluent de l'Yonne et de la Seine c'est-à-dire à l'endroit où tombe l'Yonne dans



Faille.

la Seine, à l'endroit où *fault* l'Yonne dans la Seine, d'où le nom **Montereau-fault-Yonne** (1).

(1) Avant 1814 la ville de Montereau était déjà célèbre par le guet-apens dont fut victime Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne.

Le duc ayant accepté une entrevue offerte au pont de Montereau par les gens du Dauphin (depuis Charles VII), pour le recevoir on dressa des tentes sur le milieu du pont qui traverse la Seine. On prit soin de ne laisser passer avec Jean-sans-Peur qu'un seul compagnon, le duc de Noailles ; Tanneguy-Duchâtel, profitant d'un moment de surprise, abattit d'un coup de hache le duc de Bourgogne en même temps qu'un autre partisan fendait la tête au duc de Noailles.

Une inscription rappelle encore aujourd'hui ce fait sanglant :

En l'an mil-quatre-cent-dix-neuf
Sur un pont agencé à neuf
Fût meurtri Jehan de Bourgogne
A Montereau où *fault* l'Yonne.

C'est à ce dernier vers que Montereau doit son complément.

Quelques rivières, particulièrement le Rhône et la Saône, ont sur certains points de leur parcours un lit beaucoup plus large que ne le comporte leur volume d'eau. Lorsque ces parties inoccupées sont séparées du lit principal de la rivière soit par des endiguements ou des jetées pour travaux d'art comme chaussées, chemins de fer, soit par des tertres formés pendant le déplacement de la rivière ou peut-être que la rivière n'a jamais pu entamer, il en résulte de grandes excavations dont le fond est en tout semblable à celui de la rivière mise à sec et qui ne sauraient être cultivées (1) par suite des sables et des cailloux que la rivière a amoncelés dans les âges passés, ces excavations s'appellent des *losnes*.

Quelques localités prennent leur nom de leur position au milieu de ces *losnes :* la ville de **Losne, Saint-Jean de Losne** qu'on pourrait appeler le magasin à fourrage et le coffre à avoine de la ville de Lyon, car elle approvisionne les écuries de cette ville de temps immémorial; mais il est un titre dont elle est beaucoup plus fière et qu'il n'est pas hors de propos de rappeler aujourd'hui : assiégée par les Impériaux au XVII[e] siècle (1636) pendant cet épisode connu sous le nom de guerre de Trente ans, malgré le délabrement des murailles la garnison composée de cinquante soldats et quatre mille citoyens n'en tint pas moins tête à une armée de soixante mille hommes qui dut se retirer devant une résistance opiniâtre. Aussi le roi Louis XIII octroya-t-il à la ville le surnom de *Belle Défense*.

Les habitants de Saint-Jean de Losne ont consacré le souvenir patriotique de leur cité par une fête commémorative séculaire.

(1) Ces excavations étant toujours humides par suite de la pluie et sur tout parce qu'elles sont submergées par les hautes eaux, on y met volontiers des saules.

Il n'est pas d'accident topographique saillant dans son genre qui n'ait un nom propre; mais si le nom indique l'individualité, il ne fait pas toujours ressortir l'espèce. Ainsi *le Morgon* représente à la fois deux cours d'eau distants de plus de 150 kilomètres et une montagne plus éloignée encore. Cette absence de terme générique amène bon nombre de personnes à croire que le département de la Lozère est sillonné par un cours d'eau de ce nom qui est celui d'une montagne. Les Orientaux dans leur langage topographique ont su éviter ces confusions en faisant précéder le nom propre du nom générique, ce sera le *Djebel Preaf* ou le *Djebel Thaya* s'il s'agit d'une montagne et l'*Oued-Safsaf* (Rivière des Peupliers) ou l'*Oued-Roumel* (Rivière du sable) s'il s'agit d'un cours d'eau. Nous autres, nous affectons une certaine intimité avec nos grands cours d'eau et nous les appelons brièvement le Rhône, la Saône, et non pas *le Fleuve-Rhône*, *la Rivière-Saône ;* avec les cours d'eau de faible importance nous sommes moins familiers, nous leur rappelons leur médiocre importance par des noms tels que *Ruisseau du Moulin*, *Ruisseau de Saint Julien*, et, si le cours d'eau ne mérite pas d'être classé même parmi les ruisseaux, nous abrégeons pour substituer les termes de *ru*, *rieu*, *riou*, souvent en complétant par le nom de la localité baignée : *Ru de Puderval*, *Rieu de Saint-Jean*, *Riou de la Fitte*, et quelquefois encore par une empreinte caractéristique : *Rieussec*, *Rieutort*, *Rioufré* (1) ; mais, comme les empreintes d'un petit cours d'eau sont peu variées, on ne doit pas s'étonner que ces noms soient fréquemment répétés sur la carte de France (2).

(1) Ruisseau sec, ruisseau tortueux, ruisseau froid.

(2) *Rieu*, *riou*, sont des noms génériques qu'en rencontre surtout dans le sud-est et le sud de la France, et *ru* dans le centre (Ile-de-France, Orléanais) ; dans l'Aveyron et le Lot, les petits cours d'eau à faible courant qui pendant la saison sèche marquent leur trace de distance en distance par des trous vaseux sont appelés *ribautels*. Ainsi qu'il a été dit plus haut les

Le cours des rivières est sinueux ; lorsque ces sinuosités sont assez prononcées pour faire dire que la rivière revient sur elle-même, elles prennent le nom de *méandres*.

Les *méandres* les plus souvent décrits, chantés, versifiés sur tous les tons, sur tous les modes, sont ceux de la Seine ; leur vogue tient non pas tant à leur caractère, bien qu'il soit parfaitement dessiné, qu'à leur voisinage de la ville la plus attrayante du globe, laquelle attire sans cesse de toutes les parties du monde beaucoup d'étrangers qui voient ces méandres ainsi que toutes les autres curiosités que l'on peut voir à Paris et dans ses environs ; mais il existe dans le voisinage d'autres méandres aussi bien dessinés que ceux de la Seine et dont on parle moins, ceux de la Marne. Ce qu'on appelle la *Boucle de la Marne* est un méandre des mieux caractérisés.

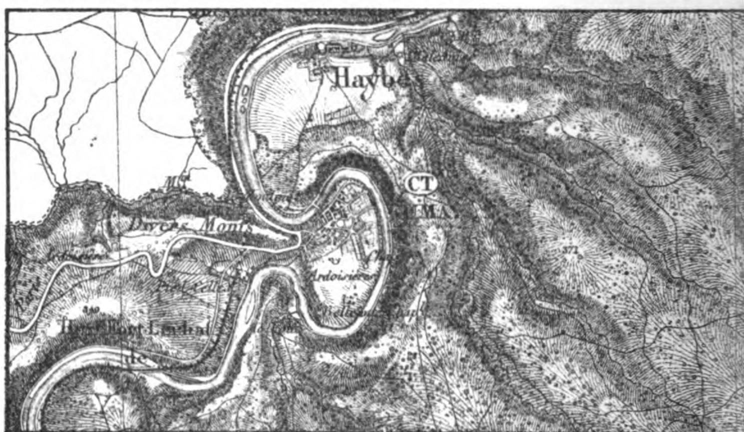
Il est d'autres méandres tout aussi bien caractérisés que ceux de la Seine ou de la Marne et peu connus parce qu'ils

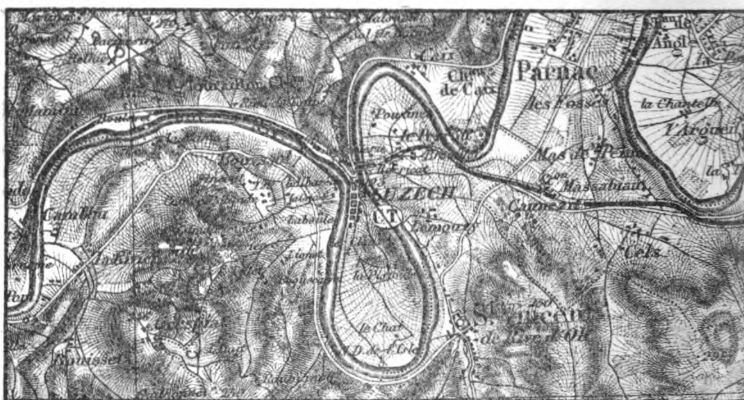
torrents des Vosges et quelques-uns du Jura prennent le nom générique de *rupt :* le *Rupt de Mat* (Moselle) ; le *Rupt Ramier* (Doubs), etc. En Lorraine, en Champagne et aussi dans le Jura, quelques localités s'appellent **Rupt** ; ces localités sont sur des cours d'eau aussi bien que **Grandrupt**, **Belrupt** dont les noms correspondent à **Grandrivière**, **Bellerivière** ou **Grandruisseau**, **Beauruisseau** suivant l'importance du cours d'eau. Dans le Jura beaucoup de ruisseaux rapides comme ils le sont toujours en pays montueux prennent le nom générique de *bief* bien que ces ruisseaux ne soient nullement des prises d'eau pour faire marcher des moulins comme le nom semble l'indiquer : c'est le *Bief d'Enfer*, le *Bief du Chamois*, le *Bief de la Serra ;* ils ont formé les noms de quelques communes et écarts : **Bief**, **Bief d'Étoz**, **Bief Miloc** dans le Doubs, et **Bief du Four**, **Bief des Maisons** dans le Jura.

On sait qu'un *bief* dans l'acception ordinaire désigne une dérivation destinée à mettre des roues en mouvement ; alors c'est la transformation de *biais* (oblique) ; mais *bief* pris comme nom générique des petits torrents des monts du Jura est la transformation de *bieu*, mot celte qui signifie *rivière*, *canal*.

Dans l'idiome germanique nos *rupt*, *rieu*, *riou* sont traduits par *bach*, qui entre dans la formation des noms de lieux toujours en queue : **Mulhbach** (moulin ruisseau), **Erlenbach** (aulnes ruisseau). Il est devenu **becque** dans la Flandre : **Steenbecque** (pierreux ruisseau), **Bousbecque** (bois-ruisseau), et *bec* en Normandie : **Clarebec** (clair ruisseau), **Houlbec** (creux ruisseau), localités sur des cours d'eau. Le *Becquet* (petit ruisseau) est un petit affluent normand de la Seine.

Méandres de la Seine et de la Marne







Méandres de la Meuse, du Lot et du Doubs

sont près de petites localités : le méandre de Luzech, formé par le Lot (1), dont la boucle est très-allongée et celui de Fumay, formé par la Meuse, dont la boucle est au contraire très-élargie.

Si les contours toujours riants et gracieux des méandres ont été souvent mis à profit par la littérature, la fortification a su s'en servir au besoin ; Besançon est contourné par un méandre que forme le Doubs ; la ville est bâtie dans une presqu'île résultant de ce méandre et l'isthme en est fermé par un ouvrage qu'on appelle la Citadelle de Besançon.

Lorsque sur une carte de France de grandeur ordinaire on suit le cours du Rhône, arrivé dans le département de l'Ain à hauteur de la commune de Bellegarde on voit écrit : *Perte du Rhône ;* là effectivement le Rhône disparaît à la vue sous des rochers pour reparaître à quelque distance.

Le Rhône n'est pas le seul cours d'eau qui présente cet accident ; la Valserine (affluent du Rhône) offre une perte pour le moins aussi curieuse que celle du Rhône et encore le Roumel, non loin de Constantine. Chacune de ces pertes est précédée d'une chute ; c'est cette chute qui a motivé la disparition momentanée du cours d'eau, car l'eau en tombant toujours a creusé le rocher jusqu'à ce que rencontrant un terrain qui s'est laissé délayer en bouillie, le cours d'eau a entraîné cette bouillie et s'est percé un tunnel à travers la couche sans résistance.

L'accident topographique le plus remarquable en ce genre, d'après les géographies les mieux accréditées, serait non pas dans notre pays mais en Espagne. Une rivière, la Guadiana, disparaît sous terre pour déboucher

(1) Cette rivière s'appelait primitivement l'*Olt* comme le témoignent **Saint-Vincent Rive d'Olt** qu'on peut lire sur la carte et **Saint-Laurent d'Olt** (Aveyron) baigné aussi par le Lot.

après un parcours souterrain de cinq lieues et demie par deux orifices que dans le pays on appelle les *Yeux de la Guadiana* (1).

Cette façon de présenter la perte de la Guadiana est tout à fait imagée, car voici en réalité ce qui se passe : la Guadiana se jette dans d'immenses marais qu'elle aide à entretenir; ces marais reçoivent en outre d'autres cours d'eau moins importants il est vrai que la Guadiana, mais une fois versée dans ces marais la Guadiana est donc finie.

Le fond de ces marais est une couche très-épaisse de sable qui laisse infiltrer l'eau et cinq lieues et demie plus loin débouchent deux sources d'un fort volume d'eau qui se réunissant après quelques kilomètres de parcours, forment un nouveau cours d'eau qu'on appelle la Guadiana et qui en réalité n'a rien de commun avec la Guadiana supérieure déjà perdue dans les marais ; les cours d'eau qui ne doivent pas leur origine à la fonte des neiges ne peuvent provenir que des infiltrations du sol.

Comme accident topographique de ce genre nous avons peut-être le plus curieux qui soit en Europe c'est la source de la Sorgues.

Les monts Vaucluse sont percés de crevasses que dans le pays en appelle des *avens ;* les torrents qui se forment par les pluies s'engouffrent dans ces *avens* et toute cette eau mise en réserve dans des cavités souterraines est débitée avec mesure par ces citernes naturelles dont les fis-

(1) Quiconque a jeté les yeux sur une carte d'Espagne a dû remarquer que bon nombre de cours d'eau portent un nom commençant par *Guad... Guadiana, Guadalaxara, Guadalète;* ces noms devraient être écrits Guad-Iana, Guad-al-Axara, Guad-al-Ete, car ils ont été donnés par les Maures et dans leur idiome *guad* signifiait rivière, cours d'eau ; c'est la transformation du mot arabe *oued* que nous trouvons appliqué à tous nos cours d'eau d'Algérie, *Oued-Isly, Oued-Zenati, Oued-Roumel* qui près de son embouchure devient *Oued-el-Kebir* (Rivière-la-Grande) ; ce dernier nom se retrouve en Espagne sous la forme de *Guad-al-Quivir* parce qu'en effet c'est le plus important des cours d'eau de la Péninsule.

sures laissent échapper l'eau ; ces infiltrations viennent toutes aboutir en jaillissant près du même rocher dans une petite cluse, d'où le nom *Fontaine de Vaucluse* donné à la source de la Sorgues; le débit d'eau est tel que cette rivière porte bateau à son origine.

Ces *avens* ne sont pas particuliers aux monts Vaucluse, on les retrouve sous le nom d'*embacs* (1) sur les massifs du Cheiron (Alpes-Maritimes); leur rôle est le même : après avoir conduit les eaux pluviales dans des réservoirs souterrains, ces eaux s'échappent pour donner naissance à deux beaux cours d'eau la *Cagne* et la *Siagne.*

Lorsque deux cours d'eau se rencontrent, il est d'usage de dire que l'un se jette dans l'autre, ce qui suppose une inégalité dans l'importance de ces cours d'eau ; mais s'ils sont d'un égal débit, il est assez difficile de dire lequel reçoit l'autre ; il en résulte un cours d'eau nouveau qui n'est aucun des deux; aussi quelquefois et avec raison donne-t-on un autre nom au nouveau cours.

C'est ainsi que la *Dore* et la *Dogne,* qui prennent leur origine à la fonte des neiges des monts d'Auvergne, après leur jonction forment la *Dordogne;* celle-ci sans cesse accrue par d'importants tributaires se trouve égaler la Garonne au moment où elle la rejoint, mais cette fois le nouveau cours d'eau reniant toute famille (2) prend le nom de *Gironde* qu'il conserve jusqu'à son embouchure dans l'Océan.

Pareil accident a lieu pour la Sarthe et la Mayenne : leur réunion forme *la Maine* qui rejoint la Loire près

(1) Et aussi de *tendouls* ou de *cleups* sur les Causses et les Ségalas du Rouergue et enfin de *scialets* sur certains plateaux pierreux dans la Drôme.

(2) Ce que n'ont pas fait la *Midouze* (Landes), affluent de l'Adour formé de la réunion du *Midou* et de la *Douze;* ni la *Gyronde,* affluent de la Durance formé de la réunion de la *Gyre* et de l'*Onde,* torrents descendus des Hautes-Alpes.

d'une petite localité dont le nom explique on ne peut mieux la position topographique puisqu'on l'appelle **Bouchemaine**.

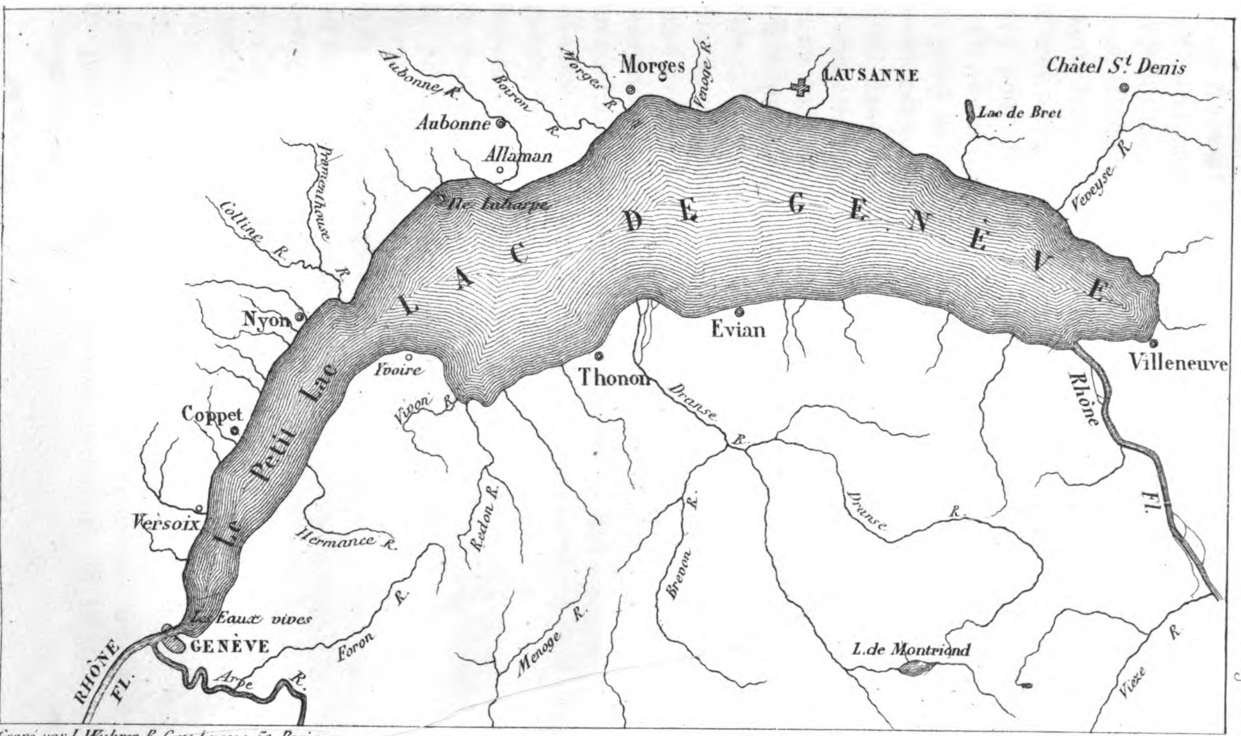
Une autre plaisanterie topographique beaucoup plus accréditée que le parcours souterrain de la Guadiana est celle du *Rhône traversant le lac de Genève* ainsi que l'écrivent bon nombre de géographes qui vraisemblablement ne furent jamais visiter le lac.

Le lac de Genève comme tous les lacs des montagnes, est alimenté par des sources souterraines et par un grand nombre de petits courants rapides.

Parmi les cours d'eau qui alimentent le lac il en est un beaucoup plus important qu'on appelle le **Rhône** et qui va se jeter dans le lac de Genève près de la pointe Est; puis au cours d'eau qui déverse le lac à Genève on a donné également le nom de *Rhône*, et par suite du même nom appliqué à deux cours d'eau différents on a voulu y voir une rivière traversant le lac à l'égal d'un câble noyé aboutissant aux deux extrémités du lac; mais si tout aussi bien le *Rhône supérieur* se fût appelé le Cher ou l'Auron, jamais il ne fût venu à l'idée de dire que le Rhône traversait le lac de Genève.

Certains grands fleuves avancent dans la mer jusqu'à une distance parfois très-lointaine de leur embouchure; tel est le *fleuve des Amazones* ou *Maragnon* qui perd la douceur de ses eaux 30 lieues après son entrée en mer; mais le Maragnon a une profondeur qui est six fois celle du Pas-de-Calais et neuf fois sa largeur pendant un parcours peut-être de 80 lieues avant d'arriver à l'Océan; cet avancement est dû surtout aux flux et aux reflux de la mer.

Au moment du *jusant* (quand la mer se retire), le fleuve continue sa course sans obstacle et si la mer se retirait pour ne plus revenir le fleuve se creuserait un lit jus-



Lac de Genève

qu'au moment où arrivant au point le plus bas il formerait un lac comme fait le Jourdain avec le lac Asphaltite en Palestine. Lorsque la mer revient elle ne monte que graduellement et le fleuve quoique arrêté par son pied, gagne encore à la partie supérieure jusqu'au moment où la mer arrivant à sa hauteur forme un barrage assez puissant pour dire au fleuve : « *Tu n'iras pas plus loin.* »

Or, à cet instant elle est obligée de s'éloigner; la mer ne peut donc jamais reprendre sur le fleuve l'empiétement conquis pendant son absence; mais si le fleuve se jetait dans une mer morte comme la Méditerranée il n'avancerait pas en mer de la dixième partie seulement de ce qu'il avance dans l'Océan. Les plus grands fleuves d'Europe tels que le Danube, qui se jette dans la mer Noire, le Volga qui se jette dans la mer Caspienne, loin de gagner sur ces mers ont leur embouchure sans cesse envasée par suite de la barre qu'oppose la mer au cours du fleuve, à ce point que la sortie de chacun d'eux deviendrait impossible aux bâtiments de fort tonnage si un travail permanent de draguage n'ouvrait un passage à travers le limon que la mer par sa résistance force les fleuves à déposer. Comment admettre que le Rhône qui n'a guère plus d'eau que la Marne avant son entrée au lac puisse traverser une longueur de 17 lieues? Aussi n'avance-t-il que de 2 ou 3 kilomètres dans l'intérieur du lac, ce que l'on distingue parfaitement à la nuance de son eau trouble et si par les temps d'*accalmie*, c'est-à-dire lorsqu'il n'y a pas la moindre brise, on jette un bouchon en n'importe quel endroit du lac, le liége reste parfaitement immobile.

Les habitués du chemin de fer de Vincennes ont pu lire pendant longtemps à l'entrée intérieure de la gare cette suscription :

Train partant pour **Sucy-en-Brie.**

Ce complément de *en Brie* n'a pas pour but d'établir la distinction entre plusieurs localités de même nom, il n'y a qu'un seul **Sucy** en France; anciennement lorsqu'on voulait désigner une localité peu connue, afin de faciliter la reconnaissance sur la carte on précisait volontiers la position géographique en indiquant le pays où elle était située. Outre Sucy-*en-Brie* nous avons Chaumont-*en-Vexin*, Clermont-*en-Argonne*, Saint-Hilaire-*en-Dombes* et bien d'autres du même genre; tous ces compléments *Vexin*, *Argonne*, *Dombes* sont des noms de *pays*. On appelle *pays* des portions assez étendues de territoire qui ont des noms propres sans être pourtant l'objet d'une administration séparée; ces noms viennent pour la plupart de ce que ces portions furent autrefois des fiefs distincts (1), qui plus tard, par suite de conquête, d'alliance ou d'échange, furent incorporés à des fiefs plus puissants qu'eux.

Les *pays* sont très-nombreux en France (2); il y a lieu toutefois de parler avec détail des pays dont l'empreinte

(1) Les Romains avaient partagé la Gaule en grandes provinces et chaque province était subdivisée en *pagi* (pluriel de *pagus*), mot latin dont nous avons fait *pays*. Mais le nom de *pays* n'a pas été appliqué seulement à des portions de territoire jouissant d'une administration séparée, il a aussi servi à désigner des portions de territoire marquées d'une même empreinte comme le *Pays de Bray*, appliqué à une vaste plaine fangeuse de la Normandie; le *Pays-de-Double*, appliqué à cette partie du Périgord parsemée de marais et d'étangs; le *Pays des Watteringhes* nom donné à cette étendue conquise sur la mer entre Gravelines et Dunkerque et qui prend un caractère topographique du grand nombre de watergands qui la déchiquètent en rectangles; or le pays de Bray, la Double, les Watteringhes ne furent jamais des *pagi* comme subdivisions administratives.

Des parties de territoire liées à un même événement historique ont aussi formé des *pays;* le comté d'Oye et le comté de Guines (tous deux dans le Pas-de-Calais), perdus au milieu du XIVe siècle (1351), ayant été repris deux siècles plus tard (1558) sur les Anglais par le duc de Guise, ils furent à cette époque fondus en une seule subdivision sous le nom de *Pays-Reconquis.*

(2) Quoique très-inégaux entre eux les anciens pays peuvent être comparés à nos arrondissements car chaque département compte trois ou quatre *pays.*

topographique est souvent rappelée comme caractère : tels sont *l'Argonne* et *la Dombes.*

L'Argonne est comprise entre la Marne, l'Aisne et la Meuse ; c'est un sol tourmenté et couvert de forêts ; les routes y sont très-encaissées en certains endroits, aussi les désigne-t-on ordinairement sous le nom de *défilés de l'Argonne;* c'est dans ce pays que prirent naissance les premières verreries de France (1).

En 1792, l'Argonne fut le théâtre d'un assez grand nombre de combats lors de la première invasion prussienne ; l'armée française était commandée par Dumouriez. Les Prussiens parvinrent à forcer le défilé de Grand-Pré et s'avancèrent jusque dans les plaines de Valmy où ils attendirent la bataille que leur vint livrer Kellermann. Dumouriez n'en demeura pas moins dans les défilés de l'Argonne et son attitude ne contribua pas peu à la cessation des hostilités, car, malgré son insuccès de Valmy, l'armée prussienne ne consentit à se retirer qu'à la condition de ne pas être inquiétée dans sa retraite, concession que crut devoir faire le gouvernement d'alors en raison de la faiblesse numérique de l'armée française.

Il y avait anciennement en France une petite principauté enclavée dans la Bresse qu'on appelait la *Principauté de Dombes* dont le siége était à Trévoux, aujourd'hui sous-préfecture du département de l'Ain.

Son territoire est un vaste plateau mamelonné, couvert d'étangs ou marais s'étendant de Lyon à Bourg ; le chemin de fer qui relie ces deux villes traverse ce pla-

(1) Ce fut la facilité du combustible qui fit établir les verreries en Argonne. Pour encourager cette industrie les rois de France avaient déclaré que la noblesse pourrait s'y livrer sans déroger ; par contre ceux qui n'étant pas nobles arrivaient à la tête des verreries, par cela même acquerraient des droits à des titres de noblesse ; c'est ce qu'on appelait les *gentilshommes verriers.*

teau dans toute son étendue. Ces marais, contrairement aux accidents topographiques de ce genre qui sont vieux comme le monde, se sont formés dans les trois ou quatre siècles derniers.

Longtemps la Principauté de Dombes fut un sujet de contestation entre les Maisons de France et de Savoie qui prétendaient avoir des droits égaux sur elle ; aucune ne voulant céder on en vint aux armes et toujours sur le territoire de la principauté en litige. Sans cesse désolés par la guerre les habitants finirent par émigrer et le peu qui resta ne cultiva plus que juste ce qu'il lui fallait pour ne pas mourir de faim ; on se souciait fort peu de planter et de bâtir sachant par avance que la guerre ne tarderait pas à ruiner tout ce qu'on aurait édifié ; par suite de cette incurie dans la culture et de la forme mamelonnée du plateau, les eaux s'accumulant formèrent ces marais ; les habitants eux-mêmes aidèrent à la formation de ces marais et avec raison car le sol de leur pays étant devenu impraticable les Maisons de France et de Savoie durent désormais, pour vider leurs droits, choisir un tout autre terrain que celui de la principauté.

On s'occupe depuis longtemps de dessécher ces marais, mais on rencontre une très-grande difficulté par la façon dont la propriété est répartie. Ces marais ou étangs sont périodiquement vidés pour être mis en culture ; chaque étang a deux propriétaires, l'un qui possède le sol et l'autre l'eau ; comme cet aménagement alternatif de culture et de pisciculture est d'un meilleur rendement que la culture simple, il en résulte deux intérêts en présence assez difficiles à concilier, ce qui explique le retard apporté dans l'exécution d'une mesure que commande impérieusement l'insalubrité du pays (1).

(1) *La Double*, portion de l'arrondissement de Riberac comprise entre la Dronne (affluent de l'Isle) et l'Isle (affluent de la Dordogne), offre le même caractère topographique que la Dombes ; pour hâter le dessèchement de

Il existe quelques *pays* qu'il est bon de connaître bien qu'ils ne portent aucune empreinte topographique particulière parce que leur nom peut faire naître la confusion. Tel est le *Pays de Champaigne*, portion du département d'Indre-et-Loire comprise entre l'Indre et le Cher; c'est une suite de collines vignobles dont les vins n'ont rien de commun avec celui dit de *Champagne*.

Dans le département de la Charente une moitié de l'arrondissement de Cognac porte le nom de *Champagne* et s'écrit absolument comme l'ancienne province dont on a formé quatre départements ; ce petit pays est même partagé en *Grande* et *Petite-Champagne*.

Beaucoup de localités portent comme complément de leur nom propre celui du pays : **Jarnac-Champagne, Saint-Giers-Champagne, Angeac-Champagne,** etc., c'est de ce pays que nous vient l'eau-de-vie dite *fine-Champagne*.

Sur la carte de France les villes ou villages sont figurés par de petits rectangles inégaux mis à côté les uns des autres ; il ne faut pas voir la représentation exacte d'une maison ou d'un bâtiment dans chacun de ces rectangles, on les a distribués d'après l'importance des localités en ménageant le tracé des routes ou chemins. Cependant il est dans chaque localité un bâtiment dont la position a été reportée avec exactitude, c'est l'église ; dans toutes les localités l'église est indiquée par un petit cercle O et même si le clocher a servi de point trigono-

cet autre pays malsain l'État rembourse 150 francs par hectare desséché et mis en culture ou en bois. Bien que l'eau et le sol des étangs de la Double ne fassent pas deux propriétés distinctes la mesure de salubrité est retardée par le défaut de bras, et, pour éviter de laisser le terrain desséché en friche, on ne peut que faire des plantations d'arbres.

métrique l'église est représentée par un petit cercle avec un gros point noir au centre ⊙ (1).

Près de certaines localités bâties sur des grandes routes, les cartes reproduisent un *cor de chasse* ; je dis un cor de chasse parce que ça y ressemble assez pour qu'on puisse s'y méprendre mais en réalité c'est un *cornet de voltigeur*.

Anciennement dans les troupes légères les sonneries étaient exécutées avec la trompe en cuivre ou le cornet ; le cornet a tout à fait la forme du cor de chasse, il est plus petit, n'a qu'un seul tour et ses notes sont beaucoup plus aiguës. Le clairon est d'origine anglaise, il a été substitué au cornet vers 1822 ; mais le cornet n'en est pas moins resté l'attribut des troupes légères : aussi le retrouve-t-on encore aujourd'hui sur les shakos et boutons des chasseurs à pied et sur les schabraques et portemanteaux des chasseurs à cheval.

A l'époque où il existait des malles-poste et des diligences les conducteurs de ces voitures étaient munis d'un cornet de voltigeur et dès qu'ils approchaient d'un relais, du plus loin qu'ils pouvaient être entendus surtout la nuit (2), ils sonnaient de cet instrument pour prévenir les hommes aux aguets et éviter tout retard dans l'échange des chevaux ; plus tard le cornet à piston étant apparu, le cornet de voltigeur dut lui faire place.

Successivement évincé du service des troupes légères

(1) Il en résulte que les cercles à gros point noir ⊙ représentent des églises dont le clocher s'aperçoit de loin dans la campagne. On rencontre aussi sur la carte des triangles réguliers △ avec un gros point noir au centre : ce sont des points du terrain où l'on a placé un signal ; aussi chaque triangle de ce genre est désigné par *Signal* ou en abrégé S^{al} et toujours la côte de niveau en regard.

(2) Jusqu'en 1820 il n'y eut que les malles-poste (*voitures transportant les lettres*) qui voyagèrent la nuit. Vers cette époque les maîtres de poste firent concurrence au *Grand-Bureau* (*service des diligences*) en organisant le *Parcours continu*, voitures marchant la nuit aussi bien que le jour.

et des voitures accélérées le cornet de voltigeur n'était pas encore disparu de la vie publique au moins à Paris, car il était resté entre les mains des fontainiers ambulants de cette ville. Les fontainiers ambulants sont ces travailleurs qui portent sur leurs épaules une caisse contenant du ciment, des fers, des robinets, etc., tout l'outillage nécessaire pour réparer les fontaines de cuisine et c'est avec le cornet qu'ils annonçaient leur présence dans les rues pour ceux qui pouvaient avoir besoin de leur office. Vers 1851, les préposés à la tranquillité de la ville trouvant que le son du cornet de voltigeur était trop bruyant et surtout trop discordant (ce qui était assez vrai) pour une cité comme Paris, un arrêté enjoignit aux fontainiers ambulants d'avoir à annoncer leur présence autrement que par le cornet de voltigeur ; ils prirent une énorme crécelle en bois.

On ne tarda pas à s'apercevoir qu'on n'avait nullement gagné au change ; nouvel arrêté qui enjoint aux fontainiers d'avoir à annoncer leur présence ni avec le cornet de voltigeur, ni avec la grosse crécelle en bois, ils choisirent alors une trompe en corne à anche en cuivre ; cette fois de guerre lasse on les laissa tranquilles : aussi les entendons-nous encore aujourd'hui sonner de cette trompe dans Paris. En tout cas les personnes qui n'ont pas entendu la trompe en corne dans les rues de Paris l'ont entendue bien certainement au chemin de fer puisque l'homme d'équipe s'en sert pour signaler l'approche des trains et d'après l'effet que produit cette trompe sur leurs oreilles quand elles l'entendent au chemin de fer, s'il est vrai que le son en soit préférable à celui du cornet de voltigeur, elles peuvent juger de ce que devait être ce dernier aux mains des fontainiers ambulants de Paris.

Bref, ce petit cornet de voltigeur qu'on rencontre sur les cartes topographiques comme signe convention-

nel d'un motif qu'on ne retrouverait plus aujourd'hui probablement si on allait pour l'y chercher sur le terrain, indique un *relais de poste* (1).

Avant 1789 la France était partagée en trente-deux gouvernements portant les noms des anciennes provinces dont on les avait formés et huit petits gouvernements (2). Ces grands gouvernements très-inégaux entre

(1) Le cornet de voltigeur avait succédé au *huchet* dans le service des coches et diligences. Le huchet était la trompe en cuivre en usage à la chasse pour exciter les chiens avant l'adoption du grand cor de chasse.

En vieux français *hucher* veut dire *crier à dessein de faire entendre quelque chose* (Ménage) et était appliqué aussi au cri des animaux ainsi que le témoignent les noms de **Huchepie** (Loir-et-Cher), **Hucheloup** (Vendée), et **Hucleu** (Seine-Inférieure).

(2) Ces huit petits gouvernements étaient :

Paris, le Havre, Boulogne, Metz et Verdun, Sedan, Saumur, Toul, la Corse ; ce dernier était le plus important, car, par suite de l'éloignement et de la différence de mœurs, le gouvernement de la Corse était un peu assimilé à celui des colonies lointaines.

Comme les gouvernements de province étaient donnés à des princes, ducs, pairs ou autres personnes que leur naissance, les emplois qu'ils avaient à la cour ou à l'armée empêchaient de demeurer toujours à leur gouvernement, on leur avait adjoint des *lieutenants généraux de province* pour commander en leur absence. Le nombre de ces lieutenants généraux était assez variable et paraît basé plutôt sur l'intention de faire une position sociale à des personnages influents que sur les besoins véritables, puisque dans l'Annuaire royal de 1787 on trouve six lieutenants généraux adjoints au prince de Condé, gouverneur de Bourgogne, et trois seulement au maréchal de Richelieu, gouverneur de la Guyenne, province d'étendue quasi-double de la Bourgogne.

Le titre de *lieutenant général de province* n'était que temporaire et cessait en même temps que la fonction ; il n'avait rien de commun avec le grade de *lieutenant général des armées du roi* dont on restait possesseur définitif une fois acquis ; mais, comme position sociale, celle du lieutenant général de province était plus importante puisqu'on voit (1787) les maréchaux de Ségur, de Mailly, de Monchy *lieutenants généraux de province* sous la gouvernance soit du duc de Bourbon, soit du maréchal de Noailles ou du maréchal de Richelieu.

« Les gouverneurs de province, dit Piganol de la Force, ont pour mission « de maintenir les places et les provinces dans l'obéissance qu'elles doivent « au roi, d'empêcher les séditions, d'empêcher qu'il ne se fasse aucune « levée sans permission ou commission du roi, de commander aux troupes « qui sont en garnison dans leur gouvernement, de tenir les places fortes « en bon état et bien munies. »

Sous le rapport administratif, la France était répartie (1787) en 33 *géné-*

eux par l'étendue l'étaient donc aussi par l'importance. En 1790, la France fut divisée en quatre-vingt-trois parties qu'on appela *départements;* par suite même du nombre l'inégalité fut moins sensible ; les guerres heureuses de la République et de l'Empire augmentèrent successivement le nombre des départements et le portèrent jusqu'à cent trente ; les mêmes vicissitudes de la guerre qui en 1812 nous avaient porté à cent trente départements nous ont depuis ramené à quatre-vingt-six, nombre déjà laissé par les traités de 1815 ; il y a eu depuis cette époque, comme on le sait, substitution de trois départements.

Pour distinguer les départements les uns des autres on leur a donné des noms propres rappelant les accidents topographiques les plus saillants que l'on peut rencontrer dans leurs limites et jamais de par le monde il n'y eut de nation dont les divisions territoriales furent nommées avec autant d'intelligence que le sont celles de la France.

Lorsqu'il y eut des chaînes de hautes montagnes, on rappela leurs hauteurs respectives : *Hautes-Alpes*, *Basses-Alpes ; Hautes-Pyrénées*, *Basses-Pyrénées ;* pour faire savoir que l'une de ces chaînes se baigne à la mer : *Alpes-Maritimes ;* que l'autre se lève à l'est : *Pyrénées-Orientales*. Les grands fleuves, qui avant les chemins de fer étaient les voies de transport pour les blés, les vins, les charbons, les

ralités, chaque *généralité* administrée par un *intendant* chargé de la perception des impôts, des dépenses, de l'entretien des routes, de la police, voire même de certaines affaires civiles que le roi quelquefois enlevait à la justice ordinaire. On peut comparer les *intendants* à nos préfets d'aujourd'hui mais avec des pouvoirs beaucoup plus étendus.

Quant aux *généralités*, elles n'étaient pas distinguées par le nom des provinces mais par celui des villes où siégeaient les intendants ; on disait *la Généralité d'Amiens*, *la Généralité d'Aix*, et non *la Généralité de Picardie*, ou la *Généralité de Provence*. La répartition par *généralités* parat avoir été faite plus judicieusement que celle par *gouvernements*, car on trouve trois généralités (Généralité de Bordeaux, Généralité d'Auch, Généralité de Montauban) dans le gouvernement de Guyenne, et par contre la Généralité d'Amiens embrasser à la fois le Gouvernement de Picardie et le Gouvernement d'Artois.

matériaux de construction et autres besoins des grandes sociétés modernes, on suivit leur parcours complet. Signaler les départements que traversait un fleuve c'était faire ressortir l'importance de ces départements dont le fleuve emportait les produits industriels et agricoles : *Haute-Loire* où le fleuve commence à porter bateau ; *Loire* quand il est dans toute sa force; où il se jette à la mer : *Loire-Inférieure;* autant pour la *Seine*, autant pour le *Rhône* et mieux encore, car pour faire comprendre qu'il se jette à la mer par plusieurs embouchures : *Bouches-du-Rhône.*

Que de gens ignoreraient qu'il existe en France certains cours d'eau qui s'appellent le *Gers*, le *Cher*, la *Creuse* et autres rivières qui ne font jamais parler d'elles, à la grande satisfaction de leurs riverains, si le papier ne venait sans cesse mettre ces noms sous leurs yeux; mais le timbre des lettres que nous échangeons avec nos familles et nos amis, le sceau des mairies qui garantit l'authenticité de tout ce qui se rattache à notre état civil, la lecture des journaux où toujours on accole le nom du département à celui de la localité, sont autant de circonstances qui apprennent sans effort la topographie du pays à ceux qui l'ignorent et empêchent l'oubli pour ceux qui déjà la connaissent.

Il est un département qui offre cette singularité de n'être pas français, de nom bien entendu, c'est celui du *Calvados;* Calvados est un nom espagnol et il a été appliqué à l'un des départements les plus éloignés des frontières d'Espagne, sans compter que les Espagnols jamais n'y pénétrèrent même à l'époque où ils envahirent la France par les Flandres sous le règne du roi Henri II.

Dans la Manche, en face la côte que longe la route de Caen à Bayeux, sont des rochers à fleur d'eau qui comme tous les rochers de ce genre sont un écueil des plus dangereux pour la navigation; de temps immémorial dans le pays on ne les avait jamais appelés autrement que les



Naufrage du San-Salvador.

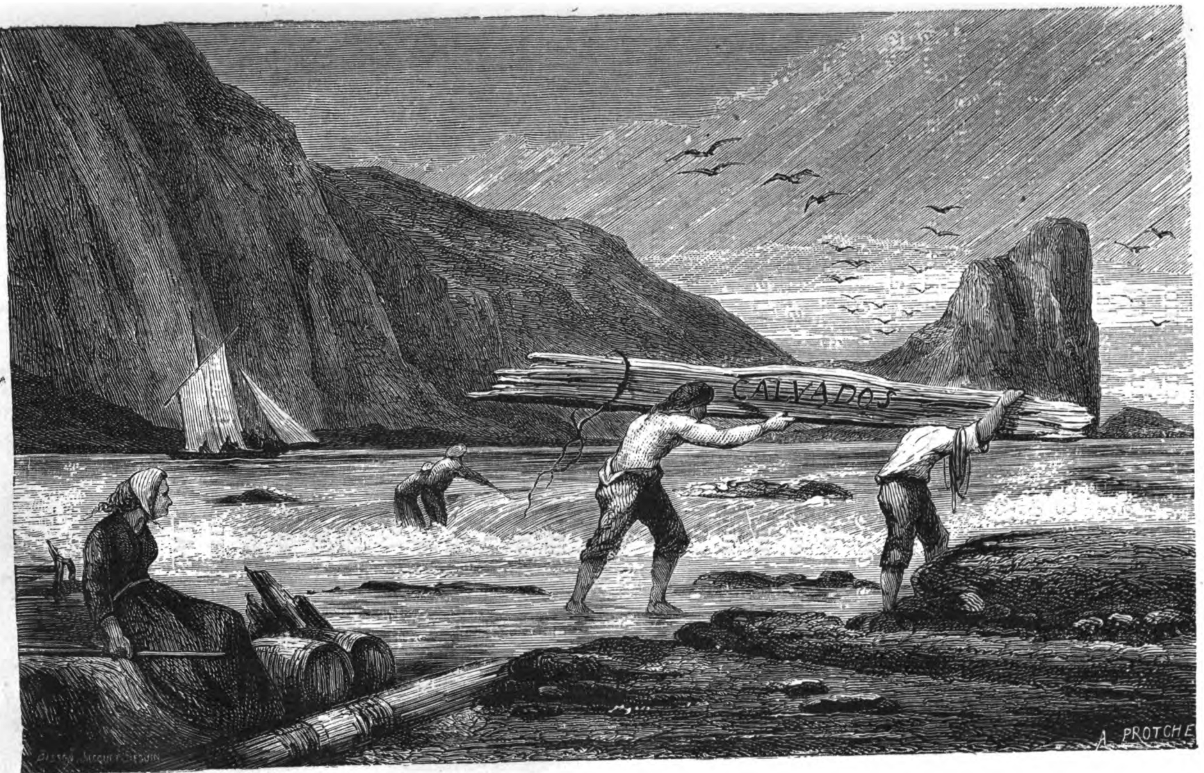
rochers, absolument comme près d'un cours d'eau que ce soit le Rhône, que ce soit l'Auron, on dit la *rivière* et personne ne s'y trompe,

Vers la fin du XVIe siècle (1588) le roi Philippe II d'Espagne conçut rien moins que le projet de conquérir l'Angleterre; à cet effet il équipa une flotte qui à vrai dire était dans son ensemble la plus belle et la plus formidable que l'on eût vue jusque-là sur les mers, aussi la nomma-t-on l'*Invincible Flotte* (Invincible Armada).

Il s'en fallut de beaucoup que cette flotte justifiât le prénom un peu trop fanfaron qu'elle avait accepté par avance, non pas par la faute des équipages car l'Espagne les avait composés avec l'élite de ses matelots et de ses soldats, mais par suite du chef dont il fut fait choix pour les commander, le duc de Medina-Sidonia (1) homme beaucoup plus suffisant que capable; cette armée navale eut donc le sort qui de tout temps fut réservé aux grandes armées mal commandées qu'elles soient de mer, qu'elles soient de terre, aussi périt-elle partie par l'ennemi, partie par la tempête. L'un des plus beaux vaisseaux de cette flotte, le *Calvados*, fut jeté contre ces rochers; il y périt corps et biens.

Il y avait à cette époque sur les rives de la France et aussi des contrées voisines (c'étaient les mœurs du temps) des individus qu'on appelait les *pilleurs de mer* et qui faisaient métier d'aller à la recherche des débris des navires naufragés; ils aidaient même à ces naufrages en promenant la nuit sur les bords de la mer une vache empêtrée à la corne de laquelle ils attachaient une lanterne, et cette lumière promenée par une vache boitante imitait à s'y méprendre le falot d'un esquif balancé par la mer. Dès qu'ils eurent connaissance de la perte du *Calvados* — elle

(1) *Medina* est un mot arabe dont la signification est *ville;* aussi le retrouve-t-on plusieurs fois répété comme nom de lieu dans tous les pays qui sont ou furent occupés par des peuplades de race arabe.



Pilleurs de mer.

avait eu lieu au vu et su de tout le monde — ils se portèrent aux rochers avec d'autant plus d'empressement qu'à cette époque l'Espagne était à l'apogée de sa richesse, recevant sans cesse par ses galions tout l'or que le Pérou et le Mexique pouvaient produire, et chaque matin quand ils partaient on disait : *Ils vont au Calvados* ; quand ils rentraient on leur demandait : *la journée a-t-elle été bonne au Calvados?* Puis quand ils eurent bien fouillé les rochers dans tous les coins et recoins ils finirent par dire : *Il n'y a plus rien à faire au Calvados;* de sorte que ce nom de *Calvados* appliqué dans le principe à un magnifique vaisseau de haut bord, ensuite à ses épaves, finalement resta aux rochers et quand deux cents ans plus tard on répartit la France par départements on donna le nom de ces rochers au département formé dans leur voisinage.

Le département devrait s'appeler non pas Calvados, mais *Salvador*, car le véritable nom du navire était **SAN-SALVADOR** (Saint-Sauveur) ; les Espagnols dans tout ce qu'ils font lorsqu'ils donnent des noms propres choisissent toujours des noms portant une empreinte religieuse ; c'est ainsi pour la plupart des villes qu'ils ont fondées dans le Nouveau-Monde comme : San-Salvador, Santa-Cruz (*Sainte-Croix*), Vera-Cruz (*Vraie-Croix*), Santa-Fé (*Sainte-Foi*), San-Iago (*Saint-Jacques*), Assomption, etc. Mais lorsque parmi les débris on retrouva le tableau qui suivant l'usage portait le nom du navire, ce nom était défiguré ; l'initiale **S** en partie effacée apparut sous la forme d'un **C** et d'autre part l'**R** final également abîmé, par suite de son jambage contourné apparut sous la forme d'un **S**, si bien qu'au lieu de **SALVADOR** on crut lire **CALVADOS** qui n'est ni français, ni espagnol.

Chez les peuples primitifs les noms de localités sont le plus souvent l'expression concise d'un accident ou motif topographique, une source, une roche, un bois, un col, etc., un pont, ce pont ne serait-il qu'un tronc d'arbre jeté en travers d'un torrent; mais ce fut toujours le propre des peuples civilisés d'effacer dans les noms de lieux les empreintes topographiques que le grossier bon sens avait suggérées même à des sauvages. Il n'y a qu'à voir ce que nous avons fait nous-mêmes en Afrique; partout où nous avons bâti on n'a pas pris les endroits au hasard; ces endroits choisis avaient leur raison de préférence, c'était une anse, une source, un terre fertile, etc., et par suite des points remarquables pour les Arabes qui suivant l'usage avaient donné à ces points des noms propres topographiques. Si on ne voulait pas conserver ces noms en arabe au moins pouvait-on les traduire en français; loin de là, on s'est appliqué à donner des noms aussi oiseux que possible, on a fait des **Philippeville, Albertville, Louisville, Geryville** et bien d'autres......**ville** encore pour des localités dont certaines n'arriveront jamais à être même des villages; autre part on a donné le nom tout court de personnages connus en Algérie : **Bugeaud, Nemours, Barral**, etc. Je suis loin de trouver mauvais qu'on ait voulu conserver le souvenir d'hommes qui ont tant contribué à amener la colonie à la France ; mais puisqu'on pouvait allier l'empreinte topographique au souvenir de la personne, pourquoi ne l'avoir pas fait? On

avait bien su le faire autrefois alors qu'on créait **Mont-Louis, Mont-Dauphin, Sarre-Louis** ; les deux premiers noms rendent hommage au roi Louis et à son petit-fils en même temps qu'ils rappellent un point dominant le terrain et le dernier nom que la ville est sur la Sarre. Il est vrai que celui qui bâtissait et baptisait ces villes s'appelait Vauban et que le premier il chercha à vulgariser la topographie en France.

Pourtant à travers les âges quelques noms de lieux ont pu arriver jusqu'à nous pas tellement déformés qu'on ne puisse et sans grande recherche y reconnaître une empreinte topographique des mieux caractérisées.

Lorsqu'on suit le cours d'une rivière les points les plus remarquables que l'on puisse rencontrer sont ceux où la rivière reçoit ses affluents ; quand les Romains envahirent la Gaule les localités qu'ils trouvèrent bâties à la rencontre de deux cours d'eau ou que parfois ils bâtirent eux-mêmes, tantôt ils les appelèrent *confluents*, qui signifie couler ensemble, nom que nous avons conservé pour désigner l'endroit où un cours d'eau se jette dans un autre; d'autres fois ils les appelèrent des *condate* qui signifie *rencontre* (1).

Toutes les localités dont le nom commence par la consonnance **Conf....** avec un **l** dans le cours du nom :

Confolens,

Conflandey,

Conflans (il y en a 7) (2)

sont à la jonction de deux cours d'eau

(1) *Condate* serait un mot celte qui aurait la même signification que confluent.

(2) Comme noms ayant même origine citons : **Couffoulens** à la jonction de l'Aude et du Lauquet, **Couflens** (Ariége), à la jonction du Salat et de la rivière de Rouze, **Ecouflant** (Maine-et-Loire) à la jonction de la Sarthe et de la Mayenne, **Coufouleux** (pour *Coufoulens*) à la jonction du Tarn et de l'Agoût. Il est bon de savoir que l'échange de l'*n* avec l'*u* est très-fréquent dans les noms de lieux.

Toutes les localités dont le nom commence par la consonnance **Cond....**

Condes (1)
Condat (il y en a 8),
Condé (il y en a 23),
Condom (il y en a 3),

sont à la jonction de deux cours d'eau.

Dans d'autres endroits on a davantage déformé l'ancien nom en substituant la lettre **a** à la lettre **o**.

Candes,
Candé,

sont à la jonction de deux cours d'eau.

Ainsi quand nous disons **Conflans-sur-Lanterne**, **Condat-sur-Vézère**, **Condé-sur-Noireau**, par la façon dont nous avons complété le nom de ces localités nous faisons bien ressortir que la Lanterne, la Vézère, le Noireau, coulent dans leur voisinage; mais par cela même qu'elles s'appellent **Conflans**, **Condat**, **Condé**, ce nom implique nécessairement l'existence d'un second cours d'eau qui vient se jeter dans le cours d'eau cité pour compléter le nom de la localité.

Quelques **Condé** ont disparu (2), le nom seulement; c'est ainsi que **Condé-sur-Moselle**, à la jonction du Madon et de la Moselle, étant devenu un lieu de passage très-fréquenté, le bac y fut remplacé par un pont bâti sous le patronage de Saint-Vincent et la commune est devenue **Pont-Saint-Vincent**; mieux vaut un nom in-

(1) C'est par suite de l'échange de l'*n* contre l'*u* que *Condes* est devenu **Coudes** (Puy-de-Dôme) à la jonction de l'Allier et de la Couse de Chambon. *Couse* est un nom générique particulier à l'Auvergne pour désigner les petits torrents clairs coulant sur la lave ou sur les rochers (Voir *Eau* à l'Appendice).

(2) **Rennes** à la jonction de l'Ille et de la Vilaine, **Montereau-fault-Yonne** à la jonction de l'Yonne et de la Seine, **Saint-Claude** (qui sous la République s'appela un moment **Condat-la-Montagne**) à la jonction de la Bienne et du Tacon, sont d'anciens *Condate* ; **La Ferté-sous-Jouarre** à la jonction de la Marne et du Morin s'est appelée longtemps **Condé-la-Ferté**.

diquant clairement l'endroit où l'on trouve un pont pour passer la rivière qu'un nom topographique qui n'est pas toujours compris de tout le monde. **Condé-sur-Meurthe**, au confluent de la Meurthe et de la Moselle, vers le commencement du siècle dernier fut érigé en marquisat en faveur de la famille **Custine**, la localité en a pris le nom; ce nom de Custine est surtout connu par l'un des descendants de cette famille qui commanda en chef les armées de la République d'abord avec bonheur puis avec moins de chance; comme plus tard on lui tint beaucoup plus compte de ses revers que de ses succès, qu'il avait surtout le grand tort d'être noble, il dut mourir sur l'échafaud pendant la tourmente révolutionnaire.

Nous avons quelques localités dont les noms plus modernes que les **Conf...** et les **Cond...** ou **Cand...** rappellent la jonction de deux cours d'eau : ce sont les **Entraigues** (1) (il y en a 7 ou 8); une commune porte même le nom de **Entre-deux-Eaux** (Vosges) et aussi **Entre-deux-Guiers** (Isère) à la jonction du Guiers-Vif et du Guiers-Mort (2), ce dernier assez mal nommé car ses

(1) *Aigues* du latin *aqua,* eau; **Aigues-Vives**, **Aigues-Mortes**, **Chaudes-Aigues**, c'est-à-dire *Eaux-Vives*, *Eaux-Mortes*, *Chaudes-Eaux*. — On devrait écrire *l'Aguienne* et non *la Guienne*, c'est l'adoucissement de l'*Aquitaine*, partie de la France comprise entre la Gironde et les Pyrénées et qui tirait son nom de la nature d'un sol aqueux. — *Aquosa* est devenu **Aouze** dans les Vosges.

Un assez grand nombre de localités où se trouvent des sources d'eaux minérales furent désignées par les Romains sous le nom générique d'*Aquæ* et pour établir la distinction entre ces localités de même nom on complétait par un qualificatif rappelant un personnage important (*Aquæ sextiæ*, Eaux sextiennes, auj. **Aix** (Bouches-du-Rhône), ou la contrée (*Aquæ Helvetiæ*, Eaux Helvétiques, auj. **Baden** (canton d'Argovie). Laplupart des lieux du nom d'**Aquæ** sont devenus **Aix**.

(2) Le *Ger* (Haute-Garonne), le *Gers* qui a donné son nom à un département, le *Gier* (Loire), la rivière de *Gieres* et le *Guier* (Isère) indiquent assez par leur consonnance une même origine qui serait *gouer*, mot celte dont la signification est *ruisseau, courant d'eau.*

Ce même nom a été transformé en *gour* pour désigner un amas d'eau; les *Grands-Gours* près d'Avor (Cher) désignent deux trous au fond desquels jaillit sans cesse une eau limpide; **Gourg**, **Gourgues** sont des noms de lieux fréquemment répétés dans le midi de la France.

riverains trouvent qu'il sort beaucoup trop souvent de son lit.

Les terrains qui bordent les cours d'eau lents et peu ou point encaissés restent marécageux tant qu'on les abandonne à eux-mêmes. Avec l'accroissement des sociétés la nécessité d'enlever à l'insalubrité et à l'inutilité des terrains susceptibles d'une grande fertilité amena le dessèchement de ces *marais* et les localités formées dans leur voisinage ont pris quelquefois le nom de l'accident topographique.

Un très-grand nombre d'écarts s'appellent *le Marais* et le Dictionnaire géographique de la France sigale **le Marais-la-Chapelle, le Marais-Vernier**, deux communes de peu d'importance.

Dans un pays renfermant de nombreuses et vastes plaines comme la France on est surpris sans doute de ne compter que deux petites localités devant leur nom à la présence des marais quand on sait qu'ils étaient très-nombreux aux premiers âges de notre pays (1); c'est que le nom de *marais* appliqué aux terres noyées remonte à une époque moins reculée; mais en celte *marais* se disait *pull*, *poull*, et c'est de ce nom celtique que dérivent les noms de bien des loca-

(1) D'après le Glossaire du Centre le *marais* serait encore représenté dans la topographie par *Marchais* (**Marchais,** Yonne et deux fois dans l'Aisne), mais les habitants de l'Orléanais y voient un *abreuvoir*. Cette explication trouve sa justification dans **Beaumarchais** (Gers et aussi Seine-et-Marne), car on n'a jamais trouvé un marais *beau*.

Le département du Nord a conservé le mot flamand pour les parties du pays des Wotteringhes restées marécageuses qu'on appelle des *Moères* (**les Moères**, Nord) et les habitants de Belle-Isle ont importé le nom hollandais de *polder* pour les marais qu'ils ont rendus à la culture.

lités bâties près de terres autrefois marécageuses, aussi
tous les **Pouill.** **Pouillac, Pouillé,.....** **Pouilly,**
tous les **Poil....** **Poil, Poilhès,..........** **Poilly,**
tous les **Poul...** **Pouian, Poulignac,..** **Poulx,**
tous les **Pail....** **Pailhac, Pailloles,...** **Pailly,**
sont sur des cours d'eau (1).

L'établissement d'un camp d'instruction militaire dans les environs de Châlons a fait connaître en France un pays auquel on ne s'était jusqu'alors que médiocrement intéressé. C'est qu'en effet on y rencontre une terre crayeuse, nue, dont on ne peut obtenir quelque produit que par beaucoup de travail et d'engrais. Cette stérilité ne se borne pas aux abords du camp, elle s'étend dans l'Aube et la Haute-Marne ; malgré l'aridité du sol quelques communes se sont formées sur cette portion peu favorisée de la Champagne à laquelle le langage familier a donné un surnom malsonnant parce qu'il est mal compris (2),

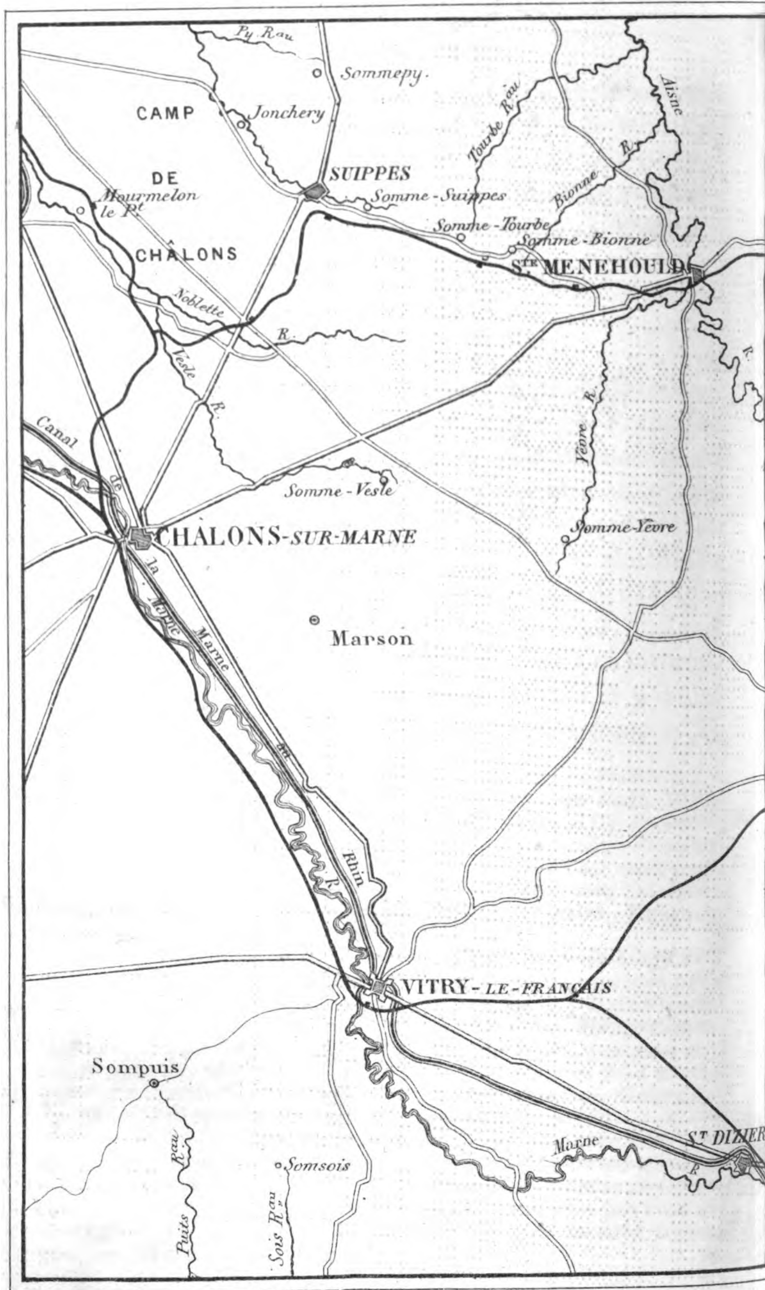
(1) Houzé, Étude sur la signification des noms de lieux en France.

Les localités telles que **Pré-en-Pail, Saint-Cyr en Pail, Villepail** ne doivent pas être interprétées, *Pré-en-Marais, Saint-Cyr-en-Marais, Villemarais ;* ces compléments viennent de ce que ces localités s'élevèrent dans la forêt de Pail qui elle-même doit son nom à un sol marécageux.

Pour beaucoup de noms dérivant du celte *pull, poull, pawl* l'adoucissement de l'initiale *p* a donné les **la Bouille, Bouillé, Bouillon, Bouilly, Bouligny.**

Ajoutons encore qu'en vieux français *boue, fange* se disait *bray ;* de là toutes ces localités telles que **Bray, Braye** et celles terminées en **bray** comme **Follembray, Vibraye** et plusieurs autres ; **Brie-Comte-Robert** a eu son nom déformé, son premier nom était **Bray-Comte-Robert.** Une petite portion de territoire en Normandie, par suite de la nature du terrain fangeux, a reçu le nom de *Pays, de Bray* aussi trouve-t-on sur cette partie du sol normand des communes telles que **Gournay-en-Bray, Puiseux-en-Bray, Saint-Aubin-en-Bray.**

(2) Le qualificatif de *pouilleuse* ne veut pas dire que cette terre est si pauvre et si négligée qu'elle peut être comparée à une personne qui par suite de dénûment et d'incurie serait dévorée par la vermine : une terre *pouilleuse* est une terre qui n'a que la *peau,* qu'un *dessus,* une terre que sa maigreur fait comparer à un homme qui n'a plus que les os et la peau, et si vous lui enlevez la peau vous le dé*pouillez.*



Environs de Châlons

et quand sur la carte on examine ce terrain on voit que pour un assez grand nombre de localités le nom commence par **Somme** ; c'est

Somme-Bionne,
Somme-Tourbe,
Somme-Vesle

et plusieurs autres du même genre ; *Bionne*, *Tourbe*, *Vesle* sont les noms de petits cours d'eau près desquels sont bâtis ces villages.

On pourrait supposer d'abord que le vrai nom de ces localités est **Somme** et que pour les distinguer les unes des autres on y a joint le nom du cours d'eau qui les baigne comme on a fait pour les Châtillon ; **Châtillon-sur-Seine, Châtillon-sur-Marne**, **Châtillon-sur-Saône**, car il n'est pas je crois en France un cours d'eau de quelqu'importance qui n'ait un *Châtillon* sur ses rives.

Pour les Châtillon le vrai nom de la localité est avant tout **Châtillon** et en ajoutant le nom du cours d'eau on a eu pour but d'éviter la confusion entre lieux de même nom plutôt que de faire savoir que tel ou tel Châtillon est traversé par la Seine, la Marne, la Saône; on a dit Châtillon-sur-Seine, Châtillon-sur-Marne, Châtillon-sur-Saône, etc., tout aussi bien qu'on aurait dit Châtillon-le-Vieux, Châtillon-le-Bel, Châtillon-le-Vilain, surnoms restés encore à quelques localités de France.

Pour ces villages de la Champagne le vrai nom de lieu n'est pas *Somme*, le vrai nom se confond avec celui du petit cours d'eau ; le nom de ces localités c'est *Bionne*, c'est *Tourbe*, c'est *Vesle* et le nom générique *Somme* qui est en tête précise le point choisi sur le cours d'eau pour bâtir le petit village.

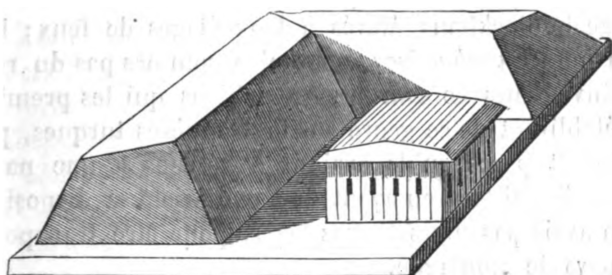
Lorsqu'une colonie vient s'implanter dans un pays son plus grand souci c'est l'eau ; si donc le cours d'eau près duquel elle compte s'établir est tel que même par les temps de sécheresse son débit sera suffisant pour satis-

faire à tous les besoins de la colonie, celle-ci peut bâtir en n'importe quel point de la rivière ; mais si ce cours d'eau par la saison d'été n'est plus qu'un maigre filet d'eau qui ne peut même pas se traîner jusqu'à la rivière dont il est le tributaire, l'homme alors obligé de disputer goutte à goutte ce maigre filet d'eau aux infiltrations du sol et aux évaporations par l'atmosphère, pour le leur disputer avec tous ses avantages, ne pas perdre une seule goutte de cette eau que le sol laisse échapper avec tant de parcimonie, a dû nécessairement bâtir à l'endroit même où cette eau s'échappait du sol ; aussi **Somme-Bionne, Somme-Tourbe, Somme-Vesle** signifient-ils : *source* de la Bionne, *source* de la Tourbe et *source* de la Vesle (1).

A l'origine des sociétés, alors que par suite du petit nombre d'individus qui les composaient et de leur peu de besoins la terre était plus que suffisante, lorsqu'elles se formèrent elles eurent le choix du terrain même dans les contrées les plus fertiles; elles s'établirent donc de préférence dans les vallées où à l'avantage de la proximité de l'eau se joignait celui d'un sol facile à déchirer par la charrue et aussi des pâturages qui ne demandent aucun travail.

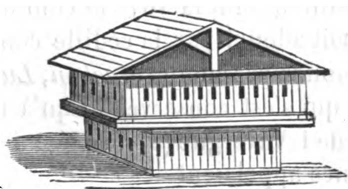
(1) *Somme*, vieil adjectif français, traduction du latin *summus* (haut, extrême) : « Les piqueurs pourront cognaistre aux lieux les plus *sommes* de la rivière où le cerf aurait passé. » (du Fouilloux.) La véritable interprétation des noms de la forme *Somme-Bionne*, *Somme-Tourbe*, *Somme-Vesle* est donc *Haute-Bionne*, *Haute-Tourbe*, *Haute-Vesle* et *Somme* n'indique le voisinage d'une source qu'autant qu'il précède un nom de rivière, car **Sommecaise** (Yonne) n'est pas à la source de la *Caise* (aucun cours d'eau ne répond à ce nom), c'est la traduction de *Summa-Casa* (*Haute-Case*), nom que cette localité doit à sa position sur le plateau très-élevé du Saint-Vrain. Cette forme de nom pour indiquer le commencement d'un cours d'eau se retrouve dans **Chef-Boutonne** (Deux-Sèvres) à la source de la Boutonne, **Pen-Aven** (*pen* en celte *tête*), écart de Coray à la source de l'Aven, **Capadour** (Hautes-Pyrénées) à l'une des sources de l'Adour ; *Capdropt*, que ses habitants ont le tort de laisser écrire **Capdrot** puisqu'il est à la source du Dropt (Gers).

Quand les Romains conquirent la Gaule ils trouvèrent donc les populations des campagnes agglomérées près des cours d'eau ; afin d'être mieux à portée de réprimer toute tentative de soulèvement, aussi bien que pour eux-



Blockhaus d'Europe.

mêmes trouver l'abondance, ils établirent dans ces vallées des postes retranchés en rapport, comme défense, avec la configuration du terrain et les moyens d'attaque dont pouvaient disposer ces populations. C'est ce que nous-mêmes avons fait en Afrique ; aux premiers temps de la conquête quand on voulait occuper un point on



Schardacq.

établissait un *blockhaus*, mais un blockhaus particulier à l'Afrique ; le blockhaus traditionnel de la guerre d'Europe est bien comme l'indique son nom (1) fait de blocs

(1) De l'allemand *block* (billaut) et *haüs* (maison).

de bois en grume ou équarris, mais il est bas, chargé de terre et doit toujours être protégé contre le tir direct de l'artillerie par un masque ou parapet en terre suffisamment épais et suffisamment élevé. En Afrique, où nous devions résister à une population sans artillerie, on a fait usage de blockhaus élevés à deux étages de feux ; leur vrai nom est *schardacq*, nous n'en sommes pas du reste les inventeurs ce sont les Autrichiens qui les premiers en établirent de ce genre sur les frontières turques, précisément parce qu'ils avaient à résister à une nation ennemie qui tout en ayant de l'artillerie à sa disposition n'en avait pas alors d'assez légère pour être transportée en pays de montagne.

Ce que nous avons fait en Algérie les Romains l'avaient fait en Gaule et ces postes défensifs tout spéciaux ils les nommèrent des *castellions* (1) ; les habitants du midi de la France dont la façon de prononcer différait peu de celle des Romains ne déformèrent pas sensiblement le nom de ces postes défensifs, ils les appelèrent des *castillons*.

Tous les **Castillon** sont dans la partie méridionale de la France (2) et tous sur des cours d'eau.

Vers le centre de la France, la prononciation change ; le *c*, qu'il soit dur devant la voyelle comme dans Mâcon, que le son en soit adouci par la cédille comme dans Luçon, ne se prononce pas moins *Machon*, *Luchon*, façon de prononcer le *c* qui s'est conservée jusqu'à nos jours dans les campagnes de l'Auvergne (3) ; ce que les habitants du midi de la France appelaient des *castillons*, dans le centre

(1) En latin *castellio*, diminutif de *castellum* (château) : un *castellion* était donc un petit château défensif, un *châtelet*.

(2) Le Dictionnaire des communes signale dix-huit **Castillon** dont deux dans le Calvados ; par suite de la manière de prononcer le *ch* comme *k* dans cette partie de la Normandie on retrouve dans le Calvados quelques noms de lieux fréquemment répétés dans le midi de la France. Le plus élevé des **Castillon** méridionaux est dans la Gironde.

(3) Cette façon de prononcer le *c*, le *qu* ou l'*s* s'appelle *chuinter* (Voir ce mot à l'Appendice).

de la France y reçut le nom de *chastillons* et en laissant tomber l'*s* pour le remplacer par l'accent circonflexe sur la voyelle le langage en fit *châtillon.*

Tous les **Châtillon** sont dans le centre de la France et sur 39 que signale le Dictionnaire des communes, 34 sont sur des cours d'eau.

Vers la Picardie le langage change encore; d'après un proverbe du pays : « Les Picards ne connaissent ni *chat* ni *loup*, il n'y a chez eux que des *cats* et des *leups.* » Les *châtillons* y furent donc appelés des *catillons.*

Tous les **Catillon** sont dans le nord de la France et sur des cours d'eau (1).

A une époque beaucoup moins reculée que celle où furent bâtis les Châtillon on construisit des postes de surveillance, soit dans un but de protection, soit pour percevoir des droits et ces postes prirent le nom de *bellegardes*, nom parfaitement justifié car tous les **Bellegarde** commandent des cours d'eau importants ou des passages qui furent très-fréquentés (2).

Il n'est pas besoin de dire pourquoi un assez grand nombre de localités portent des noms tels que **Pont-Saint-Esprit, Pont-à-Mousson, Solliès-Pont,** ces noms expliquent eux-mêmes leur motif (3); on peut en

(1) Les *Castellions* que les Romains élevèrent en Italie sont devenus les **Castiglione**, tous sur des cours d'eau.

(2) Les **Bar** (le Dictionnaire des communes en signale sept), semblent avoir joué un rôle analogue à celui des Châtillon et des Bellegarde. On fait dériver leur nom du vieux gaulois *barr* (fermeture, barre). **Bar-sur-Ornain** doit son importance au duc de Lorraine *Ferri Ier* (abréviation de *Frédéric*), qui la fit fortifier au xe siècle pour empêcher les excursions des Champenois, elle prit alors le nom de Bar-le-Duc. On tient pour certain que les **Bar** furent à l'époque mérovingienne des chefs-lieux de circonscription.

(3) Mais ils ne l'expliquent plus aussi clairement quand ils appartiennent à une langue disparue; *pont* en celte se disait *brive*, d'où le nom de **Brives** plusieurs fois répété (Indre, Haute-Loire, Corrèze, Charente-Inférieure); **Brivezac** (Corrèze) sur la Dordogne, **Brioude** (anc. *Brivas*)

dire autant des **Château-Chinon, Château-Gontier, Château-Laval** et des **Neufchâteau** (1), **Pierre-Châtel**, etc.

Les places fortes des frontières étaient appelées par les Romains *castellum;* les positions défensives accidentelles et les camps *castrum*, *castra* d'où l'on a fait dans le midi de la France par suite de la prononciation peu différente de celle des Romains les **Castel** (2), **Castelet** (3), **Cas-**

sur l'Allier ; Amiens est l'ancien *Samara-Briva* (Sambre-Pont), **Pontoise** est la traduction littérale de l'ancien nom *Briva Isara ;* **Pont-de-Brique** (Pas-de Calais) n'a jamais eu qu'un pont en bois, c'est **Pont-de-Brive** qu'on a transformé.

Le même mot celte *brive* est devenu *bridge* dans la langue anglaise (**Cambridge**, pont sur la Cam), et *brück* dans la langue germanique ; **Rosbrück** (Moselle) doit être l'abréviation de Rosselbrück car il est voisin de la Rosselle ; **Oberbrück** et **Niederbrück** qui sont tous deux sur la Doller (Haut-Rhin), donnent par la traduction (*Pont d'en dessus* et *Pont d'en dessous*) leurs positions respectives sur le cours d'eau qui les baigne.

Dans l'idiome arabe *pont* se dit *alcantra*, si bien qu'en Algérie il n'est pas de pont bâti avant la conquête que nous n'ayons baptisé de *Pont d'Alcantra*, prenant pour un nom propre ce qui est un nom générique. Ainsi firent les Espagnols qui après l'expulsion des Maures n'en conservèrent pas moins les noms donnés par les anciens dominateurs du pays, aussi les villes portant le nom d'**Alcantara** sont elles assez fréquentes dans la Péninsule hispanique. Néanmoins le *pont* se retrouve exprimé en langue nationale dans **Puente del Arzobispo** (*Pont de l'archevêché*) sur le Tage et **Puente la Reina** (*Pont-la-Reine*) sur l'Arga.

(1) *Château*, en allemand *schloss*. Il n'est pas en Alsace de nom de commune formé avec *Schloss*, on a substitué *Stein* (pierre) pour faire ressortir la solidité de la demeure féodale : **Lupstein** *lupchâteau*, **Steinseltz** *Châteauseltz* (*Lup* et *Seltz* sont probablement des noms de famille), **Windstein** *Ventchâteau* répond à nos *Heurtevent* ou *Heurtebise* du Nord ; **Steinbach** *Château-ruisseau*, **Steinbrunn** *Château-fontaine*, mais qui peuvent aussi, vu l'accident topographique, signifier *pierreux ruisseau* et *pierreuse source*.

C'est aussi par *château* que doit être interprété le *steen* flamand plusieurs fois répété dans le département du Nord : **Steenbèque** identique au **Steinbach** déjà cité, **Steenwerck** *Châteaumont* (*werck* adoucissement du germain *berg*), **Steenvoorde** *Châteaugué* ou peut-être *pierreux gué* (*voord* est une forme adoucie du germain *furt*). Nous retrouvons le *gué* germain dans **Illfurt** commune du Haut-Rhin baignée par l'Ill et les différents **Francfurt** (que nous écrivons à tort Francfort), de l'Allemagne interprétés suivant le besoin par *gué des Francs* (s'il est vrai que les Francs y soient jamais passé) ou *franc gué*, c'est-à-dire *gué exempt de péage*.

(2) Les **Castelnau** (*Châteauneuf*) sont répandus à profusion dans nos départements méridionaux.

(3) *Castelet*, *Châtelet*, *Catelet*, trois synonymes désignant un fort plus ou

telier, Castres; pour distinguer les *castels* les uns des autres on leur a donné des noms propres d'où **Castelbajac, Castelsarrasin**, etc., ces noms passant dans le centre de la France y devinrent des **Chastel** d'abord, puis par la suppression de l'**s** des **Châtel, Châtelet, Châtelier**. Pour éviter la confusion entre ces lieux de même nom, on forma les **Chastellux, Châtellerault**, etc., et enfin la transformation de la finale *el* en *eau* donna les **Château** (1); le son dur du *ch* dans l'extrême nord de la France amena les **Cateau, Catelet, Catelier**.

A l'époque où la France était partagée en Pays dont les chefs ne cessaient de guerroyer entre eux, les *castels* ou *châteaux* consistaient en terrains plus ou moins vastes ceints d'épaisses murailles flanquées de tours et dans cette enceinte se trouvait l'habitation du chef ou seigneur. Dans les châteaux bien disposés pour la résistance était le *donjon* (2), tour plus élevée que les autres, isolée des remparts de ceinture de manière à être encore défendue quand tout le reste était occupé par l'ennemi. Cette maîtresse tour, construite moins peut-être dans le but d'une juste défense que dans l'assurance de l'impunité en cas d'attaque malhabile, n'était jamais bâtie sans exciter les murmures de ceux qu'elle menaçait et le seigneur répondait aux mécontents : « Je la bâtirai *qui qui en grogne*, je la bâti- « rai *qui qui en poist* (qui qui s'en fâche) », aussi distinguait-on cette tour des autres en l'appelant la *Quiquengrogne*, la *Quiquenpoist*. Les *Quiquengrogne* se retrouvent encore aujourd'hui comme noms d'écarts de peu d'im-

moins important établi au passage d'un pont, d'un gué, à l'entrée d'un défilé. *Le Grand Châtelet* de Paris défendait le Pont-au-Change et *le Petit Châtelet* défendait le Petit-Pont. Ce qui distingue le *Châtelet* du *Château* c'est non pas son étendue ou son importance, mais sa fonction ; le *Châtelet* n'est pas une résidence seigneuriale, c'est un château fort habité par un capitaine et des hommes d'armes.

(1) En pays basque le *Château* se rencontre dans les nombreux **Jauréguiberry** (*jauré* château, *berry* neuf) des Basses-Pyrénées.

(2) Du bas latin *domnio* (au seigneur).

portance (1) ou de tours fermant des ports, mais les *quiquenpoist* transformées par le langage en *Quincampoix* ont été mieux partagées car outre des écarts elles ont formé trois communes du nord de la France (2).

Pour prévenir les surprises, quelques seigneurs prirent la précaution d'établir sur leur territoire des postes d'observation, choisissant surtout les hauteurs; aussi ces châteaux d'un accès difficile par suite de leur élévation, prirent-ils le surnom de *Gaillard* (sans crainte), puis on arriva à le donner à des châteaux construits dans le même but sur des terrains sans caractère, ce qui explique ce nom de **Château-Gaillard** (3) répété à profusion dans le centre de la France.

Bâtis sur des sommets de collines ou des plateaux étroits, n'ayant guère d'autre eau que celle recueillie dans les citernes, les *châteaux-gaillards* n'étaient pas dans un site favorable à l'agglomération; aussi ne trouve-t-on au Dictionnaire territorial qu'une commune sans importance (4) répondant à ce nom et si **Château-Gaillard** des Andelys (Eure) a échappé à l'oubli, il le doit à la fin tragique de Marguerite de Bourgogne qui y fut étranglée par ordre du roi Louis le Hutin (*querelleur*) son époux, après quelques mois de détention.

Les lieux qu'aujourd'hui par des travaux de maçonnerie

(1) **Quiquengrogne** près Gruey-lès-Sarance; **Quinquengronne**, moulin près Mirecourt; **Quenquangrogne** près Darney; **Quiquengronne** près Wimy (Aisne); cette dernière ne laisse pas que d'être importante, car, par suite d'une belle verrerie, elle compte 600 habitants. La *Quiquengrogne* est le nom de la tour d'entrée du port de Saint-Malo.

(2) **Quincampoix** (Oise, Seine-Inférieure). — **Quinquempoix**, (Oise).

(3) *Gaillard* doit être interprété *élevé* : dans un navire le *gaillard d'avant* et le *gaillard d'arrière* sont des planchers élevés de quelques pieds au-dessus du pont.

(4) Château-Gaillard (Ain).

et de terrassement on met en état d'opposer une résistance plus ou moins opiniâtre à une force ennemie, nous les appelons des *forts* et pour les distinguer les uns des autres nous leur avons donné des noms propres : *fort* Queyras, *fort* Barrot, *fort* l'Écluse, etc. ; il y a dix siècles, pareilles positions défensives étaient appelées des *fermetés*, et chaque fermeté avait son nom : *fermeté* Bernard, *fermeté* Gaucher, *fermeté* Milon, *fermeté* sous Jouarre, parce que cette dernière fermeté était dominée par la ville de Jouarre ; le langage dans son penchant à raccourcir les noms transforma celui de *fermeté* en *ferté*.

Ainsi donc, les localités qu'on appelle aujourd'hui la **Ferté-Bernard**, la **Ferté-Gaucher**, la **Ferté-Milon**, la **Ferté....**, sont d'anciennes *fermetés* et même l'une d'elles dans la Nièvre a conservé son nom intact (1).

Mais d'autre part si on examine la position topographique de toutes les anciennes *fermetés* (le Dictionnaire des communes en signale 23) on voit que 20 sont sur des cours d'eau, deux au milieu d'étangs et une seule dominant le terrain (2), on en doit donc conclure que ce nom de *fermeté* était spécialement donné à des positions défensives où l'eau était le principal accessoire de la défense.

Les **Castel....**, les **Château....**, les **Ferté....**, ne sont pas les seuls lieux qui par leur nom rappellent d'anciennes positions défensives, également les localités en **dun** (3) : **Dun-le-Roi**, **Audun-le-Roman**, **Issoudun**, **Châteaudun**, **Verdun** ; *dun* est un nom celte qui si-

(1) **La Fermeté**, canton de Saint-Benin d'Azy.
(2) **La Ferté Saint-Samson** (Seine-Inférieure).
(3) Auxquelles il faut joindre les **la Motte** et **la Mothe** ; une *motte* est une surélévation de terrain soit factice, soit naturelle, mais relativement de peu d'importance (bien que la *Motte de Vesoul* au sommet de laquelle on a placé une colossale statue de la Vierge ait 215 mètres de haut) ; pour donner au château féodal un commandement sur le terrain environnant, on creusait d'abord les *douves* de ceinture et les terres rejetées à l'intérieur formaient la *motte* sur laquelle on bâtissait le château ; par suite *motte* fut employé pour désigner aussi bien un château défensif que le remblai qui lui servait d'exhaussement.

gnifie *hauteur;* les premières positions defensives naturellement furent sur des points élevés, par suite *dun* servit à exprimer à la fois un point élevé ou un point fortifié; **Verdun-sur-Meuse** est encore aujourd'hui place forte; cinq localités portent ce nom dont la consonnance **Ver**(1) implique l'existence des prairies, aussi tous les **Verdun** sont sur des cours d'eau.

Les ordres religieux qui se succédèrent en si grand nombre dans les siècles passés ont laissé leur souvenir dans les noms de certaines localités où ils s'établirent et dont souvent ils furent l'origine.

Les **Monastier,**
Monestier,
Monetier,
Montier,
Moutier,
Munster,

doivent leur nom à d'anciens monastères; tous ces noms propres sont la corruption de *monastère* ou de l'équivalent latin *monasterium*.

Faremoutiers, monastère de Sainte-Fare;
Noirmoutiers, noir monastère (2);
Montierender, monastère en la forêt de Der (3);
Brémontier, monastère du pays de Bray;
Ebersmunster, monastère d'Eberhard (4).

(1) Piganol de la Force, géographe français justement en vogue au commencement du dernier siècle, voit dans **Ver** une transformation de *vé, vez* en vieux français *gué* (**le Vé-Belaise** dans la Manche, **Hemevez** dans l'Orne); cette signification concorde parfaitement avec la position topographique des Verdun

(2) Le monastere de l'île de Noirmoutiers était occupé par des religieux de l'ordre de Saint-Benoît tout de noir vêtus.

(3) Ce nom devrait s'écrire **Montier-en-Der.**

(4) Cette localité s'appelait *Novientum* (Nogent); à la fin du VIIe siècle Saint-Dié vint y fonder une abbaye, elle prit le nom de **Munster,** mais

De *Monastériol* (1) (petit monastère), sont issus les
Montauriol (2),
Monistrol,
Montreuil,
Montereau (3).

Montier et surtout *Moutier* sont souvent employés pour désigner l'église du lieu ainsi que le prouvent de vieux dictons français :

« Il faut laisser le *moutier* au milieu du village. »

« Conduire la mariée au *moutier.* »

Il est clair qu'il s'agit de conduire la mariée à la bénédiction et non pas au couvent.

Dans quelques noms propres de communes le temple du culte catholique y est rappelé par le nom connu de tous : **L'Église-aux-Bois, Église-Neuve-des-Liards, Églisolles,** dont les Normands ont enlevé l'initiale pour en faire **Glisolles** (Eure) ; *église* transporté dans le Pays Basque, qui toujours échangea l'*e* muet final contre un *a*, est devenu *églisa* pour les habitants des grandes villes, mais les montagnards le prononçant avec rudesse en ont fait *eliça* (elissa) qu'on retrouve dans plusieurs **Eliçagaray** (haute église) ou **Eliçaberry** (église neuve) des Basses-Pyrénées. Les Bretons n'ont que fort peu modifié *église* dans leur langage usuel puisqu'ils le prononcent *églouiz*, mais ils l'ont tellement abrégé dans les noms de lieux qu'ils l'ont rendu tout à fait méconnaissable ainsi qu'on en peut

Munster étant la forme germanique de monastère et déjà plusieurs fois répété comme nom de lieu on donna au monastère de Novientum un nom composé avec celui du deuxième abbé.

(1) En latin *monasteriolum*.

(2) Traduction abrégée de *mons monasterioli,* mont-monasteriol.

(3) Il est facile de saisir que *montreau* est la transformation de *montreuil* comme *marteau* est celle de *martel* et *couteau* de *coutel*.

juger par **Bodilis** (*bod* buisson et *ilis* église), **Kernilis** (pierre église), **Lannilis** (*territoire de l'église*), tous trois dans le Finistère.

La présence de l'*église* dans l'ancienne Flandre est signalée par la désinence *kerque* : **Dunkerque** (dune église), **Brouckerque** (marais église) ; Kerque que les Normands ont écrit *querque* ou *carque* (**Querqueville, Carquebu, Carquefou**) (1) n'est qu'une légère variante de l'allemand *kirche* qui entre en tête ou en queue de quelques noms d'origine germanique tels que : **Kirchberg** (église mont), **Altkirch** (vieille église).

Nous appelons *église* tout bâtiment d'architecture religieuse où les chrétiens vont accomplir les devoirs de leur culte, mais une *église* n'a autorité pour exercer toutes les solennités de la vie du chrétien (baptême, première communion, mariage, service funèbre) qu'autant qu'elle est paroissiale (2), autrement on y célèbre seulement les offices divins, et dans le langage ecclésiastique elle prend le nom de *chapelle*. Anciennement, quand la paroisse comportait plusieurs villages éloignés les uns des autres, on accordait à des églises, qui n'en restaient pas moins *chapelles* dans la hiérarchie diocésaine, des droits spéciaux pour faciliter l'exercice du culte (3) ; c'est à ce genre de *chapelles* érigées par la suite en paroisses, plutôt qu'à de petits monuments commémoratifs qu'il faut rapporter l'origine des **La Chapelle** et **La Capelle**, éparpillées par toute la France.

Les **Celle, Celles, la Celle**, doivent leur nom à des

(1) *Carquebu* église du village, *Carquefou* église du Hêtre.
(2) Voir *paroisse* à l'Appendice.
(3) Ces droits étaient précisément ceux de la célébration du baptême, de la première communion, du mariage et du service funèbre.

établissements religieux de peu d'importance, un petit monastère, prieuré, hermitage, quelquefois seulement un lieu habité par un religieux ou un reclus; les **Selle, Selles, la Selle** (1), ont même origine, mais ne descendent pas jusque dans la partie méridionale de la France, le plus bas est dans Saône-et-Loire.

Dans une contrée aussi boisée que l'était l'ancienne Gaule, les forêts et les bois durent entrer dans la formation des noms de lieux ; aussi avons-nous des localités qui ont pris pour nom propre le nom déjà donné à la forêt dans laquelle elles s'établirent comme **Forêt-Auvray**, **Forêt-Sainte-Croix**, **Bois-le-Roy**, **Bois-Redon**, etc.; les noms de **Boissy**, **Boissières**, **Boissey** (2), sans être aussi nets que les précédents, indiquent clairement par leur consonnance le motif de ces

(1) Il importe de ne pas confondre le nom de **la Selle** avec celui assez répété de **la Salle**; *la salle* (en latin *sala*) était l'habitation d'apparat du chef barbare (J. Quicherat), la résidence de plaisance du seigneur, d'où les noms de **Sallenave**, **Salaberry** (en français *salle neuve*), qu'on rencontre dans le pays Basque.

Salle s'est transformé en *zèle*, *zeèle* dans le nord de la France pour former les **Winnezelle** (*salle de Wino*) ou **Strazéèle** (salle de la route), cette dernière ainsi nommée parce qu'elle était voisine d'une voie pavée (*strata*).

Le nom latin *strata* qui rappelle les voies romaines se retrouve dans **Strasbourg** (Bourg de la route), mais dans le vieux français il a été changé en *estrée* d'où **Estrées-en-Arrouaise** (Aisne), **Estrée-Blanche** (Pas-de-Calais) et plusieurs autres dans nos départements septentrionaux. Il n'est pas besoin d'insister pour faire comprendre que les **la Chaussée** tirent aussi leur nom d'une route importante.

(2) En Alsace la présence du *bois* est rappelée par la consonnance *holtz* et celle de la *forêt* par *wald*; de là les noms **Holtzwihr** *Bois de l'Étang*, **Bischoltz** (pour *Bischof holtz*) *Bois de l'Évêque* ou **Waldhausen** *Maison de la forêt*, **Ostwald** *Forêt de l'Orient*; *wald* est devenu *walt* dans **Waltenheim** *Logis en forêt*.

Ce nom germanique *wald* est passé dans notre langue en échangeant son *w* contre un *g* pour devenir *gault* dans **le Gault**, nom qu'on retrouve appliqué à quelques communes (Loir-et-Cher, Marne, Eure-et-Loir) et surtout à un très-grand nombre d'écarts; *Gaultier*, nom d'homme assez répandu, équivaut à *Forestier*.

En Bretagne on a conservé le mot celte *coât*, *coët* pour désigner les

noms, mais encore tous les accidents qui tiennent à l'existence des bois, accidents dont les noms varient avec la forme ou l'origine ont amené les noms propres de beaucoup de localités.

Ainsi sont les : **le Bosc** (1);
le Breil, Breuil (1);
Caillac, Cailly (2);
la Haye, Haye (3);
le Sart, les Essarts (4);

bois (**Coatascorn** *Bois de la Glace*, **Plancoët** *Bois Plat*), mais il s'est adouci à la fin des noms (**Langoat** *Champ du Bois*, **Falgoët** *Mauvais Bois*), quelquefois on a adouci davantage encore le nom en laissant tomber la consonne comme dans **Carnoet** (pour *Carncoet*) *Bois du Rocher*.

Ce mot celte *coât* est descendu dans le centre de la France toujours avec sa signification générique de bois; conformément à l'usage du moyen âge il a été latinisé en *cautiacum*, *cotiacum*, *couciacum* pour devenir le nom propre de lieux qui prirent naissance dans les forêts, et ces mêmes noms *Cautiacum*, *Cotiacum*, *Couciacum* ont été changés par le langage en **Cuisy**, **Coisy**, **Coucy**, **Cuzieux**, noms qui par le chuintement sont devenus **Choisy**, **Chouzey**, **Chouzé**.

(1) *Bosc*, *breil*, *breuil*, vieux mots français qui signifient *petit bois*, d'où **Bosquet, Breilly, Breuilpont.**

(2) De l'armoricain *caill* qui signifie *bois* (*Houzé*) : l'adoucissement du *c* a transformé ces noms en **Saillac**, **Sailly**, et le chuintement en **Chaillac**, **Chailley**, **Chailly**.

(3) *Haye* bois clos, quelquefois une propriété avec de grandes dépendances close par des arbres ou des arbrisseaux ; les **la Haye** commencent à l'extrême nord de la France et descendent jusqu'aux départements de la Charente-Inférieure et du Rhône ; de là aux Pyrénées ils sont remplacés par de nombreux **la Barthe** (*bartha* en provençal *haie vive*) et quelques **la Cépède** (*cépée*, peu usité du reste, désigne une *touffe d'arbrisseaux*).

(4) Bien que *sart* et *essart* aient même origine (*sartum*, terme de basse latinité employé pour désigner un lieu purgé de broussailles et mis en culture), il y avait une nuance dans chacun de ces termes ; le *sart* est un bois défriché à l'aide du feu, l'*essart* un bois défriché en arrachant les souches. Ces deux termes du reste se sont confondus puisqu'en langage forestier *essarter* c'est enlever les broussailles, les herbes, etc., et les brûler, en un mot, préparer le terrain par l'*écobuage* (Voir l'Appendice) pour recevoir une plantation. Aujourd'hui *essarter* s'applique aussi bien à un défrichement de terre inculte qu'à un défrichement de bois.

Le Sart, Le Sars sont répétés surtout dans le nord de la France où ils ont été accolés à des noms de personnes pour former des noms de lieux : **Lambersart, Robersart, Sartrouville,** essart de Lambert, essart de Robert, essart de Rouville.

Châblis (1);
la Touche (2);
Taillis (3);
Gastines, Gast (4);
la Silve, la Selve, Sauve (5);
Boisson, le Buisson (6);
le Plessis, le Plessier,
la Plesse (7), **la Plaix** (7);

(1) Un *châblis* en terme forestier est un arbre cassé ou déraciné par le vent, « *le dernier ouragan a fait vingt-cinq châblis.* »

(2) Du bas latin *toca*, bouquet d'arbres; on nommait *touche* un bouquet et une portion de bois qu'on réservait dans un défrichement pour en faire un petit parc ou bosquet d'agrément attenant à la maison d'habitation. **Le Bouchet**, qui n'est autre que la transformation chuintante de *le bouquet*, est analogue aux la **Touche** de la Bretagne et se rencontre à tout moment sur les cartes topographiques de la Vienne, de la Haute-Vienne et surtout de la Loire.

(3) *Taillis*, portion de bois que l'on coupe périodiquement appelée *taillade* dans nos départements méridionaux (**Taillades**, Vaucluse), et *taille* dans quelques autres comme **Taillebourg** (Charente-Inférieure celui de Saint-Louis, Haute-Garonne, Lot-et-Garonne), **Taillecourt** (Doubs), **Taillefontaine** (Aisne). Dans la Manche **Taillepied** est pour *taille-pié, pié* variante de *puech* (Voir à l'Appendice) et indiquant une surélévation du sol; *Taillepied* équivaut à *Taillemont* (taillis sur un mont).

(4) A l'époque où la Gaule était couverte de forêts lorsqu'on voulut former des villages il fallut nécessairement donner outre le bois de construction le terrain nécessaire pour cultiver le blé et les légumes; on fit donc des défrichements sur une vaste échelle et ces grandes parties défrichées prirent dans les actes le nom de *Vastinium* (du latin *vastum*, endroit dévasté, c'est-à-dire où on a fait le vide); telle est l'origine des localités telles que **Gastines** (Mayenne, Sarthe), **Gastins** (Seine-et-Oise), et des pays appelés le *Gâtinais* et la *Gâtine;* aussi dans ces pays *gâtine* et *gast* (abréviation de *gastine*) sont synonymes d'*essart*. Le défrichement des bois dans les pays où le nom de *gâtine* était en usage n'ayant donné la plupart du temps qu'une terre médiocre, les noms de *gâtine* et de *gast* par dénigrement ont été étendus à des terrains maigres ou ingrats, aussi quelques dictionnaires donnent-ils à ces noms la signification de *lande*.

(5) Ces noms sont la transformation du latin *silva* (forêt) et ils ont formé des noms de lieux tels que **Plèneselve** (Gironde), **Silvarouvres** (Haute-Marne), mais *silva* ne serait pas reconnaissable dans **Grossœuvre** et **Grossouvre** si l'on ne savait par les textes latins que ces noms dérivent de *grandis sylva*, en bon français **Grosbois**.

(6) *Buisson* ne doit pas être interprété comme rappelant exclusivement une touffe d'arbrisseaux sauvages mais plutôt un bois de peu d'étendue ainsi que le prouve un passage de l'ordonnance de 1669: « défendons à toutes personnes de chasser à feu et d'entrer ou demeurer de nuit dans nos forêts, bois et *buissons*. »

(7) *Plessis, plessier, plesse, plaix* désignaient une habitation au milieu d'un parc clos par des haies de branchages entrelacés ou de palissades for-

la Palisse, la Palice (1).

Nous avons eu un homme de guerre originaire d'une de ces dernières localités, le maréchal de la Palice qui fut contemporain de Bayard. Il ne rencontra pas un historien pour faire sa biographie, ainsi qu'il arriva pour le chevalier, biographie qui est regardée comme un chef-d'œuvre de la langue française au XVIe siècle, aussi le nom du maréchal est-il beaucoup moins connu par les services réels qu'il rendit au pays que par une chanson de mauvais goût. Cette chanson du reste ne fut pas faite à son intention car le véritable personnage est M. de *la Galice;* pas plus que la chanson de Malbroug ne fut faite à l'intention du général anglais Marlborough mais bien d'un guerrier sarrasin du nom de Mabrouck. **Sidi Mabrouk** est un nom de lieu plusieurs fois répété dans les États barbaresques et qu'on retrouve à Constantine. Au surplus l'air monotone et sans finàl de la chanson dénote clairement une origine arabe.

Les différentes essences d'arbres qui de tout temps existèrent dans le pays ont dû naturellement aider à la formation des noms de lieux :

Les **Aulnat, Aulnay, Aulnoy,**
Aunat, Aunay, Auneuil, Aunon,
Augne, Augnat, Augny,

mant enceinte de fortification (J. Quicherat) ; ils étaient formés avec des portions de bois qu'on perçait d'allées. Le plus connu de tous les *plessis* est celui qui fut témoin des derniers moments de Louis XI (**Plessy-lès-Tours**).

(1) *Palisse* ou *palice*, terrain clos par de hautes palissades ; vu la quantité d'arbres de forte dimension qu'exigeaient les *plessis* et les *palisses*, de pareilles clôtures ne pouvaient être faites qu'à proximité des bois.

Laulne, Launay, Launoy,
Lannay, Lannoy,
rappellent la présence des aunes.

L'aune aime les terrains humides, aussi toutes ces localités sont sur des cours d'eau.

Les **Vern, Vernaison, Vernay,**
Verneuil, Vernet, Vernon, Verny,
Vergné, la Vergne, la Vergnolle,
rappellent les vernes (1).

Le verne n'est pas autre chose que l'aune, toutes ces localités sont également sur des cours d'eau (2).

Les **la Boulaie** (3);
le Boulay, Boulay,
le Boulois,
rappellent les bouleaux.

Les **la Chenaie** (4),

(1) L'aune ou verne était spécialement employé pour les conduites d'eau. A une époque où le plomb coûtait trop cher et où on ne savait pas suffisamment travailler la fonte, on comprend de quelle précieuse ressource était cet arbre, autrement c'est un bois de médiocre qualité comme toutes les essences qui viennent de préférence dans les endroits humides; aujourd'hui il est employé pour le tour et aussi pour les allumettes par suite de la facilité avec laquelle il se laisse fendre régulièrement.

(2) *L'Aunay, l'Aune, la Launay*, — *l'Ognon, l'Oignon, l'Oignin* (transformations de l'Aunon par le mouillage de l'*n*), — le *Vern*, la *Vernaison*, le *Vernazon*, la *Verneigette*, le *Vernisson*, sont autant de cours d'eau qui doivent leur nom aux aunes ou vernes qui les bordaient. **Laulne, Launay, Launoy** sont pour *l'Aulne, l'Aunay, l'Aunoy;* pourtant il faut se méfier des nombreux **Lanne** voisins des Pyrénées où *lan*, *lanou* désignent une plaine inclinée à pâturages (**Lannemezan** plaine du milieu) et aussi des *Lann...* (**Lannilis, Lanneufret**), de la Bretagne où *lanne* signifie *territoire*.

(3) Une *boulaie*, plantation de bouleaux. — **Bouloire** (Sarthe) ne rappelle pas les bouleaux; dans le centre de la France on donne le nom de *bouloire* à l'argile.

(4) Une *chênaie*, plantation de chênes. Dans la langue romane *chêne* se

le Chesne,
le Chesnoy,

et dans l'extrême nord de la France par suite de la manière de prononcer le *ch* dur,

Caisne,
le Quesne, le Quesnel,
Quesnay, le Quesnoy,

rappellent les chênes.

Les **Rouvres,**
Rouvray,
Rouvroy,

rappellent les rouvres (1).

Les **Garrigues,**
la Garrigue, la Jarrige

rappellent les garrics (2).

Les **Charmes, Charmaille, Charmois,**
les Charpennes, Charpieux (3),
Carnières, Carnin (3)

rappellent les charmes.

Les **la Frenaye, Fresnay, Ferney,**

dit *casse* d'où les noms de **Cassagnas, Cassagne, Cassaignes, Cassagnolles** transformés par le chuintement en **Chassagne, Chassaignes, Chacenay, Chasseneuil.**

(1) Le *chêne-rouvre* est une variété du chêne très-répandue en France; il existe une espèce de rouvre dit le *rouvre des corroyeurs*, parce qu'il sert à teindre les cuirs en noir.

(2) *Garric* est le nom languedocien du chêne, mais du chêne rabougri qui croît dans des terrains rocailleux; de là le nom générique de *garrigue* donné dans les Cévennes à des collines rocailleuses et ingrates.

Dans le voisinage des Pyrénées on donne le nom de *garrigue* à tout terrain improductif; lorsque ce terrain est susceptible d'être défriché, on applique l'*écobuage* pour en faire un *artigue*.

(3) Du latin *carpinus;* **Carpineto** (Corse) *Petit-Charme.*

Fresnoy, Frânois, Fragny,
et dans nos départements méridionaux
Fraisse, Fraissinet, Fraissinhes (1),
rappellent les frênes.

Les **Tremblay, Tremblois, la Tremblade** (2)
rappellent les trembles.

Les **Ormes, Ormoy, Ormesson,**
les Olmes, Olmet, Oulmes,
Hommes, l'Houmeau, Lomme (3)
rappellent les ormes.

Les **Arrabloy, Herblay, Rablay** (4),
rappellent les érables.

Les **Pinas, Pinaud, Pinon,**
Pinay, Pignan (5)
rappellent les pins.

Les **Teil, Theil, Tilh** (6),
Theillay, Tillot, Tilloy,
rappellent les tilleuls.

(1) *Fraisse* en langue romane *frêne*.

(2) Le tremble est le peuplier originaire du pays qu'on rencontre dans les forêts ; le peuplier allongé dont les branches collent contre le tronc et que l'on voit presque toujours sur les routes est le peuplier d'Italie ; il a été importé, et son bois est de moins bonne qualité que le tremble. La langue romane appelle le tremble *aubria* d'où **Aubarède** (Pyrénées-Orientales).

(3) Tous ces noms dérivent du latin *ulmus* (orme).

(4) Houzé, *Études sur la signification des noms de lieux*.

(5) Les plantations de pins destinées à fixer les Landes de la Gascogne sont appelées des *pignadas*.

(6) **La Haie-du-Theil** (Eure), *Bois du Tilleul*. Dans l'idiome germanique *tilleul* se dit *linde*, d'où **Lynde** (Nord). Le tilleul est un bois au grain serré sans être dur et se laissant couper nettement par le ciseau et la gouge, il résiste aux attaques des vers mieux que tout autre bois ; aussi toutes les anciennes statues religieuses sculptées de bois sont-elles en tilleul.

Les **Saulx** (1), **la Saussaye, Saulcy,**
Saulxures, Saulzet, Saucède
rappellent les saules et sont sur des cours d'eau.

Les **la Châtaigneraie,**
Châtenet, Chatenoy,
Chadenay, Chadenac,
Castanet, Castagnac, Castagnède,
Catteniėres, Catenay, Catenoy,
et en Corse
Castagno, Castagnetto
rappellent les châtaigniers.

Les **Cerizay, Cerizières, Cérizy** (2),
Chérizy, Cherizay
rappellent les cerisiers.

Les **la Pommeraye, Pommerieux,**
Pomoy, Pomarède
rappellent les pommiers.

Les **Prunay, Prunet,**
Prunoy, Pournoy, Brunoy
rappellent les pruniers.

Les **Nouziers** (3), **Nouzerine,**
Noisy, Nuits, Norroy,
et dans le midi de la France,
Noguère, Nogarède, Nougaret
rappellent les noyers.

(1) *Saulx* est le vieux nom français du saule ; on devrait écrire *saulxaie* pour un terrain planté de saules et non *saussaie.*

(2) Dans le centre de la France la cerise sauvage est appelée aussi *chesse* et dans le Nord *cesse,* d'où **Chessy** (Aube, Seine-et-Marne, Rhône), et **Cessières** (Aisne).

(3) Le Dictionnaire du centre de la France appelle le noyer *nogier* et *nougier.*

Les **Coudray**, **Coudres**,
Coudrecieux, **Coudreceau**,
Cauroir, **Cauroy** (1)
rappellent les coudriers ou noisetiers.

Pour clore la liste des arbres fruitiers, mentionnons ceux qu'on ne prend point la peine de cultiver, parce que leurs produits sont assez médiocres et pourtant qu'on laisse pousser quand ils ne gênent point, aussi aujourd'hui ne les rencontre-t-on guère que dans les haies ou les bosquets; tels sont les aliziers représentés par **Alizay** et **Alissas**; les sorbiers représentés par **Sorbais**, **Sorbey**, **Sorbon** ; les cormiers représentés par **Cormeilles**, **Cormoz**, **Cormède** ; les cognassiers représentés par **Cognières**, **Coignières**, **Coigneux**; les néfliers représentés par **Néaufles**, **Néauple**, **Nespouls**, **Mespoules**, **Mesplède**, **Mesles**, **Meslay**, **Meslières**, **Meloy**, **la Meilleraie** (2).

Il est un arbre très-commun en France qui pourtant n'a jamais aidé à la formation des noms de lieux, c'est le *hêtre*. Je ne sache pas qu'il existe des **la Hétraye** (3), **Hetray**, **Hétroy**, ainsi qu'il est arrivé pour la plupart

(1) Ces noms *Cauroir*, *Cauroy* viennent de *colridum* qui en bas latin signifie coudrier; *col* est devenu *cou* dans le langage, et après avoir prononcé *coudroir*, *coudroy*, l'échange si fréquent de l'*o* avec l'*u* jointe à la chute du *d* a fourni *cauroir* et *cauroy*.

Le noisetier dans la langue romane est dit *avelanier*, d'où **Lavelanet** (Ariége, Haute-Garonne).

(2) Ces derniers noms dérivent du latin *mespiletum* (néflier) ; dans le centre de la France on dit encore *mêles* pour *nèfles* et *mêlier* pour l'arbre qui les produit.

(3) La règle de formation des noms réservés d'une façon spéciale à des terrains plantés d'une même essence d'arbres consiste, comme on a pu le voir, à accorder la finale *aie* avec le nom de l'arbre sans heurter l'oreille : pommier *pommeraie*, orme *ormaie*, bouleau *boulaie*, etc. Les noms de lieux prouvent que cette formation a été pratiquée pour tous les arbres indigènes du pays, mais l'usage n'a conservé que *pommeraie*, *châtaigneraie*, *cerisaie*, *aunaie*, *saussaie* et *oseraie*.

Les finales *ay*, *oy* ne sont généralement que la reproduction de la finale *aie* différemment orthographiée, « lors donc qu'un nom de lieu sera ter-

des autres arbres qui de tout temps existèrent dans le pays, c'est que *hêtre* est un mot d'origine germanique et n'est entré dans la langue française que longtemps après la formation des noms propres des localités, mais il n'est pas d'arbre dont le nom ait été aussi travesti, et le *hêtre* entre dans les noms propres de lieux sous tous ces différents travestissements.

Faou, *Fau* sont les noms qui dans le langage des Celtes servaient à désigner le hêtre :

d'où **Faou**, le **Faouet**,
Fau, **Faux**, **Fauville**,
Faux Fresnay (réunion de hêtres et de frênes),
Fauverney, **Faverney** (réunion de hêtres et de vernes).

Le midi de la France ayant subi l'influence de la langue latine, le mot latin *fagus* (hêtre) y forme

les **la Fage**, **Faget** (1),

mais comme en s'éloignant du Midi le langage également s'éloignait de la forme latine, les noms analogues vers le centre se transformèrent en :

Fay, **Fayt**,
Fayet (2), **Fayel**, **Fayolle**,

et la substitution de l'*e* à l'*a* n'amenant aucun change-

miné par *ay*, *oy*, il est probable que ce nom aura rapport à des arbres » (A. Houze, *Étude sur la signification des noms de lieux*).

La langue romane a préféré la finale *ède* dans les plantations d'arbres : **Aubarède** (Hautes-Pyrénées) pour les peupliers ; **Bessède** (Aude) pour les bouleaux; **Castagnède** (Haute-Garonne, Basses-Pyrénées), **Castanède** (Tarn-et-Garonne) pour les châtaigniers ; **la Hagède**, transformation de *fagède* (Basses-Pyrénées), pour les hêtres; **Mesplède** (Landes, Basses-Pyrénées) pour les néfliers ; **Nogarède** (Tarn) pour les noyers ; **Pomarède** (Aude, Lot) pour les pommiers. On peut encore joindre à ces noms **Lacépède** (*la Cépède*) pour les cépées (*cépée* en roman, *haie vive*, *touffe d'arbres*).

(1) Dans le voisinage des Pyrénées le remplacement si fréquent de l'F par l'H a donné **Haget** (Gers, Basses-Pyrénées), **Hagedet, la Hagède** (Hautes-Pyrénées), **Hagetmau** (Landes).

(2) Et au féminin *fayette* (plantation de hêtres). **La Fayette** est un nom

ment à l'oreille, ces mêmes noms modifièrent quelquefois leur ortographe en :

Fey, Feyt.

Il n'est pas de département boisé qui n'ait son *Bois des Faux* (1), *bois des Fays* ou *bois des Feys*.

Dans l'Isère et dans l'Ain le bois de chauffage, quand il est de l'essence du hêtre, y est appelé du *fayard* et en Bourgogne du *foyard* (2).

Les végétaux qui croissent avec abondance, sans culture, parce qu'ils trouvent un terrain favorable à leur développement ont été également l'origine de noms propres de lieux :

Genévrières et **Génébrières**, les genévriers (3),
Bouxières, Buissières, les buis,
Seur, le sureau (4),
Houssière, le houx (5),
Epinay, Espinasse, les épines (6),

d'écart plusieurs fois répété sur la carte de France, mais celui d'où est originaire la famille bien connue de ce nom est près d'Aix dans le Puy-de-Dôme.

(1) Le bois qui domine la commune de Verzy (environs du camp de Châlons) possède cinq ou six hêtres épars datant peut-être de l'époque carlovingienne, leur âge se perd dans le passé, ils sont remarquables par leur forme tourmentée et leur touffu tel que douze ou quinze personnes peuvent collationner sous leur ombrage (les débris de bouteilles, de verres, d'assiettes cassées dont le sol est jonché témoignent assez qu'on ne s'en est pas fait faute); ces hêtres sont connus de dix lieues à la ronde sous le nom de *Faux-de-Verzy*.

(2) Le hêtre dans Seine-et-Marne y est appelé *fouteau ;* un des carrefours de la forêt de Fontainebleau porte le nom de *Carrefour du gros Fouteau ;* **la Foutelaie** (terrain planté de fouteaux) est un nom d'écart que l'on rencontre quelquefois.

(3) Ont même origine : (1) **la Genevraie, Genevreuil, Genevroy.**

(4) L'ordonnance des forêts de 1669 appelle encore les sureaux des *seurs ;* Rabelais les appelle des *suzeaux* et du Fouilloux parlant des cerfs « en décembre vont faire leurs viandis (repas) aux feuilles de la ronce et du *suz,* » d'où **Suzai** (Eure) et **Suzoy** (Oise). Si l'on considère que le sureau aime les endroits frais, que le *viorne* est encore appelé *sureau d'eau*, ce n'est pas trop s'avancer que d'attribuer les noms de *la Suze* et du *Suzon*, cours d'eau de la Côte-d'Or, aux *suz* qui bordaient leurs rives.

Ont même origine : (5) **Houssay, la Houssoye, le Housseau.**
(6) **Epineuil, Epinoy, Espinousse.**

et aussi d'autres végétaux moins importants encore comme :

Fougères,

Bruyères,

le Genest,

qui rappellent à la fois les fougères (1), les bruyères (2), les genêts (3) et le voisinage d'une lande,

Brousses, Brosses,

Ronchères, Ronzières,

le Cardonnois, Chardonnay,

Urtières, Hurtières,

qui rappellent les broussailles (4), les ronces (5), les chardons (6), les orties (7), et par suite des terrains pierreux et serrés,

Ont même origine : (1) **Les Fougerets, Fougueyrolles, Feuquières, Felleries, Falguières,**

(2) Et dans le midi de la France **la Bruguière, Brugairolles, Bruges.**

(3) **La Génétouze, Gènestelle** et dans le Midi **Ginestas, Ginestières.** — En provençal *genet épineux* se dit *argielas, argelas,* d'où **Argelès, Argeliers, Argelouse,** tous voisins des Pyrénées.

(4) *Brousse* ou *brosse* servait à désigner l'état hérissé d'un champ après l'enlèvement de la récolte ; on disait une *brosse de blé*, une *brosse d'avoine*, comme on dit aujourd'hui un *chaume de blé*, un *chaume d'avoine ;* ce nom de *brosse* a dû s'appliquer à tout terrain dont la végétation se présentait sous forme de tiges menues et multipliées, comme le prouve ce passage de du Fouilloux : « Le cerf pourrait demeurer en quelque *brosse* de joncs ou de saules, » c'est-à-dire dans une *jonchaie* ou une *saussaie* qu'on vient de couper. Baudrillart établit une distinction peu facile à saisir entre la *brosse* et la *broussaille :* « Les *brosses* ou *brousses* sont les parties ingrates des forêts où l'on ne rencontre que des plantes sauvages, du menu bois, des arbres peu élevés ; les *brossailles* ou *broussailles* sont de méchants bois qui ne profitent point, des touffes de genêts, épines, bruyères. » Le nom de *broussailles* est aujourd'hui seul employé et désigne des végétaux confus qui ne dépassent pas la ceinture d'un homme. **Broussey, Broussy, les Brouzils, Brouzet** ont la même origine.

(5) Et aussi **Roncenay Roncey, Ronchaux, Roncherolles.** En breton *ronce* est traduit par *dren*, d'où **le Drennec** (Finistère) et **Dresnay** (Côtes-du-Nord). Dans le Midi ronce se dit *roumi*, d'où **Rousmagne, Roumegoux, Roumens, Romieux, Romiguières.**

(6) Chardon, en provençal *causside*, d'où **Caussidières** Haute-Garonne).

(7) Rappellent également les orties : **Orcet** (Puy-de-Dôme), **Orçay** (Seine-et-Oise) d'après M. Houzé, et **Orchies** (Nord) d'après M. Mannier ; j'y mettrais volontiers pour mon propre compte **Orcieres** (Ain, Jura, Hautes-Alpes).

Joncquières, Jonchères,
Rozières, Rousies,

qui rappellent les joncs (1), les roseaux (2), et des terrains marécageux.

Toujours et partout les habitants du pays ont appliqué au sol qu'ils occupaient la culture qui semblait le mieux lui convenir, et cette préférence a parfois motivé le nom propre du lieu :

Fromentières, les blés,
Ségalassière, le seigle (3),
Orgères, les orges (4),
Avesnières, les avoines (5),

(1) Rappellent aussi les joncs : **Jonchery, Joncquery, les Joncquerets, Donchery** (prononcé primitivement *djonchery*), localités toutes sur des cours d'eau.

Dans son intéressant travail, *Etude sur la signification des noms de lieux*, M. Houzé fait dériver les noms de lieux commençant par **Bern** du mot celte *brennec* (jonchaie dans un terrain bas, brenneux), et ce genre de terrain convient aussi bien aux vernes qu'aux joncs ; or beaucoup de localités dont le nom commence par **Vern**... ont la même terminaison que d'autres commençant par **Bern**...., **Verne-Bernes, Vernay-Bernay, Verneuil-Berneuil, Vernéville-Bernaville, Vernon-Bernon, Verny-Berny.** Les **Bern**..... ne seraient-ils pas autre chose que des **Vern**..... dont on a échangé le V contre un B, mutation des plus fréquentes dans la langue française.

(2) On ne saurait donner à toutes les localités du nom de **Rozières** l'abondance des roseaux pour origine, car quelques **Rozières** sont à mi-côte et même sur des plateaux : ceux-ci tiennent donc leur nom de la présence des rosiers ou églantiers.

Il ne saurait y avoir le moindre doute pour les communes de **Roz, Rozoy, Rozerieulles, Rozerottes,** toutes ces localités étant sur des cours d'eau.

(3) Et aussi **Segalas, Séglien**, du latin *secale* (seigle) ; la **Sologne** est la transformation de *Secalaunia*, parce que son sol ingrat ne se prête qu'à la culture du seigle.

(4) Et aussi : **Orges, Orgeon, Orgeval.**

(5) D'après le *Précis sur l'histoire d'Avesnes* de M. Lebeau, **Avesnes** (deux fois répété dans le département du Nord) dériverait du latin *Avenæ*, étrangers, gens qui viennent du dehors s'établir dans un autre lieu (*Venire ad*), vulgairement colons. Je ne saurais combattre une étymologie acceptée par MM. Le Prévost et Mannier, mais **Avesnes** se retrouvant inscrit douze fois au vocabulaire des communes, on m'accordera bien que quelques-uns rappellent les *avoines*.

Pradières, les foins (1),
Linières, les lins (2),
Chennevières, les chanvres (2),
Homblières, les houblons,
Favières, les fèves et les haricots (3),
Caulières, les choux (4).

Lorsque des familles furent en quête d'un terrain pour s'établir, elles recherchèrent nécessairement le voisinage de sources d'eau bonne à boire, c'est là l'origine de toutes les localités qui s'appellent **Fontaine, Fontanès** (dans les départements du Midi), **Fontenoy**, **Fontenay**, **Belle-Fontaine**, enfin de tous les lieux faisant résonner dans leur nom propre la consonnance *font*, *fons* (5), soit en tête, soit en queue.

Quelquefois lorsque la source eut un certain caractère, la localité qu'elle attacha prit un nom rappelant ce caractère : **Morfontaine** et **Mortefontaine** si la source tarissait en été; quand, au contraire, la source fut abon-

(1) Et aussi : **Prades, Pradelles, Pradines**, du latin *pratum* (prairie). La prairie (en allemand *matt*) se retrouve en Alsace dans **Soultzmatt** (source salée du pré), **Mattstall** (prairie de la vallée).

En vieux français prairie se disait *nave*, *nove*, *noue* et ont formé les **Navailles, Novéant, Novilly** (Nouilly), **Noailles, Nouillas, Neuilly** qui signifient la prairiale (Houzé).

Beaucoup de ces localités dont le nom celte comportait la consonnance *noue*, *nove* furent écrites dans les textes latins *Novientum* et *Novigenteum*, origine de tous les **Nogent**, nom traduit souvent par *Ville des Prés*. Aujourd'hui encore en Basse-Bretagne une prairie marécageuse est appelée une *noue*, ou *noë;* **Noë, la Noë, les Noës, Nœux** étant sur des cours d'eau semblent bien justifier cette interprétation au point de vue topographique.

(2) Et comme les *routoirs* (fosses où l'on fait rouir le lin ou le chanvre) doivent toujours être remplis d'eau, toutes ces localités sont sur des cours d'eau.

(3) Et aussi **Faverelles, Faverolles, Faveraye.**

(4) Et aussi **Cholet, la Cholière, Choloy**, car en vieux français un *chou* s'écrivait *chol*, comme un *fou* s'écrivait *fol*, comme un *cou* s'écrivait *col.*

(5) Du latin *fons*, *fontis*, source. Bien des noms de ce genre font con-

dante et jaillissante, la localité s'appela **la Jaille** (1), **Saint-Aignan-le-Jaillard,** puis **Jaillon** si le jaillissement faiblissait; lorsque ce jaillissement se réduisit à un maigre filet d'eau, la localité s'appela **la Pisse, Pissotte,** et quand le petit filet d'eau jaillissant fut au fond des bois la localité qui alla l'y chercher s'appela **Pisseloup** en Champagne et en Picardie **Pissseleu.**

Les noms propres de lieux furent aussi amenés par la plaisanterie ou l'allusion. C'est ainsi que dans les bois ou près des bois, la localité s'est appelée **Chanteloup, Chantelouve, Chanteloube** et dans la Normandie **Canteloui, Canteleu**; près d'un bosquet ce fut **Chantepie, Chantemerle, Chantourtelle** (chante tourterelle), et dans la Picardie **Cantepie, Cantemerle**; près d'un étang ce fut **Chantraines** en Champagne et sur les bords du Tarn **Cantereine**; dans bien des pays une grenouille

naître le premier possesseur de la source : **Fontevrault, Fongombault,** fontaine d'*Evrault* ou de *Gombault;* quelquefois la terminaison indique la nature de l'eau comme : **Fontpedrouse** et **Fontperron** (fontaine pierreuse), **Fontfrède** (fontaine froide), **Fontrabiouse** (fontaine rageuse), allusion à la tapageuse abondance de son onde. Quant à **Fonsomme** et à **Fontvannes,** ils sont à la naissance de la Somme ou de la Vannes.

En langue germanique *source* se dit *brunnen* qu'on a légèrement transformé dans **Drachenbronn** (Bas-Rhin — fontaine du dragon), et aussi dans **Bettborn** (Meurthe — fontaine de la prière), parce que son eau passait pour avoir des propriétés curatives miraculeuses.

(1) En Touraine et dans les pays voisins où *jaille* est synonyme de source, **la Jaille** se rencontre assez fréquemment comme nom d'écart, et lorsque la *jaille* (source) donne naissance à un petit cours d'eau, ce petit cours d'eau prend lui-même le nom générique de *jaille*, comme *la Jaille du Moulin*, *la Jaille de Saint-Jean.* Dans les Landes ce même nom est devenu *jalle* et est appliqué d'une manière générale à des cours d'eau d'une certaine importance. tels sont *la Jalle de Blanquefort*, *la Jalle de Castelmare*, *la Jalle de Saint-Laurent* et plusieurs autres encore.

Dans le patois provençal *foux* signifie grosse source jaillissante, d'où le nom de **la Foux** comme nom de lieu, mais appliqué jusqu'à présent seulement à des écarts. Ces mêmes sources qui dans le Périgord surgissent en bouillonnant y sont dites des *bouillidous; le Bouillidou* est un cours d'eau qui se jette dans la Dronne.

s'appelle une *râne* ou une *reine* (1), et la grenouille verte, la plus jolie, la plus mignonne des grenouilles, que l'on met quelquefois dans un bocal pour servir de baromètre, s'appelle une *rainette*.

Les **Chantecoq** ne sauraient avoir d'autre origine qu'une ferme à belle basse-cour; **Chantegrue** n'est pas plus facile à trouver comme origine de plaisant nom que comme position géographique, il est perdu dans les montagnes du Jura; **Chanteheux** (*chante huant*), dans la Meurthe, méritait un plus joli nom pour ses abords baignés par la Vézouse; beaucoup plus doux à l'oreille est **Cantegril** (*chante petit grillon*) qu'on rencontre dans les landes de la Gironde.

La signification des Chanteloup, Chantemerle, Chantraines et autres *chant....*, a été le sujet d'une controverse fort intéressante, à savoir si ces noms signifient bien le *chant* (2) du loup, du merle, de la grenouille ou le *canton* du loup, du merle, de la grenouille : « Il faut bien que le loup, le merle, la grenouille habitent quelque part, » affirment les partisans du *canton*; — « mais le lièvre, le lapin habitent bien quelque part aussi, » répliquent ceux qui tiennent pour le *chant*, et s'il n'existe ni de **Chantelièvre**, ni de **Chantelapin**, c'est que ces animaux n'ont pas de voix. »

Bien que l'idée du *chant* s'allie parfaitement au souvenir des bois et bosquets, bien qu'il soit fort difficile d'assigner un *canton* à des êtres aussi vagabonds que le loup, le merle, etc., les noms latins de ces lieux (*cantus lupi*, *cantus merulæ*), dont la véritable acception est *canton du*

(1) La *grenouille* se retrouve encore dans **Rainecourt, Raineville** écrit plus souvent **Renneville, Rennemoulin, Rennepont** et aussi dans **Frœschwiller** (Bas-Rhin); *frosch* en langue germanique *grenouille*.

(2) Ces noms en latin sont écrits *cantus lupi*, *cantus merulæ*, *cantus ranæ;* or il ne s'agit point ici de *cantus, ûs* des bons auteurs latins dont la signification est *chant*, mais de *cantus, i*, terme bas latin qui était une dénomination territoriale particulière à la Gaule et dont on a fait *canton*. (J. Quicherat.)

loup, canton du merle prouvent clairement que **Cant....** ou **Chant....** suivis d'un nom de bête doivent être interprétés le *gîte* de cette bête.

Quand on lit dans tous leurs détails les cartes topographiques du centre et du nord de la France, on est surpris de l'innombrable quantité de **Pisseloup, Chanteloup, Chantraines** qu'on y rencontre; de pareils noms pour être si souvent répétés doivent être motivés par des circonstances analogues à celles qui ont amené **Bosc, Breil, Essart, Plessy**, noms communs devenus noms propres parce que le langage en a fait des noms de lieux; il est vraisemblable que *pisseloup, chanteloup, chantraine* étaient aussi des noms communs désignant une petite source dans les bois, une hutte de garde-chasse ou de bûcheron, une grenouillère, et que dans le langage familier « *on s'était rafraîchi au pisseloup des grands feys — on avait passé la nuit dans un chanteloup des gros faux — on était allé pêcher pour déjeuner des grenouilles à la chantraine* (*grenouillère*) *des vieux vernes.* »

Je n'ai point jusqu'à présent rencontré de **Chante-Crapaud**, bien que le crapaud par son cri et sa fécondité eût aussi des droits à former des localités *chantantes* ou *cantonales;* le motif, c'est que partout où se tient le crapaud se trouve aussi la grenouille, et celle-ci par sa gentillesse et son coassement prolongé attire mieux l'attention que le crapaud qui inspire la répulsion et ne fait entendre qu'un petit cri. Pourtant ce batracien n'a pas été complétement mis à l'écart par le Vocabulaire territorial, car en vieux français crapaud se disait *botterel*, d'où **les Bottereaux**, une commune du département de l'Eure (1).

(1) Quiconque a visité Lyon doit savoir que le plus beau quartier de cette ville s'appelle **les Brotteaux** ; ce nom ne doit être autre que **les Bottereaux** dont on a déplacé l'**r**, attendu que cette portion de la ville est construite dans les anciens marais du Rhône.

Le besoin des matières ou matériaux qu'on ne trouve qu'en fouillant la terre a forcé les hommes chargés de les procurer à s'établir près de leur chantier de travail; le motif de leur installation fut en même temps celui du nom de la localité qu'ils bâtirent pour leur commodité :

Saulnière, le sel gemme (1);

Molières (2), **Peyrières, Queyrières** (3), les pierres;

Argillières (4), les terres à briqueterie et à poterie;

Houillères (5), les charbons de terre.

Tout grand atelier où l'on travaille le fer, que le fer soit pris au sortir de la terre à l'état de minerai, que le fer

(1) **Salies** (Haute-Garonne, Basses-Pyrénées), **Salin** (Savoie), **Salins** (Jura), **Saltzbronn**, *source salée* (Moselle), **les Salces** (Pyrénées-Orientales), et tous les **Soultz** de l'Alsace rappellent et les eaux salées et les eaux salines, c'est-à-dire qui contiennent les *sels chimiques* particuliers aux eaux curatives.

(2) De *molard :* dans la Bourgogne, le Dauphiné et le Forez *molard* désigne une surélévation de terrain, tertre ou colline.

(3) Du celte *quair*, *cair* écrit aussi *quer*, *ker* et a été l'origine des **Quérigut** *pierre aiguë* (Ariége), **Cayrols** (Aveyron, Cantal) et de tous nos **Beaucaire** et **Bellecaire**.

Le chuintement a transformé *queir* en *cheir* et en *chir ;* les *cheires* sont les coulis vomis par les volcans d'Auvergne qui semblent refroidis d'hier; la *Cheire* de Mercœur (*voir la carte des puys*), les *Cheires* de Volvic sont exploitées depuis longtemps pour la construction et fournissent la *lave d'Auvergne. Chir* a formé **Chirac** (Charente, Corrèze, Haute-Loire, Loiret); **Chirat** (Allier), **Chirols** (Ardèche), **Chiron** (Creuse, Haute-Garonne, Vienne). Sur le Mont-Pila (Loire) sont des masses calcaires de forme assez régulière pour qu'on les ait prises longtemps pour les débris d'une forteresse, on les appelle les *chirats du Mont-Pila.* Dans le Mâconnais les *chirats* sont les amas de pierres que forment les vignerons en ramassant les petites pierres qu'ils rencontrent dans les vignes.

(4) *Argillières* a été transformé en **Arzillières** (Marne) par le zézaiement et en **Ardillières** (Charente-Inférieure) par le durcissement du *g.*

(5) **Houilles** (Seine-et-Oise) ne peut signifier le charbon de terre connu seulement depuis 1200 dans le pays de Liége; suivant l'abbé Lebœuf ce nom viendrait de *hule*, nom franc désignant un instrument propre à remuer

soit à l'état de fonte en gueuses ou même à l'état de barres échantillonnées, est appelé une *forge* (1), et lorsque cet atelier est à quelque distance de la commune, il forme un écart dont le nom propre devient forcément **la Forge** ; si l'établissement vient à prospérer, alors par suite des travailleurs et des employés attirés par la forge et qui s'implantent dans le pays, l'écart arrive comme population et comme ressources à dépasser la commune ; assez souvent à son tour il s'érige en commune et change son nom de **la Forge** contre un autre rappelant le fondateur de l'usine ou un personnage influent ; tel fut **Decazeville** qui doit son nom au patronage du duc Decazes alors premier ministre ou équivalent.

On ne saurait établir la moindre comparaison entre la consommation du fer pour le besoin des sociétés il y a cinquante ans et l'époque présente, à plus forte raison si on se reporte à plusieurs siècles en arrière de nous ; néanmoins, de tout temps le fer fut un métal trop utile et trop employé pour n'avoir pas toujours été l'objet de divers genres spécifiés de travail ; il n'en est pas ainsi du travail du bois dans les sociétés primitives où l'ouvrier en bois fait tout à la fois le mobilier, la charpente et la menuiserie ; pour le travail du fer toujours il y eut des spécialités ; toujours il y eut des ouvriers ne faisant que la coutellerie, des ouvriers ne faisant que la taillanderie (pioches, bêches, pics, faulx et autres instruments propres à travailler la terre) ; des ouvriers ne faisant que la clouterie ou ne faisant que les armes ; les localités où l'on travaillait le fer, quel qu'en fût le but, s'appelaient des *ferrières*. Le nom en est venu jusqu'à nous sans altération

la terre et particulier à ceux qui gardent les troupeaux, dont le diminutif a formé *houlette ; Houilles* signifierait *pays de bergers* (?).

(1) Et primitivement *farge* ou *fargue*, du bas latin *faverga*, d'où **Faverge** (Loire), **Faverges** (Isère, Haute-Savoie), **Faurie** (Hautes-Alpes, Puy-de-Dôme), et les nombreux **Farges** et **Fargues** soit du centre, soit du Midi de la France.

car un très-grand nombre de localités encore aujourd'hui s'appellent **Ferrières** ou **la Ferrière** sans compter celles qui l'ont en surnom (1).

Les autres industries primitives des sociétés sont également représentées dans la nomenclature territoriale :

Verrières, les verres,

Savonnières et **Savennières**, les savons,

Charbonnières et **Cherbonnières**, les charbons (2) de bois,

Tillières (3) et **Tivolières** (4), les tuiles,

Ollières (5), les pots.

Toutes ces industries exigeant une grande quantité de combustible qu'on n'avait pas les moyens de transporter il y a plusieurs siècles, elles ne purent être entreprises que dans des localités voisines des forêts (6).

A l'époque où les routes n'étaient que des chemins

(1) **Ozouer-la-Ferrière**, **Beaumont-la-Ferrière**, etc.; toutefois les surnoms **le Ferron**, **le Ferroux** indiquent la présence du minerai ou de sources ferrugineuses et non pas le travail spécial du fer.

Les **Argentières** ou **l'Argentière** prennent leur nom d'un voisinage de mines de plomb argentifère.

(2) Les fosses où l'on fait le charbon sont appelées *fauldes*, *faudres*.

(3) En latin *Tegulariæ*, de *tegula*, tuile.

(4) Du bas latin *tivola*, tuile.

(5) Du latin *olla*, marmite; dans le midi de la France un pot y est encore appelé une *oule*. Les rochers sur lesquels coule la Valserine au moment des basses eaux laissent entrevoir des trous crevassés que dans les pays on appelle les *oules* de la Valserine. La ville d'**Ollioules** (Var), connue par l'exportation de ses figues sèches et la ville d'**Olliergues** (Puy-de-Dôme) doivent leur nom à leur position topographique; elles sont chacune dans une gorge qui s'évase en forme de *pot*, ce qu'en topographie on appelle une *cuvette*.

(6) C'est surtout le fagot qu'emploient ces industries (sauf celle du fer qui choisit les bûches); aussi pour satisfaire à leurs besoins on en arriva dans certaines forêts à sacrifier la haute futaie pour n'avoir plus que des

foulés par les pas répétés des hommes et des animaux, le charroi était à peu près nul et n'existait que pour les travaux agricoles avec des bœufs. Dans les villes, par suite du mauvais état des rues et de leur peu de largeur, les transports ne pouvaient se faire que par des hommes ou des bêtes de somme ; de toutes les bêtes de somme la plus employée, c'était l'âne ; sa sobriété, sa taille peu élevée le rendant facile à loger, commode à charger par une femme ou un adolescent, n'exigeant pas de bride, de licol, la plupart du temps pas même de bât lorsqu'on le charge de grains ou autres matières divisées que l'on met dans des sacs, en prenant soin toutefois de laisser un vide suffisant pour faire deux poches qui s'équilibrent, ainsi qu'on charge encore aujourd'hui les ânes dans les moulins où on les emploie (1) : tout concourait donc à faire de l'âne une des plus grandes ressources ; aussi élevait-on les ânes en suffisance pour les besoins de la société de cette époque ; tout aussi bien qu'on peut élever les chevaux aujourd'hui ; les localités qui s'adonnaient à ce genre d'élevage s'appelaient des *asinières*, leur nom aujourd'hui est **Asnières** (2).

taillis. La crainte de manquer de grands arbres pour les constructions navales et les grandes charpentes amena un édit du roi Charles IX prescrivant de réserver pour laisser croître en haute futaie le *quart* de tout bois ou forêt et dans l'endroit le plus propre à la croissance des arbres. Telle est l'origine de ce nom **le Quart-en-Réserve** que l'on rencontre parfois appliqué à des triages.

(1) Et aussi dans les villes du Nord de l'Afrique.

(2) Le dictionnaire des communes signale vingt et une localités répondant au nom d'*Asnière;* la plus importante est **Asnières-sur-Seine** connue comme rendez-vous de tout le canotage parisien ; vient ensuite **Asnières** près Bourges. Cette dernière localité présente cette singularité qu'ayant une population de près de 2,000 habitants et étant à 5 kil. de Bourges, elle est un écart de ce chef-lieu et ne forme point commune. Ceci tient à la composition de la population mi-partie protestante, mi-partie catholique, et cette dissidence de culte qui n'aurait pas dû sortir des temples, toujours s'est transportée dans les conseils municipaux qui n'ont jamais pu s'entendre ; on a donc tranché la question en rattachant cet **Asnières** à un des cantons de la municipalité de Bourges. C'est à Asnières qu'habitait Calvin quand il suivait les cours de droit à Bourges.

D'autres localités où l'on s'appliquait à l'élevage des animaux utiles ont cherché à rappeler par leur nom leur supériorité de production :

Agnières, les agneaux;
Berchères, les brebis;
Cabrières et **Chevrières**, les chèvres ;
Porchères (1), les porcs ;
Armentières (2), les troupeaux de gros bétail;
Colombières (3), les pigeons;
Achères (4), les abeilles.

Les animaux qui sont loin d'être utiles et même dont on se soucie fort peu, surtout si l'on a des bergeries ou des basses-cours, n'en ont pas moins par leur désagréable voisinage amené le nom de quelques localités :

Loubières, Louvières, les loups;
Goupillières, les renards (5);
Tessonnières, les blaireaux (6);

(1) Le savant auteur du Glossaire du Centre de la France pense que **la Verrerie** est un nom trop répété pour dériver de la fabrication du verre, mais qu'il tient à *verrat* et qu'on a voulu désigner des lieux où on élevait des cochons.

(2) Du latin *armentaria*.

(3) Et aussi **Coulommiers**.

Le colombier, tour ronde ou carrée en maçonnerie, isolée, ne pouvait être établi que sur des terres de haute noblesse et encore fallait-il que le domaine fût au moins de cinquante arpents. Les particuliers possédant cinquante arpents autour de leur maison avaient droit à une *fuie*, pigeonnier construit sur un pilier en bois fermé par un volet (aussi ce genre de pigeonnier était-il également appelé un *volet*), de là le nom de **la Fuie** appliqué à un grand nombre d'écarts en Normandie et en Bretagne.

(4) D'après Ménage *achier* vieux français signifie *où sont les abeilles* (rucher), du latin *apes* transformé en *ache*, comme *prope* en *proche;* dans le patois du Maine, de l'Anjou et de la Normandie, on dit encore un essaim d'*apettes* ou d'*avettes* pour un essaim d'abeilles.

(5) Jusqu'au milieu du douzième siècle l'animal qu'aujourd'hui nous nommons *renard* fut appelé *goupil;* longtemps dans les églises on a donné l'eau bénite avec une queue de renard, de *goupil* attachée à une baguette, d'où le nom de *goupillon*.

(6) *Tesson*, vieux nom français du blaireau qui est encore en usage dans nos départements du Nord et en Belgique. L'abréviation de *Tessonnières* écrit aussi *Taissonnières* a donné **Taisnières** deux fois répété dans le département du Nord.

et comme exemples tirés d'animaux plus petits mais qui ne laissent pas que d'être fort importuns :

Vespierre, les guêpes (1);
Brégaudière, les frelons (2).

Enfin si les chasseurs devinent sans peine que **Cervières** (Hautes-Alpes, Loire) rappelle les cerfs, peut-être est-il bon de faire savoir à quelques-uns que **Ennetières** (3), (Nord), si l'on en croit son nom, est très-fréquenté par les canards sauvages, et que les lieux dits **la Conillière** (4) sont remplis de lapins.

C'est de *taisnière* qu'est venu *tunnière* qui aussi à donné son nom à une localité, non pas que **Tannières** (Aisne) rappelle les blaireaux, mais parce qu'on y voit un grand nombre de grottes creusées dans le tuf (couche tendre), grottes désignées dans le pays sous le nom de *boves* et plus souvent de *creuttes*.

Quelques-unes de ces *boves* ou *creuttes* dont l'origine remonte à l'âge de pierre (les nombreux silex travaillés qu'on y retrouve en font foi) sont même habitées; **la Creutte, les Creuttes** sont des noms d'écarts plusieurs fois répétés dans l'Aisne; **Crouttes** (Aisne, Orne), **les Croutes** (Aisne) et **Boves** (Somme) tirent également leur nom des habitations souterraines qu'on y rencontre.

(1) Et aussi **Woippy** (Moselle) pour *guêpier :* du latin *vespa* on a fait *guêpe* par suite de cette substitution si fréquente dans la langue française du *gu* en *v* et *w*.

(2) La **Brégaudière**, écart de Saint-Genou (Indre). D'après le Glossaire du Centre, *brigaud* écrit quelquefois *bregaud* signifie *frelon*.

Mentionnons en passant ces petits hôtes des bois si lestes et si gracieux, les *écureuils* dont la rencontre toujours égayante est rappelée par **Échirolles** dans l'Isère et **Escurolles** dans l'Allier.

(3) Dans le patois de la Flandre *ennette, anette* signifient *canard sauvage* (Mannier). **Houat**, petite île entre Belle-Ile et la presqu'île de Ruis (Morbihan), peut rivaliser avec Ennetières, car en breton *houad* représente un *canard*. Quant à **Boissy-aux-Cailles**, ne pas se fier à ce complément qui promet du gibier emplumé pour n'offrir que des *cailloux*.

(4) En vieux français *conil* signifie *lapin;* **le Caunil** est un écart de Puylaurens (Aude).

Tesson et *conil* sont restés dans la langue française bien longtemps après *goupil*, car du Fouilloux s'en sert (1561) pour désigner le blaireau et le lapin et ne fait plus usage de *goupil* pour le renard.

Après avoir si souvent invoqué le célèbre auteur de la vénerie, je dois bien au lecteur la signification de son nom : *fouilloux* (lieu feuillu) ne doit pas être interprété avec le même sentiment que **la Feuillée, la Feuillie, la Feuilleuse, la Feuillade,** noms réservés pour des endroits ombragés et plaisants; **le Fouilloux, la Fouillouse, la Fouillade, Fouilloy** indiqueut un endroit couvert d'arbustes au feuillage épais et confus, mais d'essences différentes et où aucune ne domine assez pour imposer son nom

---

Plusieurs lieux par leur nom rappellent l'état de société du pays aux premiers âges de la monarchie.

Pour s'établir dans la Gaule dont ils avaient fait la conquête, les Francs commencèrent par s'adjuger les meilleures terres; mais comme il n'est guère possible de diviser en parties équivalentes des propriétés immobilières, ils tirèrent au sort ces portions qui de leur origine prirent le nom d'*alleux* (1). Ces *alleux* étaient possédés en toute souveraineté, exempts de tous impôts ou servitudes et transmissibles seulement aux héritiers mâles. Ces priviléges exorbitants furent réduits peu à peu, mais leur souvenir est resté dans bon nombre de lieux, et les noms de **les Alleux** (Maine-et-Loire, Ardennes, Deux-Sèvres), **Laleu** (Charente-Inférieure, Orne, Somme), **Lalleu** (Ille-et-Vilaine), **Arleux** (Nord) témoignent encore aujourd'hui de la rigueur dont les vainqueurs usèrent à l'égard des vaincus.

Pour dédommager les habitants d'une ville des désastres de la guerre, de l'incendie, de l'inondation ou pour les attacher au sol, ou encore récompenser leur dévouement dans des circonstances difficiles, quelquefois les souverains leur accordèrent certaines dispenses d'impôts, de servitudes et même un conseil municipal; c'était ce qu'on appelait des *franchises*, de là l'origine des **Francheville**, **Franqueville** et **Villefranche** (2).

dans la forme ordinaire (*épinaie*, *genevraie*, *roncière*, etc.), ainsi qu'il est arrivé pour les emplacements ou une seule de ces essences abonde.

(1) *Alleu*, transformation de *alod* qui vient de *loos*, sort (mots d'origine saxonne). Primitivement le privilége qui constituait l'*alleu* ne s'appliquait qu'à la terre acquise par la conquête, plus tard le droit distinctif résida non plus dans l'origine de la propriété mais dans l'indépendance. Il existait encore en 1789 des propriétés dites *alleux* par suite de leur exonération d'impôt.

(2) Et aussi l'origine des **Libermont**, **Liverdy**, **Liverdun** (du latin *liber*). Au plus fort de la révolution on s'appliqua à transformer les noms de lieux qui semblaient rappeler des souvenirs féodaux : **Charleville** de-

Après la mort de Charles le Téméraire la ville d'Arras dut passer des mains de la maison de Bourgogne à celles de la maison de France dont le chef était Louis XI; les habitants d'Arras députèrent quatorze notables d'entre eux pour porter à la princesse Marie, fille du feu duc, leurs sentiments de regret et d'affection; à leur retour Louis XI les fit mettre à mort, la ville se souleva, mais la révolte ayant été comprimée, Louis XI par vengeance expulsa tous les habitants de la ville et les remplaça par d'autres habitants venus de Paris, Tours, Rouen, Orléans, etc. Au nom d'Arras fut substitué celui de **Franchise**, nom que la ville conserva jusqu'au jour où le roi Louis le onzième fut à son tour appelé à rendre compte de ses faits et gestes; au surplus Charles VIII qui lui succéda fut le premier à réintégrer les anciens habitants dans leur cité.

En 1793 Lyon soutint contre l'armée républicaine un siége des plus opiniâtres; la ville réduite, la Convention décréta que Lyon serait démoli pour être rebâti sous le nom de **Commune Affranchie**; comme on le voit, les procédés odieux et tyranniques ne changent pas toujours de nom en changeant d'époque.

Le premier principe de la religion chrétienne fut toujours de venir en aide à la souffrance, aussi jamais ordre religieux ne fonda d'établissement sans y adjoindre un hôpital pour les pauvres du pays; le temps et plus encore les guerres ou les discordes intestines ont pu faire disparaître les monastères, mais la trace charitable du christia-

vint *Libreville*, **le Donjon** *Val-Libre*, **Villefranche** (Rhône) *Libre-sur-Saône*, **Rocroy** (pour croix de Rau) *Roclibre*, **Château-Salins** *Salins libre*, **Grenoble** (ancienne *Gratiano polis* ou *Gratien ville*) *Grelibre*; enfin **Compiègne** qui par son nom n'avait rien à démêler avec les châteaux ou les rois n'en devint pas moins *Marat-sur-Oise*. Ces noms qui n'entrèrent jamais dans le langage des habitants ont duré trop peu de temps pour avoir pu figurer sur des cartes.

nisme a été conservée par les nombreux **Hôpital** et **Hospitalet** échelonnés du nord au sud de la France et par les **Salvetat** et **Sauvetat** de nos départements méridionaux.

La lèpre fut, dit-on, à peu près inconnue en France jusqu'à l'époque des croisades ; que cette version soit fondée ou non, toujours est-il qu'au retour des expéditions en Palestine on vit le mal prendre un développement extraordinaire, et, pour extirper le fléau, on eut recours à des mesures dont la rigueur ne peut être expliquée que par l'ignorance et la superstition de l'époque. Les infortunés atteints de la lèpre devaient être à jamais séparés du reste des hommes et entretenus dans une *léproserie* ou *maladrerie* (1). Comme il y avait des formalités à remplir, on les séquestrait en attendant dans des baraques en planches construites dans ce but et qu'on appelait des *bordes* (2); plus tard lorsque la lèpre commença à diminuer, on appela *bordes* les léproseries elles-mêmes, et les noms de **la Borde, les Bordes** sont restés en Champagne et en Lorraine comme souvenir d'un fléau heureusement disparu.

Dans l'ancienne Bourgogne seize localités portent le nom propre de l'**Abergement** ; ces localités sont peu éloignées les unes des autres, elles sont réparties dans les

(1) *Maladrerie* dont l'abréviation a donné des noms tels que **la Maladrie, la Maladière, la Malarie.**

(2) *Borde* est un vieux mot français désignant primitivement une petite habitation en plein champ couverte en roseau ou en *glui* (paille de seigle); ce nom se retrouve à peu près sur toutes les feuilles de la carte de France, moins celles de l'Ouest, mais il change d'application en changeant de pays, et ce n'est que dans les départements du Nord et de l'Est qu'il rappelle les lépreux. On a vu page 17 que la *borde* de la Double était une métairie ; dans les Pyrénées la *borde* est l'étable où les vaches restent enfermées à l'abri des frimas jusqu'au moment où la saison permettra leur retour aux pâturages de la montagne ; dans les Landes girondines les *bordes* ainsi que les *parcs* sont des constructions isolées servant d'abri aux bestiaux ; les *bordes* sont couvertes en chaume et les *parcs* en tuiles, c'est à peu près la seule différence.

départements de la Côte-d'Or, Ain, Doubs, Jura, Saône-et-Loire; ce nom se retrouve en outre dans le Jura neufchâtelois (Suisse).

En Bourgogne on appelait *abergeage* la concession d'un terrain inculte, concession faite à long bail et à charge de défrichement.

L'exploitation agricole ainsi formée prenait le nom d'*abergement* qui a fini par devenir le nom propre des localités. **L'Abergement Saint-Jean** (Jura) doit son origine à un temple fondé par des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem qui plus tard (XIV[e] siècle) attirèrent des colons autour d'eux. Le terrain sur lequel est bâti l'**Abergement de la Ronce**, ancienne combe d'Oissia, appartenait aux moines cisterciens (1) de l'abbaye du Miroir qui y envoyèrent des familles de serfs défricher le terrain à titre d'*abergeage*.

Aux premiers âges de la France, surtout dans le Nord et l'Est, une grande exploitation agricole comprenant des bâtiments de ferme et des terres environnantes s'appelait une *court* (2), nom dont on a fait *cour* et qui aujourd'hui

(1) *Cistercien*, nom donné aux religieux de l'Abbaye de Cîteaux (Côte-d'Or), appelée dans les textes latins *Cistercium*. **Cîteaux**, aujourd'hui écart de Saint-Nicolas lès Cîteaux, est célèbre par son abbaye de bénédictins fondée à la fin du onzième siècle par saint Robert; en vingt-cinq ans soixante mille moines sortirent de cette abbaye pour se répandre dans toutes les contrées de l'Europe où ils défrichèrent des terres abandonnées et des marais insalubres; à l'époque où l'abbaye de Cîteaux fut supprimée (1792), l'ordre ne comprenait pas moins de 1,800 monastères d'hommes et 1,400 de femmes. Sous Louis-Philippe, Cîteaux devint le théâtre d'un essai phalanstérien; aujourd'hui Cîteaux est une colonie agricole pénitentiaire.

(2) *Courcelle* (petite court) a formé les nombreux **Courcelles** qui descendent du nord à l'est sans dépasser le département du Doubs. *Courtil* (autre diminutif de *court*) est employé dans plusieurs localités du Nord et du Centre pour désigner le jardin attenant à la maison; autre part *courtillage*, *courtiage* sont les dépendances d'une maison de campagne ou encore les entourages d'une ferme comprenant ainsi la cour, le jardin et l'*ouche* (voir ce mot à l'Appendice).

Le *hoffen* alsacien comme signification correspond exactement au *court* de

s'applique à tout terrain libre clos par des murs et des habitations; pour distinguer les unes des autres ces *courts* éparses sur le territoire, comme le sont encore aujourd'hui certaines grandes fermes dans le Berry, la Sologne, la Bretagne, on les désignait par le nom du chef de famille occupant cette *court;* les bâtiments et terres qui en dépendaient prenaient le nom d'**Azincourt**, **Martincourt, Bertheaucourt** si le chef de famille s'appelait Azin, Martin, Bertheaud. Le nom pouvait aussi venir de circonstances fortuites, **Lucourt** (court du loup) si la *court* était environnée de bois, ou **Chenicourt** si un bâtiment de cette court était réservé pour une meute de chasse.

Lorsque l'exploitation était de moindre importance, elle prenait le nom de *ménil;* comme les *courts* les *ménils* étaient distingués les uns des autres par les noms des chefs de famille; **Menil-Amelot, Richardménil,** si le chef occupant s'appelait Amelot ou Richard, car *ménil* se mettait en tête aussi bien qu'en queue du nom de la personne, ou encore le *ménil* s'appelait **Blancménil** si les murs des clôtures resplendissaient de blancheur du plus loin qu'on les apercevait, **Menilmontant** (1) s'il fallait gravir une pente pour arriver au *ménil*, et **Chéniménil** si les chiens de garde du *ménil* étaient connus dans tout le canton pour leur vacarme.

Il y a deux ou trois siècles, lorsqu'un individu était

nos départements du Nord et de l'Est et entre dans la formation des noms de lieux toujours en queue : **Teichoffen** (Étang court), **Reichshoffen** dont on retrouve la traduction littérale dans **Richecourt** (Meuse).

Hoffen est devenu *hove* dans quelques noms flamands, comme **Volkerinchove** et **Bavinchove** (Nord), qui équivalent à *Folquerincourt* et *Bavincourt*.

(1) Le vrai nom est **Ménilmontain** (mansionile Montani), mais on comprend que la position topographique du lieu ait amené réellement la transformation de *montain* en *montant.*

arrivé à la fortune et à la noblesse; pour avoir à son tour comme les vieilles familles une terre rappelant son nom, il faisait acquisition d'un grand domaine, bâtissait une maison de plaisance, ce qu'on nomme aujourd'hui un château, et l'ensemble prenait le nom du fondateur féminisé et terminé par la désinence *ière* (1) : **la Martinière, la Blanchardière, la Richardière** (2) si le

(1) Ou bien la désinence *erie :* **la Martinerie, la Blancharderie, la Richarderie**; quelquefois on a adopté la finale *ais :* **la Martinais, la Blanchardais, la Richardais.**

L'usage d'adjectiver le nom propre de l'individu pour désigner son domaine nous vient des Latins. Avec des noms tels que *Sabinus*, *Martinus*, *Montanus*, ils formaient les noms de lieux *Sabiniacum* (la Savinienne), *Martiniacum* (la Martinienne), *Montaniacum* (la Montanienne) qui par notre prononciation sont devenus **Savigny** ou **Savignac**, **Martigny** ou **Martignac, Montagny** ou **Montagnac**; par la suite on forma les noms de lieux avec le nom du propriétaire sans passer par la forme latine et en y accolant les finales *y*, *gny* ou *ac*, *iac*, *gnac*, et les raccordant de manière à ne pas heurter l'oreille : ainsi **Sucy, Remilly, Lagny** indiquent le domaine de *Suze*, de *Remille*, de *Lanin*, comme les noms de **Semoussac, Tinteniac, Germignac** indiquent le domaine de *Semoux*, de *Tintène*, de *Germain*.

Il est facile de saisir que pour les noms de lieux de même terminaison formés avec des noms de végétaux, animaux, marais, etc., l'interprétation doit être modifiée; que **Boissy** signifie *la boissière* ou *forestière*, **Jonchery** *la jonchère*, **Lupy** un lieu fréquenté par les *loups*, **Poligny** *la marécageuse*, etc.

La langue romane adjective les noms de certains cours d'eau pour indiquer qu'ils sont sortis de leur lit, et elle appelle *vidourlades*, *gardonnades* les débordements du *Vidourle* et du *Gardon*. Pourquoi n'étendrait-on pas cette forme de langage à toutes les rivières? Ne serait il pas plus court de dire : « la *rhônade* de 1856 — la *garonnade* de 1875 — la *seinade* de 1876 », plutôt que « le débordement du Rhône de 1856 — le débordement de la Garonne de 1875 — le débordement de la Seine de 1876 » ?

(2) Si *la Martinière, la Blanchardière, la Richardière* ont pour signification la propriété de Martin, de Blanchard, de Richard, ces noms d'écarts doivent être répétés sur les cartes topographiques dans la même proportion que sont répétés dans notre société les noms de Martin, Blanchard et Richard; or si l'on consulte un annuaire administratif, on trouve que les *Richard* sont le double des *Blanchard* et sur les cartes les *la Blanchardière* sont six fois plus nombreuses que les *la Richardière;* c'est que jadis on appelait une *blanchardière* toute habitation se détachant sur le terrain par sa blancheur parce qu'elle était fraîchement bâtie, en sorte que **la Blanchardière** comme nom de lieu ne signifie que rarement le domaine de Blanchard, mais presque toujours *la Maison neuve*. Nous avons l'analogue dans les nombreux **la Bastide** du midi de la France, dont la signification est *bâtisse neuve* et aujourd'hui encore en Provence ou en Languedoc

créateur s'appelait Martin, Blanchard ou Richard. Cette façon de faire entrer les noms propres de personnes dans les noms de lieux remonte aux temps les plus reculés. Tous les **Alexandrie** ont reçu leur nom en l'honneur de différents *Alexandre;* les **Andrinople, Constantinople** rappellent le souvenir des empereurs *Adrien, Constantin;* chacun sait que Constantinople est le nom donné à la capitale de la Turquie par les Européens, mais que les Turcs l'appellent **Stamboul**, et en l'appelant Stamboul ils n'eurent jamais l'intention de changer le nom de la ville ainsi qu'il arrive souvent aux conquérants, surtout lorsqu'il existe une aussi grande différence de mœurs et de langage que celle qui existait et existe encore entre les Turcs et les Grecs. Quand au milieu du quinzième siècle (1453) les Turcs s'emparèrent de Constantinople, alors capitale de l'Empire Grec ou Bas-Empire, après s'être établis ils eurent en grande méfiance la population grecque qui ne pouvait éprouver beaucoup de sympathie pour ses vainqueurs, et toutes les fois qu'un Grec voulait entrer dans Constantinople, toujours on lui demandait où il allait : « *A la ville* », répondait-il, en grec naturellement; et en grec « *à la ville* » se dit *es tène boline* (εἰς τήν πολίν), les Turcs voyant les Grecs toujours entrer dans Constantinople après avoir fait la réponse *es tène boline*, crurent qu'**Estèneboline** était le nom propre de la ville; cette locution passant dans la bouche des Turcs y fut mâchée, déformée tout aussi bien qu'elle l'eût été dans la bouche d'Européens, et ils en firent **Stamboul** qui n'est ni grec ni turc.

Il n'est pas besoin d'avoir maintes fois feuilleté notre Dictionnaire territorial pour s'être aperçu du grand nom-

on donne le nom de *bastide* à toute maison de campagne, quelle que soit son importance.

bre de communes faisant entendre la consonnance *ville* soit en tête, soit en queue de leur nom. Bien qu'aujourd'hui *ville* évoque à notre pensée la foule, les hôtelleries, les monuments et toutes les grandes choses enfantées par la civilisation, en voyant entrer ce mot dans la formation des noms d'un si grand nombre de lieux qui n'eurent jamais la moindre importance, on en conjecture naturellement que sa signification a dû changer avec les siècles.

Villa chez les Romains désignait primitivement une exploitation rurale comprenant les champs, les habitations des serviteurs, les remises du bétail, les granges et la maison de maître (c'est ce qu'aujoud'hui nous appelons un domaine). Transporté par les latins en Gaule, *villa* devenu *ville* dans le langage conserva encore sa signification de domaine rural avec des habitations disséminées dessus ou encore de village de peu d'importance; mais pour distinguer chaque domaine de ce genre, on lui forma un nom propre en plaçant le mot *ville* en tête et plus souvent en queue du nom du maître, aussi tous les noms de la forme **Villemorin**, **Villejoubert**, **Bayonville**, **Vandelainville** doivent-ils être interprétés par *domaine de Morin*, *domaine de Joubert*, *de Bayon*, *de Vandelain* qui sont les noms propres plus ou moins déformés des premiers possesseurs.

La signification de *ville* grandissant avec le temps, ce mot devint le nom générique des centres les plus populeux et n'entra plus dans la formation des noms de lieux qu'accolé comme terminaison à des noms de personnages importants (**Charleville**, **Napoléonville**, **Philippeville**) dont on voulait rendre à jamais le souvenir impérissable (1).

(1) Ville n'a pas toujours été accolé à un nom de personne pour former des noms de lieux, ainsi qu'on peut le voir par les **Belleville**, **Longueville** ou **Villelongue**, **Villebois**, **Villepreux** (*villa pirorum*, ville

La Bretagne n'accepta jamais le *villa* des Latins, car on ne trouve sur son territoire aucune localité faisant résonner la consonnance *ville;* c'est qu'elle avait reçu de la langue celtique le mot *ker* dont l'interprétation *demeure, hameau* est analogue à celle du *villa* latin; aussi les noms de la forme **Kermaria** (demeure de Marie), **Kerfunteun** (hameau de la Fontaine) ne sont pas moins fréquents sur le sol breton que les noms en..... **ville** (1) sur le sol normand.

A l'occasion du passage de Vénus sur le Soleil (1874) le navire envoyé à l'île Campbell dut employer son per-

des poiriers), **Villerupt** (ville ruisseau), **Villevocance** (ville en val de la Cance), etc.

Les nombreux **Villedieu** sont d'anciennes commanderies fondées par des ordres militaires, tels que les chevaliers de Malte ou les Templiers; ces derniers ont encore laissé souvenir de leur existence par les noms de **le Temple** (plusieurs fois répété), **Saint-Hilaire au Temple, Catillon du Temple**, **Templeux**, **Templemars**; comme ils portaient un manteau rouge on leur doit attribuer toutes les anciennes constructions monastiques connues des habitants sous le nom de *couvent des moines rouges*.

Villa a formé **Viala** qui est très-répété comme nom d'écart dans le midi de la France mais n'est jamais accouplé avec un nom de personne ou autre. — Dans le langage germanique *dorf* correspond exactement à *ville* avec le sens de *village* et forme un grand nombre de lieux d'Alsace accolé en queue d'un nom de famille : **Schillersdorf, Bingeldorf**, village de *Schiller* et village de *Bingel;* le *d* de *dorf* durci a donné **Altorf** (pour *alt dorf*) correspondant à nos **Viéville** (Haute-Marne, Somme, Meurthe, Meuse), puis le déplacement de l'**r** a donné les noms de la forme **Guenestroff**, **Guéneville** ou **Bourgaltrof** (pour *Bourg alt dorf*) *Fortviéville*. *Ville* est encore rendu en allemand par *stadt*, *statt* et *stett :* **Schlestadt** *Fortville*, **Hochstatt** et aussi **Hochstett** *Hauteville*.

Villard, *Villier*, *Viller* et dans l'Alsace *Willer* sont la traduction du latin *villare* qui, d'après M. Quicherat, indiquait une localité plus importante que *villa* pris dans le sens de domaine rural; ils ont formé des noms de lieux soit *seuls* comme **Villard** (Aude, Hautes-Alpes, Isère, Savoie, etc.), **Villiers** (Cher, Indre, Creuse, Aisne, etc.), **Villers** (Calvados, Indre, Loire, etc.), **Willer** (Meuse, Haut-Rhin); soit accouplés à des noms de personnes: **Villargondran, Bouvillard, Angervilliers, Villersexel, Badonviller, Abreschwiller.**

(1) C'est en Normandie et en Lorraine que les noms de lieux terminés en **ville** se rencontrent le plus fréquemment; la Normandie a en outre fait emploi de la terminaison *bu* écrite plus souvent *beuf*, et **Tournebu, Carquebu, Marbeuf, Quillebeuf** équivalent à *Tourneville* (village de Thor), *Carqueville* (village de l'église), *Marville* (village du marais), *Quilleville* (village de Quillet).

sonnel à la construction de bâtiments pour les instruments et d'abris pour les hommes; ce fut un magnifique village élevé aux confins du pôle austral auquel l'équipage composé de Bretons laissa par souvenir national le nom de **Kervénus**.

Le Cosquer (variante écrite de Cosker) est le nom d'une infinité de petites fermes de la Bretagne, et, comme tous les noms de lieu souvent répétés, il a été un nom commun avant de devenir un nom propre. Un *cosquer* était une petite maison rustique semblable à la *borde* et dont la signification bretonne peut être rendue par *Pauvreville*, *Pauvredemeure* (1). Le temps semble avoir justifié cette traduction, car, si nombreux que soient les **le Cosquer** sur les cartes topographiques de la Basse-Bretagne, on n'en rencontre aucun au Dictionnaire des communes.

Lorsqu'une commune n'est pas jugée assez importante pour prendre le titre de *ville*, mais mérite mieux que d'être traitée de *village*, le langage usuel l'appelle un *bourg* (2), mot employé primitivement pour désigner un village fortifié et dont la signification a changé avec le

(1) *Cos* en breton, *méchant*, *mauvais* dans l'acception figurée de *peu d'importance*, comme quand on dit *méchant* musicien ou *mauvais*, poëte. *Pauvre demeure* est non-seulement la signification des **le Cosquer,** mais aussi celle des **la Malmaison**, car bien que l'abbé Lebeuf interprète par *maison maudite* **la Malmaison** (Seine-et-Oise) pour avoir été occupé par les Normands lorsqu'ils vinrent assiéger Paris au neuvième siècle, on ne saurait étendre cette signification au grand nombre de **la Malmaison** qu'on trouve dans l'ancienne Ile-de-France; ainsi que **le Cosquer** de la Bretagne **la Malmaison** signifie une maison sans valeur, à moins qu'on ne préfère y voir comme dans nos nombreux **les Mallets** des habitations où furent autrefois relégués les lépreux.

(2) Le *bourg*, tel que nous l'entendons aujourd'hui, c'est-à-dire un gros village avec des rues ayant son jour de marché, était aux premiers temps appelé un **vic** (du latin *vicus*); *vic* a formé aussi le nom d'un grand nombre de lieux, tels que **Vic, Vicq, Vicdessos, Vibraye** (*vic* en Bray), **Vimoutiers** (*vic* église), **Vy-le-Ferroux** (*vic* le Ferroux), **Moyenvic** (*vic* du milieu), **Volvic** (volcan *vic*); **Neuvy** ou **Viévy** (neuf-*vic* ou vieux-*vic*) analogues aux nombreux **Neuville** ou **Viéville, Neubourg** ou **Vieuxbourg** qu'on rencontre dans toutes les provinces françaises.

temps, parce que la multiplicité des places fortes est devenue superflue moins par les progrès de la civilisation que par les progrès de l'art militaire; les murailles sont tombées, et le nom de *bourg* est resté quand même à la ville bien que délivrée de sa ceinture étreignante.

De nom commun qu'il était **Bourg** est passé nom propre d'un très-grand nombre de lieux, puis est entré dans la formation de plusieurs d'entre eux, quelquefois en tête: **Bourgachard, Bourgthéroulde,** mais plus souvent en queue : **Sarrebourg** (*bourg* sur la Sarre), **Taillebourg** (*bourg* du taillis), **Richebourg** (*bourg* riche ou peut être *bourg* de Richard).

Dans les pays de montagnes où les habitations écartées des villages ont le même emploi et sont parfois construites sur le même modèle, comme les *chalets* du Jura et les *haberts* (1) des Alpes, le moyen le plus simple pour les distinguer est de désigner la personne occupante : « Je vais *chez Garreau,* il reste *chez Lavaux* », et ces locutions une fois ancrées dans le langage familier y restent après la disparition des personnages et de leurs contemporains pour former les noms de **Chez Garreau** (Charente), **Chez Lavaux** (Puy-de-Dôme), localités dont les maisons de Garreau, de Lavaux furent l'origine. Cette appellation familière est si naturelle qu'on la retrouve dans les différents patois de la France : **Co de Rivals** (chez Rivals), **Co de Valès** (chez Valès) dans l'Aude, et **Can Kirch** (chez Kirch) ou **Can Carlo** (chez Charles) dans les Pyrénées-Orientales. Les habitants des environs de Mirande (Gers) ont préféré la proposition *en* à *chez* pour

(1) Les vues de la Suisse nous ont assez familiarisé avec les habitations de ses montagnes pour que l'explication du *chalet* soit superflue ; ce genre de construction en bois se retrouve dans les montagnes de l'Isère sous le nom de *habert.*

former des noms tels que **Engaillardet, Enfendeille** appliqués à des fermes primitivement exploitées par Gaillardet ou Fendeille (1).

Quand les habitations sont éparses, sans destination définie, l'esprit est toujours porté à les distinguer par l'impression première qu'elles offrent à la vue si vague qu'elle soit; de là ce grand nombre de **Maisonneuve** qu'on retrouvera sous la forme de **Ty-Névé** en Basse-Bretagne, de **Etcheberry** (2) dans le Pays basque et de **Casanova** (3) en Corse. En Alsace où plus qu'autre part on a fait entrer la *maison* (haus) dans les noms de lieux, on a su éviter la banalité des *Maisonneuve* ou *Maison-blanche* par un caractère : **Wintershausen** (Haut-Rhin) *maison d'hiver* et **Sundhausen** *maison au midi;* le caractère de la maison pourra être aussi celui de ses premiers habitants : **Gutenhausen** (*la bonne maison*) s'ils étaient accueillants et affables, et **Schweighausen** (*la silencieuse maison*) s'ils étaient inhospitaliers.

Mais c'est surtout quand on a voulu indiquer la position accidentée de la maison qu'on a tout mis en œuvre, n'hésitant ni devant la longueur du nom, ni devant

(1) On a fusionné à tort la préposition *en* avec le nom propre, puisque les habitants ne disent pas : « *il loge à Engaillardet*, *je passerai par Enfendeille* », mais bien: « *il loge Engaillardet, je passerai Enfendeille* » ; la véritable orthographe serait donc *en Gaillardet*, *en Fendeille*, comme on écrit *le Mans*, *le Bourget* et non pas *Lemans*, *Lebourget*. C'est dans le Jura qu'on a poussé au plus loin ce genre d'appellation familière, car on y rencontre des noms tels que **Chez le Goulu**, **Chez la Veuve**, **Vers chez Claude**.

(2) Au Pays basque la maison (*etche*) est souvent désignée par sa position sur la montagne : **Etchegaray** (*maison en haut*), et s'il en existe une plus élevée encore, elle s'appellera **Etchegoyen** (maison au sommet); ce qui ne l'empêchera pas de prendre quelquefois son nom d'après sa forme si elle est avantageuse, comme **Etchederre** (belle maison).

(3) *Casa* ou *case* qui désignait une maison en plein champ, une habitation en général, est resté *case* dans **Cazenave**, **Cazeviéville**, **Cazals**, **Cazaux**, **Cazères** de nos départements méridionaux, puis subissant le chuintement en remontant vers le centre de la France, il s'est transformé en *chaise* et *chèze* dans les **la Chaise-Dieu**, **la Chaise-Beaudoin**, **la Chèze**, **Chézal-Benoît**, **les Chézeaux**, **Chézelles**, etc.

l'effort qu'il exigerait du gosier pour en sortir, car où trouverait-on un nom plus clairement topographique que **Mittelhausbergen ?** (*maison au milieu du mont*).

Le *haus* alsacien n'est que la maison passagère, la maison qu'on habite parce qu'on ne peut rester sans domicile, aussi le retrouve-t-on dans la formation de noms de locaux ouverts à tous venants : *gasthaus* (hôtellerie), *bachaus* (boulangerie), *taubenhaus* (colombier); mais le logis paternel, le clocher du pays est représenté par *heim* et termine les noms de bon nombre de lieux d'Alsace quelquefois accolés à une empreinte topographique, comme **Bergheim** (maison paternelle du mont), **Oberbergheim** si la maison paternelle est au sommet du mont, et **Niederbergheim** (1) si elle est en bas; le plus souvent ce nom conserve le souvenir du chef de famille : **Didenheim, Sigolsheim, Loglenheim** (2), qui rappellent la maison de la famille Didier, de la famille Sigol, de la famille Logle.

D'autres fois, fiers du nom glorieusement porté par un ancêtre, les descendants en revendiquèrent hautement la paternité, comme le firent ceux de *Waller* et de *Soss* qui appelèrent leur lieu natal **Walleringen, Sossingen** (Meurthe), c'est-à-dire *le séjour des Walleringiens, le séjour des Sossingiens*, et nos rois descendants de Mérovée ou de Carl (Charles) n'ont fait que se conformer à un usage pratiqué chez les peuples germains en s'appelant *mérovingiens* ou *carlovingiens*.

(1) Beaucoup de noms de lieux d'Alsace commencent par *ober* (supérieur) et *nieder* (inférieur), le plus souvent par couple : **Oberlarg** et **Niederlarg**, **Oberrædern** et **Niederrædern**, noms qui d'après la topographie française doivent être interprétés indépendamment de leur vraie signification par **Larg-le-Haut** et **Larg-le-Bas**, **Radern-le-Haut** et **Radern-le-Bas** (Voir *Opposition* à l'Appendice).

(2) *Heim*, abréviation de *heimatt* (en allemand *patrie*), a été écrit *hem* dans quelques noms flamands du département du Nord avec la même signification : **Warhem, Teteghem**, maison paternelle de Warin, maison paternelle de Teto (*Téodéric*).

Cette terminaison *ingen*, très-fréquente en Alsace, a été transformée tant soit peu en s'éloignant de la contrée dont elle était originaire, et on la retrouve sous la forme *ing* dans plusieurs lieux du département de la Meurthe ou sous la forme *ange* dans bon nombre de villages de la Moselle; les noms de lieux, tels que **Bermering, Guébling** et **Hermelange, Haboudange** sont donc à traduire par séjour des descendants de *Bermer* ou de *Guèble*, séjour des descendants de *Hermel* ou de *Haboud*, si toutefois ces noms ont été jamais portés par des familles, car ils n'ont pu arriver jusqu'à nous que singulièrement déformés.

Bien des localités sont marquées dans leur nom d'une empreinte religieuse; c'est un nom de saint: **Saint-Martin, Saint-Jean** (il y en a près de 4,400) (1), ou le prénom de Notre-Dame : **Notre-Dame de Liesse, Notre-Dame d'Après** ou **Sainte-Croix, Sainte-Croix du Mont**, etc., **la Croix-au-Bois, la Croix-Falgarde, Croix-Moligneaux, Croix-Chapeau**, etc. Les communes qui portent un nom de saint ont leur paroisse sous le patronage du saint dont elles portent le nom, (2) et les **Notre-Dame** sont sous le patronage de la

(1) Voici un aperçu des noms de **Saint** les plus répétés en France : St-Martin 300; St-Jean 172; St-Julien, St-Laurent 95; St-Georges 84; St-Hilaire 78; St-Aubin, St-Maurice 72; St-Pierre, St-Etienne 70; St-André 68; St-Michel 63; St-Paul 60; St-Léger 56; St-Remy, St-Vincent, St-Sauveur, St-Sulpice, St-Christophle, St-Bonnet de 44 à 40; St-Nicolas, St-Quentin, St-Juste, St-Marcel, Ste-Croix de 36 à 26.

(2) Quand le nom du saint appartient au répertoire *hagiographique* (voir l'Appendice), car bien des noms ont été modifiés par le patois et quelquefois transformés d'une manière méconnaissable : **St-Benêt, St-Benezet** sont les métamorphoses de *St-Benoît;* **St-Dizier, St-Dézir, St-Dezéry** de *St-Didier;* **St-Sernin** de *St-Saturnin*, etc. Des saints ont été substitués à d'autres comme **St-André** qui était primitivement *St-Andéol*, et **St-Eloi** (Ain) qui était *Ste-Eulalie;* d'autres noms de saints ont été formés par la perception de l'oreille, comme **St-Boing** (Meurthe) pour *Cembench*, **St-Cy** pour *Suency*, **St-Eny** pour *Santiny*, etc. (J. Quicherat, *Formation française des noms de lieux*.)

Vierge. Les **Sainte-Croix** rappellent l'emblème religieux du christianisme, cependant les **Croix** et quelques **la Croix** tirent leur nom de leur plan d'ensemble qui présente la forme d'une croix (**Croix-Moligneaux**) ou pour avoir été bâties à des croisements de grandes routes (**la Croix-en-Brie**).

Avant 1789 le nombre des **Notre-Dame** était beaucoup plus considérable qu'aujourd'hui ; le Dictionnaire géographique de 1750 ne signale pas moins de 130 localités portant ce prénom, et à présent on en retrouve seulement 40 dans le Dictionnaire des communes, non pas que les localités aient disparu, mais parce qu'elles ont changé de nom.

Pendant la période la plus violente de la Révolution, lorsque les églises et les temples furent fermés, toute empreinte religieuse dut disparaître même des noms propres de lieux. Les **Notre-Dame** changèrent de nom ou supprimèrent leur prénom : **Notre-Dame de Liesse**, **Notre-Dame de Lumières** devinrent **Liesse**, **Lumières**, en même temps que les **Saint-Martin**, **Saint-Jean**, **Saint-Pierre**, etc., devenaient **Martin**, **Jean**, **Pierre** (1).

(1) Quelques localités portant des noms de **Saint** changèrent complétement de nom :

Saint-Affrique devint	Montagne.
Saint-Brieux	Port-Brieux.
Saint-Florent	Mont-Glône.
Saint-Gaudens	Boulogne.
Saint-Jean-d'Angely	Angely-Boutonne.
Saint-Lizier	Austrie-la-Montagne.
Saint-Maixant	Vauclerc-sur-Sèvre.
Sainte-Ménéhould	Montagne-sur-Aisne.
Saint-Omer	Morin-la-Montagne.
Saint-Palais	Mont-Bidouze.
Saint-Pierre-le-Moutier	Brutus-le-Magnanime.
Pont-Saint-Esprit	Pont-sur-Rhône.
Saint-Yrieix	Yrieix-la-Montagne.
Saint-Claude	Condat-la-Montagne.

En faisant entrer *Montagne* dans le nom de quelques-unes de ces loca-

Le langage courant ne faisant jamais entendre le prénom de *Notre-Dame*, l'empreinte religieuse des **Notre-Dame-de-Liesse, Notre-Dame-de-Lumières** et autres se trouva naturellement effacée, mais pour les **Saint**... si on put les effacer sur le sceau des mairies, on n'arriva jamais à les supprimer dans la conversation familière, attendu qu'il ne suffit pas d'un décret arbitraire et inintelligent pour changer le langage de tout un pays, et il en existe une preuve des plus évidentes à Paris : lorsqu'on arrive au centre du quartier dit *le Marais*, on trouve une grande place entourée de belles maisons en briques à arcades et même comme point remarquable au milieu de cette place est un Louis XIII équestre tellement lourd qu'on a dû mettre un tronc d'arbre dans le ventre du cheval pour empêcher la bête de plier sous le faix du cavalier, il y a vingt-cinq ans que l'on a mis aux quatre coins de cette place l'étiquette de *Place des Vosges*, elle n'en est pas moins restée la *Place Royale* pour tous les Parisiens.

A une époque plus calme les **Saint**.... reprirent donc sur le sceau des mairies leur nom complet qui n'avait jamais été altéré dans le langage familier (1); mais pour les **Notre-Dame**..., la conversation ne faisant jamais usage du prénom, il n'y eut guère que les *Notre-Dame* connues de tout temps comme but de pèlerinage qui reprirent leur nom complet pour se rappeler à la ferveur des fidèles.

Certaines communes, malgré l'empreinte religieuse de

lités, on n'avait nullement l'intention de rappeler une empreinte topographique, mais de consacrer le souvenir du célèbre parti de la Convention qui siégeait sur les bancs les plus élevés de l'Assemblée, d'où lui vint le nom de la *Montagne* et celui de *montagnards* pour les représentants du peuple attenant à ce parti.

(1) Un assez grand nombre de localités portant les noms les plus répétés comme *Saint-Martin, Saint-Jean, Saint-Hilaire*, qui avaient changé leur nom de *Saint*.... contre un autre nom n'impliquant aucune couleur politique conservèrent leur nouveau nom afin d'éviter une confusion dont les inconvénients devenaient beaucoup plus sensibles avec l'expansion des relations que la nouvelle transformation de la société avait amenée.

leur nom, échappèrent à cette aveugle manie de changement parce que cette empreinte n'était plus saisie. La qualification de *sainteté* n'a pas toujours été exprimée par *saint* dans toutes les paroisses et pour quelques-unes on a substitué au titre *sanctus* connu de tous celui de *dominus* (seigneur), si bien qu'au lieu de *Sanctus Petrus* (Saint Pierre), *Sanctus Martinus* (Saint Martin), *Sancta Maria* (Sainte Marie), on a écrit *Dominus Petrus*, *Dominus Martinus, Domina Maria*. Le langage ne traduisit ces noms latins qu'à moitié, conservant la forme latine (*dominus*) pour le titre et reprenant la forme française pour le personnage vénéré ; mais des noms tels que *Dominus Pierre*, *Dominus Martin*, *Domina Marie* devenaient trop longs à prononcer, aussi, pour les abréger, les transforma-t-on en **Dompierre, Dommartin, Dommarie** et l'échange si fréquent de l'**o** contre l'**a** dont on a déjà vu des exemples (1) a donné les noms de **Dampierre, Dammartin, Dammarie** (2).

(1) *Condat* et *Candat*, *Farge* et *Forge*.

(2) On a toujours été porté à faire venir les noms de cette forme de *domus* Petri, *domus* Martini, *domus* Mariæ, *maison* de Pierre, *maison* de Martin, *maison* de Marie, c'est-à-dire habitation de personnes portant les noms de Pierre, Martin, Marie, sans y attacher d'empreinte vénérable. Mais d'après une note particulière que je dois à M. J. Quicherat, cette origine doit être rejetée, attendu que *domus* paraît s'être perdu de bonne heure dans le bas latin parlé en Gaule où il ne resta plus que *casa* et *mansio* pour dire *maison*.

Une preuve concluante que *Dom* ou *Dam* doivent être interprétés par *Saint*, c'est que toutes les communes portant un nom de la forme, *Dompierre, Dommartin, Dommarie* ou *Dampierre, Dammartin, Dammarie* ont leur église sous le vocable de Saint-Pierre, Saint-Martin, Sainte-Marie.

On peut encore joindre aux noms marqués d'une empreinte religieuse les **Loc....** de la Bretagne, car toujours ils sont suivis d'un nom de personnage vénérable. Le sentiment du pays interprète ce mot *loc* par *ermitage :* **Locronan** ermitage de Saint-Ronan, **Locmalo** ermitage de Saint-Malo (ou Maclou), **Locmaria** très-répété comme commune et surtout comme écart dont on a fait **Locmariaquer** dans le Morbihan pour indiquer l'ermitage de Sainte-Marie accru d'habitations environnantes.

On retrouve l'empreinte musulmane en Algérie dans les nombreux **Sidi....** qui toujours aussi précèdent des noms de personnes vénérées par les habitants : **Sidi-Ibrahim** (Abraham), **Sidi-Yacoub** (Jacob), **Sidi-Moussa** (Moïse), noms de patriarches connus par l'Ancien Testament et portés par des hommes ayant joué un rôle dans le pays où ou les révère.

La légende miraculeuse se rencontre dans l'origine de quelques villes. Sur les bords du Rhône s'élevait une localité du nom de **Clairville** ; au troisième siècle Saint-Saturnin vint y prêcher l'Évangile, elle prit le nom de l'apôtre qui lui avait apporté les lumières de la foi. **Clairville** devenu **Saint-Saturnin** était un lieu de passage très-fréquenté et les bacs étant devenus insuffisants, on songea à la construction d'un pont. Les architectes, car le titre d'ingénieur n'était pas encore en usage, après avoir vu maintes fois les bâtardeaux enlevés par les crues et les piles s'affaisser par suite de proportions mal prises étaient pourtant parvenus à presque terminer le pont quand une crue subite, plus forte que celles connues jusqu'alors, menace de s'élever jusqu'au sommet des arches ; tous les habitants de la ville s'unissant dans une même pensée implorent le Saint-Esprit, qui faisant rentrer le Rhône dans son lit permet l'achèvement du pont, et dans sa joie de voir terminer ce pont quarante-six ans après la pose de la première pierre la ville prend le nom de **Pont-Saint-Esprit** (1).

A la montagne, en fait de pont, on est beaucoup moins scrupuleux qu'à la vallée, on s'adresse directement au diable ; il n'est pas de chaîne de hautes montagnes, Alpes, Pyrénées et autres, qui n'ait ses *Pont-du-Diable* ou *Pont-d'Enfer*, ponts élevés dans les positions les plus hardies, mais la légende est la même. Les architectes après bien des sacrifices d'hommes et d'argent n'ayant pu bâtir le pont, pacte a été fait avec le diable qui consent à cons-

(1) Saint Saturnin a été amplement dédommagé de l'abandon des *Saint-espritpontains* par la manière dont il est honoré en France, car au Vocabulaire territorial on le retrouve 16 fois sous le nom de **Saint-Saturnin**, 21 fois sous celui de **Saint-Sernin** ou **Saint-Cernin**, 8 fois sous celui de **Saint-Sorlin**, 9 fois sous celui de **Saint-Sornin** et 1 sous celui de **Saint-Savournin**.

truire le pont à cette condition toutefois que l'âme du premier passant lui appartiendra sans conteste, et ça n'est pas cher, car en fait d'âmes le diable en aur



Pont du Diable.

bien d'autres qui iront à lui sans prendre la peine de passer sur son pont. La dernière pierre n'est pas même posée que l'on bénit le pont en cachette afin que si le dia-

ble se ravisant il lui prenait fantaisie de détruire son œuvre, il soit le premier à s'y brûler les doigts; puis lorsque le diable aux aguets de l'autre côté du pont attend le premier passant pour lui aggripper son âme, on s'arrange toujours pour que ce premier passant soit un gros chat à moins que ce ne soit un âne, c'est la seule variante de la légende...

Une autre légende des plus connues est celle de la ville de **Saint Denis**. Saint-Denis, martyr chrétien, ayant subi le supplice de la décollation, prit sa tête dans ses mains et, partant du pied de la butte Monmartre (1) pour che-



Saint Denis.



Sainte Solange.

miner à travers champs, là où il tomba pour ne plus se

(1) **Montmartre** s'est appelé dans le principe *Montmercre* (*mons Mercurii* parce que ce lieu aurait été consacré à Mercure aux temps du paganisme), et c'est à partir du dixième siècle qu'en souvenir des chrétiens suppliciés cette butte prit le nom de Montmartre (*mons martyrum*).

relever il y fut inhumé ; une chapelle (1) bâtie sur l'emplacement devint un lieu de pèlerinage, et à la fin du sixième siècle ou au commencement du septième le roi Dagobert y fit construire une magnifique basilique qui depuis a été bâtie et rebâtie plusieurs fois et sert de sépulture aux rois de France lorsqu'ils y meurent sur le trône.

Saint-Denis n'est pas le seul lieu qui doive son nom à cette légende miraculeuse ; **Saint-Gaudens** (Haute-Garonne), **Saint-Héan** (Loire), **Sainte-Solanges** (Cher) ont la même légende, il n'y a que le nom du martyr qui diffère ; la fréquence de ce miracle est ainsi expliquée par quelques-uns :

Lorsque l'on veut reproduire par la pierre ou par le métal un personnage célèbre, on choisit toujours le moment le plus saillant et le mieux connu de sa vie de façon que le spectateur sans aucune explication puisse d'après ses souvenirs saisir le personnage exposé à sa vue. C'est ainsi que si on voit en statue une jeune fille sur un bûcher et tenant une croix, on sait que c'est Jeanne d'Arc ; si c'est un guerrier costumé comme on l'était au temps de Louis XIV et faisant le geste de lancer au loin un bâton, on sait que c'est le grand Condé parce qu'à la bataille de Fribourg il jeta son bâton de commandement dans les lignes ennemies disant aux régiments près de lui de venir le reprendre ensemble, acte d'entraînement qui fut renouvelé sous une autre forme au pont d'Arcole par les généraux Bonaparte et Augereau ; si c'est un général vêtu

(1) Quand le Christianisme commença à se propager dans les Gaules, cet honneur d'une chapelle commémorative fut rendu à bien des personnages vénérés ; ces chapelles dans les textes latins sont appelées *basilica* (basilique) ou *oratorium* (oratoire). La corruption des *basilica* nous a donné les **Basoche**, **Baroche**, **Bazoges**, **Bazauges**, **Bazeuge**, **Bazouges**, **Basugues**. Les *oratorium* ont amené les **Auroir**, **Aurouer**, **Auzouer**, **Oradour**, **Oroer**, **Ourouer**, **Ouroux**, **Ozoir**, **Ozouer**, **Lauroux**, **Louzouer** et **Lourdoueix**. (Houzé, *Etudes sur la signification des noms de lieux.*)

à peu près comme le sont les officiers généraux de nos jours et tenant un fusil de soldat emmanché d'une baïonnette, on sait que c'est le maréchal Ney parce que c'est un des traits les plus connus de son héroïque retraite de Russie. Toutes ces attitudes sont choisies de telle sorte que le sujet dit lui-même le personnage que l'artiste a voulu représenter, c'est ce qu'on appelle *faire parler la pierre.*

Pour les martyrs on a eu souvent recours à l'allusion ; ainsi saint Laurent qui a été brûlé vif est représenté avec un gril à la main ou à ses pieds parce que le gril fut son instrument de supplice ; saint Sébastien dont le martyre fut de servir de but à des tireurs d'arc est représenté par un homme dont le corps est percé de flèches ; saint Barthélemy a été écorché vif, il tient sa peau en main ; saint Denis avait eu la tête séparée du tronc, on représenta un corps sans tête ; mais un corps sans tête s'appliquait tout aussi bien à un grand criminel supplicié par la hache de la loi qu'à un martyr de la foi religieuse supplicié par la hache de la persécution, il fallait donc reproduire la tête ; où la mettre ? à ses pieds elle eût été mal en vue, on la lui mit entre les mains.

De là cette légende d'un martyr qui, ayant subi la décollation, a ramassé sa tête sur son champ de supplice pour aller au loin avec chercher son champ de repos, légende qui se trouve répétée plusieurs fois non-seulement en France, mais dans tous les pays professant une religion dont le dogme n'exclut pas le miracle.

FIN.

APPENDICE

ALPINES (Chaîne des). Cette petite chaîne de montagnes qui borne la *Craü d'Arles* a certains termes topographiques qui lui sont propres. Ses sommets élevés sont appelés des *calans* (du provençal *calar* descendre) et les escarpements qui soutiennent la crête ou les cimes de ces monts sont appelés des *baux* (prononcez *baoux*) ; **Les Baux** est une commune enclavée dans cette chaîne.

Les torrents qui coulent sur le versant méridional sont désignés sous le nom générique de *gaudres* (*le Gaudre d'Aureille*, *le Gaudre de Malaga*), et les torrents qui descendent du versant septentrional sont appelés des *laurums* ou *laurouns*. Ces *laurouns* analogues aux *ruz* des crêts du Jura ne se forment qu'à la suite des orages ou pendant la fonte des neiges. On ne trouve sur la carte aucun *lauroun* pourvu d'un nom propre.

BASALTE, roche d'origine volcanique de couleur noire ou brune. Les roches basaltiques doivent à leur nature homogène de s'être fendues par le refroidissement suivant des plans verticaux; elles ont formé des prismes hexagonaux qui, vus dans leur ensemble, offrent quelque analogie avec des tuyaux d'orgue ; aussi a-t-on appelé du nom d'*Orgues d'Espally* (Haute-Loire) les prismes basaltiques de cet endroit ; également le rocher basaltique

de Bort (Corrèze) est appelé *les Orgues* par les habitants.

Ce genre d'accident se rencontre particulièrement dans le Velay, le Vivarais et le département du Cantal. Toutefois **Saint-Étienne-les-Orgues** (Basses-Alpes) ne tire pas son complément, comme le fait supposer son orthographe, de la présence de roches basaltiques, mais du voisinage d'un lieu dit *les Orgues*, ruines d'une ancienne localité; le motif de ce surnom est resté ignoré.

Pour se faire une idée de ces *orgues* ou autres prismes basaltiques, on n'a qu'à se reporter aux gravures fort répandues de l'île de Staffa (Hébrides) et de la Grotte de Fingal qui y est située; ce sont les plus beaux accidents basaltiques qu'on connaisse au monde.

BASSE. C'est le nom en usage pour désigner les plateaux de roches et les bancs de sable qui bordent la presqu'île de Bretagne; ces plateaux sont couverts à marée haute et découverts à marée basse; les *basses* ont des noms propres tels que *Basse Beuzec*, *Bassemeur* (basse grande), etc.; *Enez batz* ne signifie pas « île du Bâton » comme je l'ai lu imprimé, mais île de la *basse*, parce que cette île est le sommet d'une *basse*, d'un plateau rocheux trop élevé pour être recouvert entièrement par la mer à la marée haute.

Le *Plateau des Minquiers* est une immense *basse* située dans ce golfe (auquel la Géographie on ne sait pourquoi a refusé un nom) formé par la presqu'île de Bretagne et le département de la Manche. Cette *basse* de configuration mamelonnée élève hors de l'eau ses parties les plus saillantes qui se présentent sous forme d'îles de sable et de rochers; beaucoup de ces îlots qui semblent être les têtes de dunes sous-marines portent un nom générique qui rappelle bien le sable, celui de *grune* (1);

(1) Voir *grave*, *grève*, *grèze*.

ces *grunes* ont aussi des noms propres : *Grune Gauvin*, *Grune à Croc*, *Grune du Nord-Ouest*, etc...

BASTILLE. Nom donné au moyen âge à de petits châteaux flanqués de tours ou tourelles placés en avant d'une ville pour la protéger contre les attaques de l'ennemi.

Par suite en certains endroits, particulièrement à Paris, on appela du nom de *bastilles* les portes protégées par des tours, telles étaient la *Bastille Saint-Denis* à l'entrée de la rue Saint-Denis, la *Bastille du Temple* à l'entrée de la rue du Temple et la *Bastille Saint-Antoine* à l'entrée de la rue Saint-Antoine. Cette dernière ayant été sous Charles V reconstruite sur un plan plus vaste, elle survécut aux autres *bastilles* dont les dimensions étaient assez restreintes et la maçonnerie de médiocre qualité, dès lors *la Bastille Saint-Antoine*, qui était une véritable forteresse, resta comme type de *bastille*, aussi l'idée attacha-t-elle à ce nom l'acception de *château fort*.

On a encore appelé *bastilles* des tours faites sur le moment soit par les assiégés pour couvrir leurs sorties, soit par les assiégeants pour la défense de leurs lignes. C'est surtout au milieu du quinzième siècle que ce terme paraît avoir été en vigueur, car les récits de la délivrance d'Orléans par Jeanne d'Arc parlent fréquemment de la prise et reprise des *bastilles* construites par les Anglais. Ce terme a disparu du répertoire des ingénieurs militaires et si on le retrouve encore dans quelques places fortes (Grenoble), ce n'est plus que le vieux nom conservé à un ouvrage de fortification moderne qui a remplacé une tour, comme à Paris on appelle la *Bastille* la grande place laissée par l'arrasement de l'ancienne prison d'État.

Le nom de *bastille* a toujours impliqué l'existence de tours, car en blason on appelle écu *bastillé* celui qui est garni de tours ; mais les *bastilles* n'ont jamais dû être

que des ouvrages momentanés, attendu qu'aucune commune ou écart ne rappelle leur nom, tandis que les **la Tour** sont restés en assez grand nombre ; on les retrouve sur les monts des Basses-Pyrénées en langue basque: **Dorreberry**, *Tour Neuve*, **Dorregaray**, *Tour Haute* (comme topographie) ; *Dorre* est l'adoucissement du *Torre* de la Pénisule ; **Torremayor** (Espagne), *Tour majeure* ou donjon, et **Torres Vedras** (Portugal), *Tours protectrices.*

A l'autre extrémité de la chaîne des Pyrénées, le long de la route qui mène de Banuyls-sur-Mer (Pyrénées Orientales) en Espagne, sont échelonnées six tours protégeant le passage ; on les dit construites par les Maures bien que les habitants les appellent aujourd'hui les **Ataiayas** (en espagnol *sentinelles*).

BOUGUES. Nom donné en basse Normandie aux sables mouvants qui bordent la mer ; il y a *les Bougues de Quineville*, *les Bougues de Ravenoville*, *les Bougues d'Andoville*, etc.

BOULEVARD, primitivement enceinte enveloppant la forteresse, terre-plein d'un rempart.

L'éloignement des frontières, l'agrandissement des places fortes ayant amené la démolition ou le recul des remparts, les *boulevards* (terre-pleins) laissèrent des terrains au domaine commun ; comme leur destination était à donner, on en profita pour en faire des promenades publiques qui furent d'autant mieux goûtées que l'on n'avait jamais songé jusqu'alors à ménager du terrain pour l'agrément des habitants ; par suite le nom de *boulevard* perdit tout à fait son acception rappelant des remparts pour ne plus s'appliquer qu'aux promenades attrayantes créées dans l'intérieur des villes.

Dans le langage emphatique *boulevard* a conservé son

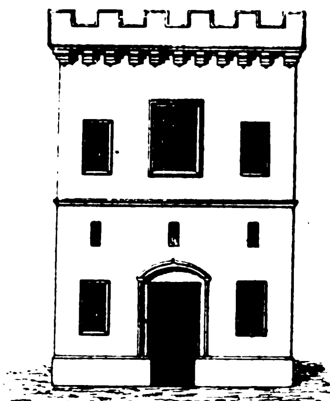
acception de place forte de haute importance : « Constantinople, ce *boulevard* avancé de la chrétienté... » « La Rochelle était resté le dernier *boulevard* du protestantisme en France... »

BRANDES. Ce sont les plantes et les bruyères qui croissent dans les clairs des forêts ou sur leurs lisières et dont les *fauves* mangent la pointe et la fleur ; les habitants des Pyrénées les appellent des *tougas; brandes*, *tougas* désignent le plus souvent des terres vagues, des plaines stériles couvertes seulement de quelques arbustes comme ajoncs (*tujagas* des Pyrénées), genêts, bruyères ; ils signifient aussi *landes* par allusion aux végétaux cidessus qu'on ne rencontre que dans les terrains ingrats.

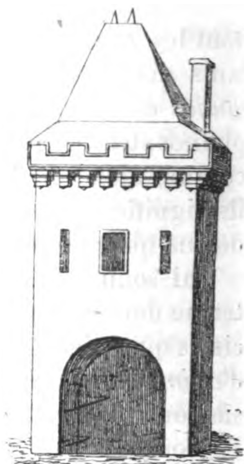
J'ai souligné *fauves* avec intention parce que c'est un terme dont on a changé tout à fait l'acception ; les publicistes quotidiens l'emploient volontiers comme synonyme d'*animal carnassier;* il y a même un écrivain justement surnommé le *vulgarisateur de la science* qui à propos de l'aéronaute Gale retrouvé mort dans les landes a fait imprimer : « Sa tête n'avait plus rien d'humain, elle avait été à moitié dévorée par les *bêtes fauves.* » Or, les fauves de notre pays ne sont nullement le loup et le renard, mais le cerf, le daim, le chevreuil et pas autres.

BRETÊCHE. Les habitations de plaisance des seigneurs n'étaient pas toujours pourvues de murailles, tours, fossés et autres accessoires défensifs accumulés pour la sûreté du château féodal, mais elles n'en portaient pas moins une empreinte seigneuriale par leur genre d'architecture qui n'appartenait qu'à la noblesse; telles étaient les maisons à tourelles ; quelquefois on négligeait les tourelles et on rappelait le souvenir seigneurial par une muraille peu élevée et crénelée; ces murs à créneaux, prodigués dans tous les châteaux forts du moyen

âge, étaient appelés par les ingénieurs de l'époque des *bretêches;* par suite les habitations couronnées par une *bretêche* prirent ce nom générique pour nom propre; de là un certain nombre d'écarts dans l'ouest de la France appelés **la Bretêche, la Bretesque, la Grande-Bretêche**, etc.



Habitation seigneuriale dite Bretêche.



Porte de ville avec Bretêche.

Ce genre de couronnement architectural a été de tout temps fort goûté des Allemands et aujourd'hui encore il est appliqué aux gares de l'Allemagne du Nord; ce n'est pas à dire qu'il n'ait quelque vogue aussi en France, car autour de Paris on rencontre bon nombre de maisons de plaisance agrémentées d'une *bretêche*.

CENDRIÈRE. Il existe dans l'intérieur de la terre plusieurs substances auxquelles on donne vulgairement le nom de *cendres* et qui sont employées pour amender les terres. Ce sont souvent des marnes argileuses contenant une certaine quantité de fer pyriteux (mélangé de soufre) qui leur donne la propriété de fuser à l'air et de

diviser ainsi les terres fortes dans lesquelles on les introduit.

Les *cendrières* sont communes dans le département de l'Aisne.

CLIMAT. Dans la forêt d'Orléans plusieurs triages portent le nom générique de *climat : Climat de Champagne*, *Climat de Chappe*, *Climat du Chêne Fangot* (fangeux, car il est près d'un étang) et plusieurs autres; ce terme a été apporté de l'Auxerrois dont cette forêt est voisine, et dans ce pays qui a formé le département de l'Yonne *climat* a le sens vague de *lieu dit :* « au *Climat* de Marcelle on a trouvé des cercueils de pierre ; » — « le *Climat* du Carrouge n'est pas favorable à la vigne ; » dans le département de l'Aube c'est *contrée* qui est employé dans le même sens : « il laboure à la *Contrée* de Marisy qui est située sur le *finage* de Pouan. » Le terme de *climat* ne figure point sur les cartes topographiques de l'Yonne non plus que celui de *contrée* sur celles de l'Aube.

Finage se disait autrefois de l'étendue d'une juridiction; le *finage* de Pouan veut dire le territoire dépendant de la paroisse de Pouan.

CLOSERIE est avant tout une propriété *close* et par suite de peu d'étendue; ce terme a donc été le nom générique de petites métairies, de champs entourés soit de haies, soit de fossés, soit de murs; près d'Orléans il a dû notamment désigner les jardins maraîchers approvisionnant la ville, car il existe une *rue des Closiers* dans le principal faubourg quoique aujourd'hui ce nom de *closerie* ait complétement disparu du langage des Orléanais.

DÉFRICHEMENTS. Les terrains défrichés ont pris divers noms suivant leur origine et aussi suivant les

pays ; il en est cité plusieurs à propos des *essarts*, des *artigues*, etc., nous allons en ajouter quelques autres qui n'ont pu trouver place.

Dans les Alpes, le Jura, les Vosges, les portions de futaie, de sapins et d'épicéas défrichées sont appelées des *bruches* et aussi des *neureus*.

Bruche est fréquent comme nom d'écart et figure au répertoire des communes dans **Bourg-Bruche** (Vosges) et **Bruchecourt** (Manche) ; c'est la prononciation chuintante de *brusc* et *brusque*, noms qui dans la langue romane désignent indistinctement la bruyère, le genêt épineux et le houx sauvage ; **Breuches, Breuchottes, Brussey** de la Haute-Saône, **Brussieux** (Rhône), **Brusque** (Aveyron), **Brusquet** (Basses-Alpes), sont donc bâtis sur des terres enlevées par le défrichement aux bruyères, genêts, etc.

Neureus, moins fréquent que *bruche*, aurait une origine germanique, *neu*-nouveau et *roden*-déchirer (appliqué à la terre) ; ce verbe *roden* venu du vieil allemand s'est transformé en *reus* dans les *neureus* des Alpes et du Jura, en **Rœulx** dans le département du Nord, en **Rœux** dans celui du Pas-de-Calais et en **Roue** vers le centre de la France ; **la Roue** est un nom d'écart que l'on trouve près de Neuville (Indre-et-Loire), près de Montbrison et près de Sathonay (Ain).

Entre Saintes et Rochefort le nom de *freuche* est employé pour désigner une terre défrichée ; ce terme générique ne figure point comme nom propre sur les cartes topographiques de la Charente-Inférieure ; on reconnaît facilement que *freuche* est une altération de *friche ;* la *friche* où pour mieux dire la terre en *friche* est la terre qui attend encore sa mise en culture et se distingue de la *jachère* en ce que cette dernière est une terre qui a été cultivée et qui reste sans culture momentanément par mesure d'aménagement pour la laisser reposer. Le nom

de *friche* est généralement pris en mauvaise part, et ce n'est pas sans motif, car si une terre reste sans culture, c'est que le produit ne rémunérera pas convenablement le travail.

Dans l'Ouest de la France on accordait le défrichement de terres vagues dépendant de la paroisse à charge d'en verser la dîme à la cure; les terrains mis en culture dans ces conditions prenaient le nom de *novales*.

Les seigneurs de la Provence et du Dauphiné ont aussi abandonné pour être défrichés des terrains dont ils étaient possesseurs, conservant toujours un droit sur ces terres mises en culture; par suite de ce droit dit *cum domino* (avec le seigneur), elles ont pris le nom de *condamines* (et par le durcissement des *contamines*); **la Condamine, les Condamines** figurent plusieurs fois dans les départements du Jura, des Basses-Alpes, de l'Ain et de la Haute-Savoie.

DELTA. Tous les fleuves ne portent pas à la mer leur



Delta du Nil.

volume d'eau d'un seul jet; quelques-uns à une distance assez lointaine de la mer se bifurquent et même sou-

vent les bifurcations se dédoublent, on dit alors que le fleuve se jette à la mer sur plusieurs embouchures.

De tous les fleuves à plusieurs embouchures le Nil est resté le plus connu, ses bords ayant été le berceau de la civilisation du monde, et les Grecs, qui les premiers firent une géographie sérieuse reconnaissant dans l'île triangulaire ceinte par les deux bouches extrêmes et la mer la forme de la lettre Δ (*delta*) de leur alphabet, appelèrent cette île du nom de la lettre grecque. Depuis, ce nom de *delta* a été donné à tous les terrains compris entre les bouches extrêmes des grands fleuves.

Nous n'avons en France qu'un seul fleuve dont la perte par plusieurs bras ait formé un *delta*, c'est le Rhône; encore cette portion comprise entre le *Grand-Rhône* et le *Petit-Rhône*, noms des bras extrêmes du fleuve, est-elle plus connue sous le nom d'*île de la Camargue*.

Delta du Rhône.

Le caractère propre des *deltas* est de présenter une

forme concave du côté de la mer; les bras du fleuve obligés par la résistance de la mer à déposer les limons qu'ils charrient forment une succession de dépôts qui prolongent leur lit en dehors du rivage normal (1).

C'est surtout par le bras appelé le Grand-Rhône que s'accroît le *Delta du Rhône;* lorsqu'il se trouve un point d'appui comme par exemple une carcasse de navire échoué, les alluvions s'amoncellent autour pour former un banc de sable quartzeux (le *quartz* est la pierre à fusil) à gros grains composé de fragments de *galets* (cailloux roulés des rivières). Ce banc s'élevant sans cesse finit par dépasser le niveau de l'eau et former une île qui prend le nom de *they* (mot d'origine ligurienne qui signifie *tas*); on peut voir d'après la carte que c'est par l'exhaussement et l'adjonction des *theys* que le Grand-Rhône prolonge son lit en gagnant sur la mer.

Les anciens *theys* sont couverts de prairies naturelles composées principalement de *salicornes* (végétaux dont on extrait la soude) et sur leurs parties élevées croissent des bouquets de tamaris ou quelques arbres de haute futaie. Ces pâturages grossiers nourrissent des troupeaux de bœufs et de chevaux confiés aux soins de gardiens habitant des cabanes construites sur ces îles. Les *theys* récents sont dépourvus de toute végétation; bien que recouverts par les eaux de la mer quand le vent souffle du large, ils présentent cependant quelques cabanes où des pêcheurs de l'étang de Berre viennent passer l'été.

Le Delta du Rhône ou (pour parler comme tout le monde) la *Camargue* offre des traces non équivoques du séjour de la mer; c'est ainsi que chaque année pendant les chaleurs de l'été son sol se couvre de *sansouires*, nom donné à des efflorescences salines très-préjudiciables du reste à l'agriculture.

(1) Le *rivage normal* est tracé sur la planche par des lignes en tirets.

La lecture de la carte de cette île présente quelques termes topographiques assez intéressants pour trouver leur explication ici :

Les *Roubines* désignent dans la Provence des canaux creusés de main d'homme soit dans un but de dessèchement, soit pour amener l'eau douce du Rhône dans les lieux bas, soit pour faire communiquer les étangs du littoral avec la mer ; la *Grande-Roubine* est le canal qui met en communication Narbonne avec la Méditerranée par le Graü de la Nouvelle ; **la Robine** (Basses-Alpes) tire son nom de sa position sur le Galabre, cours d'eau qu'on traite de *robine* par allusion à son peu d'importance.

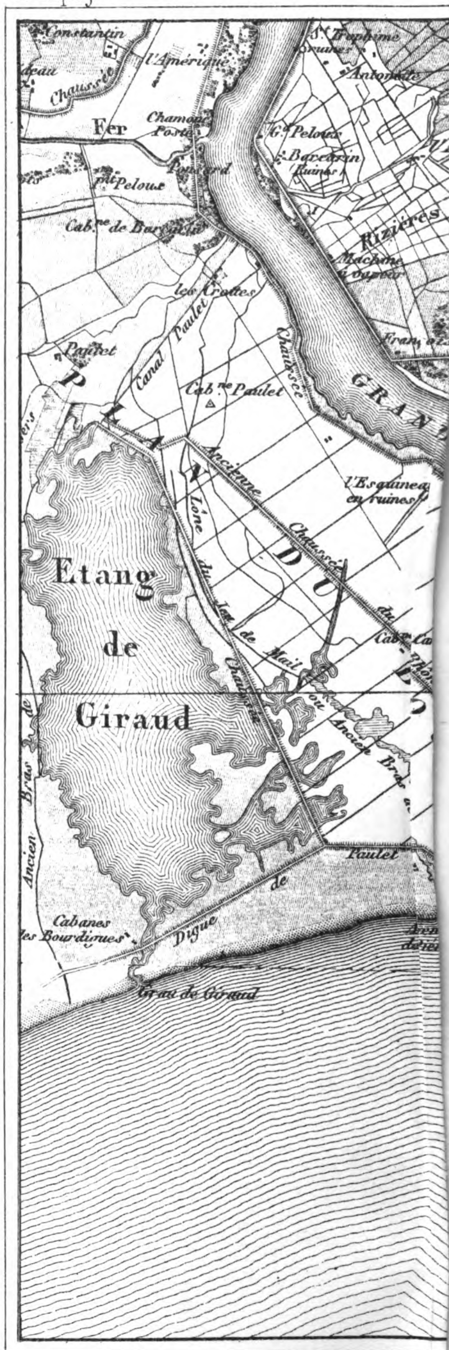
Paluns (écrits à tort *paluds*), terrains qui tiennent le milieu entre le sol du marais et celui de la terre ferme ; ils onts été enlevés à l'empire des eaux par des canaux de dessèchement et livrés à l'agriculture qui n'a jamais pu faire disparaître en entier la nature marécageuse du sol ; c'est dans les *paluns* que se trouve le *gapillon*, jonc articulé particulier à la Camargue et dont le nom paraît être la déformation abrégée de « *herbe à papillon* » :

Baisse (en patois *baïssa*) désigne certaines parties basses de la Camargue et n'est pas particulier à cette île, car on le retrouve appliqué aux parties basses des plaines de la Provence, et dans le centre de la France on appelle *baissière* une dépression de terrain, l'endroit le plus bas d'une plaine par suite toujours humide.

On voit que l'étang de Gloria communique avec l'étang du Caban par le *Graveteau de la Lèbre* et avec l'étang de la Roque par le *Graveteau de la Roque ; graveteau* veut dire *petit graü*.

Les plaines de la Camargue ne sont ni assez peuplées ni assez productives pour qu'on y ait construit des routes, aussi sont-elles seulement sillonnées de pistes tracées par le passage réitéré des hommes et des bêtes ; quelques-unes de ces pistes sont accessibles aux voitures et sont en-

P. Topogr.



Constantin
l'Amérique
Chaussée
Fer
Gd Pelous
Barcarin
Ruines
Rizières
Machine
à vapeur
Pt Pelous
les Crottes
Canal Paulet
Paulet
PLAN DU
Cab.ne Paulet
Chaussée
GRAND
l'Esquineau
en ruines
Ancienne
Chaussée
Lône
Etang
de
Giraud
Ancien Bras de
Paulet
Digue de
Cabanes
les Bourdignes
Grau de Giraud

tretenues à peu près, c'est-à-dire qu'on comble les ornières lorsqu'elles deviennent trop profondes ; elles figurent sur la carte sous le nom de *draille* ou *draye*. Dans le centre de la France ces voies tracées par les roues des charrettes y sont dites des *charrières*.

On peut lire sur la carte des theys du Rhône au mouillage du Repos : « Cabanes du *Petit-Bourdigue* de Gloria », et on retrouve encore au sud de l'étang de Giraud « cabanes des *Bourdigues ;* » les *bourdigues* sont des espaces aménagés sur le bord de la Méditerranée pour la pêche au moyen de *gords*. Les *gords* sont de grands entonnoirs formés avec des filets ou des pieux jointifs et dont l'étranglement aboutit à l'entrée d'un verveux pour y conduire le poisson ; ces *gords* s'établissent à l'entrée des canaux qui communiquent des étangs à la mer.

EAU, en vieux français *aigue*, du latin *aqua*. Comme nous avons pris ces deux mots pour former des termes encore en usage *aiguière*, *aiguade* (lieu où les navires s'approvisionnent d'eau douce), *aquatique*, *aquarium*, *aqueduc*, on reconnaît facilement l'influence de l'eau dans les noms de lieux tels que **Aiguebelle, Aigueperse** (aigues éparses), **Aiguillon** (petit aigue), **Acquin, Fervacques** (1) (Calvados) ; **Ax** (qui devrait être écrit **Acqs**), **Axat** ; c'est en prononçant durement le vieux français *aigues* qu'on en a eu tous les **Aix** inscrits au vocabulaire des communes (2) tandis qu'en le prononçant avec douceur on a obtenu des noms tels que **les Ages** souvent répété comme écart, **les Ageux** (Oise), **Agey** (Côte-d'Or), **Ageville** (Haute-Marne), réitéré sous la forme d'**Acqueville** dans la Manche et le Calvados.

(1) Du latin *Fervidæ aquæ*, traduit par **Eaux-Chaudes** dans les Basses-Pyrénées.

(2) Moins les **Aix d'Angillon** (Cher) qui d'après le nom latin *Hayæ domini Gilonis* devrait être écrit *les Haies Damgilon* (voir Dampierre).

L'empiétement du terme latin (*aqua*) n'a pourtant pu faire disparaître complétement deux noms *ev* ou *av* et *dour*, qui dans la langue celtique servaient à désigner le liquide élément, mais ce n'est qu'en grattant fortement les noms de lieux qu'ils ont formés qu'on arrive à les mettre à nu.

Ève fréquemment employé dans les vieux textes français (1) ne nous est guère resté comme terme familier que dans *évier; éveux* a voulu dire humide, on le retrouverait accolé en complément à deux localités si l'oreille croyant entendre un adjectif assez fréquent dans les noms de lieux n'avait transformé *Néauphle l'Éveux*, *Savigny l'Éveux*, en **Neauphle-le-Vieux** (Seine-et-Oise), et **Savigny-le-Vieux** (Manche).

Outre les noms de lieux tels que **Lodève, Mégève, Èves-le-Moutier**, **Évaillé**, **Évian**, etc., on retrouve *ève* dans quelques cours d'eau, l'*Évalude* (Jura), l'*Evel* (Morbihan), l'*Évoison* (Oise); les premiers habitants du Gâtinais avaient appelé une de leurs rivières l'*ève* (l'eau), leurs descendants crurent devoir durcir ce nom pour en faire l'*Effe* et les habitants de Pithiviers ne comprenant plus ce que c'était que de l'*effe*, ont trouvé tout simple d'appeler l'*Œuf* le ruisseau qui passe au bas de leur ville.

Av, autre forme de *ève*, entre aussi dans plusieurs noms de lieux comme **Availles, Avoize, Avon**, **Avord**, et de rivières telles que l'*Avance* (Lot-et-Garonne), l'*Aven* (Finistère), l'*Avène* (Gard, Hérault), l'*Avière* (Savoie).

Dour, dont la prononciation allongée (*dou-our*) rappelle (2) l'eau de la rivière coulant sans fracas, est encore employé en Basse-Bretagne pour les services usuels. *Dour-lec'h* abreuvoir (littéralement lieu de l'eau); *dourek*

(1) Voici quelques passages cités par M. Houzé : « Evêques les *èves* bénissent. — Alt à l'*ève* » (viens à l'épreuve de l'eau). D'après Roquefort *eau* s'est écrit éage : « Emplez les pots d'*éage* », ceci explique suffisamment **Enancourt-l'Eage** (Oise).

(2) Avec un peu de bonne volonté.

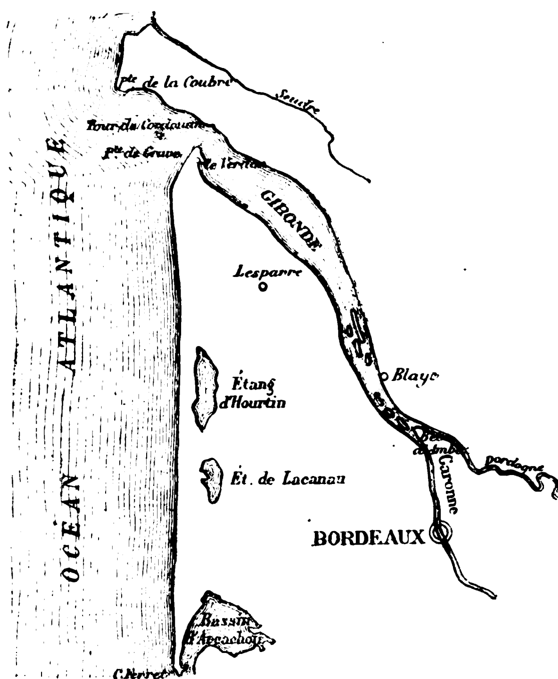
aqueux; c'est le mot celte par excellence, car on le retrouve aux points les plus extrêmes de la France dans les noms de cours d'eau, l'*Adour* (pour la *Dour*), la *Durance* (en roman la *Dourance*), la *Dore*, la *Doire* deux fois répétée en France (Cantal et Ain) et aussi de l'autre côté des Alpes (*Doire-Baltée*, *Doire-Ripaire*), la *Doria* (Savoie) et enfin sous le nom générique de *dorons* on désigne dans leur ensemble tous les torrents de la Savoie (le *Doron* de Bozel, le *Doron* de Beaufort, le *Doron* de Villard), comme sous celui de *couse* on désigne ceux de l'Auvergne (la *Couse* d'Ardes, la *Couse* de Chaudefour).

Le langage breton, en extrayant de *dour* des termes tels que *douez* (fossé plein d'eau, douve) et *douat* (lavoir), fait saisir le motif des noms de lieu tels que **Doue** (Seine-et-Marne), **le Douet** (Charente-Inférieure); les nombreux écarts répondant au nom de **la Doué** ou **la Doua** et aussi le nom générique de *douix* appliqué aux belles sources de la Côte-d'Or (la *Douix* de Lafond, la *Douix* de Châtillon), ont évidemment même origine.

Bien que *couse* ne soit plus aujourd'hui appliqué d'une manière générale qu'aux petits cours d'eau claire d'Auvergne, il a dû autrefois être employé en dehors de cette province toujours comme terme générique, car on le trouve comme nom propre de rivière sans accompagnement de nom de lieu dans divers départements. Il y a en effet la *Couse* dans la Corrèze, la *Couse* dans la Dordogne, la *Couse* dans la Haute-Vienne, et si le *Couzon* existe dans le Puy-de-Dôme, il y a la *Cousance* affluent de la Marne, la *Cousance* affluent de l'Aire (Meuse) et le *Cousin* qui coule en Bourgogne; si je ne me trompe, la *Coussane* de l'Aveyron appartient à la même famille. Enfin, **Couzance** (Jura) sur le Gizia, **Cousances-aux-Bois** (Meuse) sur le Deu, **Couzon** (Allier) sur la Burges, **Couzon** (Haute-Marne) sur la Coulange, **Couzon** (Rhône) sur la Saône, rappellent par leur nom le passage de *couzes* qui ont depuis

reçu des noms propres. C'est aussi ce qui est arrivé pour les *rupts* des Vosges : outre **Rupt** sur la Saône, **Rupt** sur la Moselle, **Rupt-sur-Othain**, on voit d'après les cartes topographiques que **Ramerupt** est sur l'Aube, **Saudrupt** (prononcez *Saulxrupt*) est sur la Saulx, **Belrupt** sur la Saône, **Chatonrupt** sur la Marne, cours d'eau qui ne sont pas de petits torrents.

ESTUAIRE. Bon nombre de cours d'eau qui se déchar-



Estuaire girondin.

gent dans l'Océan ont une embouchure dont la largeur n'est pas toujours en rapport avec le volume d'eau habituel. C'est que la mer, trouvant le rivage déjà échancré par une embouchure, a continuellement agrandi cette

échancrure. Par sa disposition sur la carte l'échancrure semble la continuation du cours d'eau, mais en réalité elle n'est remplie qu'à marée haute, et à marée basse elle laisse le fleuve se perdre dans ses grèves.

C'est à désigner ce genre d'embouchures que les géographes modernes avaient employé le mot *estuaire*, et par la façon dont il fait ouvrir la bouche pour en sortir il rend assez bien à la pensée cette ouverture démesurée par laquelle certains fleuves (la Loire, la Gironde) débouchent dans la mer. Depuis, par une extension mal entendue, on a donné le nom d'*estuaire* même aux embouchures de fleuves qui se jettent dans les mers sans reflux; on a ainsi annulé la valeur d'un terme réservé pour les embouchures d'un certain caractère et par suite augmenté le répertoire topographique d'un synonyme inutile.

Estuaire se dit encore des grands étangs du littoral de l'Océan qui se vident à marée basse pour se remplir à marée haute; le *Bassin d'Arcachon* est un estuaire; le *Morbihan* (*mor* mer et *bihan* petit) est un estuaire; il offre cette particularité d'être parsemé de bancs de vase noire et compacte que les riverains appellent des *béhins*.

Mais de tous les estuaires que l'on peut rencontrer sur nos côtes le mieux caractérisé est l'*Estuaire girondin* qui s'étend de l'Océan jusqu'à la jonction de la Garonne et de la Dordogne.

ÈTRE. Nom générique de quelques écarts des environs de la Ferté-Macé (Orne); **l'Être-Clouet, l'Être-Blanchard**; c'est la partie prise pour le tout, du vieux mot français *estre*; aujourd'hui encore connaître les *êtres* d'une maison, c'est connaître les diverses parties de cette maison, la distribution différente des pièces dont elle se compose.

FALAISES. Terres ou roches escarpées composées

par couches horizontales de craie si régulièrement coupées d'aplomb qu'on les prendrait de loin pour des murs de fortification; celles de Normandie sont citées pour leur empreinte. Les baigneurs de Fécamp et d'Étrétat ne disent jamais adieu à la plage sans être allés contempler la mer du haut des *falaises* voisines qu'ils gravissent en suivant les *valleuses*, nom donné dans le pays aux sentiers qui mènent du pied des falaises aux sommets.

Les *falaises* se rencontrent le plus souvent au bord de la mer ou le long des grands fleuves.

FALUNIÈRE ou carrière de *faluns*. Les faluns sont d'origine marine et composés de débris de coquilles (huîtres, peignes) et de polypiers (coraux, éponges, etc.) fossiles. Ce sont des dépôts rejetés par la mer sur d'anciens rivages; les *falunières* se rencontrent principalement dans le centre de la France où elles sont exploitées pour l'amendement des terres.

FAUBOURG et plus anciennement *fauxbourg;* ces deux noms sont également vicieux d'orthographe, car le *faubourg* étant la partie habitée hors des murs de la grande ville, on a pensé que *fauxbourg* voulait dire un endroit qui n'était pas encore le *vrai bourg;* on aurait dû écrire *forsbourg*, c'est-à-dire *bourg hors* la grande ville.

GAGNAGE, *gaignage*, pâtis, terres cultivées sur la lisière des bois; se dit des terres cultivées par un même laboureur.

En Lorraine *gâgnâge* se dit d'une petite métairie. **La Gagne, la Gagnerie, les Gagnerons** (laboureurs) sont des noms d'écarts du département de l'Indre.

Comme terme de forêt le *gâgnage* est la clairière où gît le cerf.

GALUCHE. Ce terme est particulier au Poitou. La *galuche* est une pierre calcaire tendre, plus dure cependant que le tuf; on la trouve à peu de profondeur sous terre en couches généralement de peu d'épaisseur; ces couches sont feuilletées en lits horizontaux et les morceaux plats ont environ une épaisseur de 5 à 10 centimètres sur une longueur beaucoup plus grande. Les champs où la terre végétale manque de profondeur et laisse apercevoir cette sorte de pierre sont dits des *galuches*.

GLACIERS. Amas de glaces que l'on rencontre dans les vallées et sur les pentes des hautes montagnes; dans les Pyrénées on les appelle des *serneilles*.

Longtemps on a cru que la surface seule du glacier était soumise aux caprices de l'atmosphère par suite de l'alternative des neiges, du soleil, des gelées et que si le soleil de l'été faisait fondre la glace et les neiges de la surface, les frimas de l'hiver ramenaient l'équilibre; de cette façon les couches inférieures de glace à l'abri du soleil devaient rester éternellement immuables comme les couches en pierre de la carrière.

Il n'en est rien, la glace des glaciers s'écoule suivant la pente de la montagne tout comme un cours d'eau, mais d'une façon bien lente, car ce fut seulement à la fin du siècle dernier que le Genevois de Saussure entreprit la démonstration de la marche descendante des glaciers.

La surface des glaciers n'est pas polie et glissante comme celle de nos canaux gelés, elle est inégale, le plus souvent ridée ou striée, parsemée de crevasses dont plusieurs traversent le glacier dans toute son épaisseur; les crevasses qui séparent les glaciers des rochers sont généralement très-grandes et désignées sous le nom de *rimayes*.

Le soleil en frappant le glacier donne naissance à de

petits filets d'eau qui sillonnent sa surface, se réunissent les uns aux autres absolument comme les cours d'eau de la plaine et finissent chemin faisant par rencontrer une crevasse dans laquelle ils s'engouffrent ; si la crevasse perce le glacier de part en part, cette eau alors aide à liquéfier la couche du glacier qui repose sur le fond de la vallée.

Ces petits torrents le plus souvent tombent avec fracas, faisant entendre un bruit sourd qu'on a comparé à celui d'une roue hydraulique, aussi cette chute est-elle appelée un *moulin de glacier*.

Les *flancs* (bandes du glacier voisines des rives) sont plus ou moins inclinés vers les parois entre lesquelles le glacier est encaissé, et cette inclinaison est d'autant plus sensible que le glacier est plus étroit.

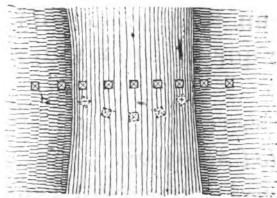
La teinte du glacier est d'abord bleuâtre, mais lorsqu'on le remonte on finit par rencontrer une surface blanchâtre, c'est une neige grenue qui craque sous les pas ; cette couche, qui n'a pas la résistance de la glace, qui est pour ainsi dire l'intermédiaire de la transformation de la neige en glace, prend le nom de *névé*.

Le soleil pendant l'été fond une partie de la surface du névé ; l'eau s'infiltre dans les pores du névé, se congèle pendant la nuit et transforme ce névé en glace. Cette transformation s'opère de bas en haut, car, l'eau tendant à descendre, c'est la partie inférieure qui s'imbibe la première. Le massif des glaciers est donc formé par lits comme le massif des carrières de pierre, aussi cette glace ne ressemble nullement à la glace que nous avons l'habitude de voir; au lieu d'être compacte, elle est poreuse.

L'expérience qui a montré la marche des glaciers est des plus simples; on a planté de forts piquets suivant une ligne droite partant d'une rive du glacier et aboutissant à l'autre : la ligne de piquets fichés en glace ne tarda pas à prendre une forme courbe dont la concavité faisait face

à la partie haute du glacier ; ceci prouve donc que le glacier descend et que son milieu, comme celui d'une rivière, marche plus rapidement que ses bords.

Cette marche descendante des glaciers tient à plusieurs causes : d'abord le poids des masses supérieures du glacier pesant sur les masses inférieures tend à faire descendre



Expérience des piquets.

le glacier, et la glace des glaciers étant très-compressible, elle prend la forme des parois de la vallée qui l'enserre, cédant ainsi à la poussée des glaces et neiges supérieures. En outre, la face inférieure, qui touche le lit du glacier, fond par la chaleur de la terre ; le glacier s'abaisse donc dans son ensemble et, comme le lit est incliné, il glisse suivant la pente en diminuant de volume.

Ce mouvement de descente est encore aidé par le regel ; la glace du glacier n'est pas compacte comme celle des étangs ; elle est poreuse et sillonnée de gerçures, de fissures ; les rayons du soleil amènent par le dégel toujours un peu d'eau qui pénètre dans les pores et les fissures du glacier ; pendant la nuit la gelée transforme cette eau en glace, et comme l'eau se dilate en gelant, le glacier par le fait occupe un plus grand volume ; ne pouvant s'étendre du côté des rives de la vallée qui le contiennent, il est forcé de s'allonger dans le sens de la vallée.

La descente du glacier est toujours plus prononcée en été qu'en hiver, car la chaleur rend la glace plus compressible ; en outre l'eau s'engouffrant par les crevasses qui

traversent le glacier dans toute son épaisseur facilite la fonte de la glace qui touche le lit du glacier et aide à son glissement.

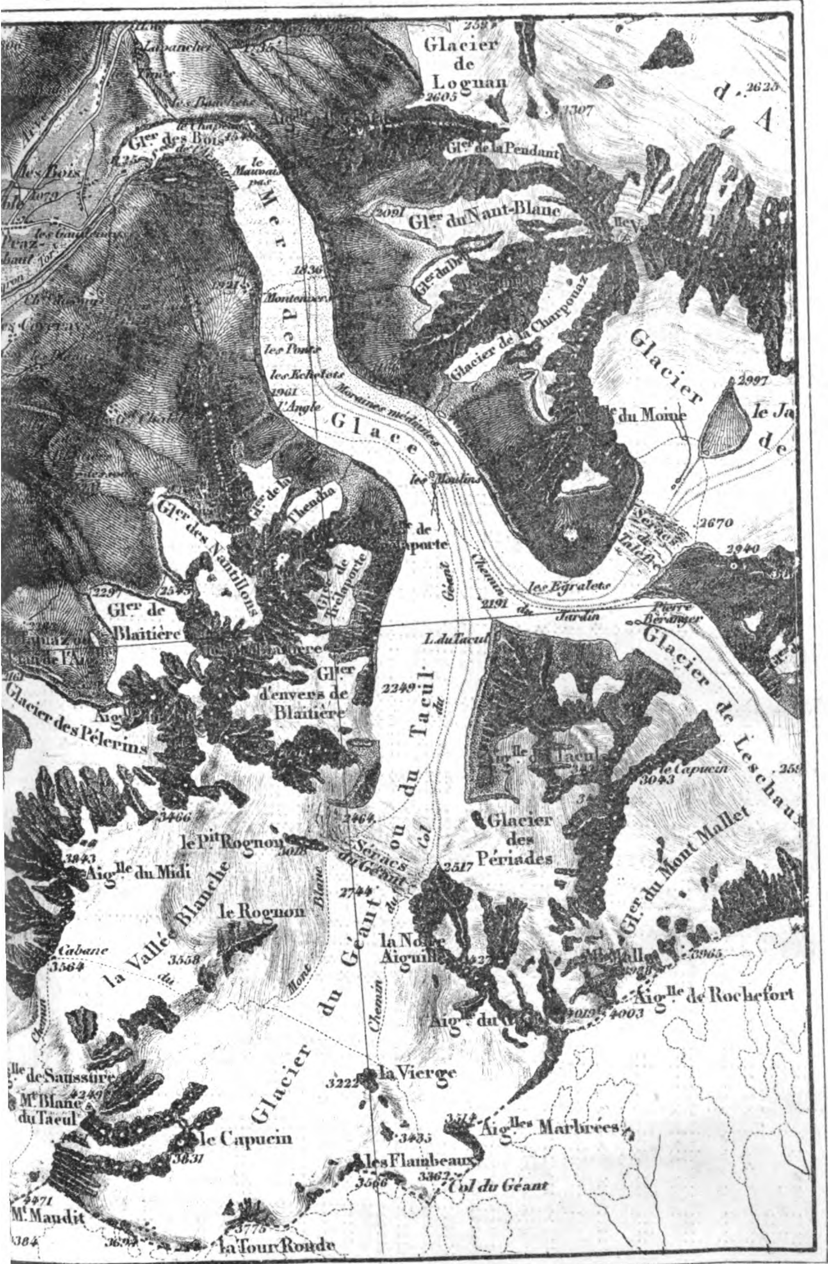
Le glacier, à mesure qu'il descend, rencontre une température de plus en plus chaude ; il descend donc jusqu'à ce qu'il soit soumis à une température où la conservation de la glace n'est plus possible; alors il se termine brusquement par un talus percé d'une voûte d'où sort une eau bourbeuse qui est le plus souvent la source d'un grand cours d'eau.

Le pied du glacier représenté sur la carte est l'endroit désigné : *sources de l'Arveyron*.

En disant que le glacier cesse à l'endroit où la conservation de la glace n'est plus possible, il ne faut pas croire que la température à cette hauteur (1125 m.) soit en été dans les environs de zéro ; la glace des glaciers se maintient à une température beaucoup plus douce, et les pentes riveraines du *Glacier des Bois* (voir la carte) sont entourées d'une belle végétation.

La gélée, la pluie, les avalanches détachent sans cesse par fragments les rochers qui bordent le glacier; ces pierres pénètrent le glacier qui les transporte avec lui dans son mouvement de descente. Les unes sont abandonnées dans le trajet sur les bords du glacier, et ces traînées de pierre prennent le nom de *moraines latérales ;* si deux glaciers se rencontrent à l'instar de deux rivières (comme le glacier du Géant et le glacier de Leschaux), la moraine de la rive droite de l'un (glacier du Géant) se joint à la moraine de la rive gauche de l'autre, et leur réunion forme une moraine qui occupe le centre du nouveau glacier résultant de la réunion des deux autres (mer de Glace) ; c'est alors une *moraine médiane*, genre de moraine qui ne se rencontre que dans les glaciers composés.

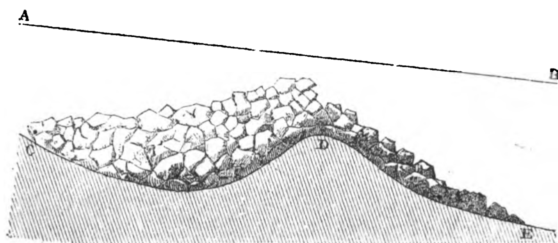
Ces pierres et autres débris descendent donc jusqu'au point où la température est trop élevée pour que le gla-


Glacier de Loguan
Glr de la Pendant
Glr du Nant-Blanc
Glacier de la Charpouaz
Glr des Bois
Mer de Glace
Montenvers
Moraines médianes
Glr des Nantillons
Glr de Blaitière
Glr d'envers de Blaitière
Glacier des Pèlerins
Aigle du Midi
le Pit Rognon
le Rognon
la Vallée Blanche
Glacier du Géant
Glacier du Tacul
Séracs du Géant
Glacier des Périades
Glacier de Leschaux
Glr du Mont Mallet
la Noire Aiguille
Aigle de Rochefort
la Vierge
Aigles Marbrées
les Flambeaux
Col du Géant
le Capucin
Mt Blanc du Tacul
Mt Maudit
la Tour Ronde
Glacier du Moine
les Egralets
L. du Tacul

Glaciers

cier reste à l'état solide; passant à l'état liquide, le glacier alors abandonne tous les corps étrangers qu'il transportait avec lui; aussi, où cesse le glacier (ce qu'on appelle le *pied du glacier*, endroit désigné sur la carte par *sources de l'Arveyron*), trouve-t-on un amas de pierres charriées par le glacier dans son mouvement descendant, amas qui a reçu le nom de *moraine frontale* ou *terminale*.

Les pierres et roches charriées par le glacier, bien qu'étreintes dans la glace, subissent toujours l'action de la pe-



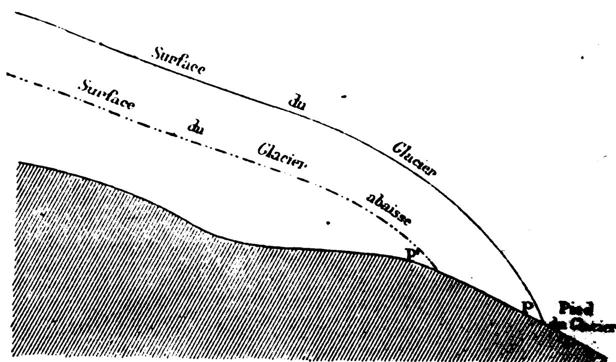
Moraine par obstacle.

santeur qui les amène à se mouvoir en suivant la ligne la plus profonde du lit du glacier (ligne CDE; AB étant la surface du glacier). Si le lit du glacier présente un ressaut tel que celui figuré en D, il s'accumulera en amont de cet obstacle une grande quantité de débris qui formeront une *moraine par obstacle*. Ce genre de moraine n'apparaîtra que si les siècles transformant la surface de la terre font disparaître le glacier.

La masse du glacier peut varier chaque année; si l'été a été chaud et que des neiges abondantes ne viennent pas réparer les pertes que le glacier a subies par la chaleur, le glacier alors diminue considérablement de volume; son pied occupe une position plus élevée dans le couloir qui lui sert de lit (de P il remonte en P′) (1) et ses bords accusent l'épaisseur de la couche de glace disparue absolu-

(1) Voir page 144.

ment comme il arrive pour une rivière dont le niveau a baissé brusquement. Cet état persiste jusqu'à ce qu'une année neigeuse vienne remettre le glacier dans son ancien état et même, si l'année est exceptionnellement neigeuse, le glacier enfle son volume, son pied s'avance jusqu'à menacer le village voisin s'il est trop près (fait



Coupe dans la longueur du glacier.

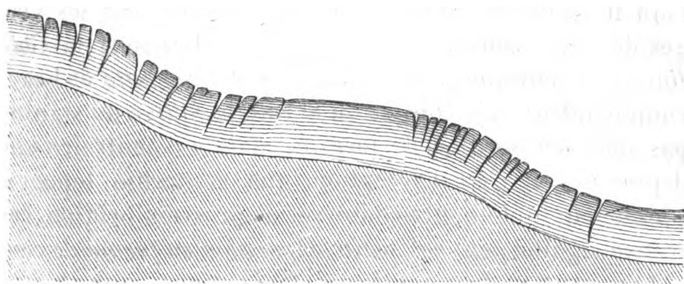
qui s'est présenté en 1854 pour le glacier des Bossons dans la vallée de Chamouny); mais que l'année redevienne ordinaire, le glacier reprend son ancien emplacement et son pied, remontant jusqu'à son ancienne limite, laisse des témoins sur le sol qu'il a envahi en abandonnant les pierres, cailloux et autres débris qu'il avait entraînés avec lui dans une période d'expansion.

Il convient d'expliquer les *séracs du Géant* et les *séracs du Talèfre* signalés sur la carte ci-jointe.

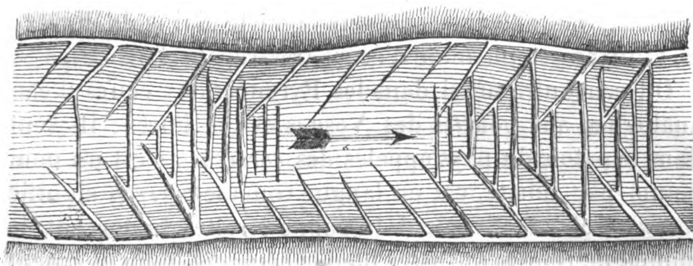
Lorsque les crevasses sont nombreuses et s'entre-croisent en diverses directions, il arrive que ces masses isolées ne subissent pas l'influence des intempéries de la même façon ; quelques-unes par suite de leur exposition résistent mieux aux rayons du soleil ; elles restent encore debout alors que leurs voisines se sont amoindries ou ont disparu ; il en résulte une multitude de blocs de glace

informes, qui varient chaque jour d'aspect sans jamais disparaître, ce sont ces blocs de glace qu'on appelle des *séracs*.

Bien que les *séracs* se trouvent un peu partout sur la



Crevasses transversales suivant une coupe faite dans la longueur du glacier.



Crevasses vues sur la surface.

surface des glaciers, on voit par la carte qu'ils sont surtout amassés dans les passages rétrécis.

GOUTTE. Nom générique de plusieurs ruisseaux qu'on rencontre dans les Vosges et aussi dans les montagnes du Forez.

Le nom de *goutte* indique lui-même le faible débit de ces cours d'eau, aussi pour la plupart n'ont-ils de l'eau qu'après la pluie ou à la fonte des neiges ; quelques-unes de ces *gouttes* sont assez bien situées par rapport

10

aux versants dont elles reçoivent les eaux pour pouvoir faire marcher des roues ainsi qu'on en peut juger par les noms de la *Goutte des Forges*, la *Goutte de la Scierie*, la *Goutte du Moulin*, etc. ; la petite vallée au fond de laquelle coule la goutte est le plus souvent dans les Vosges désignée sous le nom de *colline*, telles sont la *Colline de Creusegoutte*, la *Colline de Noiregoutte* et beaucoup d'autres ; ici, comme on le voit, la *colline* ne signifie pas une surélévation de terrain, mais au contraire une dépression, et c'est l'acception que ce terme topographique eût dû toujours conserver d'après son origine, car *colline* signifie *petit col*, *petite dépression en forme de cou.*

Les *gouttes* des montagnes foréziennes sont encore moins importantes que celles des Vosges, car ce nom est appliqué (1) aux ravines qui alimentent des torrents dont les eaux vont à la Doire ou vers la vaste plaine du Forez ; **la Goutte** est un nom d'écart très-répété dans ce pays.

On rencontre aussi dans les Pyrénées des cours d'eau analogues aux *gouttes* des Vosges et du Forez ; ils sont dans le patois du pays appelés des *correchs ;* c'est un nom donné par image, car en langue romane *correch* signifie *courroie* et effectivement la nappe étroite du torrent de montagne représente assez bien la *courroie* en mouvement quand elle met en jeu les cylindres sur lesquels elle est enroulée ; on a pu remarquer que pour les décorations en relief on imitait la chute d'un torrent par le déroulement d'une bande d'étoffe.

On a réservé le nom de *rech* (2) pour les ruisseaux et les dérivations servant à irriguer ou à faire marcher des roues ; ce nom de *rech* (droit) indique clairement la main de l'homme qui a au moins rectifié la ligne du cours d'eau s'il ne l'a creusé lui-même, aussi *rech* en provençal

(1) *Ravines* se dit des divers filets d'eau qui coulent sur les versants pendant les pluies ou la fonte des neiges.

(2) La topographie des Pyrénées se sert encore de *couret* pour désigner un petit ruisseau serpentant, et dont la rapidité fait dire qu'il *court.*

désigne-t-il également le ruisseau de la rue ; on le trouve cependant appliqué à des cours d'eau qui n'ont jamais été modifiés, tel est le *Rech Fred* (ruisseau froid), commune de la Llagone.

Ce nom de *Llagone* (Pyrénées-Orientales) frappe probablement l'attention du lecteur, car si dans notre langue presque toutes les consonnes acceptent le redoublement, ce n'est jamais en tête d'un mot ; mais **la Llagone, Llech**, la *Lladure* (cours d'eau), noms qu'on trouve sur la carte des Pyrénées-Orientales, sont d'origine catalane, et dans la langue espagnole *ll* est une lettre de l'alphabet et non le redoublement de la consonne *l*, tout comme dans les langues du Nord *w* est une lettre particulière et non le redoublement du *v*. *Ll* doit être prononcé mouillé : *Llagone*-lliagone, *Llech*-lliech, *Lladure*-lliadure.

Il faut dire que le voisinage de l'Espagne a introduit l'*ll* où il n'avait que faire ; ainsi dans les Pyrénées-Orientales on trouve le *Col de la LLauze*, *Pla* (1) *des LLoses*, or *llauze*, *llose* sont des mots romans auxquels on a donné la teinte catalane en remplaçant par un *ll* l'*l* initiale de *lauze*, *lose ; lauze* s'applique à toute pierre plate et mince relativement à l'étendue de sa surface comme dalle, pierre sépulcrale, tablette de pierre dure, et par conséquent en topographie à toute pierre schisteuse y compris l'ardoise ; **Lauzun** (Lot-et-Garonne), **Lauzès** (Lot), **Lauzerville** (Hte-Garonne) sont près de terrains schisteux ; **Montlosier** est une montagne schisteuse ; **Loze** (Tarn-et-Garonne) n'est pas sur un terrain schisteux, mais il a dans son voisinage un *dolmen*, c'est-à-dire une large pierre plate posée sur deux autres grosses pierres.

GRANGE aujourd'hui est un bâtiment soit en planches, soit en maçonnerie avec couverture à l'avenant, où

(1) *Pla*, *plan* appartiennent à la topographie des Pyrénées où ils représentent des pâturages unis ou des terrasses peu inclinées.

les campagnards se livrent à leurs travaux intérieurs pendant les mauvais jours et où on remise le matériel d'exploitation, surtout depuis qu'il est fabriqué plus encore par le mécanicien que par le charron ; mais ce qui fait le caractère de la *grange*, c'est l'absence de plafond et de cloisons intérieures et au figuré on traite de *grange* une grande habitation de médiocre apparence et mal assurée contre les intempéries.

Pourtant comme nom de lieu **la Grange** ne doit pas recevoir une interprétation dénigrante ; à l'époque où la monnaie était rare, le crédit inconnu, les impôts ne pouvaient être payés qu'en nature ; il fallait donc des granges pour les remiser, de là le nom de *grange dixmière*, *grange dixmeresse* donné aux *granges* dans lesquelles on emmagasinait la dîme des produits de toute sorte et dont quelques-unes étaient quasi des forteresses ; car en ces temps de guerre presque permanente ces centres d'approvisionnement étaient naturellement l'objet de la convoitise des envahisseurs, aussi les granges des grandes abbayes étaient-elles bâties sur des terrains entourés de murs de clôture défendus par des *échauguettes* (guérites en pierre élevées sur le mur) et de fortes portes à flanquement. Elles étaient occupées par des moines, des frères convers et des paysans ; il y avait donc des bâtiments d'habitation. Les besoins des individus qui occupaient les granges attirèrent des paysans qui construisirent leur chétive habitation dans le voisinage, et bon nombre devinrent le noyau d'un hameau ; c'est l'origine du plus grand nombre de nos localités répondant au nom de **la Grange**.

Dans quelques cantons de la Haute-Loire et de l'Ardèche, *grange* est synonyme de *ferme* et désigne à la fois l'habitation du fermier et le groupe de bâtiments de l'exploitation agricole.

HAGIOLOGIE ou *Dictionnaire hagiologique* (de *agios*

saint). C'est la liste alphabétique de tous les saints; comme le tribunal chargé de décerner le titre de *saint* aux chrétiens qui l'ont mérité par leur zèle a de tout temps siégé à Rome, c'est dans les archives de la Ville Éternelle qu'on trouve la liste complète des saints reconnus par l'Église depuis l'avénement du christianisme; mais si les premiers saints reconnus à l'origine du christianisme sont honorés dans tout l'univers chrétien, il en est un grand nombre dont le nom n'est jamais sorti du pays où ils ont vécu. Chaque contrée a donc un *Répertoire hagiologique* qui lui est propre, dans lequel les habitants ont puisé les noms de lieux et choisissent encore les prénoms de leurs enfants.

Le *Dictionnaire hagiologique* de la France est d'un grand intérêt au point de vue des noms de lieux; il nous apprend que le nombre de saints honorés dans notre pays n'est pas aussi considérable qu'on pourrait le supposer d'après le Dictionnaire territorial, parce que beaucoup de saints ont eu leur nom déformé par le patois. Le tableau suivant extrait de Ménage et de M. Quicherat donnera une idée des transformations que le langage a imposée à certains noms de saints pour les faire passer du Calendrier au Répertoire des communes :

Ste Agathe	**St Chaptes.**
St Agile	**St El.** **St Ay.**
St Amant	**St Chamas.** **St Chamans.**
St Andéol	**St Andeux.** **St Andiol.**
St Aignan	**St Chinian.**
St *Arède* (1)	**St Yrieix.**
St *Babylas*	**St Babel.**
St *Baudille*	**St Bauzil.** **Ste Baudelle.** **St Baudel.**
St Benoît	**St Bénêt.** **St Bénezet.**
St Bénigne	**St Bérain.** **St Broinet.** **St Bénin.**
St Brice	**St Bris.**
St *Candre*	**St Xandre.**
St Christophe	**St Chritau.** **St Christol.**

(1) Les noms en italiques ne figurent pas dans le *Dictionnaire des Communes*.

St Cyr	**St Chartres.** **St Ciergues.** **St Ciers.** **St Cricq.** **St Cyrice.**
St Désiré	**St Désirat.**
St Didier	**St Dizier.** **St Diéry.** **St Dézéry.** **St Désir.** **St Drézéry.** **St Géry.**
St Élophe	**St Élix.**
St Ennemond	**St Chamond.**
St *Éparque*	**St Cybard.**
St Eusèbe	**St Usage.** **St Eusoye.**
St Ferréol	**St Fargeau.** **St Ferjeux.** **St Forgeot.** **St Forget.** **St Forgeux.** **St Fréjoux.**
Ste *Galle*	**Ste Jalle.**
St Gaudens	**St Gauzens.** **St Goin.**
St Genès	**St Genest.** **St Geniez.** **St Genis.**
St Georges	**St Geoire.** **St Joire.** **St Jores** **St Jory.** **St Juire.** **St Juery.**
St Gérard	**St Géraud.**
St Gildas	**St Jodard.**
St *Grauls*	**St Groux.**
St *Herbland*	**St Herblain.** **St Herblon.**
St Hilaire	**St Hélier.** **St Hilliers.** **St Lary.** **St Ylie**
St Jacques	**St James.**
St Junien	**St Julien.**
St *Longils*	**St Langis.** **St Longis.**
St Lazare	**St Ladre.**
St *Licar*	**St Lézer.** **St Lizier.**
St *Luperque*	**St Loubergt.** **St Luperce.**
St Loup	**St Leu.**
St Maclou	**St Malo.** **St Max.**
St Maxime	**St Même.** **St Mesme.**
St Médard	**St Mars.** **St Meard.** **St Mézard.** **St Merd.**
St *Médéric*	**St Méry.**
St Michel	**St Miel.**
St Oyen	**St Héan.**
St Pancrace	**St Blancart.** **St Plancard.** **St Brancher.** **St Branchs.**
St Pantaléon	**St Pantaly.**
St Pardoux	**St Perdoux.**
St Pierre	**St Paër.** **St Père.** **St Peyre.** **St Pey.** **St Pé.**
St Pons	**St Point.**
St Porchaire	**St Porquier.**
St *Prict*	**St Priest.** **St Prix.**
St Quentin	**St Quintin.**
St Salvy	**St Saulge.**

St Saturnin....	**St Sernin.** **St Sornin.** **St Sorlin.** **St Savournin.**	St *Stéphane*......	**St Étienne.** **St Estèphe.** **St Estève.**
St Sidoine......	**St Saens.**	**St Sulpice**.....	**St Souplet.** **St Supplet.**
St *Spire*.........	**St Exupère.** **St Exupery.**	Ste *Valburge*.....	**Ste Gauburge.** **Ste Vaubourg.**

HUIS. Vieux mot français qui signifie *porte* et dont il nous est resté *huissier*, *huis-clos*. C'est le nom générique d'un assez grand nombre d'écarts de la commune de Brassy (Nièvre), **l'Huis Vallois, l'Huis Naudin** et plusieurs autres. Ces habitations se sont formées dans de petits bois clos appartenant à *Vallois*, à *Naudin*, et comme le bâtiment était caché par la clôture, il n'y avait de visible que la porte d'entrée; on en arriva à désigner ces habitations par la partie apparente en y accolant le nom du possesseur. **L'Huis Vallois, l'Huis Naudin** équivalent à **la Porte Vallois, à la Porte Naudin.**

INDENTATION. Que l'on coupe une hostie avec les dents, la portion extérieure présentera une déchiqueture dont le contour portera la trace des dents; c'est cette trace qu'on appelle *indentation;* par analogie ce nom a été appliqué aux déchiquetures irrégulières des rivages de la mer.

Ces déchiquetures prennent certains noms d'après le caractère; lorsque la déchiqueture est saillante, c'est un *cap*, un *promontoire*, une *langue*, une *pointe; cap* si c'est une élévation bordée de rochers contre lesquels le flot vient se briser; *langue*, *pointe* si c'est une saillie dont la forme est rappelée par le nom, et *promontoire* si cette forme n'est pas définissable; *promontoire*, *langue*, *pointe* sont toujours peu élevés au-dessus de la mer et inondés par la vague à l'occasion des tempêtes.

Si la déchiqueture est rentrante, c'est une *anse*, une

crique, une *calanque*, un *havre; anse* si on la peut comparer à une petite baie, bien que certaines anses soient plus grandes et plus profondes que certaines baies, mais les cartes signalent des anses dans quelques grandes baies tandis que le nom de baie n'a jamais été donné aux indentations rentrantes que l'on rencontre dans quelques grandes anses; *crique* s'il s'agit d'une anfractuosité dans les rochers où les barques et les petits bâtiments peuvent se dérober à la vue ou se mettre à l'abri de la tempête; *calanques* si ces criques se trouvent sur le contour méditerranéen du département des Bouches-du-Rhône.

Quant à *havre*, il n'a jamais été employé que par les marins pour désigner d'une manière générale tout rentrant de la côte, tout port soit naturel, soit créé où les navires peuvent trouver un abri pendant la tempête. Ce nom de *havre* ne se rencontre que sur les côtes de la Manche probablement par suite de son origine bretonne; les indentations rentrantes des côtes du Finistère dans l'idiôme bas-breton sont dites *aber* lorsqu'elles sont disposées favorablement pour offrir un *abri* aux navires; quelques embouchures de petits cours d'eau qui se jettent dans la mer s'étant trouvées assez profondes pour recevoir les navires, on les a désignées sous le nom générique d'*aber* qui a fini par devenir le nom propre de chacun de ces petits cours d'eau : l'*Aber* qui se jette dans la baie de Douarnenez; l'*Aber-Binningen* (havre de la Bénédiction), l'*Aber-Ildut* (havre de St-Ildut), l'*Aber-Vrac'h* (havre de la Fée), qui aboutissent tous les trois à la côte ouest du Finistère; *promontoire*, *langue* ne sont ici que pour mémoire, attendu qu'ils ne figurent pas sur les cartes topographiques; *pointe* au contraire est très-répété sur les côtes de la Manche; *Pointe Combertin*, *Pointe aux Oies* et plusieurs autres.

Quelques saillants de l'*indentation* de la Manche sont appelés des *nez*, *Nez de Jobourg*, *Nez de Voiries;* ces

avancements projetés sur la carte n'y dessinent pas d'une façon plus ou moins grotesque un profil partiel de visage comme on serait tenté de le croire ; *nez* est une transformation de l'anglo-saxon *ness* (cap) ; *Gris-Nez*, *Blanc-Nez*, dont on a fait les noms propres de deux caps, viennent non pas d'une forme de visage gris ou blanc, mais de la corruption de *Craig-ness* (pierre cap) et de *Black-ness* (noir cap).

JARD (LE). Nom d'écart très-répété depuis la Champagne jusqu'à la Dordogne.

En Champagne on voit dans ce nom de *Jard* l'abréviation de *jardin* et les noms de *Jard*, *Grand-Jard*, *Petit-Jard* donnés aux promenades publiques de quelques villes de cette province (Châlons, Épernay) semblent appuyer cette assertion.

Dans l'Aunis, la Vendée chaque ferme a son *jard*, petite prairie entourée de fossés ou encore un terrain clos de murs servant à parquer le bétail; à l'époque où ces pays n'étaient que des landes, sous le nom de *jard* on désignait l'endroit vague où l'on réunissait les bestiaux qui paissaient dans ces landes.

Dans la Creuse et la Dordogne *jard* serait une abréviation de *jarrige;* cette signification est d'autant plus acceptable que sur les bords de la Creuse on appelle *jarriges* les vaines pâtures et les terres incultes ou en jachères.

Jarrige lui-même est l'adoucissement de *garrigue* pris dans le sens non pas de chênaie ni de mont pierreux, mais de terre vague peu favorable à la culture.

Les riverains de la Loire appellent *jard* les gros cailloux tirés du fleuve et destinés à empierrer les routes.

LIMES, usité en Basse-Normandie pour désigner des

fossés de desséçhement, un fossé fangeux, tels sont au moins les *Limes* de Cherbourg.

Ce nom, qu'on a fait masculin, malgré sa terminaison, serait une abréviation de *limite*, parce que les fossés marquent les limites des propriétés.

MANOEUVRERIE, habitation isolée composée d'une maison et d'un petit jardin destinés à un individu nommé *manœuvre* qui travaille à la culture des fermes disséminées dans la Puisaye, petite portion du département de l'Yonne.

MANOIR. Le *manoir* était l'habitation d'un propriétaire de fief n'ayant pas les droits seigneuriaux autorisant d'élever un château avec tours et donjon ; le *manoir* pouvait être ceint de murs, de fossés, mais ne pouvait être défendu par des tours, hautes courtines crenelées (appelées aussi *bretêches*) et réduit formidable.

Le propriétaire du manoir n'était pas nécessairement noble, mais toujours c'était un homme libre.

Dans le Nord de la France le *manoir* n'était qu'une maison peu étendue, entourée de murs avec jardin ; comme l'habitation était cachée par des arbres, *manoir* s'est dit aussi bien du jardin ou du parc que de l'ensemble et encore aujourd'hui dans certains villages du Pas-de-Calais on appelle *manoir* la prairie plantée d'ormes avoisinant la maison. Bien que ces villages n'aient que des constructions basses dérobées par les jardins, leur présence est signalée de loin par les ormes élevés des *manoirs*.

Le plus souvent le *manoir* était une agglomération de bâtiments destinés à l'exploitation, entourés de fossés avec logis principal pour l'habitation du propriétaire ; c'est dans ce dernier sens que doivent être interprétés les nombreux **le Manoir** inscrits sur les cartes topographiques

de l'Ouest de la France et que l'on retrouve appelés **le Domaine** dans le Centre.

MANSE, du latin *mansus*, grande propriété rurale avec des bâtiments d'exploitation.

Primitivement la *manse* avait une quantité de terre déterminée et en principe invariable ; mais la contenance en variait avec les pays. A l'époque carlovingienne la manse était le principal élément de la propriété territoriale, on estimait la richesse d'un propriétaire d'après le nombre de *manses* qu'il possédait.

Manse, toujours avec la signification d'exploitation rurale, mais plus restreinte, est devenu *mas* dans le midi de la France pour former les noms très-répétés de **le Mas**, **le Mas d'Agenais**, **le Mas Saintes Puelles**, etc., et aujourd'hui encore dans nos départements méridionaux le nom de *mas* remplace celui de *ferme* pour toute exploitation agricole quelle que soit d'ailleurs son importance, puisqu'on appelle *mas* même les granges bâties sur les causses du Lot.

En remontant vers le centre de la France, *manse* s'est changé en **Mée** (Eure-et-Loir, Mayenne, Seine-et-Marne) ou **Mées** (Htes-Alpes, Landes, Sarthe) ; en **Meix** (Basses-Pyrénées, Côte-d'Or, Yonne, Marne); en **Maine** (1) (Charente-Inférieure, Charente, Dordogne) ; en **Metz** (Moselle, Hte-Savoie, Pas-de-Calais, Nièvre, Aube), puis sous cette dernière forme s'est attribué à tort ou à raison le qualificatif de *beau* dans **Beaumetz** (Somme, Pas-de-Calais) et aussi dans **Beaumais** (Calvados, Seine-Inférieure).

C'est de *manse* qu'on a fait *mansionil* pour désigner une exploitation de moindre importance que la *manse; mansionil* par l'abréviation du langage est devenu *mesnil*

(1) Dans la Dordogne et la Nièvre *maine* est un nom générique employé pour *ferme* et le **Maine-Blanc**, **Beaumaine**, y sont des noms d'écart fréquemment répétés.

et est entré sous cette forme dans la composition d'un grand nombre de noms de lieux (page 102).

Plus tard *manse* devint un terme ecclésiastique signifiant la répartition d'un revenu afférent à une association religieuse entre ses différents membres; les revenus d'une abbaye étaient généralement ainsi répartis : la *manse abbatiale*, portion attribuée à l'abbé ; la *manse conventuelle*, portion attribuée aux religieux ; la *manse commune*, celle dont l'abbé et les religieux jouissaient en commun. D'après Piganiol de la Force (1722) les revenus de l'Abbaye St-Magloire à Paris formaient deux *manses*, la *manse abbatiale* unie à l'archevêché de Paris, et la *manse monacale* possédée par les Prêtres de l'Oratoire.

Bien que les *manses ecclésiastiques* fussent les portions d'un revenu commun, elles pouvaient être fort inégales.

MARCHE. Avant l'invasion romaine les peuplades répandues sur le sol de la Gaule ne traçaient pas aussi rigoureusement qu'aujourd'hui la ligne séparative de leurs territoires respectifs ; les frontières étaient laissées sans culture et constituaient de vastes terrains vagues ou couverts de forêts, suivant que ces terrains étaient nus ou boisés ; c'est à ces bordures neutres qu'on donnait le nom de *marches*.

Les provinces qui par suite de l'accroissement successif des populations se formèrent sur les frontières conservèrent le nom de *marches*, et sous les Carlovingiens le gouvernement en fut confié à des comtes. La fonction dont ils étaient investis leur valut le titre de *marquis*, dénomination qui n'était point alors un titre de noblesse et désignait l'emploi de gouverneur d'un pays frontière ; quelques *comtes-marquis* en furent appelés *comtes de la marche* en France et *margraves* (*mark* marche, *graf* comte) en Germanie.

Le nom de *Marche* (sous-entendu limousine) était resté

à la province française frontière du Limousin; *les Marches* séparatives de Bretagne et de Poitou comprenaient dix-sept paroisses situées aux frontières de l'une et l'autre province ; la *Marche espagnole* fut le nom de la portion de territoire conquise par Charlemagne au delà des Pyrénées ; nos communes du nom de **la Marche** (Meuse, Nièvre, Vosges, Côte-d'Or), **les Marches** (Drôme, Savoie), sont le souvenir d'anciennes frontières de *pays*, aussi bien que **Marcheville**, **Marchiennes**, **Marcoing**, **Marquise**, etc.; **Neufmarché** (Seine-Inférieure) ne signifie pas *nouveau marché*, mais *nouvelle marche*, parce qu'elle était limitrophe de France et de Normandie.

MAUVE, nom donné dans l'Orléanais à bon nombre de petits cours d'eau qui vont directement à la Loire. *Mauve* est pour *mauvais*, accepté suivant les uns comme dénigrement par allusion au peu d'importance de ces ruisseaux et suivant les autres parce que l'inégalité de leur régime amène de grands dégâts eu égard à leur volume d'eau habituel. *Mauve* est devenu nom propre de cours d'eau, car on trouve dans le Loiret **Huisseau-sur-Mauve**.

MÉLOISES. Dans quelques pays de France on a classé l'importance des terres par des noms particuliers ; ainsi dans la Charente certains terrains ingrats portent le nom d'*agaises* et les terrains qui sont en bois, en vignes ou en blé, par conséquent plus *doux* à la culture, celui de *doucins*. Dans le Morvan les terres fertiles par excellence, les *meilleures* en un mot, y sont dites *méloises*, du latin *meliores* (??).

Le doute est permis, car il existe dans le Morvan des terres qui valent encore mieux puisque, d'après le dicton du pays, « elles ne se reposent jamais », ce sont les *ouches*.

L'*ouche* (en latin *olca*) était primitivement la pièce de terre labourable entourée de fossés ; dans le Morvan c'était un bassin, un grand étang environné d'arbres recevant des ruisseaux et se déversant par une rivière ; la plupart de ces *ouches* (étangs) ayant été mis en culture ont comme tous les marais desséchés donné des récoltes abondantes et le nom d'*ouche* est devenu celui des terres fertiles qu'on rencontre dans ces montagnes.

MONUMENTS CELTIQUES. Sans entrer dans une discussion inutile pour savoir si ces grandes pierres brutes dressées ou assemblées à une époque ignorée sont bien de l'époque celtique ou d'une époque antérieure, je vais exposer une classification extraite de la bibliothèque d'Orléans.

Dolmens (du bas-breton *dol* pour *taol* table et *men* pierre) appelés aussi *ladères* dans le pays Chartrain du nom de l'espèce de grès dont on s'est servi pour les former,



Dolmen ou ladère.

sont des tables de pierre de diverses dimensions, presque toujours arrondies à leurs angles ; on les trouve souvent placées horizontalement et quelquefois inclinées sur plusieurs autres pierres disposées sur champ qui leur servent de support ; ces tables ont des trous qui les traversent ; quelquefois ces trous ne traversent point, alors le trou communique à de petits conduits creusés dans la pierre même et qui ont leurs issues. Ces monuments sont

regardés comme des autels druidiques destinés à des sacrifices ou des libations.

Peulvens (du bas breton *peûl*, pilier et *vân*, apparence), appelés aussi *menhirs* ou minhirs (du bas-breton *men* pierre et *hir* long) et *minsao (min* pierre, *sao* levée), sont



Peulven, menhir ou minsao.

des pierres dont la base est enterrée et dont le sommet terminé en pointe est tourné vers le ciel.

Ces pierres droites qui fourmillent en Bretagne se retrouvent éparses dans toute la France où elles ont reçu des noms divers qui sont devenus les noms propres de localités installées dans leur voisinage comme **Pierrefaite** (Haute-Saône), **Pierrefitte** (très-répété dans le Nord et le Centre de la France), **Peyrefitte** (Aude), noms dont on trouve l'interprétation plus claire dans **Pierrefiche** (Lozère, Aveyron), **Pierrelevée** (Seine-et-Marne) et **Peyrelevade** (Corrèze). Tous ces noms sont également ceux d'un très-grand nombre d'écarts voisins de monuments *mégalithiques* (1), aussi bien que les **Pierrefrite** de l'Oise et les **Peyreficado** du Tarn.

Dans le voisinage des Pyrénées les *peyrefittes* sont devenus par l'abréviation du langage des *fittes*, d'où le nom de **la Fitte** très-répété dans les départements que traverse la Garonne; par suite de l'échange si fréquent dans la

(1) Du grec μέγας (megas) grand et λίθος (lithos) pierre.

région pyrénéenne de l'*f* avec l'*h*, ce même nom de *fitte* s'est transformé en *hitte*, d'où le nom de **la Hitte** donné à quatre communes et à une infinité d'écarts.

Il est à observer toutefois que dans les montagnes des Pyrénées *fitte* et *hitte* désignent aussi des rochers ou pics dont la forme droite et élancée rappelle celle des longues pierres dressées par l'homme. La *pierre* qui entre dans la formation des noms de lieux n'est pas toujours une pierre rapportée. **Pierrelatte** (Drôme) doit son nom au voisinage d'un rocher isolé sur lequel fut un château dont on voit encore les ruines ; **Pierrelongue** (Drôme) est au pied d'un rocher allongé, couronné autrefois par un château que détruisit Lesdiguières ; **Pierrepercée** (Meurthe), autrefois *Langstein* (en all. *lang* longue, *stein* pierre) a pris son nom d'un rocher percé à propos du percement d'un puits.

Cromlech (du bas-breton *crom* courbe, *lec'h* lieu) : réu-



Cromlech.

nion de grosses pierres brutes, disposées de manière à former une enceinte soit ovale, soit arrondie.

Mallus ou *Carneillou*, c'est de même une réunion de pierres placées en plus grand nombre les unes auprès des autres, soit en plein champ, soit sur une élévation de terre. Le *carneillou* de **Trégunc** (en bas-breton *treiz* passage, *keutz* regrets) est cité comme le plus remarquable de la Bretagne par suite du grand nombre de blocs informes de granit qu'il présente.

Lecher'en (bas-breton *lech* pierre, *rener* guide) sont des

pierres placées en équilibre et faciles à ébranler lorsqu'on les touche. Leur nom breton indique qu'on les considère comme des monuments destinés à marquer les distances, et beaucoup de *peulvens* sont nécessairement de ce nombre ; dans l'intérieur de la France on leur donne des noms qui rappellent mieux leur mobilité, comme *Pierre Tournante* à Vaudoncourt (Oise) qui tourne deux fois par an sur elle-même la nuit de Noël et la nuit de la St-Jean, ou **Pierre-qui-vire** (écart de St-Léger, Yonne) qui plus agile tourne sur elle-même chaque nuit à minuit.

Tumulus. Mot latin qui signifie *éminence* et dont on a cru devoir conserver la forme latine au pluriel puisque les archéologues écrivent *des tumuli* et non *des tumulus ;* le *tumulus* appelé aussi *tombelle* est un genre de monument qui paraît avoir été plus particulier aux Romains



Tumulus ou tombelle.

qu'aux Celtes et aux Gaulois. C'est un amas de terre sur un seul point en forme de monticule ; il indique la sépulture de personnages marquants et l'on voit quelquefois un *peulven* placé sur ces tombeaux. Les Romains formaient ces élévations avec la terre que chaque soldat apportait dans son casque pour la verser sur la tombe de son officier (?), par suite les *tombelles* étaient plus ou moins considérables suivant le grade du défunt.

Lorsque le *tumulus* ou *tombelle* est formé d'un amas considérable de petites pierres, il prend le nom de *galgal.*

A tous ces monuments qui nous sont légués depuis un âge inconnu puisqu'ils ne portent aucune inscription, joignons-y les *cippes*, qui datent de la période gallo-

romaine, c'est-à-dire à l'époque où la Gaule subissait la domination romaine ; le *cippe* est une demi-colonnes ans chapiteau ou une petite colonne de pilier que les anciens plaçaient en divers endroits des grand'routes et qui donnait des indications sur le chemin ou bien le récit de quelque action mémorable arrivée près du même lieu.

Nous avons conservé cet usage du moins pour les sinistres en plaçant des croix sur lesquelles on lit l'accident et le nom de la victime.

NONAIN pour prendre l'orthographe topographique, car il devrait être écrit *nonnain*. La terminaison essentiellement masculine de ce nom a fait penser à plus d'un que les localités qui le portent en surnom (**Gy-les Nonains, Pouilly-les-Nonains**) avaient été autrefois le séjour de religieux ; or *nonnain* est synonyme de *nonne*, mais sans autre caractère. Dans le midi de la France on faisait usage de *mourgue* pour désigner la religieuse vêtue de noir ; **St-Géniès-les-Mourgues, Pont-des-Mourgues** sont des localités du Languedoc.

Il est à remarquer que les noms de lieux évoquant le souvenir des cloîtres se présentent plus souvent pour les femmes que pour les hommes. Je ne vois guère à citer à propos des derniers que **Baume-les-Messieurs, Bonneuil-aux-Monges, Paray-le-Monial, Pouilly-le-Monial** ; en langue romane *monge* est pour *moine* et *monial* pour *monacal.*

ONOMATOPÉE. Dans sa *Précellence du langage français*, Henri Estienne a omis de faire ressortir le choix des verbes conservés par notre langue pour rendre le cri des animaux ; ces verbes sont formés d'après la perception de l'oreille, si bien qu'on est forcé, pour prononcer chacun d'eux, d'imiter le cri de l'animal auquel il est afférent, ainsi :

Le chien ab*oie*,
Le chat *miau*le,
Le taureau *mu*git,
La chouette *chuin*te.

Les mots ainsi formés sont dits *onomatopées*.

A coup sûr on imite mieux le cri de la chouette quand on prononce **Chuignes, Chuignolles** que quand on prononce **Château, Chènevières**, mais comme pour expliquer la transformation du *c* en *ch* on n'avait trouvé rien de mieux que de rappeler la façon de parler conservée par nos compatriotes de l'Auvergne les grammairiens, dans le but louable d'éviter une comparaison toujours désobligeante, sous le nom de *chuintement* ont emprunté à la vocalise animale le verbe comportant *ch* dans sa prononciation, imitant du reste les boulangers qui ont pris *St-Michel* pour patron parce qu'on trouve *miche* dans son nom.

On peut dire que tous les mots de notre langue commençant par *ch* et qui ne viennent pas du grec ont pour origine un *c* dur ou adouci dont le son a été modifié par le *chuintement*. Cette règle une fois acceptée, on comprend immédiatement que des noms comme **Casseneuil** du Lot-et-Garonne, **Caillac** du Lot, **Coussey** des Vosges soient devenus **Chasseneuil** ou **Chaillac** dans l'Indre et **Choussay** dans le Loir-et-Cher; mais ce qu'on saisit moins facilement, c'est que des noms tels que *St-Amand*, *St-Ely* (Eloi), *St-Inian* aient pu devenir *St-Chamand*, *St-Chély*, *St-Chinian* par le chuintement.

Il est d'usage d'écrire *Saint* en abrégé par St; mais il est arrivé par suite du peu de soin avec lequel les noms ont été écrits sur le papier qu'au lieu de lire St-Amand, St-Ely, St-Inian on a lu *SAmand*, *SEly*, *SInian;* ces noms prononcés d'une façon chuintante sont devenus *Chamand*, *Chély*, *Chinian* et, en leur restituant leur titre de *saint*, on a eu **St-Chamand** (Cantal), **St-Chamans**

(Corrèze), **St-Chamas** (Bouches-du-Rhône), **St-Chely** (Lozère), **St-Chinian** (Hérault).

Peut être pensera-t-on que si les noms de saints ainsi transformés ont prêté prise au chuintement, c'est qu'ils commençaient par une voyelle ? — Point! le chuintement a aussi attaqué la consonne en tête, témoin *St-Téafre* (1) écrit d'abord *STéafre*, prononcé *Chtéafre* et devenu au **Monastier St-Chaffre** le patron d'une paroisse de la Haute-Loire.

Ceux qui sont en relation avec les habitants de la Lorraine ont bien remarqué leur prononciation chantante et traînante, mais ce qu'ils n'ont pas reconnu peut-être, c'est qu'elle était chuintante à l'égard de la lettre *x* dans les noms de lieux; ainsi **Maxéville** et **Laxou** (Meurthe), **Xonville** (Moselle) ne se prononcent point *Maqueséville*, *Laquesou*, *Quesonville*, mais bien *Macheville*, *Lachou*, *Chonville*.

Lorsqu'on marche sur le sable caillouteux déposé par l'eau sur le bord des rivières, la pression du pied fait entendre un bruit que la voix imite par un roulement guttural (*grrr...*); de là l'*onomatopée* de *grave*, *gravier*, *grève*, *grèze*, *groize*, *grou*, appliquée aux terrains couverts de sable à gros grains ou de petits cailloux et qui, suivant les pays, sont devenus **la Grave** (Hautes-Alpes, Tarn) sur les bords de la Romanche ou du Tarn, **Gravelotte** sur les collines de la Moselle, **Greville** dans la Manche, **Grézac** dans la Charente-Inférieure, **Grèze, Grezieux** dans nos départements méridionaux, **la Groize** dans le Nord et **les Grous** près d'Orléans. Aujourd'hui encore en Bretagne la *grée* est une colline rocheuse couverte d'une lande.

Mais si le pied, au lieu de rencontrer du sable caillou-

(1) En latin *sanctus Theofridus*.

teux, a foulé des amas de cailloux roulés par les rivières (galets), l'oreille a perçu un bruit plus dur, et pour conserver l'*onomatopée* la voix a été obligée de durcir la prononciation et a transformé le *grrr*... guttural en *crrr*...; aussi les terrains couverts de ces cailloux ou de pierres sont-ils appelés *crac'h*, *crech* (1) par les Bretons et *craou* (que nous écrivons *crau*) par les Provençaux (2).

Dans la Provence la rencontre de terrains couverts de galets est des plus fréquentes ; il n'est pas de commune qui n'ait sa *crau*, aussi le nom de *la Crau* est-il celui d'un grand nombre de lieux-dits et d'écarts dans les Bouches-du-Rhône et le Var ; un de ces terrains caillouteux par suite d'un *béal* (3) qui le traverse et du voisinage du Gapeau a pu donner naissance à **la Crau**, commune dont la population dépasse 2,600 âmes.

Une *crau* à citer est la vallée qu'arrose la Durance ; on ne saurait appeler autrement les bandes qui bordent cette rivière, car on n'y retrouve que des galets. Cette rivière au point de vue des transports ne peut servir qu'au flottage des bois de construction qu'on coupe dans les forêts des Alpes parce qu'elle est partout divisée en plusieurs bras qui laissent entre eux des îles appelées *iscles* (4) ; quelques-unes de ces iscles par suite de l'accumulation du limon déposé par la rivière pendant ses

(1) *Creach-ar-Maout*, pierraille du mouton (Finistère) ; *Crech-Metern*, pierres du milieu (Côtes-du-Nord). Mais *creach*, *crech* signifient aussi *rocher* et par extension *lieu élevé*.

(2) Peu sensibles à l'onomatopée sont les riverains de la Loire, car ils appellent du *jard* les tas de gros cailloux extraits du lit du fleuve.

(3) *Béal* en provençal s'applique à toute conduite d'eau creusée à ciel ouvert, canal, rigole d'asséchement, bief de moulin, etc. Le *béal* de la Crau est un canal d'arrosage servant en même temps à faire mouvoir les moulins à farine de la ville d'Hyères, moulins autrefois banaux, et sa construction remonte au XV[e] siècle.

(4) Ce nom d'*iscle* n'est pas particulier aux îles caillouteuses de la Durance, on l'applique aux lieux couverts de buissons, d'osiers ou d'arbrisseaux qui se trouvent le long des rivières formant ou non des *îles*. On pense que le nom d'*iscle* est une transformation d'*île* parce que ces sortes de broussailles sont souvent entourées d'eau.

crues qui sont très-fréquentes ont pu recevoir des arbres de différentes espèces, ainsi en est-il du *Grand-Isclon*, de *l'Iscle-Neuve*, de *l'Iscle du Loup* et de plusieurs autres.

De toutes les *craus* la plus connue est celle dite *la Crau d'Arles* qui par suite de son étendue est citée dans toutes les Géographies. C'est une vaste losne occupée jadis à la fois par la Durance, le Rhône et la Touloubre et aujourd'hui parsemée de cabanes de bergers, car à l'approche de l'hiver les troupeaux de moutons qui hantent pendant la belle saison les versants du Dauphiné descendent sous la conduite de leurs *bailes* (1) chercher dans la *Crau d'Arles* un climat doux et une nourriture fraîche que leur offre un gramen poussé sous les galets. On est parvenu à rompre la monotonie de cette plaine désolée en soignant avec assiduité les dépressions qu'offre son sol faiblement tourmenté ; les *cros* (creux), outre le limon qu'ils ont retenu lors du retrait des eaux, voient sans cesse s'accroître cette première réserve de bonne terre par les détritus de toute sorte que toujours les pluies amènent dans les parties déprimées du sol ; lorsque la terre végétale est en suffisance, on y met de la vigne, des oliviers, des mûriers et l'oasis ainsi formé prend le nom de *coussou*.

C'est encore à l'*onomatopée* qu'il faut rapporter le nom de quelques rivières comme *le Drac*, deux fois répété dans les Hautes-Alpes et une fois dans l'Isère, *la Dragne*, *la Drance*, *la Drévène*, *la Drôme* deux fois répétée, *la Dronne*, *le Dropt*, *la Droude*, *la Drouvenne*, *le Drugeon*, tous noms dans lesquels on reconnaît l'adoucissement du *grrr* .. en *drrr*... pour faire entendre à l'oreille le bruit du cours d'eau cascadant sur les cailloux de son lit.

(1) *Baile*, nom donné au maître berger d'un grand troupeau, car il peut avoir d'autres bergers sous sa direction ; la quantité des moutons dont il dispose s'appelle une *bailée*.

OPPOSITION. L'opposition vient souvent en aide pour établir la distinction entre deux communes voisines et de même nom, comme par exemple **Hombourg - Haut** (Moselle) et **Hombourg-Bas.** Ce genre d'opposition est des plus fréquents en Alsace où il est exprimé en allemand (*Ober*, *Nieder*) (1) et toujours en tête du nom de lieu, **Oberbrunn**, **Oberrædern**, **Oberstinzel** par opposition aux **Niederbrunn**, **Niederrædern**, **Niederstinzel**, ce que nous exprimerions par *Brunn-le-Haut*, *Rœdern-le-Haut*, *Stinzel-le-Haut* et *Brunn-le-Bas*, *Rœdern-le-Bas*, *Stinzel-le-Bas.*

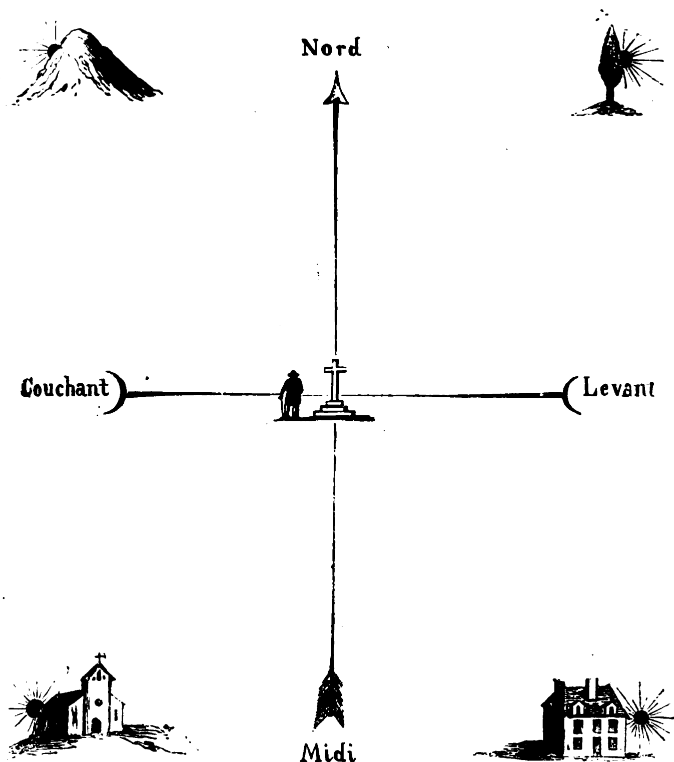
Quelquefois si de deux communes très-proches portant le même nom l'une est sur un cours d'eau, celle-ci prend en complément le nom de la rivière alors que sa voisine exprime sa position topographique par le surnom de *le sec ;* ainsi **Noisy-le-Sec, Dombrot-le-Sec, Erquinghem-le-Sec, Boissy-le-Sec** sont des oppositions à **Noisy-sur-École, Dombrot-sur-Vair, Erquinghem-sur-Lys, Boissy-la-Rivière..**

L'opposition la plus naturelle à **X....-le-Sec** serait **X... l'Humide,** on la retrouve dans **Enancourt-l'Eage** (pour *l'Évage*) opposé à **Enancourt-le-Sec** et dans *Neauphle-l'Éveux* (2), que le langage inconscient de ses habitants appelle **Neauphle - le - Vieux**, opposé à **Neauphle-le-Château**, ce dernier ayant pensé que le surnom de *sec* n'attirait jamais les sympathies.

Si dans l'Eure **Saint-Aubin-le-Vertueux** a pris pareil surnom, ce n'est nullement pour honorer son patron, mais par opposition à un autre *Saint-Aubin* voisin qu'il traite ni plus ni moins que de *coquin ;* celui-ci ne s'en fâche pas parce qu'on le lui dit en vieux français sous le nom de **Saint-Aubin-le-Guichard.**

(1) *Ober*, haut, en dessus, supérieur; *Nieder*, bas, en dessous, inférieur.
(2) *Ève* en vieux français *eau.*

ORIENTATION OBLIQUE. Lorsqu'un homme de la campagne veut s'orienter, il cherche d'abord le côté où il voit chaque jour le soleil se lever, puis, se plaçant de façon à mettre ce côté à sa droite, il sait que le couchant est à sa gauche, le Nord devant lui et le Midi derrière.



Mais s'il a pu remarquer que le soleil se levait toujours du même côté, il a observé aussi que le soleil ne se levait pas toujours au même point ; que par exemple aux plus longs jours de l'Été il accomplissait sa course du côté du Nord, se levant derrière un peuplier pour se coucher derrière un coteau et qu'aux plus courts jours de

l'Hiver il accomplissait sa course du côté du Midi, se levant derrière une certaine maison pour se coucher derrière l'église du village voisin.

Si donc on lui demande l'orientation du peuplier, du coteau, de la maison, de l'église par rapport à la Croix près de laquelle il s'est placé, il répondra :

Puisque c'est derrière le peuplier que le soleil se lève en été, le peuplier est donc au (soleil) *levant d'Été* de la Croix ;

Puisque c'est derrière le coteau que le soleil se couche en été, le coteau est donc au (soleil) *couchant d'Été* de la Croix ;

Puisque c'est derrière la maison que le soleil se lève en hiver, la maison est donc au (soleil) *levant d'Hiver* de la Croix ;

Puisque c'est derrière l'église que le soleil se couche en hiver, l'église est donc au (soleil) *couchant d'Hiver* de la Croix ;

Levant d'Été,
Couchant d'Été,
Levant d'Hiver,
Couchant d'Hiver,

tels sont les termes encore en usage dans quelques campagnes pour désigner l'orientation oblique, termes que l'on retrouve dans les ouvrages géographiques du dix-huitième siècle : « L'étendue du Diocèse de Paris est de 18 à 20 lieues du *levant d'Été* au *couchant d'Hiver* et de 12 à 14 lieues du *levant d'Hiver* au *couchant d'Été*.» (Abbé Lebœuf.)

Dans une statistique de la Picardie on trouve également :

La Fère, au *levant d'Été* de Saint Quentin et au *couchant d'Été* de Laon.

Bruyères, au *levant d'Hiver* de Laon.

Charly, au *couchant d'Été* de Château-Thierry.

Levant, *couchant* rappellent bien l'Est et l'Ouest, mais *Été*, *Hiver* sont des oppositions, car le premier rappelle le Nord et le second le Sud (1).

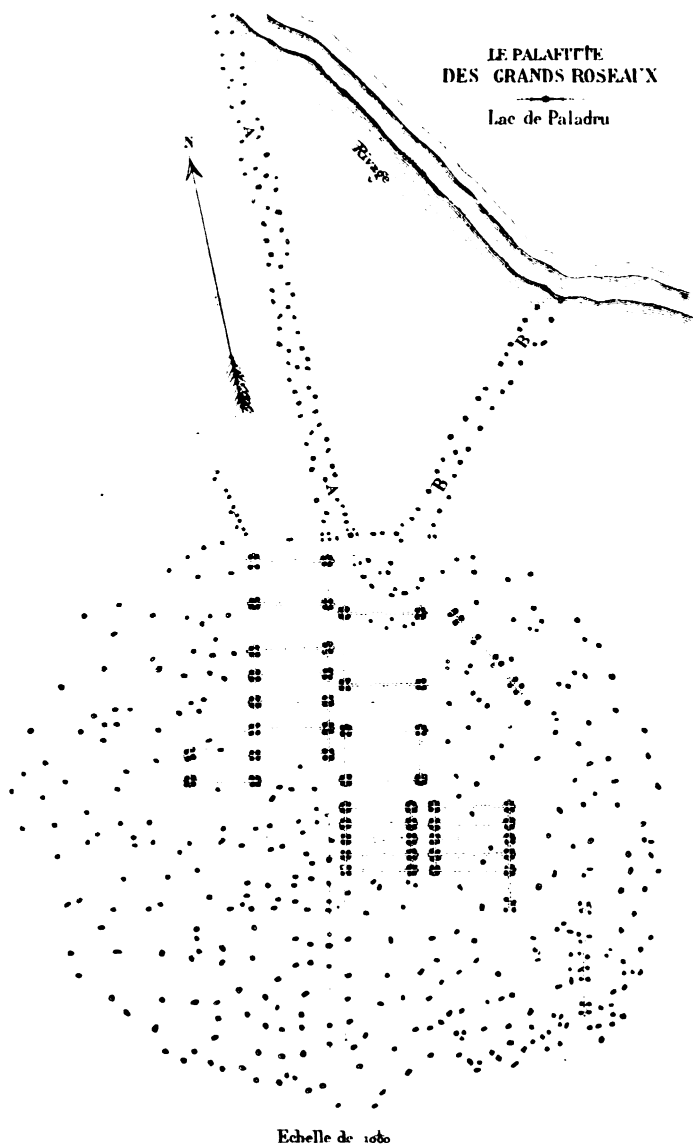
Il me semble que les Géographes de notre siècle ont été bien inspirés en remplaçant :

Levant d'Été	par	Nord-Est,
Couchant d'Été	par	Nord-Ouest,
Levant d'Hiver	par	Sud-Est,
Couchant d'Hiver	par	Sud-Ouest.

PALAFITTES. Le lac du Zurich ayant baissé dans l'hiver de 1853-54 d'une quantité extraordinaire, les riverains profitèrent de cette circonstance pour enlever aux eaux une large plage mise à nu par leur retrait. Le dragage amena la découverte de pilotis jusqu'alors échappés à la vue et aussi de poteries, d'ossements, d'ustensiles divers qui prouvaient l'existence d'anciens villages. Cette découverte une fois divulguée, des recherches furent faites sur les bords des autres lacs de la Suisse, de l'Italie, du Jura, de la Savoie et les investigations ont fait connaître que dans la plupart de ces lacs furent autrefois des bourgades bâties sur pilotis ; l'Archéologie italienne ayant appelé les pilots découverts dans ses lacs «*palafitta*» (palis), » ce nom a été adopté par l'Archéologie française qui, tout en lui laissant sa terminaison féminine d'origine italienne, n'en a pas moins fait un substantif masculin.

Un *palafitte* est donc l'ensemble des pilotis sur lesquels ont existé des habitations occupées par des *lacustres*, puisque tel est le nom sous lequel on désigne les anciens habitants des villages élevés au milieu des eaux tranquilles.

(1) Ces oppositions sont dues à la marche du soleil qui pendant la durée de l'Équinoxe du printemps à l'Équinoxe d'automne accomplit son mouvement apparent dans l'Hémisphère boréal et de l'Équinoxe d'automne à l'Équinoxe du printemps dans l'Hémisphère austral.



IMP. BECQUET PARIS

Si on se reporte à l'époque où la guerre de tribu à tribu était permanente, il est facile de saisir les avantages qu'offrait une installation environnée d'eau de tous côtés ; on se mettait à l'abri de toute surprise en même temps qu'on trouvait dans la pêche une subsistance abondante et demandant peu de travail, aussi tient-on pour certain qu'il est peu de lacs de l'ancien continent qui n'aient été occupés par des tribus lacustres. Jusqu'à présent en France des *palafittes* ont été signalés seulement dans le lac de Paladru (Isère) et celui du Bourget (Savoie) ; le lac de Paladru en renferme cinq ; le plus remarquable est le *palafitte* dit des Grands Roseaux, nous en donnons le détail.

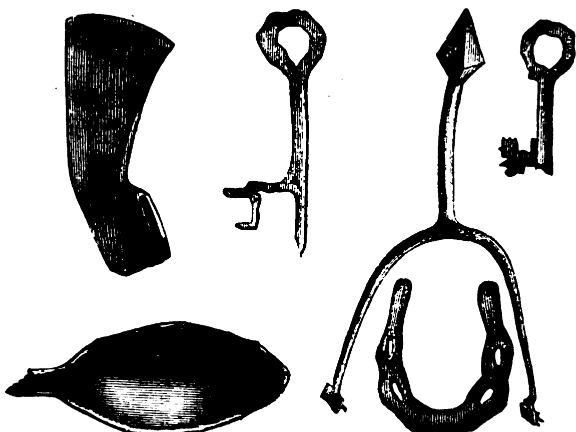
Les pilots de ce *palafitte* paraissent à la première inspection du plan distribués d'une manière assez confuse, mais en examinant attentivement, on distingue plusieurs groupes de « quatre pilots » plantés d'une façon assez régulière, pour qu'en joignant ces groupes par des lignes droites on obtienne des rectangles disposés avec ordre ; ces groupes, sans aucun doute, maintenaient solidement les poutres transversales destinées à supporter les planchers et les murailles ; d'autre part, les doubles rangées de pilots (AA, BB) sont évidemment les supports de passerelles établissant la communication du village lacustre avec la terre ferme. Quant aux autres pilots peut-être ont-ils été plantés pour empêcher les approches de barques ennemies ; peut-être supportaient-ils aussi des poutres transversales, car les pêcheurs, ayant toujours cherché à débarrasser le lac de ces pilots qui les gênaient, ont dû dépareiller bien des groupes.

Les pilots du lac de Paladru, bien que leur tête soit à 1m,60 au-dessous du niveau (1), ont été connus de tout

(1) Il faut se reporter à une vingtaine d'années, car, depuis, des travaux exécutés dans le but de régler le débit de la Fure (déversoir du lac qui met plusieurs roues en mouvement) ont abaissé ce niveau d'environ 2 mètres.

temps des riverains qui avaient pu les distinguer, grâce à la limpidité de l'eau, et ceux-ci n'ont jamais mis en doute qu'il n'eût existé une ville depuis longtemps disparue, détruite suivant la légende par la justice divine. Le nom de la ville était Ars et ses habitants auraient été châtiés pour avoir persécuté les religieux de la chartreuse de Sylve-Bénite.

La carte topographique des environs de Paladru té-

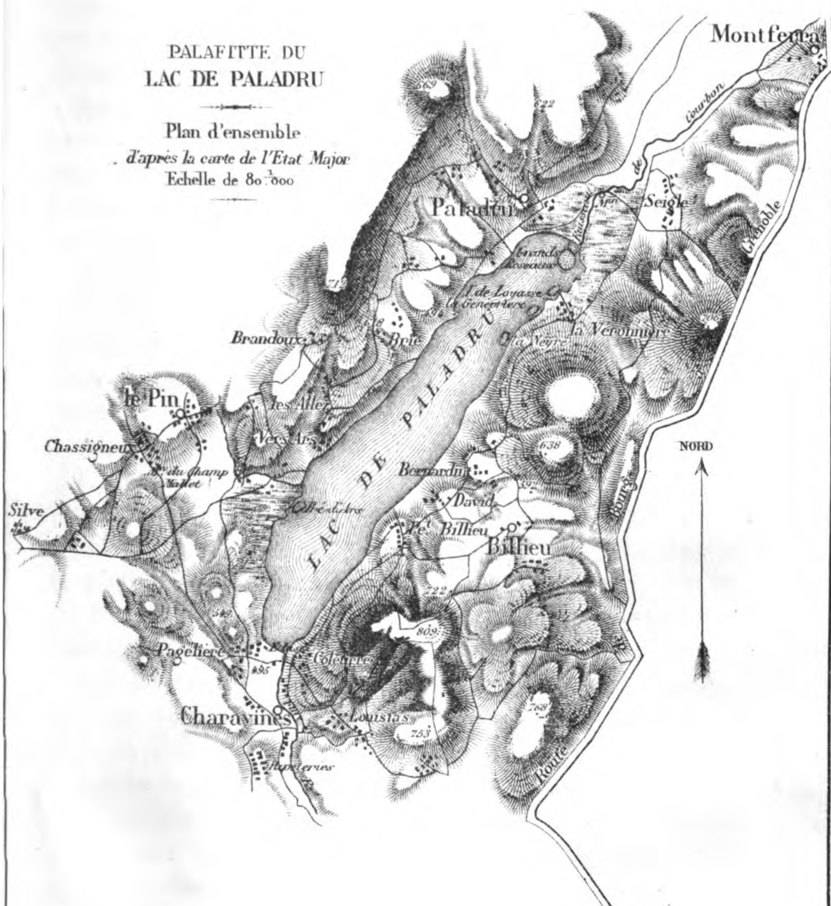


Objets trouvés aux palafittes de Paladru.

moigne encore le souvenir de ces localités ; Sylve est un petit hameau à 3 kilomètres du lac et Vers Ars (forme de nom très-répandue dans nos montagnes, page 109), est un autre hameau sur les bords du lac.

Si les palafittes de la Suisse datent de l'époque de la pierre ainsi que le prouvent les haches et couteaux en silex trouvés dans leurs plus basses couches de vase, les palafittes de Paladru ne datent pas à beaucoup près d'une époque aussi reculée, car, en les fouillant, on a trouvé des poteries tournées, des cuillers en buis semblables à

Les investigations des bords ont montré que cet abaissement avait ramené le lac au même niveau qu'à l'époque des villages lacustres.


PALAFITTE DU
LAC DE PALADRU
Plan d'ensemble
d'après la carte de l'Etat Major
Echelle de 1/80.000
LAC DE PALADRU
Montferrat
Paladru
Seigle
Grands Roseaux
Brandoux
Brie
le Pin
Chassigneu
Silve
Vers Ars
La Veronnière
la Neyre
Bernardin
David
Pt Billieu
Billieu
Pagelière
Charavines
Colétière
Papeteries
Courbon
Route de Grenoble
NORD
569
622
712
638
722
809
768
753

celles dont nous nous servons, des lames de couteaux et des clefs forées ; comme le degré de civilisation se juge d'après l'habileté à travailler le fer, on doit en conclure que les tribus qui vinrent occuper le lac étaient supérieures à celles établies dans les montagnes environnantes.

Le plus intéressant des objets recueillis est un éperon *sans molette;* cette particularité donne une approximation de l'époque à laquelle la cité lascustre existait encore.

D'après un archéologue autorisé (1), ce n'est qu'après le douzième siécle que l'on a commencé a adapter la mollette à l'éperon, et l'éperon du lac Paladru, analogue aux éperons sarrasins, serait d'origine francque du neuvième siècle. Or des écrits du douzième siècle parlent des palafittes du lac comme souvenir d'une ville anéantie par la volonté céleste, on peut donc en conclure que cette ville a disparu du neuvième au dixième siècle.

L'amour du merveilleux a vulgarisé la légende des villes détruites en punition de leurs fautes, aussi retrouve-t-on cette légende sur les bords de la plupart des lacs offrant des palafittes connus de tout temps, mais pour la disparition de la ville d'Ars elle s'explique naturellement.

Les torrents et ravines qui se jettent dans le lac, par la vase qu'ils y déposent en exhaussent sans cesse le fond et par suite le niveau ; en outre des éboulements survenus le long des parties escarpées ont obstrué l'issue par laquelle s'échappe le déversoir du lac et ont conséquemment encore contribué à élever le niveau. Cette élévation, bien que lente, a fini par forcer les lacustres à quitter leurs habitations ; comme on ne rencontre aucune trace de feu et que les fouilles n'ont amené ni bijoux ni monnaies, objets que toujours on perd lorsqu'on abandonne son toit devant l'incendie ou le pillage, on ne

(1) M. le docteur Charvet, de Grenoble.

saurait attribuer à une destruction violente la disparition des villages lacustres de Paladru.

PAROISSE. Se dit encore aujourd'hui du territoire, soit à la ville, soit à la campagne, sur lequel s'étend la juridiction spirituelle du curé ; anciennement la paroisse était la dernière subdivision administrative alors que la France était partagée en *intendances*, chaque intendance divisée en *élections* et chaque élection comprenant un certain nombre de *paroisses;* la paroisse correspondait exactement à la *commune* d'aujourd'hui et elle était chargée de l'état civil (actes de naissance, de mariage et de décès) ; c'est lorsque la France fut organisée par départements que la tenue des registres de l'état civil incomba aux municipalités.

Dans les villes le nombre des paroisses variait nécessairement avec l'importance, mais pour les campagnes la répartition du territoire en paroisses n'a jamais eu de point de départ. C'est surtout en Bretagne que la circonscription de la paroisse était étendue, comprenant un gros bourg et plusieurs villages; au bourg était le siége de la paroisse ; mais comme l'éloignement de certains villages ou hameaux eût géné les habitants d'une manière insurmontable pour l'accomplissement de leurs devoirs religieux, dans quelques villages on avait érigé une chapelle à laquelle étaient attachés des droits spéciaux pour faciliter l'exercice du culte; les villages, hameaux et habitations isolées qui accomplissaient leurs devoirs religieux à la même chapelle formaient une *trève*.

Ainsi la paroisse de Noyal-Pontivy (Morbihan) comprenait : Noyal-Pontivy, siége du curé, et quatre *trèves* dont les chapelles autorisées étaient à Gueldas, Kerfourn, Saint-Géron et Saint-Thuisieau ; dans la suite la plupart des *trèves* furent érigées en *paroisses*.

L'empreinte de la paroisse (en breton *plou* et ses va-

riantes *pleu*, *plé*, *plæ*) (1) est resté dans un assez grand nombre de lieux de la Bretagne (**Plougastel** (2), **Pleugueneuc** (3), **Plélan** (4), **Plæmeur** (5), et l'empreinte de la *trève* se retrouve dans les *tré*, *trev*, *tref* de notre vieille Armorique, **Trédaniel** (6), **Trefleve-nez** (7).

Les paroisses paraissent avoir été plus multipliées dans les autres provinces qu'en Bretagne, particulièrement en Normandie où il a fallu souvent plusieurs paroisses pour faire une commune, comme la commune de Luneray formée avec la paroisse de Luneray et la paroisse de Canteleu ; la commune de Bellencombre formée de la paroisse de Bellencombre, de la paroisse de Saint-Martin, de la paroisse de la Heuze et de la paroisse des Authieux.

En Bretagne au contraire les paroisses ont formé plusieurs communes parce que toutes les trèves (villages où étaient les chapelles autorisées) sont devenues communes.

Il importe aussi de définir ce qu'on doit entendre par *chapelle*, terme employé aujourd'hui pour désigner une construction de peu d'importance dont l'architecture est analogue à celle adoptée par les églises ; ce qui distingue la *chapelle* de l'église paroissiale, c'est qu'on n'y célèbre aucune des solennités qu'on pourrait appeler individuelles telles que le baptême, le mariage, la première communion et le service funèbre ; mais la chapelle de la trève avait droit de célébrer toutes les cérémonies religieuses.

PASSE est surtout employé dans la navigation côtière

(1) Dictionnaire topographique du Morbihan, par M. Rosenzweig.
(2) Paroisse du château.
(3) Paroisse pierreuse.
(4) Paroisse du champ.
(5) Paroisse grande.
(6) Trève de saint Daniel.
(7) Trève de la joie. Mais les noms de la Bretagne commençant par *Tré* ne viennent pas tous en souvenir d'une *trève* (succursale de l'église paroissiale) parce que *treiz* qui signifie passage est entré dans la composition de plusieurs noms de lieux sous la forme *tré* comme dans **Trégastel**, passage du château ; **Trémeur**, grand passage ; **Tréfléan**, passage des moines.

et la navigation fluviale pour indiquer la ligne que suivent les bâtiments ou les gros bateaux sous peine d'échouer ; c'est la ligne de plus grande profondeur entre deux bancs ou deux écueils, et lorsque cette ligne est d'un certain parcours, elle prend le nom de *chenal*.

Sur les côtes de Bretagne les passes larges sont dans le langage du pays appelées *raz ;* le *Raz de Seins* (Finistère) peut même être considéré comme un détroit. On doit entendre par *raz* un courant rapide qui se fait sentir dans un canal entre deux terres rapprochées, dans un détroit où se fait le mouvement d'une mer dans une autre.

PAS. Dans les pays de montagnes c'est un passage resserré entre deux monts, le plus souvent un col d'un accès difficile. Un *pas* de ce genre, qui sépare le Mont N.-D. de Pitié d'un autre mont sans nom, par sa disposition topographique favorisait si bien les surprises des routiers qu'on ne s'y aventurait jamais sans méfiance; aussi l'avait-on appelé dans le pays (com. des Pennes, Bouches-du-Rhône) *lou pas de l'Ancié* (le Pas de l'Anxiété); la Compagnie P. L. M. ayant établi une station à ce passage ne crut pas devoir lui conserver un nom de si mauvais augure, aussi l'a-t-elle transformé sur l'Indicateur des chemins de fer en celui de *Pas des Lanciers* que les Dictionnaires géographiques ont dû accepter bon gré, mal gré.

Ce nom de *pas* est assez souvent donné à ces petits ponts étroits formés d'un madrier sans garde-fouque l'on dispose sur les accotements de la route dans les endroits bas, toujours humides, de façon que les piétons puissent continuer sans piétiner dans la boue. Il se dit aussi d'une ligne de grosses pierres servant à traverser un ruisseau large sans profondeur, et dans ce cas les pierres sur lesquelles on pose le pied sont espacées entre elles d'une enjambée; c'est ainsi qu'il faut interpréter **le Pas de Bussac, le Pas de la Foi** et plusieurs autres des en-

virons de Montlieu (Charente-Inférieure), devenus noms propres d'écarts parce qu'on y arrive en traversant un ruisseau sur un *pas*.

POUILLÉ, corruption de *polyptyque* (du grec *polus* beaucoup, et *ptux* pli ; *pouillé* et *polyptyque* ont la même signification).

On appelait ainsi le registre sur lequel étaient inscrits les revenus d'une association. Le *pouillé* d'un diocèse est l'inventaire de tous ses bénéfices et comme chaque paroisse payait une redevance à l'Évêché, on trouve inscrit au *pouillé* de chaque diocèse les noms de toutes les paroisses qui en dépendent.

Les pouillés sont les plus anciens monuments écrits où l'on puisse retrouver l'origine des noms de lieux, mais il s'en faut de beaucoup qu'ils aient été des dépositaires fidèles ; on les a confiés parfois à des clercs peu soucieux de la régularité des noms, et ceux-ci n'ont pas toujours pris le soin de regarder la page précédente pour transcrire un nom dont ils connaissaient à peu près l'orthographe ; de là cet échange de lettres peu différentes entre elles par la forme comme celui de l'*o* avec l'*a* (C*o*ndé, C*a*ndé), de l'*u* avec l'*n* (La*u*nay, La*n*noy) ; chacun a pu remarquer que ces lettres écrites rapidement seraient souvent confondues même dans la correspondance épistolaire si on ne savait par avance le vrai mot. Dans quelques noms de lieux des lettres ont été transformées par suite d'une mauvaise lecture ; on s'est embrouillé dans les jambages de l'*m* redoublé des **Dammarie**, et on les a écrits **Dannemarie** ; dans quelques *Dom ńus Martinus*, *Dom ńus Germanus* la virgule élevée en remplacement de l'*i* ayant été placée sur le premier jambage de l'*n* (*ń*) comme un point sur un *i*, les copistes ont cru voir un *h* dans cet *ń* négligemment apostrophé, aussi dans les anciens dictionnaires géographiques trouve-t-on certains

noms issus de *Dom hus* écrits *Domp*, comme *Dompmartin*, *Dompgermain*; ce *p* intronisé mal à propos a été conservé dans **Dampmard** pour *Dammard*, **Dampleux** pour *Damleux*, **Damprichard** pour *Damrichard*.

Comme les pouillés sont écrits en latin et qu'il était de tradition de faire entrer sous forme latine les noms propres de personnes ou de lieux dans le texte, quelques clercs ont trouvé plus simple de décomposer le nom français en un calembour plus ou moins approché qu'ils ont retraduit en latin, et alors **Bonneuil** est devenu *Bonus oculus* (bon œil), **Sannois** *Centum Nuces* (100 noix) et **Quincampoix** *Quinque Campi* (5 Camps). Disons pourtant que cette façon tintamarresque de fabriquer des noms latins paraît avoir été réservée pour les localités portant des noms dont la terminaison était un peu rebelle à la latinisation.

Malgré ces irrégularités, les pouillés sont indispensables à quiconque veut écrire l'histoire ou la géographie des temps barbares de notre pays, et c'est parce qu'ils sont souvent invoqués par les historiens et les géographes philologues qu'on a cru devoir en donner une explication détaillée.

PUECH, mot celte interprété *mont*, *colline*, *hauteur*, *côte*, mais qui le plus souvent désigne un mont isolé ou se détachant soit dans un chaînon, soit dans un massif; c'est parce que les volcans éteints d'Auvergne forment des monts isolés qu'on les a nommés des *puys*, car *puy* est une des variantes de *puech*.

Puech a subi bien des transformations; il a conservé son orthographe dans

le Puech, Puechabon (Hérault),
Puechoursi (Tarn),
Puechredon (Gard),

mais la prononciation rapide a quelquefois fait dispa-

raître l'**e**, ainsi qu'on le voit dans **le Puch** (Gironde, Ariége, Lot-et-Garonne).

Son diminutif *puchet* (petit *puch*, c'est-à-dire petit mont, coteau) ayant paru trop dur à prononcer, le *ch* a été adouci et remplacé par un *g* ou un *j* pour devenir

Puget (Vaucluse, Var, Alpes-Maritimes),
Pouget (Hérault),
Pujaud (Gard),
Pujaudran (Gers),
Pujols (Gironde, Lot-et-Garonne, Ariége).

Puy ne désigne pas seulement les anciens volcans, on le retrouve appliqué à différents monts des Cévennes, du Jura, des Alpes et des Pyrénées ; *puy* et *mont* sont tellement semblables pour la signification qu'ils entrent côte à côte dans la formation des noms de lieux,

soit en s'adaptant une empreinte religieuse comme :

LE PUY-NOTRE-DAME (Maine-et-Loire)	MONT-NOTRE-DAME (Aisne)
LE PUY-SAINT-MARTIN (Drôme)	MONT-SAINT-MARTIN (Isère, Ardennes)

soit en s'accolant des noms de personnes :

PUY-GAILLARD (Tarn-et-Garonne)	MONT-GAILLARD (Haute-Garonne)
PUY-GIRON (Charente-Inférieure)	MONT-GIROD (Savoie)

soit en s'accolant la couleur ou la forme :

PUY-BRUN (Lot)	MONT-BRUN (Drôme, Aude)
PUY-MAURIN, *Puy noir* (H^te-Garonne)	MONT-MAURIN (Haute-Garonne)
PUY-VERT (Vaucluse, Aude)	MONT-VERT (Cantal)
PUY-MOYEN (Charente)	MONT-MOYEN (Côte-d'Or)
PUY-GROS (Savoie)	MONT-GROS (Lozère).

La Corse dont le sol est hérissé de montagnes a abandonné les *monte* pour les *poggio*, traduction italienne du *puy* celtique, car le Dictionnaire ne signale qu'un **Monte** dans toute l'île contre une douzaine de *poggio* tant simples que composés (**Poggio, Poggio d'Oletta, Poggio-Mezzana**, etc.), plus un **Poggiolo** (petit poggio) qui correspond au **Puget** continental.

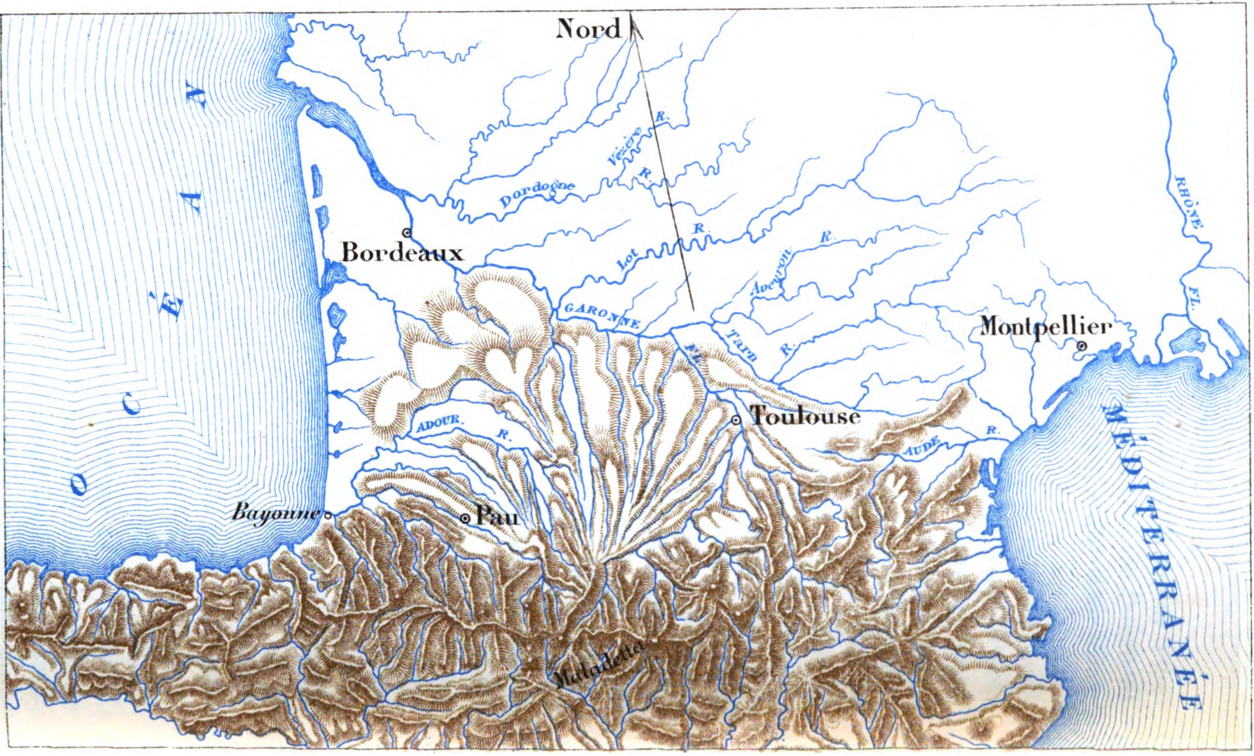
Puy a pris la forme de *puig* dans les Pyrénées pour devenir le nom de quelques monts célèbres (*le Puigmal*) et aussi de quelques localités telles que **Puig-del-Mas**, **Puigvalador**.

De déformation en déformation *puech* a fini par arriver à **Poet** (Hautes-Alpes, Drôme) ou **Poey** (Basses-Pyrénées) et à *pié* dans **Piégros**, **Piégon**, **Piegut** (pour *puy aigu*), et comme les Normands sont restés étrangers à cette dénomination de *pié* si familière à nos départements du Midi, ils ont appelé **les Pieux** un chef-lieu de canton de l'arrondissement de Cherbourg, alors que le vrai nom serait *les Piés* (les monts).

Tous ces mots *puech*, *pech*, *puch*, *puy*, *puig*, *poet*, *pié* dans la formation de noms des lieux équivalent au *mont* français ou au *berg* germanique, mais il est à remarquer que toujours ils sont en tête des noms de lieux, il n'y a que *pech* et *puy* qui fassent exception à cette règle, parce qu'à l'exemple des **Beaumont**, **Belmont** et **Montbel**, ils se sont aussi accolé le qualificatif de *beau* par devant pour former les **Beaupuy** (écrit à tort **Beaupuits** dans le département de l'Eure) et les **Belpech**. Les *berg* ont toujours fait preuve de modestie en Alsace, car il n'y existe pas de *Schœnberg* (beau mont), bien que du reste *berg* ait été accolé à tous les accidents ou motifs topographiques de son pays ; **Bergholtz** (mont bois), **Bergheim** (mont logis), **Zellenberg** (chapelle mont) et **Vilsberg** (sauvage mont).

Nota. — L'Alsace n'a pas non plus de *Schœnfeld* alors qu'on rencontre des **Beauchamp** à peu près dans tous les pays plats.

PYRÉNÉES. Si cette chaîne excite les sympathies du touriste et du baigneur, à plus forte raison doit-elle exciter celles du *topographe;* non-seulement les formes d'accidents topographiques y sont plus variées que dans toute


Nord
OCÉAN
MÉDITERRANÉE
Bordeaux
Toulouse
Montpellier
Bayonne
Pau
Maladetta
Dordogne
Vézère R.
Lot R.
Aveyron R.
Tarn R.
GARONNE FL.
ADOUR R.
AUDE R.
RHÔNE FL.

autre chaîne de montagnes, mais encore nulle autre chaîne n'offre sur le papier une topographie aussi attachante pour l'œil, tant sont gracieusement disposés les *chaînons* (1) qui s'élancent en rameaux de l'arête principale, tant sont agréablement divisées les rivières qui courent en éventail se précipiter dans l'Adour ou la Garonne! Il nous souvient de l'avoir vue dans la grande salle des États (2) cette chaîne qui marquait la limite de l'œuvre immense qu'on appelle **LA CARTE DU DÉPOT DE LA GUERRE**, et ce n'est pas seulement des Français qu'elle excita l'enthousiasme, car les étrangers charmés par l'élégance de sa configuration la surnommaient la *Chaîne Académique*.

La forme variée des accidents a nécessairement amené la variété des noms génériques; plusieurs ont été expliqués déjà à l'occasion, nous allons continuer pour quelques termes souvent répétés sur les Cartes topographiques des Pyrénées.

Cap : Cap du Touroun (Ariége) cime du touron (3), *Cap de la Pêne* (4) (Haute-Garonne) cime du rocher; le *cap* des Pyrénées est donc l'analogue de *tête* ou *kopf* des Vosges.

Som : Som de la Piquette (Hautes-Pyrénées) sommet de la petite pique, *Soum de Pêne blanque* (Ariége) sommet de la roche blanche, montrent une abréviation facile à saisir et usitée aussi dans les Alpes où on rencontre le *Grand-Som* et le *Petit-Som* bien connus des visiteurs de la Grande-Chartreuse.

Mail : le *Mail de la Girole* (Hautes-Pyrénées) rocher de la

(1) *Chaînons* sont les chaînes secondaires d'une chaîne principale; les derniers monts des chaînons sont dits *contreforts*.

(2) Exposition universelle de géographie à Paris en 1875.

(3) *Touron, turon, touronnet* et *turonnet* sont des cimes secondaires dominées par une montagne plus haute.

(4) *Pène* et aussi *penne* de l'espagnol *peña*, rocher. *Penne* est en usage dans les Alpes avec une signification analogue; **la Penne** comme nom de lieu se trouve plusieurs fois répété et dans les Pyrénées et dans nos Alpes méridionales.

petite tour, le *Mail de la Cougne* (Haute-Garonne) rocher de l'encognure, montrent que les habitants des Pyrénées françaises pouvaient se dispenser d'aller de l'autre côté chercher le *peña* (1) espagnol pour désigner un rocher.

Tuc : le *Tuc de Portillon* (2) (élévation du petit port), le *Tuc de la Coume* (élévation dans la combe); mais *tuc* n'est pas réservé exclusivement aux Pyrénées, comme nom générique on le retrouve appliqué à quelques dunes élevées des Landes, et dans le Gers **le Tuco** est un nom d'écart très-répété toujours situé sur une hauteur.

Tausse : le *Tausse de Llambet* (Pyrénées-Orientales) est le seul accident de ce genre que j'aie rencontré sur la Carte dans les Pyrénées-Orientales; le Guide Joanne en fait l'équivalent de *tuc;* la rareté de ce nom de *tausse* sur les Cartes topographiques donne à supposer qu'il désigne une élévation de moindre importance que celle dite *tuc* ou *tuque*.

Serre et *sarrat* sont employés dans les Pyrénées pour désigner une montagne à crête ou à arête dentelée; *la*

(1) Doit être prononcé *pegna;* le til qui surmonte l'*n* n'est point l'analogue de notre accent circonflexe ou du tréma; car ñ est une lettre particulière à la langue espagnole et qui dans son alphabet marche après l'*n;* elle se prononce *gn,* mais est toujours intercalée entre deux voyelles; il n'existe pas de mot commençant par *Ñ*.

Peña pourrait bien être le *pen* celte conservé par la Bretagne, pays dans lequel il a toutes les applications du *cap* de la langue romane : *Pen-tir* (tête terre) à l'extrémité de la presqu'île de Camaret, *Pen-ar-vir* (tête de flèche), *Pen-March* (tête cheval) sont à interpréter par *cap Terre, cap de la Flèche, cap Cheval,* car ce sont de vrais caps géographiques. *Pen Enez* (tête île) est une île surmontée d'un rocher élevé; plusieurs de ces îlots semés en si grand nombre sur les *haot* (côtes) de la Basse-Bretagne ne sont que des têtes de rochers sous-marins et portent le nom générique de *pen : Pen-ar-Bleiz* (tête de loup) sans compter les *Pen-Bras* (tête grande), *Pen-Bihan* (tête petite), *Pen-Du* (tête noire), *Pen-Gwenn* (tête blanche), etc.

Le *pen* celtique aussi bien que le *cap* roman signifie source à l'occasion, car si nous avons **Capdrot** (tête du Dropt) et **Capadour** (tête de l'Adour) dans le Languedoc, nous trouvons **Pen-Aven** (tête de l'Aven) dans la Bretagne.

(2) *Portillon* et *pourtillon, porteil* et *pourteil, portet* et *pourtet, porteich* et *pourtaneich* étant des diminutifs de *port* doivent être interprétés *petit col;* petit est ici pris dans le sens dénigrant de peu d'importance.

Serre des Clots (Pyrénées-Orientales), *Cap* (sommet) *de la Serre* répété dans les Hautes-Pyrénées et dans les Pyrénées-Orientales, *Sarrat Saouba* (1) (Hautes-Pyrénées), *Sarrat d'Agréou* (Ariége), etc.

Serre et *sarrat* (2) nous viennent de l'espagnol *sierra* dont la signification première est *scie*, et de l'autre côté des Pyrénées désigne encore une succession de monts contigus et y remplace notre mot *chaîne : Sierra Nevada* Scie (chaîne) Neigeuse, *Sierra Morena* Scie (chaîne) Brune.

Serre et *clot* qui viennent d'être cités plus haut ne sont pas particuliers à la topographie des Pyrénées; on les retrouve dans les Alpes, mais avec des acceptions tant soit peu transformées. D'abord en passant dans les Alpes, *serre* y change de genre; le *Serre* des Alpes n'est plus une crête ou une arête dentelée, c'est une colline de forme allongée, toujours de grandeur médiocre, aussi quand il est un peu grand ne manque-t-on pas de le désigner par *Grand-Serre* pour montrer que c'est une exception (*A. de Rochas*).

Le *clot* de Pyrénées est un vallon fermé, un cirque d'effondrement; tout au contraire le *clot* des Alpes est un terrain horizontal, un plateau sur le flanc d'une montagne; on voit combien peuvent être extrêmes les significations d'un même terme topographique dans des montagnes différentes.

Le *pla*, *plan* des Pyrénées correspond assez au *clot* des Alpes, il désigne un pâturage uni ou une terrasse peu inclinée.

Lane, *Lanne* est un plateau herbeux, une plaine; **Lannemezan** plaine du milieu, et **la Lanne** plusieurs fois répétée dans nos départements méridionaux répond

(1) *Saoube*, *séoube*, *seube* fréquents dans les Pyrénées, du latin *sylva*, par conséquent signifient bois, forêt; **Masseube** (Gers) Mas (*ferme*) de la forêt.

(2) Ces termes ont été quelquefois transformés en *sarre*, *serrat*, *serrère*.

à **Plaine** (Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Vosges, Meurthe, Côtes-du-Nord) et **Plains** (Manche, Doubs) du Centre, noms écrits à tort *plein* dans **Pleinefougères** *plaine des fougères*, dans **Pleineselve** et **Pleinesève** *plaine de la forêt.*

Pique : dans la chaîne des Pyrénées il arrive encore que d'un même massif (celui du Canigou) surgissent plusieurs *pics* dont un nécessairement dépasse les autres, celui-ci pour être distingué prend le nom de *pique : la Pique du Canigou* désigne la plus élevée de ses pointes.

REMISES pour le bétail dans les montagnes. Les versants de nos monts élevés qui servent de pâturages pendant la belle saison sont pourvus d'abris qui varient à la fois par la forme et par le nom suivant la chaîne de montagnes.

Dans les Vosges sont les *marcaireries*, constructions qui abritent le bétail et où on fait le fromage; le tenancier est appelé *marcart.*

L'Auvergne a des *burons;* le *buron* de la montagne est une cabane couverte soit en chaume, soit en tuiles, ne recevant du jour que par la porte, sans foyer. L'intérieur est plafonné; le vacher et les valets couchent sous le toit; au rez-de-chaussée se font la *fourme* (fromage) et le beurre, d'où probablement le nom de *buron.* Le fond de la cabane est voûté de manière à former une cave dont le sol est de plain-pied avec celui de la cabane, et où l'on met en réserve le fromage et le beurre; le *buron* est toujours à proximité d'un petit ruisseau; assez souvent tout à côté est le *védelier*, petite cabane destinée à loger les veaux trop faibles encore pour supporter les intempéries extérieures (*vedel* en vieux français signifie veau).

On rencontre également dans les montagnes du Forez des burons aménagés comme ceux d'Auvergne, mais les habitants les appellent des *loges.*

Le *buron* ou la *loge* sont rarement seuls; quand il y en a plusieurs, leur ensemble constitue une *jasserie*. L'importance de la *jasserie* dépend donc du nombre de *burons* ou *loges* qui la composent, et il existe des *jasseries* qui comptent jusqu'à trente burons. Les *jasseries* sont le plus souvent abandonnées pendant l'hiver; quelques-unes pourtant sont occupées l'hiver et l'été, ce sont celles où le foin abonde et suffit pour ces deux saisons. Mais *jasserie* n'est point particulier aux montagnes du Forez, on le retrouve dans le midi de la France avec l'acception de ferme, métairie. Le tenancier d'une *jasserie* au Forez ou autre part est appelé *jassier*.

Sur quelques monts du département du Puy-de-Dôme le bétail reste en plein air pendant la saison d'été; la cabane qui abrite le pâtre a conservé un caractère tout primitif; elle est en pierres sèches, couverte en chaume ou en gazon : on l'appelle *trac* dans les environs d'Anzat-le-Luguet.

La simplicité de construction des *tracs* n'en permet pas l'occupation en hiver.

Les hauts pâturages de la partie centrale des Pyrénées (Ariége, Hautes-Pyrénées) sont surtout affectés aux vaches où elles restent en plein air pendant la belle saison; le gardien a pour refuge l'*orrhy*.

A moins d'aller chercher les huttes des Esquimaux il serait malaisé d'imaginer une habitation plus chétive et plus misérable que cette cabane à laquelle le pâtre des Pyrénées a donné le nom d'*orrhy*.

Les murs sont en gros cailloux granitiques ramassés dans le torrent voisin et la couverture du toit en gazon; pas de fenêtre, une porte d'entrée, un lit de camp sans autre fourniture que de l'herbe sèche. Mais le plus choquant c'est la disposition du foyer; l'âtre est contre la paroi interne, et une ouverture carrée, ménagée dans le mur, livre passage à la fumée; aussi cet intérieur

semblerait-il plus propre à fumer des salaisons qu'à loger des êtres humains; pourtant cette gêne n'est que la suite de l'incurie la plus insouciante, car il en coûterait fort peu de travail pour organiser un foyer moins incommode. Ces *orrhys* abandonnés vers la mi-octobre restent enfouis sous la neige pendant la saison d'hiver pour être remis en état au retour de la belle saison.

L'orrhy est toujours accompagné du *mazuc*, petite loge séparée où l'on met au frais le lait et le beurre.

Le soir chaque troupeau se retire près de l'orrhy occupé par son gardien ; le terrain sur lequel couche le bétail pour passer la nuit est appelé la *jasse ;* c'est un terme qui s'applique seulement au terrain vague qui entoure l'orrhy, mais dans les Pyrénées-Orientales la *jasse* comprend à la fois la cabane du pâtre et le terrain environnant ; les *jasses* importantes des Pyrénées-Orientales sont distinguées les unes des autres par l'adjonction du nom de la montagne comme **la Jasse de Madrecs, la Jasse de Pazouille, la Jasse de Caillaou** qui sont alors des noms de lieux dont l'origine est une *jasse* située sur la montagne de Madrecs, de Pazouille ou de Calaou.

Dans l'Ariége et les Hautes-Pyrénées les vaches passent la saison d'hiver dans la *borde*, cabane en pierres couverte en chaume, avec plafond en planches de manière à former le grenier qui doit contenir le fourrage nécessaire pour attendre l'époque où le bétail pourra remonter en montagne. La *borde* ne contient jamais plus de douze vaches, la hauteur du plafond est juste celle de la bête. Bien que beaucoup de bordes soient éloignées des habitations, il n'y couche personne; le vacher deux fois par jour monte à la borde (elle est toujours sur un versant) pour distribuer le fourrage, donner à boire, nettoyer, déblayer la neige sous laquelle la borde est à moitié enfouie; jamais le bétail ne sort de la borde pendant la saison d'hiver.

Dans les Pyrénées-Orientales on pratique sur une assez grande échelle l'élevage des moutons; pendant la mauvaise saison on les remise dans le *cortal*. Le *cortal* ou *courtaou* se compose généralement d'un clos et d'une maison aménagée suivant le besoin pour y recevoir une famille ou seulement le pâtre.

Les montagnards des Basses-Pyrénées pendant la belle saison réunissent leurs troupeaux aux endroits incultes de la montagne; ils y dressent leur cabane ou chalet, ceignent le terrain environnant avec des palissades ou des murs secs, et cet ensemble dans le langage béarnais prend le nom de *cayolar;* l'habitation du cayolar, analogue à l'orrhy, a des proportions très-restreintes, contenant à l'intérieur l'emplacement du foyer et celui d'un lit commun composé de branchages et de paille sur lequel les pâtres couchent par groupes de quatre, cinq, six au plus; elle est construite en murs secs et recouverte le plus souvent en planches; aujourd'hui pourtant la couverture en zinc commence à se généraliser.

Le *cayolar* est occupé seulement pendant la belle saison (juin à septembre) et abandonné pendant l'hiver.

Quelques-uns des termes qui viennent d'être employés ne sont pas particuliers à la montagne, on les retrouve dans d'autres parties de la France avec des acceptions tant soit peu différentes.

Ainsi il a été déjà donné une explication des *bordes* (pag. 100), et l'on sait que les bâtiments des Landes où l'on rentre les moutons prennent le nom de *bordes* lorsqu'ils sont recouverts en chaume et de *parcs* si leur couverture est en tuiles, c'est la seule distinction.

Dans nos départements méridionaux on a donné à la *borde* tous les qualificatifs possibles pour en faire des noms d'écart; **Bordenave** dans les Landes, **Borda**

berry (borde neuve), **Borda coharra** (borde vieille), **Borda choumia** (borde petite), **Borda chouria** (borde blanche) dans les Basses-Pyrénées, et encore la langue basque a mis à la disposition des montagnards *boïta*, synonyme de *borda* que l'on a accolé en queue de noms propres ou communs pour former des noms tels que **Sebastienboïta** (borde de Sébastien), ou **Cautera boïta** borde du chaudronnier.

Loge est un nom vague donné autrefois à des baraques ou cabanes n'ayant qu'une destination momentanée; tels étaient les relais des forêts pour les chasses royales, les postes des gens chargés de surveiller le braconnage, les établissements temporaires qu'on autorisait en faveur des marchands en train de faire couper une vente ou encore des sabotiers. Dans l'Aube, suivant l'auteur du Dictionnaire topographique du département, les localités appelées **les Loges** seraient des lieux défrichés par les soins des Templiers.

Jas a déjà paru à propos des marais salants; dans la Provence le *jas* est la bergerie où l'on renferme les moutons la nuit. Plusieurs *jas* se trouvaient dans des terrains servant de vaine pâture, et ces terrains ayant été défrichés des habitations se sont élevées pour former des localités qui ont conservé leur nom primitif.

Aux montagnes de *Pierre-sur-Haute*, massif le plus élevé du Forez, *jas* se dit des pâturages qui couvrent ce massif.

Jasserie dans le midi de la France désigne une exploitation agricole, une métairie.

RENTE. Primitivement *rente* se disait d'un revenu annuel, que ce revenu fût l'intérêt d'une somme d'argent prêtée, que ce revenu fût la location d'une terre en culture; en Bourgogne comme dans bien d'autres parties de la France l'usage pour certaines fermes fut d'en toucher

la location par année ; par suite de ce mode de paiement on appela *rente* la location annuelle d'un bien-fonds, et ces biens-fonds eux-mêmes furent désignés sous le nom générique de *rentes*, puis le nom générique est devenu nom propre ; de là les noms de **Rente**, **Rente Rouge**, **Rente de dame Alix** et beaucoup d'autres du même genre qu'on trouve sur quelques cartes topographiques de la Bourgogne.

ROCHE, ROQUE. Autant que possible pour établir le château féodal on choisissait sur le terrain l'emplacement qui par sa configuration se prêtait le mieux à la défense; lors donc qu'on rencontra des *roches* à large tête et à pans escarpés, on ne manqua pas de mettre à profit une élévation difficilement accessible pour y établir la demeure seigneuriale, et le château bâti sur la *roche* pouvait devenir **la Rochefoucauld** si le château appartenait aux Foucauld, **Rochemaure** si la *roche* qui le supportait était noire, **Rocheblave** si elle était bleuâtre et **Rochefort**, quelle que fût sa couleur, pourvu que le château couronnant cette *roche* défiât tout assaut. Il en arriva ceci, qu'à force de donner le nom de **Roche** à des châteaux, **Roche** finit par signifier le château lui-même sans qu'il eût besoin d'être construit sur des rochers ; ainsi doit-on le croire d'après Champollion qui dans son glossaire dauphinois donne la définition.

Roque, repaire noble.

Suivant quelques-uns si *Roche*... doit être interprété château à propos de construction seigneuriale bâtie en plaine, ce n'est pas par souvenir topographique des *Rochefoucauld*, *Rochemaurel*, etc.; mais parce que dans les villages il n'y avait que l'habitation seigneuriale qui fût construite en *roche*, c'est-à-dire en *pierre*. Cette origine est reçue pour le *stein* allemand et le *steen* flamand, car bien que ces mots soient traduits en français par *pierre* on les

accepte dans les noms de lieux avec la signification de *château;* **Steinbrun** *Pierre* (château) *de la Source,* **Steenwerk** *Pierre* (château) *du mont;* ici *werck* est une transformation adoucie de *berg.*

Steinbrunn et Steenwerck justifient parfaitement l'interprétation ci-dessus par les ruines de châteaux très-anciens qu'on y rencontre encore aujourd'hui.

Fels dans la langue germanique est le rocher dans sa plus simple acception; nous le retrouvons en Alsace dans **Fessenheim** (Haut et Bas-Rhin), déformation de *Felsenheim* (maison paternelle du rocher).

TAUTOLOGIE, répétition d'un même nom sous formes différentes.

La signification de certains termes topographiques s'est perdue avec les âges, et les dernières générations en sont arrivées à prendre pour un nom propre ce qui fut autrefois un nom générique. Ainsi on dit la *grotte* de la *Balme* (Isère), parce qu'aujourd'hui on ne se sert plus du mot *balme* pour désigner une *grotte;* on dit la *forêt* de *Haye* (Meurthe), parce qu'on a oublié que *haye* en vieux français signifiait *bois*, mais ces désignations ne sont pas plus logiques que la *balme* de la *Grotte*, la *haye* de *Forêt*.

C'est surtout en pays conquis que les *tautologies* abondent, car le conquérant dans son ignorance de la langue ne saurait saisir la signification des mots; aussi en Algérie disons-nous la *porte Bab-Azoun*, la *source* d'*Aïn-Yagout*, au lieu de dire la porte *Azoun*, la source *Yagout*, puisque *bab* signifie *porte* et *aïn* signifie *source;* c'est parce que *le pont* en arabe se dit *al kantra* que nous avons baptisé de *Pont d'Alcantara* tous les ponts construits avant l'occupation française.

Dans notre nomenclature territoriale le *mont* est l'accident topographique qui s'est le mieux prêté à la *tautologie;* on l'a adapté à tous les termes en usage pour dési-

gner une surélévation du sol. **Montsuc** (écart de Soulages) est dans le Cantal où *suc* en patois du pays est appliqué à toute éminence. Ce même *suc* n'est autre que l'adoucissement de *cuq* dont la signification en langue romane est la même que celle de *suc* dans le patois auvergnat, aussi trouve-t-on la tautologie française **Montcuq** (Lot) et la tautologie romane **Cumont** (Tarn-et-Garonne).

En Basse-Bretagne le *mont* est rendu par *méné;* de là l'explication donnée par le *Dictionnaire géographique* pour une commune située dans une petite chaîne de la Péninsule *armorique* (1),

« **Collinée** dans les monts du *Méné*, »

dont la traduction donne :

« *Colline* dans les monts du *Mont.* »

Déjà page 29 on a eu l'occasion de dire que les **Chaumont** n'étaient pas tous l'abréviation de *Chauve-Mont* et que plusieurs étaient la tautologie obtenue par l'accouplement du celte *chem* avec sa traduction française *mont;* il est bon de dire encore que quelques *Chaumont* sont issus de l'accolement de *mont* en queue de *chaux* qui signifie *forêt* et est resté comme nom propre de lieu. **Chaux** représente une quinzaine de communes réparties particulièrement dans les départements du Jura et du Doubs; les **Chaumont** (Chaux-Mont) de cette origine répondent donc plutôt à **Monbos** (mont bois) de la Dordogne ou **Montboissier** (mont boisé) d'Eure-et-Loire qu'à un *Chauvemont* abrégé.

Un autre terme qui a dû précéder *mont* comme équivalent dans la topographie de la Gaule est celui de *joux*, nom encore de quelques lieux (**La Joux**, Jura; **Fort de**

(1) Du bas breton *mor* (mer) et *ar* qui est l'article, on devrait donc dire : « Péninsule *morique* », comme on dit *Morbihan* et non *armorbihan* (*bihan*, petit).

Joux, Doubs), et c'est en le faisant précéder de *mont* qu'on a eu **Montjoux** (Drôme), **Montjaux** (Aveyron), **Montjay** (Hautes-Alpes, Saône-et-Loire), et plusieurs **Montjou** où **Montjoie** qui ne tirent nullement leur nom d'un culte rendu à Jupiter (*Mons Jovis*), mais bien d'une tautologie de langage.

Joux était même en usage en Basse-Normandie, car le mont qui est en face l'embouchure du Couasnon était *Mont-Jou*, il devint **Mont-Saint-Michel** après sa consécration à ce saint vers le huitième siècle.

TERRES HUMIDES. L'ancien nom celte des terrains marécageux est *noë*, *noüe* encore en usage en Basse-Bretagne pour désigner la *prairie noyée*; *nauves*, qui dans la Double est appliqué aux terres exposées à être recouvertes d'eaux stagnantes à la suite des pluies, a certainement même origine.

Le climat doux et pluvieux de la France joint à la configuration assez plate de son sol se prêtait trop à l'entretien des marécages pour que ces derniers n'aient pas couvert jadis une grande partie de notre pays, aussi les noms de lieux formés avec *noë*, *noüe*, *nauve* sont-ils innombrables ; qu'on en juge par l'aperçu ci-joint?

Nauviale.

Naves, répété huit fois.

Navailles, Naveil, Navilly.

Noë, répété dix fois.

Noailles, répété trois fois.

Noaillac ou **Noailhac**, répété cinq fois.

Nœux.

Neuil et **Nieul**, répétés onze fois.

Neuilly et ses à-peu-près **Neuillé**, **Neuillac**, répétés trente fois.

Noue (**la**), répété six fois.

Nouvion, répété six fois.

Noueilles, Nouillan, Nouilly.

Noves, Novéant, Noviant.

Nogent (abréviation de *Novigent*), répété trente fois.

Noyal, Noyelles, Noyon dans leur ensemble répétés vingt-deux fois.

Et l'on peut sans crainte affirmer que les trois quarts des cent **Neuville** inscrits au Dictionnaire des communes sont des altérations de *Noüeville, Noëville* plutôt que des abréviations de *Neuveville*.

La partie la plus élevée du département des Ardennes forme un vaste plateau sur lequel se rencontrent des terrasses uniformes, absolument incultes, n'offrant que de mauvaises pâtures; le sous-sol de ce plateau étant de formation ardoisière par suite peu perméable, ces terrasses restent *fangeuses;* les habitants les ont donc appelés des *fagnes* (pour fanges), de là plusieurs lieux dits *les Fagnes, les Hautes-Fagnes* pour les terrasses les plus élevées et aussi des communes telles que **Fagnon** (Ardennes) et **Fagnières** (Marne). Ces terrains existent dans les Vosges sous le nom peu différent de *feignes* (*les Feignes de Julienrupt*), mais pour la formation des noms de lieux on a écrit *faing* dans ce département (**Plainfaing, Domfaing**) et *fangs* dans la partie Vosgienne de la Hte-Saône (**Mignafands, Villafangs** et plusieurs autres).

Le terrain fangeux a été appellé *bray* dans la Normandie (page 62) et *brie* vers le centre ouest de la France; de là plusieurs communes du nom de **Brie** (le Dictionnaire en signale 13) qui, sauf **Brie-comte-Robert** (page 62), ne sont nullement voisines du pays appelé la Brie, mais se rencontrent surtout près de la Charente ou de ses affluents. C'est encore au voisinage de terres fangeuses qu'il faut rapporter le motif des noms tels que **Brienne, Brieulles** et **Brion** dix fois répété.

Nous avons importé aussi le marais flamand *broek*,

toutefois en modifiant son orthographe pour le faire raisonner à l'oreille selon la prononciation flamande *brouc*, d'où **Broukerque** (marais-église), **Hazebrouck** (Hase-marais); joignons-y **Broxeèle**, transformations de *broek zeel* (marais de la celle), tous dans le département du Nord.

Peut-être aussi est-ce en adoucissant ce terme *brouc*, qu'on est arrivé à former les noms de **Brou** (Ain, Eure-et-Loir, Marne), de **Brouay** (Calvados) et de **Brouennes** (Meuse), noms qui sentent d'autant plus le *marais* qu'ils ont été donnés à des localités toutes sur des cours d'eau.

Dans le Midi les prairies couvertes d'eau croupissante, les marais abondants en joncs y sont appelés des *sagnes*, *saignes ;* les *sagnes* ou *saignes* ont marqué de leur empreinte les noms de quelques lieux comme **Sagnat** (Creuse), **Sagnes** (Ardèche), **Saignes** (Cantal, Hte-Loire, Lot), **Saignon** (Vaucluse), et il y a lieu de croire que si **Saiguède** (Hte-Garonne) n'est pas écrit *Saignède*, c'est qu'on s'est plu à renverser l'*n* de ce dernier sens dessus dessous, comme on en a vu déjà des exemples à propos des *Conflans* et des *Condé*.

TERRES VAGUES. Si ingrats que soient certains terrains en quelques pays de France, en général ils ne le sont pas tellement qu'ils ne puissent se couvrir de quelque végétation et offrir une pâture plus ou moins maigre aux moutons, aux chèvres, qui sont les bêtes les plus faciles à satisfaire. Comme ils ne sont pas susceptibles d'un produit en rapport avec la peine qu'exigerait leur culture, personne ne les revendique et, n'ayant pas de possesseurs, ils se trouvent être par ce fait la propriété soit de l'État, soit de la commune, sous la désignation de *terre vague*, *vaine pâture*, *pâtis* ou *pâquis ;* tels sont les noms encore en usage aujourd'hui ; mais ces ter-

rains en ont porté d'autres qui ont disparu et seraient oubliés complétement si on ne les retrouvait dans les noms de lieux.

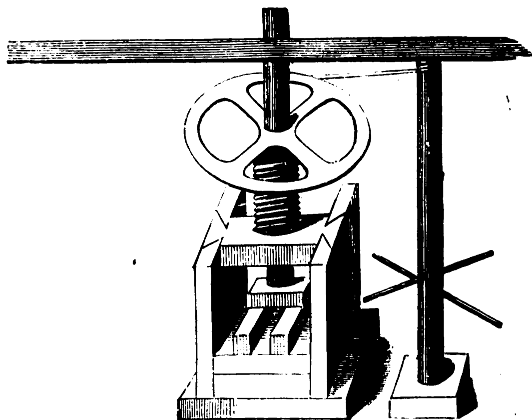
Dans le Sud-Ouest ces terres vagues ont porté le nom d'*ermes* ou *hermes*. Cette dernière orthographe doit prévaloir, car on trouve **l'Herm** comme nom de commune dans plusieurs départements (Ariége, Hte-Garonne, Landes, Hte-Loire, Lot), ou ajouté comme complément à quelques **Saint** (**St-Cernin de l'Herm**, **St-Jean de l'Herm**, **St-Michel en Lherm**); l'absence de l'**h** se fait remarquer dans la Gironde, où l'on rencontre **Lerm** et **St-Martin de Lerm**, communes éloignées l'une de l'autre.

Les terrains analogues dans le Centre et le Nord ont été appelés des *larris;* ce terme ne paraît pas avoir été très-employé, car on ne le retrouve que dans **la Neuville-aux-Larris** (Marne); mais en descendant vers le Midi, il est devenu *laur,* forme sous laquelle il a été mieux goûté autant qu'on en peut juger par **Laure** (Aude), **Laurac** (Ardèche), **Lauras** (Aveyron), **Laurède** (Landes), **St-Jean de Laur** (Lot) et tous les **Montlaur** (Aude, Aveyron, Drôme, Hte-Garonne, Gers) qui équivalent à *Mont lande* ou *Mont friche.*

Sur les plages sablonneuses du littoral vendéen, connues des habitants sous le nom de *parées*, des détritus se sont accumulés dans les dépressions et y ont formé une mince couche de terre végétale; des portions de *parées* qui, d'abord, n'étaient que des terres vagues, espèce de petites îles herbeuses au milieu du sable, ont pu par un aménagement entendu être livrées à la culture; les habitations qui se sont élevées sur ces *parées* cultivées se sont forgé un nom propre en adjoignant au nom générique de *parée*, le nom du propriétaire pour devenir la **Parée-Bernard**, la **Parée-Frenau**, etc.; les *parées* ne paraissent pas susceptibles d'un bien grand accroissement, car

ces noms, qu'on trouve particulièrement dans les environs d'Olonne, ne montrent sur la carte que des écarts de peu d'importance.

TREUIL, appelé aussi *tourniquet*, est l'agrès encore en usage dans certains villages pour tirer l'eau d'un puits



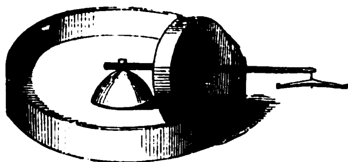
Pressoir à treuil.

profond, et autrefois était employé pour monter la houille par les puits de mine ; on comprend très-bien qu'il ait pu se former des localités du nom de *le Treuil* dans le voisinage d'un puits fréquenté ou d'une houillère et c'est à cette dernière cause qu'on doit l'existence d'un écart appelé **le Treuil** dans le voisinage de Saint-Étienne.

Ce nom de **le Treuil** se trouve répété un assez grand nombre de fois dans le canton de la Jarrie (Charente-Inférieure), pays vignoble par excellence où on appelle un *treuil* le système de pressoir en usage, pressoir dont la vis est serrée au moyen d'un treuil. Quelques-uns de ces *treuils* (pressoirs à treuil) par suite de leur fréquentation ont formé des écarts qui ont pris des noms rappelant leur utilité et le nom du premier propriétaire, comme

le Treuil-Bernard, le Treuil-Arnaudeau, le Treuil-Secret, ce dernier probablement parce qu'il pressait en cachette pour échapper à l'impôt.

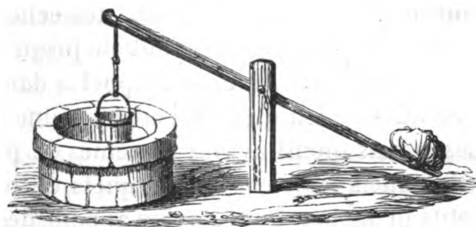
Le *pressoir* est rappelé une seule fois au Dictionnaire des Communes (**Pressoir,** Somme) et dans un pays à



Pressoir à cidre.

pommes, il s'agit donc en cette circonstance d'un pressoir à faire le cidre ; on doit savoir que ce pressoir est plus compliqué que le pressoir à vin parce que la pomme avant d'être portée au pressoir proprement dit est écrasée sous une meule verticale mise en jeu par un manége analogue à celui qui est employé pour faire la chaux.

Lorsque l'eau est à peu de profondeur pour la tirer du puits, en bien des endroits on fait usage d'une poutre à



Système à puiser dit *cigogne* et *soignole*.

bascule munie d'un seau à un bout et d'une pierre en contre-poids à l'autre; ce système a reçu le nom de *cigogne* parce que son ensemble rappelle assez bien l'oiseau au long cou, et **Cigogne** (Charente-Inférieure,

Nièvre) aussi bien que plusieurs écarts, doivent leur nom à cette façon de puiser l'eau.

Mais *cigogne* s'est dit primitivement *cigoigne* dont la prononciation rapide a fait *soigne* et *sogne* (conservé dans **Sognes** de l'Yonne) et par suite pour conserver l'allusion sans confondre la bête avec la machine, on a appelé cette dernière une *soignole*, comme qui dirait une *cigognette*, bien que le petit de la cigogne soit le cigogneau.

Soignolles (Calvados, Seine-et-Marne), **Sognolles** (Seine-et-Oise, Seine-et-Marne) et les nombreux écarts du même nom rappellent donc aussi la machine la plus primitive à tirer l'eau, machine qui n'est pas en usage seulement à l'occasion des puits, mais encore pour prendre de l'eau dans la partie courante d'une rivière et dont les riverains du Nil font usage.

Les noms de lieux qui viennent d'être cités étant terminés par un *s*, on doit en conclure à la présence de plusieurs puits.

TURCÉES. Le département de la Charente-Inférieure est encore resté un des plus marécageux de la France; un grand nombre de marais y ont été desséchés et mis en culture, mais quelques autres n'ont été jusqu'à présent l'objet d'aucun travail; ceux-ci sont appelés dans le pays les *marais mouillés*, bien qu'ils soient à sec une partie de l'année. Ces marais mouillés sont parsemés de petits mamelons sur lesquels croissent des bouquets de bois, et ce sont ces petits mamelons boisés qu'on appelle des *turcées*.

Ce mot vient probablement de *turgere* (gonfler) dont on a fait également *turcie*, nom par lequel dans les départements du Centre on désigne les levées de pierre en forme de digue destinées à contenir les eaux d'une rivière, soit pour donner un tirant d'eau suffisant aux plus gros bateaux, soit pour préserver des débordements.

Turcie en allemand *Stein damm*, pierre digue; *damm* est la digue également en flamand, de là **Amsterdam**, **Rotterdam**, **Zaandam**, villes de la Hollande, pays des digues par excellence et dont les noms rappellent l'endiguement de l'Amstel, l'endiguement de la Rotte, l'endiguement de la Zaan. Zaandam, ayant été le séjour du *czar* Pierre le Grand alors qu'il se faisait passer pour charpentier, a pris le nom de Saardam (*czardam*) dans la bouche des étrangers.

VAL, VALLÉE, VALLON. *Vallée*, en pays de montagnes, se dit de l'espace entre deux lignes de monts, toujours on y rencontre un cours d'eau; *val* est l'étendue de terrain entre deux monts peu élevés relativement; le *vallon* aussi bien que le *val* est une *petite vallée*, mais l'idée implique toujours pour le *vallon* un site riant, des pentes douces avec des habitations et une belle végétation; ce genre de *vallon* dans les Pyrénées y est appelé une *couillade;* du reste ces noms de *val* et *vallon* ont été dans tous les pays donnés par les habitants sans distinction de caractère et le terme de *vallée* a été même appliqué à de petits *vallons*.

Le nom de *vallée* en général rappelle un espace allongé, mais assez large pour qu'on y soit à l'aise au point de vue de la culture, telles sont les vallées de Graisivaudan (Isère), d'Argelès (Hautes-Pyrénées). D'une manière plus étendue encore la *vallée* se dit des bandes de terrain longeant une rivière et qui tirent une certaine empreinte surtout de fertilité du voisinage de l'eau. Ainsi on dit la *vallée de l'Aube*, bien que cette rivière coule en pays plat; la *vallée de la Suippe*, la *vallée de la Vesle*, parce que les bandes étroites fertilisées par ces cours d'eau malgré leur faible débit ont une extrême importance dans un pays ingrat.

Les *vallées* sont dites *longitudinales* quand elles sont

parallèles à la chaîne des montagnes où elles sont situées, et *transversales* quand elles coupent cette chaîne sous une inclinaison plus ou moins accentuée. Dans le Jura certaines *vallées transversales* aboutissent à des *vallées longitudinales* qu'elles font communiquer; elles sont désignées sous le nom de *cluses*.

Val (écrit très-souvent *vau* ou *vo*) entre dans la formation d'un grand nombre de noms de lieux, soit seul comme **le Val, Vaux,** soit en tête ou en queue d'un qualificatif **Valbonne, Vauclair, Bonneval, Clairvaux,** et quelquefois accompagné du cours d'eau auquel il doit son existence **Valdrôme, Vocance** (Val de la Drôme, Val de la Cance). On le retrouve sous la forme germanique *thal* du côté de l'Est, toujours en queue du nom : **Meisenthal** (Moselle) Val des mésanges, **Katzenthal** (Haut-Rhin) Val des chats; thal s'est adouci en *dal* dans **Dalstein** (Meurthe) Val des pierres, et c'est le seul exemple où il figure en tête du nom de lieu.

Le petit *val* des Pyrénées, des Alpes ou des Vosges est très-fréquemment appelé *colline* par les habitants de ces montagnes; la *Colline de Clairegoutte* est l'ensemble des deux pentes qui bordent la goutte dite *Clairegoutte* et si les Dictionnaires définissent

Colline, hauteur qui s'élève au-dessus de la plaine,

c'est qu'il a plu aux habitants de la plaine de renverser sens dessus dessous la vraie signification de *colline*, qui est « endroit déprimé en forme de *col* (cou). »

Les cartes du Var peuvent induire en erreur pour ce dernier accident parce qu'on y trouve des lieux dits *la Colle* qui ne sont pas des *cols* tels que la topographie les interprète, mais des *collines* (surélévations); **la Colle-Longue, la Colle-Blanche** sont sur des hauteurs et *la Colle-du-Rouet* est un massif de hautes collines à l'Est de Draguignan.

Chez les Celtes le *val* ou la *vallée* se disait *nant*, origine des localités telles que **Nant** (Aveyron, Meuse), **Nantes** (Loire-Inférieure, Isère), **Nans** (Jura, Var, Doubs), **Nangis**, **Nanterre**, **Nanton**, **Nantua**; *nanteuil* qui en vieux français signifie *petit nant* (petite vallée) est devenu le nom propre de plusieurs localités, car **Nanteuil** (1) figure douze fois au Dictionnaire des communes, puis s'est transformé en **Nanteau**, **Nantillé**, **Nantilly**, **Nantouillet**, tous sur des cours d'eau.

Dans la Savoie *nant* est resté le nom générique d'un grand nombre de petits torrents : *le Nant-Bruyant*, *le Nant-Trouble*, *le Nant-Brun;* ces *nants* sont analogues aux *gouttes* des Vosges.

VOIES *de Communication.* Elles sont désignées sous les noms de :

Routes nationales,

Routes départementales,

Chemins vicinaux de grande communication,

Chemins vicinaux de moyenne communication ou d'intérêts communs,

Chemins vicinaux ordinaires.

Les routes nationales, autrefois réparties en trois classes, n'en forment plus qu'une seule. Elles sont distinguées les unes des autres par un numéro d'ordre et ce numérotage roule sur toute la France.

L'entretien des routes nationales incombe au budget des travaux publics.

Les routes départementales ont aussi un numéro d'ordre qui roule sur tout le département; leur entretien incombe au département.

(1) Comme nom de lieu, Nanteuil signifie bien *petit nant* (petite vallée), mais ce n'est pas la vallée qui est *petite*, c'est la localité bâtie dans la vallée, car nous avons des Nanteuil sur la Seine, sur la Marne, sur l'Aisne, rivières qui coulent dans de grandes vallées.

Les chemins vicinaux de grande ou moyenne communication ont chacun leur numérotage distinct qui roule sur tout le département. Ils sont entretenus aux frais des communes que le conseil général déclare intéressées, mais ils peuvent en outre recevoir une subvention du département.

Les chemins vicinaux ordinaires ont leur numéro d'ordre par commune (ils ne sont jamais bien nombreux); ils sont entretenus par la commune.

On pourvoit aux frais d'entretien des chemins vicinaux de toute sorte par des centimes spéciaux obligatoires qui sont propres aux budgets des communes, indépendamment des prestations en nature ou en argent.

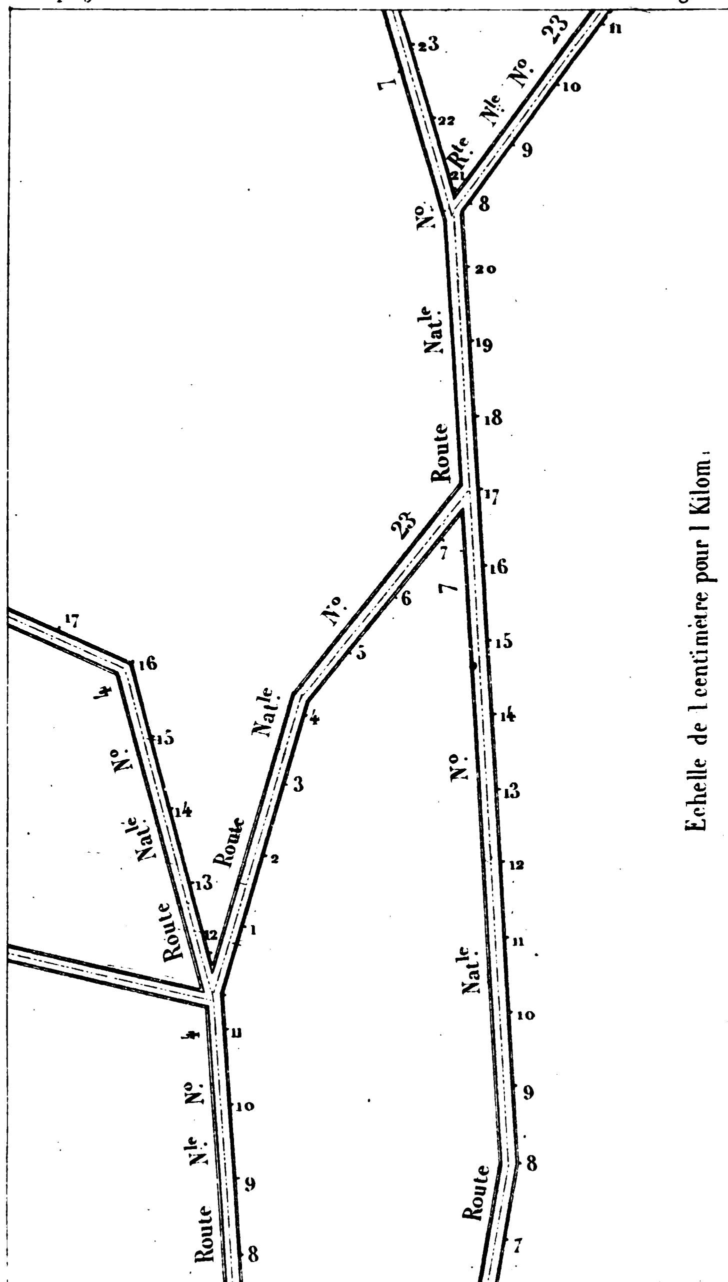
Ces centimes spéciaux sont votés chaque année par le conseil municipal. Ils sont obligatoires et inscrits d'office au budget de la commune par le conseil général en cas de refus du conseil municipal.

Dans les communes qui n'ont pas d'octroi chaque habitant mâle doit trois journées de prestation en nature par tête de serviteur et de bétail attelé.

Ces prestations peuvent être fournies en argent d'après le tarif établi par le conseil général qui fixe chaque année le prix de la journée du travail.

Les chemins ruraux, plus connus sous le nom de chemins d'exploitation, sont entretenus par les propriétaires des terrains qu'ils desservent. Ils ne doivent en aucun cas être entretenus sur les centimes spéciaux de la commune.

Sur les routes et chemins sont des bornes kilométriques dont le point de départ est assez variable. Pour Paris le point de départ est la cathédrale Notre-Dame; pour d'autres localités, c'est l'Hôtel-de-ville, l'église principale ou un point remarquable. Le numérotage des bornes se suit tant que la route ne change pas de numéro d'ordre; ainsi les routes dites autrefois de Bretagne, de Flandre, ont


Route Nat.le No. 23
Route Nat.le No. 7
Route Nat.le No. 4
Route N.le No.
Echelle de 1 centimètre pour 1 Kilom.

leurs bornes numérotées consécutivement de Paris à Brest et à Dunkerque.

Lorsqu'une route nationale est embranchée sur une autre route nationale, le numérotage de ses kilomètres commence à la bifurcation, mais la route du numéro d'ordre le moins élevé, qui est la plus ancienne, continue sa série de numéros.

Exemple : Si sur la Route Nationale n° 4 on embranche une autre Route Nationale n° 23, cette route n° 23 prend son premier kilomètre à partir de la bifurcation, et la Route Nationale n° 4 continuera ses numéros de kilomètres tant qu'elle restera la Route Nationale n° 4.

Ce principe s'applique également aux routes départementales et aux chemins vicinaux.

Est-il besoin d'ajouter que la Route Nationale prime la Route départementale, qui à son tour prime le chemin vicinal ?

Il se peut faire que la Route Nationale n° 24 aille rejoindre une Route Nationale d'un numéro moins élevé n° 7, par suite plus ancienne, et lui emprunte une partie de son parcours ; le numérotage de la Route Nationale n° 24 cesse tout le temps qu'elle se confond avec le numérotage de la route n° 7 pour reprendre, à partir du point où elle quitte cette route, la série de numéros kilométriques au point où elle l'avait laissé à sa jonction avec la Route Nationale n° 7.

Un assez grand nombre de routes ont leurs intervalles kilométriques divisés en hectomètres ; cette division est faite dans le but de faciliter la recherche des endroits de la route à réparer en indiquant d'une manière moins vague les points qui sont l'objet d'une remarque, « *Route Nationale* n° 4 — kil. 28 — hect. 7 » indique que le point est au delà du 28me kilomètre et entre les 7e et 8e hectomètres des bornes kilométriques 28-29.

TABLE

DES NOMS DE LIEUX, DE PERSONNES ET DE TERMES TOPOGRAPHIQUES OU AUTRES CITÉS DANS CET OUVRAGE.

FIN DE LA TABLE.

979-76. — CORBEIL. Typ. et stér. de CRÉTÉ.

Médaille de première classe

AU CONGRÈS INTERNATIONAL DES SCIENCES GÉOGRAPHIQUES, PARIS, 1875.

LA FRANCE EN RELIEF

DRESSÉE PAR

E. LEVASSEUR et KLEINHANS

A L'ÉCHELLE DE $\frac{1}{1\,000\,000}$

(*Dimensions du relief:* 1 *mètre* 30 *cent. de hauteur,* 1 *mètre* 35 *cent. de largeur*).

Cette carte, qui est à l'échelle de $\frac{1}{1,000,000}$ pour les longueurs, de $\frac{1}{250,000}$ pour les hauteurs, c'est-à-dire avec des hauteurs quadruplées, a été dressée par les deux auteurs et sculptée avec le soin le plus scrupuleux à l'aide de la carte de l'état-major, pour la partie française, et des cartes topographiques les plus autorisées pour l'étranger. Elle comprend non-seulement la France, mais toute la Haute-Italie jusque vers le lac de Garde, toute la Suisse, la Haute-Allemagne jusqu'au plateau de Bavière, la Basse-Allemagne jusqu'au Harz, toute la Belgique, une partie de la Hollande, l'Angleterre méridionale et le nord de l'Espagne. Elle est, à cette échelle, la représentation la plus exacte et la plus facile à comprendre du terrain de la France et d'une partie de l'Europe centrale.

La Carte muette, plâtre mat ou colorié	80 »
— avec les limites des départements	85 »
— avec les chemins de fer, les limites des départements et les noms.	150 »
— géologique.	500 »

La carte géologique a été dressée d'après les derniers travaux de la géologie, c'est-à-dire d'après les cartes départementales ou régionales rectifiant, sur un grand nombre de points, le 500,000e d'Elie de Beaumont, et d'après les cartes de Dumont pour la Belgique, de Dechen pour l'Allemagne, d'Escher et Studer pour la Suisse, etc., etc.; elle a été peinte suivant le système de teintes de M. Levasseur pour la représentation des formations géologiques et des divers étages d'une même formation.

N.-B. — *La France en relief* se vend, avec un cadre bois noir et filet doré, 40 francs en sus; sous vitrine, glace d'un seul morceau, 200 francs en sus.

LA FRANCE EN RELIEF

RÉDUCTION A L'ÉCHELLE DE $\frac{1}{1,600,000}$

Dimensions du relief: 0 *m.* 90 *haut.*, 0 *m.* 90 *larg.*

La carte muette, plâtre mat ou colorié.	40 »
— avec les limites des départements	45 »
— avec les chemins de fer, les limites des départements et des noms	75 »
— géologique, réduction simplifiée, de la carte au 1,000,000e.	150 »

LA FRANCE EN RELIEF

RÉDUCTION A L'ÉCHELLE DE $\frac{1}{4,000,000}$

Dimensions du relief: 0 *m.* 33 *haut.*, 0 *m.* 33 *larg.*

La carte muette, plâtre mat ou colorié.	5 »
— avec des noms	» »

Voyez plus loin, p. 41, la petite *carte physique d'Europe*, également en relief.

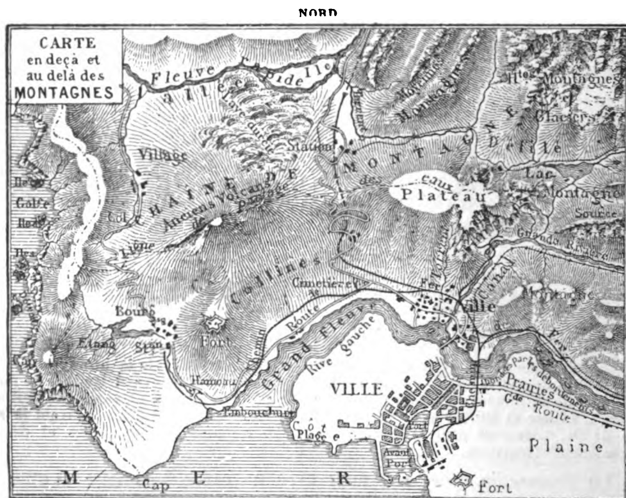
LA LECTURE
DES PLANS ET CARTES TOPOGRAPHIQUES

PAR C. MURET
Géomètre de la Ville de Paris, ancien élève et collaborateur de BARDIN

ET SOUS LA DIRECTION DE

E. LEVASSEUR, membre de l'Institut.

Ouvrage composé : — 1° d'un relief en plâtre de 0 m. 54 sur 0 m. 47, donnant au $\frac{1}{20,000}$ les principales formes du terrain, choisies dans les montagnes françaises ; — 2° d'une carte à la même échelle, figurant tous les détails du relief, d'après les signes conventionnels de l'état-major, et donnant en outre, sur les marges, deux élévations du terrain, plusieurs corps géométriques définis par des courbes, et le tableau des principaux signes et expressions de la fortification ; — 3° d'un texte explicatif indiquant les rapports de la carte et du relief et résumant les divers procédés employés pour le lever rapide des détails d'une carte à petite échelle, et la construction des plans-reliefs topographiques et géographiques.



Réduction au sixième environ, de la carte du relief topographique Muret.

Ouvrage complet (relief blanc)	15 »
— *Le même*, colorié à l'huile pour donner l'aspect général des terrains et des eaux..	30 »
— *Le même*. avec socle et vitrine	45 »
Prix de la carte seule, en noir	2 »
— *La même*, collée sur toile, montée sur gorge et rouleau, vernie	5 »
Prix du texte seul	1 50

NOTA. — Ce même relief peut être dessiné à l'aquarelle ou peint à l'huile suivant les teintes conventionnelles ; on peut également l'écrire, le coter, etc. Dans ce cas, le prix est traité de gré à gré suivant les détails demandés.

ABÉCÉDAIRE DU FIGURÉ DU RELIEF

Choix de 25 corps géométriques posés, en saillie et en creux, sur un grand tableau de 1 m. 20 sur 0,90 .... 22 »

Carte autographiée des modèles précédents figurés par des courbes et des hachures, avec légendes explicatives, une feuille grand aigle .... 3 »

Modèles précédents, réunis en brochure, avec introduction et notes 1 50

CARTES MURALES

Dressées par M. E. LEVASSEUR, membre de l'Institut

La France au $\frac{1}{1.000.000}$ 1 m. 38 larg. 1 m. 30 haut. Prix de la carte en feuilles.. 10 »
Collée sur toile, vernie, montée sur gorge et rouleau.................. 20 »
Collée sur toile et pliée en quatre....... .... 20 »

Cette carte, à l'échelle de 1 millimètre par kilomètre, offre une planimétrie de la plus rigoureuse exactitude. Les montagnes sont figurées par des hachures proportionnées à la hauteur des terrains, et des teintes hypsométriques, plus ou moins foncées suivant l'altitude, rendent plus saisissante l'expression du relief du sol et font voir les diverses profondeurs de la mer. Les villes y ont une grandeur proportionnelle à leur rang administratif et à leur population. Une couleur particulière sert à marquer les chemins de fer, les champs de bataille, les lieux historiques, les mines, les principales industries, les signes administratifs. L'emploi de la chromolithographie a permis de représenter les divers aspects de géographie physique, politique et économique, tout en donnant à l'ensemble de la carte une grande clarté et en ne mettant en saillie, au premier coup d'œil, que les choses les plus importantes. La carte s'étend à l'Est jusqu'au lac de Constance, et comprend ainsi une grande partie de l'Europe centrale, qui est traitée avec le même soin que le territoire français. La mer et les cours d'eau sont imprimés en bleu foncé.

Les Chemins de fer, carte murale dressée par E. LEVASSEUR, avec le concours de M. BLONDIN, sur le fond de la carte de France au millionnième.
Prix en feuilles.. 15 »
Collée sur toile, vernie, montée sur gorge et rouleau................ 25 »
Collée sur toile et pliée en quatre........................ .... 25 »

Cette carte donne tous les chemins de fer et toutes les stations, pour la France et les pays voisins, avec l'indication des ports, de la nature et de l'importance de leur commerce et de leur navigation, de la superficie et de la population de chaque circonscription administrative, des consulats, des chambres et des tribunaux de commerce, etc.

Carte économique de la France, établie sur le fond physique et politique de la carte de M. E. LEVASSEUR. Carte résumant l'ensemble de nos richesses agricoles et industrielles, d'après les documents officiels, dressée par J. B. PAQUIER, professeur de géographie au lycée de Chambéry, sous la direction de M. J. LISSAJOUS, recteur de l'Académie de Besançon. Prix en feuilles, 10 fr. — Collée sur toile, vernie, montée sur gorge et rouleau, 20 fr. — Collée sur toile, pliée en quatre.. 20 »

Cette carte présente le résumé statistique de l'ensemble des richesses agricoles et industrielles ainsi que de la population de chacun des départements de la France. Chaque nature de richesse est représentée par son initiale affectée à une couleur particulière qui caractérise le groupe dont elle fait partie.

La France au $\frac{1}{600.000}$, représentant à une plus grande échelle et avec beaucoup plus de détails la France sous les points de vue de la géographie physique, politique et historique, administrative, économique. 12 feuilles (2 m. 05 larg., 2 m. haut.)..... .... 18 »
Collée sur toile, vernie, montée sur gorge et rouleau.................. 30 »

L'Europe au $\frac{1}{4.000.000}$. 1 m. 75 larg., 1 m. 45 haut. Prix de la carte en feuilles.......... .... 15 »
Collée sur toile, vernie, montée sur gorge et rouleau.................. 25 »
Collée sur toile, pliée en quatre.. 25 »

Cette carte embrasse à la fois la Géographie physique, la Géographie historique et politique et la Géographie économique.
Des teintes dégradées de *bleu* marquent les courbes de profondeur dans la mer. Des indications toutes nouvelles facilitent l'intelligence de la *météorologie* de l'Europe. Les montagnes ont été dessinées avec exactitude d'après les meilleures cartes de chaque pays. L'auteur, au moyen d'une teinte hypsométrique, a rendu sensibles les mouvements généraux du relief du sol. Les principales productions agricoles y sont indiquées. Les mines de houille, l'exploitation des métaux, les industries des grands centres, les principaux chemins de fer, les télégraphes, les câbles sous-marins, les lignes de navigation à vapeur, les ports de commerce figurent également. Sur un des côtés de la carte, une *statistique* figurative, permettant de saisir d'un coup d'œil la relation des forces productives des États, fait voir leur superficie, leur population, leur culte, l'importance de leur budget, de leur commerce, de leur marine, de leurs chemins de fer, l'état de leur instruction primaire. — Sur un autre côté, une *petite carte d'Europe* donne, avec la limite des grands bassins fluviaux et les races, la distribution des populations d'après la densité.

La Terre ou planisphère sur la projection de Mercator, à l'échelle du $\frac{1}{36.000.000}$ à l'équateur, conçue aussi dans le même esprit et exécutée par les mêmes procédés que la carte d'Europe, *paraîtra très-prochainement.*

979-76 Corbeil. — Typ. et stér. de Crété.

CORBEIL. — TYP. ET STÉR. DE CRÉTÉ FILS.

